



Plan stratégique

Evaluation 2018
Perspectives 2019





Table des matières

Editorial	07
1. Département Economique	08
1.1 ACTIVITES ECONOMIQUES ET SERVICES	09
Objectif stratégique – « Rendre la Province du Brabant wallon attractive pour les investisseurs grâce à la création et la gestion de parcs d'activité économique (PAE) » (Volet aménagement du territoire)	09
Objectif stratégique – « Rendre la Province du Brabant wallon attractive pour les investisseurs grâce à la création et la gestion de parcs d'activité économique (PAE) » (Volet création et aménagement de parcs et vente de parcelles)	11
Objectif stratégique – « Développer notre parc immobilier pour les entreprises et gérer parcimonieusement le sol »	14
Objectif stratégique – « Assurer la promotion du Brabant wallon comme terre d'accueil d'entreprises »	16
Objectif stratégique – « Etre au service des communes et de la population et un soutien à leur développement »	16
Objectif stratégique – « Participer au dynamisme du Brabant wallon en développant des activités en matière de stimulation économique »	18
Objectif stratégique – « Être un appui au développement touristique du Brabant wallon »	19
Objectif stratégique – « Réfléchir sur les perspectives et l'avenir du Brabant wallon en cohérence avec les axes de développement territorial en Wallonie et anticiper les besoins des entreprises »	20
Objectif stratégique – « Faire du développement durable une composante transversale de notre action »	20
1.2 CREMATORIUM	23
Objectif stratégique – « Être au service des communes et de la population du Brabant wallon en matière d'offre de service funéraire »	23
2. Département Assainissement & Investissements	26
2.1 Assainissement – investissements	27
Objectif stratégique – « Organiser la collecte et l'épuration des eaux usées »	27
Objectif stratégique – « Développer l'égouttage »	30
Objectif stratégique – « Etre un support aux Communes et à la Province dans la lutte contre les inondations »	31
Objectif stratégique – « Mettre en place un cadastre des réseaux en Brabant wallon »	31
Objectif stratégique – « Développer une culture d'entreprise en cartographie »	34
Objectif stratégique – « Etre un support dans le cadre de l'inspection visuelle des réseaux en Brabant wallon »	34
Objectif stratégique – « Mener des actions en matière de développement durable »	37
2.2 Exploitation des ouvrages d'épuration	39
Objectif stratégique – « Améliorer la qualité et l'organisation du travail »	39
Objectif stratégique – « Optimiser le fonctionnement des ouvrages »	49
Objectif stratégique – « Stabiliser, voire réduire, les coûts de fonctionnement et améliorer les installations en matière d'énergie »	53
Objectif stratégique – « Mettre en place un système QSE (Qualité, Sécurité et Environnement) »	57



Table des matières

3. Département Eau Potable	62
<i>Objectif stratégique (production d'eau)</i> – « Garantir la continuité de l'approvisionnement, assurer la qualité de l'eau distribuée avec l'aide des nouvelles technologies »	63
<i>Objectif stratégique (distribution d'eau)</i> – « Renouveler et maintenir en bon état les composantes du réseau de distribution, intégrer les nouvelles technologies à la gestion du réseau »	64
<i>Objectif stratégique (service aux clients)</i> – « Déployer les nouvelles technologies au service du client et de la communication »	66
4. Département Déchets	68
4.1 Valorisation des matières	69
<i>Objectif stratégique</i> – « Redéployer les recyparcs »	69
<i>Objectif stratégique</i> – « Négocier l'avenir des collectes d'emballages »	70
<i>Objectif stratégique</i> – « Développer progressivement les collectes organiques »	72
<i>Objectif stratégique</i> – « Offrir un service adapté aux besoins »	74
<i>Objectif stratégique</i> – « Adapter les moyens de collectes »	74
<i>Objectif stratégique</i> – « Gérer les déchets verts »	75
<i>Objectif stratégique</i> – « Participer à la gestion des déchets agricoles »	76
4.2 VALMAT Industrie	76
<i>Objectif stratégique</i> – « Diminuer le risque en matière de sécurité et améliorer le bien-être au travail »	77
<i>Objectif stratégique</i> – « Assurer et améliorer la fiabilité des installations »	78
<i>Objectif stratégique</i> – « Améliorer la performance des installations »	78
<i>Objectif stratégique</i> – « Assurer la pérennisation et le développement de nos sites »	79
5. Départements Transversaux	80
5.1 Ressources Humaines	81
<i>Objectif stratégique</i> – « Développer une culture d'entreprise avec une vision et des valeurs communes »	81
<i>Objectif stratégique</i> – « Harmoniser la gestion des ressources humaines »	82
<i>Objectif stratégique</i> – « Mettre en place des règlements communs »	82
<i>Objectif stratégique</i> – « Augmenter la flexibilité du temps de travail et mettre en oeuvre le télétravail »	82
<i>Objectif stratégique</i> – « Développer des outils de gestion RH communs »	83
5.2 Communication	83
<i>Objectif stratégique</i> – « Développer la communication interne »	83
<i>Objectif stratégique</i> – « Veiller à la bonne utilisation de l'identité visuelle et la cohérence de l'image d'in BW »	85
<i>Objectif stratégique</i> – « Maintenir une communication externe de qualité »	86
<i>Objectif stratégique</i> – « Mettre en place une stratégie de communication digitale »	90
<i>Objectif stratégique</i> – « Sensibilisation du public scolaire »	91
<i>Objectif stratégique</i> – « Développer des réseaux de communication avec nos communes associées »	92
<i>Objectif stratégique</i> – « Accompagner les différents départements et collaborer avec eux dans leurs actions de communication »	92
<i>Objectif stratégique</i> – « Etablir un plan de communication unique pour in BW »	93
5.3 Informatique et Télécoms	94
<i>Objectif stratégique</i> – « Améliorer l'infrastructure locale, maîtriser et réduire les risques, mettre en oeuvre des solutions innovantes »	94



Table des matières

5.4 SIPP	95
<i>Objectif stratégique</i> – « Mettre en place un SIPP unique suite à la fusion »	95
<i>Objectif stratégique</i> – « Développer une culture sécurité commune à tous les niveaux hiérarchiques »	95
<i>Objectif stratégique</i> – « Créer des règles de sécurité communes in BW »	96
5.5 Développement durable (EMAS – QSE)	96
<i>Objectif stratégique</i> – « Veiller à la pérennité du système de management environnemental / EMAS »	96
<i>Objectif stratégique</i> – « Veiller à la pérennité du système de management intégré QSE »	97
<i>Objectif stratégique</i> – « Intégrer les systèmes de management existants en un seul système de management QSE in BW »	98
5.6 Finances	99
<i>Objectif stratégique</i> – « Rassembler les outils de gestions comptables au sein d'un même environnement technique et homogénéiser les systèmes »	99
<i>Objectif stratégique</i> – « Garantir le financement de l'ambitieux programme d'investissements (200 millions euros à l'horizon 2024) à de bonnes conditions »	99
5.7 Relations avec les partenaires	100
<i>Objectif stratégique</i> – « Donner la possibilité aux communes et leurs représentants d'appuyer et de faire évoluer notre service de qualité et de proximité, assurer l'avenir de nos activités au service du citoyen et des communes »	100
6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES au-delà de 2019	101
ANNEXES	106
ANNEXE 1 – Département Economique	107
ANNEXE 1.1 – Activités économiques et services	107
<i>Annexe 1.1.1</i> – Travaux réalisés en 2018 et à réaliser en 2019	107
<i>Annexe 1.1.2</i> – Travaux pour les communes	109
<i>Annexe 1.1.3</i> – Listing des sociétés locataires en hall-relais	110
<i>Annexe 1.1.4</i> – Tableau des ventes en 2018 et prévisions en 2019	111
<i>Annexe 1.1.5</i> – Historique des actions menées par objectif stratégique	112
ANNEXE 1.2 – Statistiques de crématations jusque 08/2018	123
ANNEXE 1.3 – Conclusions pour le département Economique	124
ANNEXE 2 – Département Assainissement des Eaux Usées	125
ANNEXE 2.1 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Assainissement-Investissements	125
<i>Annexe 2.1.1</i> – Liste des dossiers de l'assainissement collectif proposés à la SPGE	125
<i>Annexe 2.1.2</i> – Objectifs d'avancement Stations d'épuration et collecteurs	130
<i>Annexe 2.1.3</i> – Objectifs financiers Stations d'épuration et collecteurs	131
<i>Annexe 2.1.4</i> – Objectifs techniques Stations d'épuration et collecteurs	131
<i>Annexe 2.1.5</i> – Objectifs d'avancement Egouttage	133
<i>Annexe 2.1.6</i> – Objectifs financiers Egouttage (hors voiries)	134
<i>Annexe 2.1.7</i> – Objectifs d'avancement Ouvrages de lutte contre les inondations	134
<i>Annexe 2.1.8</i> – Cadastre des réseaux en Brabant wallon	138



Table des matières

ANNEXE 2.2 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service	
Exploitation des ouvrages d'épuration	139
Fiches d'actions relatives à l'amélioration de la qualité et de l'organisation du travail	139
Fiches d'actions relatives à l'optimisation du fonctionnement des ouvrages	142
Fiches d'actions relatives à la stabilisation, voire la réduction des coûts de fonctionnement et amélioration énergétique des installations	155
Fiches d'actions relatives à la mise en place d'un système QSE (Qualité, Sécurité et Environnement)	160
ANNEXE 3 – Département Eau Potable	165
ANNEXE 3.1 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Production	165
ANNEXE 3.2 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Distribution	166
ANNEXE 3.3 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du Service Clientèle	167
ANNEXE 3.4 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein des services transversaux de l'ex-IECBW	169
ANNEXE 3.5 – Perspectives économiques et prévisions budgétaires du département Eau Potable	175
ANNEXE 3.6 – Conclusions pour le département Eau Potable	178
ANNEXE 4 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du département RH de l'ex-IBW	179
ANNEXE 5 – Département Déchets	180
ANNEXE 5.1 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein de l'unité de Valorisation Énergétique de Virginal	180
Cerifications	184



Pictogrammes

Les pictogrammes représentent les 4 secteurs d'activité d'in BW. Ces dessins figuratifs racontent de manière simplifiée nos activités premières. Ils seront utilisés dans nos publications pour indiquer de manière précise et directe le ou les secteur(s) dont nous souhaitons parler.



Économie



Eau



Déchets



Crématorium



Digitalisation

Editorial

Cette évaluation 2018 du Plan stratégique 2017-2019 est évidemment très spéciale pour nous. En effet, depuis le 1^{er} janvier, la fusion entre l'ex-IBW et l'ex-IECBW est un fait et in BW est sur les rails. C'est un nouveau chapitre qui s'est ouvert pour chacun d'entre nous et c'est la première fois que nous menons une réflexion commune sur nos réalisations de l'année en cours et sur nos objectifs pour l'année prochaine. Il nous faudra bien entendu un peu de temps pour assimiler cette fusion complètement. Nous avons chacun une histoire et une culture d'entreprise qui nous sont propres.

C'est pourquoi nous devons apprendre à nous connaître, le travail des uns et des autres doit parfois être ajusté, certaines habitudes doivent être bousculées mais rien d'insurmontable pour des équipes qui ont déjà démontré toute leur efficacité et qui agissent avec les mêmes valeurs de service public. Les premiers mois de cette fusion ont d'ailleurs mis en évidence que nous avons beaucoup plus de points de convergence que de divergence. Je voudrais saluer, à ce titre, le travail mené par Alain Gillis en tant que Chargé de la transition dont l'objectif final est de proposer un schéma de fonctionnement qui optimisera les compétences de chacun.

Ce ne sont en tout cas pas les projets qui manquent : renouvellement de nos instances suite au Décret sur la nouvelle gouvernance au sein des structures publiques, début des travaux au parc d'activité économique de Tubize II et au futur contournement de Jodoigne, finalisation des travaux d'infrastructure de la zone dédiée au China Belgium Technology Center à Louvain-la-Neuve, poursuite du redéploiement du Centre Monnet et de l'ancien site Peugeot, révision de plan de secteur en vue de la création de nouvelles zones d'activité économique à Marbais, Walhain et Rebecq, acquisition du site de la Brasserie Grade à Mont-Saint-Guibert, offre de service unique en son genre au crématorium avec la mise en œuvre d'un système de retransmission des cérémonies en streaming pour permettre aux proches du défunt d'y assister à distance, rénovation des installations de traitement de l'eau captée à Sart-Dames-Avelines, poursuite du programme d'investissement dans nos réseaux d'eau potable afin de maintenir un taux de renouvellement des conduites supérieur à 1% (un des meilleurs rendements de Wallonie), maîtrise des charges et optimisation des procédures afin de pouvoir garder un CVD (Coût-Vérité Distribution) le

plus bas possible pour nos abonnés, mise en service de notre 37^{ème} station d'épuration à Oisquercq, construction de nos deux premières Zones d'Immersion Temporaire à Tubize, poursuite du programme d'assainissement des agglomérations de moins de 2.000 équivalents-habitants, étude relative au réaménagement, à l'extension ou au déménagement de 14 de nos 17 recyparcs, extension des collectes de déchets organiques à trois nouvelles communes et de notre réseau de conteneurs enterrés pour ordures ménagères et déchets organiques, procédure de renouvellement du permis d'environnement de l'Unité de Valorisation Energétique de Virginal, optimisation de la valorisation du bois issu de nos recyparcs à travers une centrale de cogénération, etc.

Nous avons du pain sur la planche et c'est tant mieux car in BW, ce n'est pas seulement un nouveau nom et un nouveau logo. Nous avons pour objectif d'encore mieux servir la Province, les communes, les habitants et les entreprises du Brabant wallon, et cela en veillant à un développement harmonieux et responsable qui préserve et améliore notre environnement. C'est à la fois un challenge et une grande responsabilité mais je ne m'inquiète pas : avec les qualités qui sont les nôtres, in BW est promise à un grand avenir !



Baudouin le Hardÿ de Beaulieu,
Directeur général



Département économique



Nos actions en vue de promouvoir le développement économique et l'aménagement du Brabant wallon sont ventilées sur **six métiers** :

- la **création**, l'**équipement** des parcs d'activité économique et la **réalisation** de halls-relais ;
- le **développement** territorial ;
- la **vente** de terrains et la **location** de halls-relais ;
- les **services** aux communes et à la population ;
- les **activités** d'animation économique ;
- la **réflexion** sur les perspectives et l'avenir du Brabant wallon ;
- la **création** et la **gestion** du 1^{er} crématorium en Brabant wallon.

Ces métiers ont été traduits en objectifs stratégiques, opérationnels et actions. Dans ce chapitre, sont explicités les développements de 2018 et les actions prévues en 2019. Des informations complémentaires concernant l'historique des dossiers et des actions entreprises précédemment sont disponibles à l'annexe 1.1.



Département économique

1.1 ACTIVITES ECONOMIQUES ET SERVICES



Objectif stratégique – « Rendre la Province du Brabant wallon attractive pour les investisseurs grâce à la création et la gestion de parcs d'activité économique (PAE) » (Volet aménagement du territoire)



Objectif opérationnel – « Mener les procédures d'aménagement du territoire en vue de la création de nouveaux parcs d'activité »

Mise en œuvre du Plan prioritaire n° 2 du Gouvernement wallon

› Nivelles Nord C4

En 2018, nous avons lancé l'appel d'offres consistant en la révision ordinaire du Plan de secteur de NIVELLES afin de modifier l'affectation de la zone agricole existante en une zone d'activité économique mixte, correspondant à l'extension du PAE de NIVELLES Nord « les Portes de l'Europe ». Le bureau d'études a été désigné fin août et la mission va débuter dans la foulée.

En 2019, nous finaliserons le dossier de base et prévoyons d'organiser la Réunion d'Information Préalable (RIP) au printemps. La demande pourra être envoyée au Gouvernement wallon vers le milieu 2019.

› Hélécin G4

En 2018, les travaux sur le nouveau petit parc d'activités de 7 ha d'Hélécin (ancienne aire autoroutière) ont été finalisés et constituent la porte d'accès vers une extension d'une cinquantaine d'hectares, dénommée « Hélécin G4 ».

Le 08 février 2018, un arrêté ministériel a fixé le contenu du rapport sur les incidences environnementales (RIE) auquel sera soumis le projet de révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez. Le cahier spécial des charges pour la désignation du bureau d'études chargé de la réalisation du RIE est actuellement en cours de rédaction.

En 2019, l'instruction administrative du RIE se poursuivra avec réalisation notamment des enquêtes publiques.

› Jodoigne G1

Le projet d'extension de Jodoigne G1 est à l'arrêt étant donné ses difficultés de mise en œuvre. Des informations complémentaires se trouvent dans l'annexe relative au plan prioritaire n°2.

› Mont-Saint-Guibert

Le projet de mise en œuvre des 23 ha de Mont-Saint-Guibert est actuellement à l'arrêt étant donné le surcoût de l'aménagement de la zone.

Mise en œuvre des révisions de plan de secteur hors plan prioritaire

› Perwez III et contournement

Le parc d'activité de Perwez fait l'objet d'un projet d'extension lancé en 2008 pour un total de 45 ha, suivant la procédure du Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) sous CWATUPE. Le parc atteindra en réalité ±32 ha de superficie nette exploitable :

1) Voirie de contournement

La concrétisation de celui-ci dépendra cependant de la réalisation de la voirie de liaison entre le parc actuel et l'autoroute E411. En 2017, les travaux de réalisation du rond-point sur la chaussée de Wavre à l'entrée du parc, ainsi que des poses d'impétrants, la réalisation de trottoirs et d'un pont au-dessus de la rue de l'Intérieur ont été réalisés. En 2019, la suite des travaux pourra être menée sous réserve de la finalisation des acquisitions (l'arrêté d'expropriation doit être réintroduit par la Région car le précédent a été cassé par le Conseil d'Etat) et des investigations du Service de l'archéologie du SPW.

2) PCAR

Le PCAR est géré par la Commune de Perwez. In BW travaille sur le dossier de reconnaissance de zone de cette extension, qui, une fois approuvé par le Gouvernement wallon, nous donnera accès aux subsides pour la réalisation des travaux et à l'arrêté d'expropriation en vue de l'acquisition des terrains. Il est prévu de réaliser au sein de ce futur parc une zone d'agrément, un couloir écologique et d'y installer les équipements les plus performants énergétiquement parlant. Seuls 32 ha seront opérationnels. Etant donné que l'arrêté d'expropriation du contournement permettant de mettre en œuvre cette nouvelle zone a été cassé en 2018 par le Conseil d'Etat, le délai de mise en œuvre s'en trouve fortement retardé.



› **Projet d'extension du parc de la Vallée du Hain à Braine-l'Alleud**

En 2017, in BW a lancé un marché pour la réalisation d'une étude d'incidences environnementales relative au projet de construction d'une voirie multimodale bas carbone. En effet, le FEDER octroyait en 2016 un subside européen à la Ville de Braine-l'Alleud pour la réalisation d'une voirie multimodale bas-carbone. Cette voirie permettra de relier le centre-ville et la chaussée de Tubize et donnera accès à l'extension du PAE de la Vallée du Hain pour laquelle in BW a entamé un dossier de révision du plan de secteur.

En 2018, le dossier de base permettant cette révision du plan de secteur s'est finalisé. L'objectif est de relier la zone d'activités économiques de la Vallée du Hain à celle existante dite « de la Graignette » en y aménageant un parc durable. La RIP de cette future ZAEM s'est tenue en avril et la procédure se poursuivra en 2019.

› **Développement d'un parc d'activité à Zetrud-Lumay**

En 2018, les discussions avec notre homologue flamand Interleuven, agence de développement économique en Brabant flamand, se sont poursuivies afin de développer une zone d'activité économique de part et d'autre de la frontière linguistique sur les communes de Hoegaarden et Jodoigne. Le but étant de mettre en œuvre la zone de manière cohérente en ne dédoublant pas les équipements. Le dossier a dès lors une haute valeur symbolique. Interleuven a déposé son permis d'urbanisme relatif au tracé de la voirie de son côté et les expropriations sont en cours. De notre côté, le bureau d'études pour la réalisation du dossier de base nécessaire à cette révision du plan de secteur a été désigné en août. in BW lancera en parallèle une étude pour les futures infrastructures sur ce périmètre.

En 2019, la collaboration entre in BW, Interleuven et la commune de Jodoigne menant au développement de cette nouvelle zone d'activité économique se poursuivra.



Objectif opérationnel – « Mener les procédures d'aménagement du territoire en vue de la création de petits parcs d'activité artisanaux »

A la demande des communes, des études sont menées afin de développer sur leur territoire un parc d'activité économique à vocation artisanale d'une dizaine d'hectares. Ce type de parcs d'activité a pour objectif l'accueil des TPE et PME recherchant de plus petites superficies, à l'opposé des demandes faites dans les grands parcs. Les anciennes procédures de type PCA ont toutes basculé sous forme de « révision du plan de secteur » suivant la législation CoDT. Plusieurs dossiers de base sont en cours d'élaboration. Il s'agit de Marbais (Villers-la-Ville) et Tourinnes-Saint-Lambert (Walhain). D'autres dossiers de base

sont sur le point d'être lancés : Rebecq au premier trimestre 2019 et Court-Saint-Etienne courant 2019.

Poursuite de la procédure pour Marbais

La procédure de PCAR avait été entamée sous CWATUPE en partenariat avec la commune de Villers-la-Ville. Néanmoins, suite à l'entrée en vigueur du CoDT, in BW a désigné un nouveau bureau d'étude pour la réalisation du dossier de base, dorénavant imposé par la nouvelle législation. Le processus a relativement bien évolué en 2018 : le Conseil communal a marqué accord en février sur cette nouvelle procédure et le dossier de base a été finalisé début juillet. La Réunion d'Information Préalable (RIP) se tiendra fin 2018 ou début 2019. Au premier trimestre 2019, le dossier pourra être déposé auprès du Gouvernement wallon.

Poursuite de la procédure pour Tourinnes-Saint-Lambert

La Réunion d'Information Préalable (RIP) a été organisée début juin 2018 et la demande de révision du plan de secteur en vue de créer une ZAEM artisanale à Tourinnes-Saint-Lambert a été déposée auprès de la Région wallonne en juillet 2018. Le Gouvernement wallon devrait prendre décision pour fin 2018. Le dossier se poursuivra en 2019 avec la réalisation du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE).



Objectif opérationnel – « Mener les procédures d'aménagement du territoire en vue de la création de parcs d'activité sur des sites à réaménager »

DUFERCO Clabecq

En 2018, la situation du dossier de reconnaissance économique n'a pas évolué mais des avancées sont en cours. Le groupe Duferco a finalisé sa demande de permis intégré pour le « Quartier des Confluents » (comprenant notamment la création de 600 logements et d'un outlet mall de 13.000 m²) et la DGO1 finalise également la demande de permis pour le contournement Nord de Tubize. Le carrefour menant à notre future zone d'activité économique a été dimensionné et prévu dans le permis intégré du groupe Duferco.

En 2019, les études se poursuivront en fonction des suites données aux différents dossiers par les intervenants.



Objectif opérationnel – « Mener les procédures d'aménagement du territoire en vue de la création de parcs d'activités spécialisés »

Reconversion économique de la sablière de Mont-Saint-Guibert

Suite à l'étude sur la reconversion économique de la sablière de Mont-Saint-Guibert qui s'est clôturée en 2017, divers



scenarii possibles de reconversion économique ont émergé. En 2018, in BW a lancé l'appel d'offres pour désigner un bureau d'études chargé de la réalisation du dossier de base nécessaire à cette révision du plan de secteur. Le bureau d'études sera désigné fin de l'année 2018. L'objectif est de créer un parc spécialisé (parc à thème).

En 2019, la mission pour la réalisation du dossier de base débutera et la RIP pourra s'organiser dans la foulée.



Objectif opérationnel – « Mener les procédures d'aménagement du territoire en vue de la viabilisation de sites »

BioSource à Nivelles

Les travaux de viabilisation de ce site de 7 ha 33 a, situé le long de la rue de l'Industrie dans le PAE de Nivelles Sud, permettront une utilisation parcimonieuse et durable du sol par la densification d'une parcelle actuellement laissée à l'abandon. Pour ce faire, à l'automne 2018, in BW déposera au Gouvernement wallon un dossier de reconnaissance économique et d'expropriation. Ces arrêtés nous permettront d'obtenir les subsides pour acheter les terrains et démarrer les travaux de réalisation d'une nouvelle voirie afin de redynamiser ce site.

Mise en œuvre de la zone Monnet 2 à Louvain-la-Neuve

En partenariat avec l'UCL et la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, in BW prévoit fin 2018 de démarrer les procédures de réalisation d'un Schéma d'Orientation Local (SOL). Le périmètre de la zone dite de « Monnet 2 » englobe la zone d'activité économique mixte existante située entre la N4 et la E411 ainsi que les deux zones d'aménagement communal concerté (ZACC) implantées au nord et au sud de celle-ci, dont l'affectation reste à déterminer. Le SOL permettra de déterminer les objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour le périmètre envisagé.



Objectif opérationnel – « Obtenir des financements régionaux pour la mise en œuvre des différents projets »

Obtention de financement spécifique SOWAFINAL 3 pour le développement de nouvelles zones d'activité économique

En mai 2018, nous avons obtenu une garantie de subsides dans le cadre du programme de financement alternatif SOWAFINAL 3 pour les projets suivants :

Nom du projet	Catégorie de projet
Hélécine G4	Extension du PAE existant
Nivelles Nord C4	Extension du PAE existant
Nivelles Sud - Peugeot	Viabilisation d'un terrain au sein d'un PAE

En effet, le Gouvernement wallon a décidé en mai 2017 d'établir un nouveau programme de financement alternatif SOWAFINAL 3 afin de créer 200 hectares nets (y compris les zones portuaires) par an pour rencontrer les besoins des entreprises dans le cadre du Plan Marshall 4.0. Une enveloppe budgétaire de 195 millions a été établie pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de PAE et de zones portuaires. Les premières mises à disposition des fonds pour ce nouveau programme sont prévues à partir de la fin de l'année 2019.

Il est à noter que le décret infrastructure de 2004 du Gouvernement wallon et son arrêté d'exécution régissant notamment l'octroi des subsides pour la réalisation des PAE ont été remplacés par un nouveau décret, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2017. Les taux de subsides pour la réalisation des voiries et équipements s'élevant auparavant à 80% seront pour certains projets moindres tandis que les conditions d'octroi ont été durcies. Certaines opérations telles que les acquisitions des terrains ne sont dorénavant plus subsidiées. Les nouveaux projets devront être analysés au regard de ces nouvelles conditions.



Objectif stratégique – « Rendre la Province du Brabant wallon attractive pour les investisseurs grâce à la création et la gestion de parcs d'activité économique (PAE) » (Volet création et aménagement de parcs et vente de parcelles)



Objectif opérationnel – « Créer et aménager des parcs à la pointe en termes de technologie, infrastructure et aménagement »

Depuis plusieurs années, in BW crée des parcs d'activité de haut niveau, avec une composante forte en matière de développement durable. L'instauration de la copropriété permettant la gestion harmonieuse et mutualisée des espaces verts en bordure de voirie et dispositifs d'isolement en est un marqueur fort (cfr objectif stratégique n°8). En matière de connectivité numérique, les parcs sont presque tous dotés des dernières technologies en matière d'accès internet et réseaux (fibres optiques à très haut débit) et notamment du réseau régional. Nous avons des critères stricts en termes d'emploi et d'occupation du sol de sorte de maximiser les retombées économiques et économiser l'espace disponible devenu rare.



Tubize II (51 ha) - mise en œuvre du nouveau PAE

En septembre 2017, les travaux d'infrastructure de ce nouveau parc ont débuté avec, en tout premier lieu, la réalisation des fouilles archéologiques en collaboration avec le Service de l'archéologie du SPW. D'autres travaux attachés comme la protection des canalisations de Fluxys et TOTAL et les travaux nécessaires à la désaffectation d'une conduite gaz par ORES ont été réalisés ainsi que les travaux d'infrastructures (voirie et réseaux divers) qui sont en cours, pour une finalisation prévue au printemps 2019. Nous avons déjà réceptionné des demandes d'implantation pour à peu près 40% des parcelles disponibles.

En 2019, les travaux s'achèveront et les ventes se poursuivront. Sur base des expériences précédentes à Nivelles Sud et Nivelles Nord, les abords du parc seront gérés en copropriété.

Après presque 15 ans de procédure, nous aboutissons enfin. En effet, la révision de plan de secteur date de 2004. L'objectif est de générer au minimum 1.650 emplois directs sur ce nouveau parc aux portes de Bruxelles, de la Flandre et le long de l'autoroute A8 menant à la France.

Nivelles Sud extension (45 ha) – mobilité aux abords du PAE

Nous avons finalisé l'équipement de cette zone et les aménagements d'espaces verts. Etant donné les problèmes de mobilité engendrés le long du R24 et bien que l'élargissement des ronds-points soit prévu dans le Plan Infrastructures de la Direction des routes et bâtiments (DGO1) du SPW, nous avons pris l'initiative d'étudier la possibilité de créer une entrée/sortie supplémentaire de l'extension du PAE au niveau de la Rue de la Technique. Pour rappel, le R24 est une voirie régionale gérée par le SPW DGO1, il nous faudra donc valider le dossier avec ce dernier. Les problèmes de stationnement rencontrés le long des voiries de l'extension du PAE nous ont amené à étudier la possibilité de créer un parking commun.

En 2019, l'étude de la voirie de la sortie supplémentaire se concrétisera et si possible sa réalisation ainsi que la réalisation du parking.



Nivelles Nord « Portes de l'Europe » (80 ha) - poursuite de l'équipement

> Voiries et nivellement

Afin de garantir l'attractivité de Nivelles Nord, nous avons lancé les procédures d'achèvement de l'aménagement des terrains situés autour du bassin d'orage jusqu'au site des TEC. Cette zone de 22 ha a été étudiée avec les services du DNF (Département Nature et Forêts) qui reprendra 4,2 ha en gestion afin de conserver le biotope existant. Les travaux débiteront au printemps 2019.

> Signalétique

Nous avons également attribué le marché relatif à la pose d'un mobilier signalétique permettant d'instaurer une meilleure lisibilité dans le site. La pose des balises directionnelles et des balises identifiant chaque société a démarré en aout 2018 pour se terminer en novembre 2018.

En 2019, toute nouvelle parcelle sera assortie de sa balise entreprise.

> Développement de NIVAXIS

Depuis 2012, le promoteur immobilier Global Construct développe un parc de bureaux d'une douzaine de bâtiments à Nivelles Nord d'une superficie totale de 20.000m². C'est un succès.

En 2018, les bâtiments 3 et 4 ont été achevés et entièrement loués. Nous avons procédé à la vente d'un terrain pour la réalisation d'un centre de service et salle d'escalade complétant l'offre de services au sein du parc d'affaires.

En 2019, les travaux se poursuivront.

Finalisation de l'équipement de l'Espace Hélécine innovation (7 ha)

En 2018, nous avons finalisé la pose d'équipement de la zone (éclairage) et débuté la promotion de ce petit parc d'activité (ancienne aire autoroutière) donnant accès à une future extension de 50 ha.



Cependant, la fermeture de la sortie autoroutière de ce PAE par les autorités flamandes, confirmée en 2016, constituait un frein pour la délivrance des permis d'urbanisme des halls industriels par les autorités compétentes malgré l'existence d'une voirie de sortie secondaire alternative.

En 2018, nous avons de nouveau entrepris de nombreuses démarches afin de permettre la réouverture de la sortie d'autoroute et permettre l'implantation d'entreprises au sein de la zone. Ces démarches ont finalement abouti. En 2019, nous poursuivons la commercialisation des terrains. Cette zone est d'autant plus stratégique qu'elle constitue la porte d'accès vers une extension dont la révision de plan de secteur est en cours (voir section Hélécine G4).

Travaux d'équipement au sein du parc scientifique de Louvain-la-Neuve

› Equipement de la zone MONNET

En 2018, nous avons initié les démarches en vue de la réalisation des équipements suite à l'obtention de la reconnaissance économique de zone de la part du Gouvernement wallon nous donnant accès aux subsides d'infrastructure. Nous disposons également d'une convention avec l'UCL, propriétaire des terrains pour la mise en œuvre du projet.

En 2019, la finalisation d'un plan masse, l'étude et la mise en œuvre des voiries dépendra de l'affectation des ZACC mitoyennes (cfr Objectif opérationnel Monnet 2). Il est à noter qu'une partie de la zone a déjà été mise en œuvre il y a quelques années de sorte de permettre l'implantation du headquarter de la société AGC.

› Création d'un pertuis

En 2018, la Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures (SOFICO), le Service Public de Wallonie, Direction Générale Opérationnelle des Routes et des Bâtiments, Direction des Routes du Brabant wallon (SPW DGO1), la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT/TEC) et in BW ont signé une convention par laquelle ils ont décidé de coopérer, afin d'assurer le financement et la réalisation de l'accès principal au parking Park+Rail de Louvain-la-Neuve (sortie n°8a), y compris la structure enterrée permettant de prolonger l'avenue Jean Monnet, donnant accès à la nouvelle zone.

Le SPW DGO1, désigné pour assurer la passation du marché de travaux, a finalisé les documents de marché et proposé l'attribution des différents lots aux différents pouvoirs adjudicateurs. in BW a fait sienne la proposition d'attribution pour permettre la commande des travaux, suite aux validations régionales. Les travaux pourront

débuter à la suite.

En 2019 : les travaux débuteront ou se poursuivront.

› Finalisation de l'équipement de la zone du China Belgium Technology Center

Les travaux de voiries et d'égouttage de la parcelle de 8 ha cédée en emphytéose aux investisseurs chinois dans le parc Fleming s'est finalisée en 2018. L'étape suivante est la rétrocession de la voirie à la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. En 2019, les travaux de construction des bâtiments, pour lesquels nous n'intervenons pas, se poursuivront.

› Réalisation d'un parking de la Boucle Odon Godart

Le dossier d'avant-projet de ce parking commun a été approuvé par la Ville en juin 2018. Le dossier d'exécution a été finalisé, à la suite. Les travaux auront lieu en 2019. Celui-ci est réalisé suite à l'impulsion de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

› Réalisation d'une voirie à l'arrière de l'Einstein Business Center

Nous espérons pouvoir débuter rapidement les travaux de voirie à l'arrière du Centre d'entreprises Einstein afin de donner un accès au terrain de 2,76 ha que nous avons réservé à deux sociétés. Cependant, le permis déposé en octobre 2017 n'a été octroyé qu'en août 2018. Le dossier d'exécution est en voie de finalisation.

En 2019, les travaux de voirie pourront débuter.



Objectif opérationnel – « Céder des terrains au sein des différents PAE d'in BW, accompagner les candidats et créer de l'emploi »

Chaque année, quelques 200 demandes d'entreprises diverses et variées nous parviennent concernant les possibilités d'implantation en Brabant wallon étant donné ses atouts. En effet, le dynamisme économique et immobilier, la qualité de vie, l'intégration au pôle métropolitain bruxellois, dont nous bénéficions du rayonnement, la présence de l'université UCLouvain, fait du Brabant wallon une place de choix pour les entreprises et ses habitants.





Vente des parcelles au sein des différents PAE et accompagnement

Au 30 septembre 2018, nous avons vendu :

- Nivelles Sud extension : 16.838 m²
- Nivelles Nord : 49.962 m²
- Hélécinne : 1624 m²

Soit un total de 68.124 m². Nous anticipons d'autres ventes d'ici la fin de l'année pour arriver à un total d'environ 80.000 m² (8 ha).

En 2019, les ventes de Tubize II démarreront et plusieurs projets importants seront lancés.

Un accompagnement personnel est prévu pour toutes les entreprises qui s'adressent à nous tout au long du processus d'acquisition, qu'elles soient PME ou multinationale. Nous proposons notre expertise en ce qui concerne le choix du terrain, les questions relatives à l'octroi des permis, recherche de synergies avec d'autres sociétés, etc.



Objectif stratégique – « Développer notre parc immobilier pour les entreprises et gérer parcimonieusement le sol »

Les demandes d'implantation affluant, nous menons, en parallèle des projets de création de parcs d'activité, une politique volontariste en matière de réaffectation de terrains ou bâtiments existants. Depuis plusieurs années, nous nous focalisons sur l'acquisition de biens existants, leur rénovation et remise sur le marché. La difficulté de concrétiser les nouveaux parcs d'activité et le souci de la gestion parcimonieuse du sol constituent la clé de voute de notre action en ce domaine.



Objectif opérationnel – « Développer nos hall-relais et centres d'entreprises »

Réaménagement du site Peugeot Nivelles (11 ha)

En février 2018, nous avons obtenu le permis pour la réalisation d'une voirie secondaire permettant la parcellisation du terrain de 11 ha en vue de leur vente à diverses entreprises. Une partie des parcelles ainsi constituées a été vendue au Royal Automobile Club de Belgique, ce qui lui permet de pérenniser ses activités de maîtrise automobile sur le site dont il était déjà occupant. Une autre parcelle a été vendue en 2017 à un concessionnaire automobile.

Cependant, nous sommes toujours en attente de l'arrêté de reconnaissance économique de la zone par la Région wallonne nous permettant de lancer les travaux de réalisation de la voirie secondaire. Ce dossier a été introduit dès 2015 et n'a pas été examiné sous le précédent décret. Une nouvelle version de la demande, conforme au décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques, a dès lors été redéposée. Nous attendons la décision du Gouvernement wallon pour octobre 2018.

L'ancien car wash sera transformé en hall-relais suite à l'obtention d'un subside de la Région wallonne de 375.000 EUR. Les travaux débuteront fin d'année 2018.

En 2019, le projet DIGINOV se poursuivra. En effet, 4000 m² sur les 8000 que compte le bâtiment ont été rénovés en profondeur et loués au SPF Finances. Les 4000 m² restants font l'objet d'un projet commun avec le centre d'entreprises et d'innovation Cap innove et l'ULB afin d'en faire un espace d'accueil pour startups spécialisées dans le numérique.

Cette politique volontariste redynamise complètement le site et permet d'exploiter pleinement son potentiel pour de l'activité économique.

Mazerin Business Center - Genval

Nous avons accueilli une trentaine d'entreprises de la région lors des Portes Ouvertes du Mazerin Business Center le 1^{er} décembre 2017 à Genval.

Cette action a débouché sur la prise en location de plusieurs espaces au sein du business center en 2018 et a augmenté la notoriété du site.

En 2019, la promotion se poursuivra.

Centre Monnet – parc scientifique de Louvain-la-Neuve

En 2018, nous avons poursuivi la rénovation de ce business center de 26.000 m² posé dans un écrin de verdure de 8 ha en pleine propriété au sein du parc scientifique de Louvain-la-Neuve entièrement géré par du personnel in BW. Les travaux réalisés sont détaillés en annexe.

La politique de promotion s'est poursuivie. Les bureaux sont maintenant occupés à 100% et les laboratoires à 80%. C'est un succès. Une trentaine de sociétés sont locataires de la startup dans l'IT à la multinationale dans le domaine chimique.

En 2019, nous étudierons également le réaménagement des deux grands halls en bureaux et laboratoires, portant ainsi



la capacité de location de ces espaces à potentiellement 2x4200 m².

Einstein Business Center – parc scientifique de Louvain-la-Neuve

Nous avons accueilli quelques nouveaux locataires en 2018, dont une société d'octroi de crédit à finalité sociale sur une superficie de 800 m². A cette occasion, de nombreux travaux de rénovation intérieure ont été réalisés. Nous avons également accompli des travaux d'isolation, remplacement de châssis et de toiture importants afin d'assurer l'étanchéité de celles-ci. Le marché de travaux pour la création de parkings supplémentaires a également été mené, l'attribution est en cours. Les bureaux et entrepôts sont complets.

En janvier 2019, la société IBA quittera les différents espaces qu'elle occupe afin de rejoindre ses nouvelles installations à la Rue Lenoir. La promotion d'espaces rendus disponibles à déjà commencé.

Extension du siège social d'in BW - Nivelles

En 2018, les travaux de rénovation de l'extension du siège d'in BW à Nivelles ont débuté suite à la réception du permis d'urbanisme. En 2019, les différents services pourraient y déménager.

En effet, nous avons fait l'acquisition de la maison « della Faille » située au 48 de la rue de Charleroi à Nivelles. Sa situation voisine de notre bâtiment permet une synergie de parking, des abords et d'agrandissement de la cafétéria.

Rénovation de l'ancien garage Hacherelle - Court-Saint-Etienne

La rénovation prévue en 2018 a été reportée. En effet, la Commune nous a sollicité afin d'occuper entièrement le bâtiment, dans l'attente de la construction du hall sportif. Le bâtiment dispose de nombreux atouts, dont une très belle visibilité le long d'une chaussée très passante.



Objectif opérationnel – « Accueillir de nouvelles sociétés au sein des halls-relais et centres d'entreprises »

Location de superficies au sein de notre parc immobilier

Au 30 septembre 2018, nous avons accueilli 1 société à Nivelles Nord, 2 sociétés au Mazerin, 1 à Wavre, et 2 à la Ferme de Landas à Saintes. Le fruit locatif mensuel des halls-relais s'élève à 275.523 EUR.

Le taux d'occupation de nos bâtiments est de 95%. Le taux de vacance est très faible et confirme le bien-fondé de notre politique d'accueil des entreprises dans les halls-relais, entièrement gérés par les services d'in BW.

En 2019, nous poursuivrons notre politique d'accueil d'entreprises en hall-relais et centres d'entreprises, qui se révèle fructueuse.



Objectif opérationnel – « Acquérir de nouveaux bâtiments accroissant notre patrimoine immobilier pour les entreprises »

Acquisition de la Brasserie Grade de Mont-Saint-Guibert

En juin 2018, nous avons acquis ce site de 2 ha 38 a en plein centre du Brabant wallon entre la N4 et la N25. Il s'agit des anciennes brasseries Grade au centre du village au sein duquel la bière vieux-temps était brassée.

Un marché de services sera lancé d'ici la fin 2018 afin de procéder à sa rénovation et à la division de plus petites surfaces fortement demandées sur le marché de la location pour des PME/TPE. La commune nous a sollicité pour occuper une partie des entrepôts.

En 2019, les travaux débiteront.

La revitalisation des brasseries cadre parfaitement avec la stratégie de l'intercommunale de réhabiliter et remettre sur le marché des espaces à vocation économique.



Objectif opérationnel – « Construire des halls-relais dans les PAE »

Construction de halls-relais à Nivelles Sud extension

Ces dernières années, nous nous sommes focalisés sur l'acquisition et la rénovation de bâtiments existants. Cependant, nous nous gardons la possibilité de construire des bâtiments et avons réservé deux terrains à Nivelles Sud extension. Un budget de 1.000.000 EUR est prévu pour un bâtiment de bureaux et entrepôts dont les procédures pourraient être lancées en 2019.



Objectif stratégique – « Assurer la promotion du Brabant wallon comme terre d'accueil d'entreprises »



Objectif opérationnel – « Participer à diverses actions de promotion de la Wallonie »

Participer aux actions mises en place par l'AWEX

in BW et les principales intercommunales wallonnes ont soutenu, en collaboration avec l'AWEX, la promotion de la Wallonie au Marché International des Professionnels de l'Immobilier. En 2018, nous avons organisé un petit-déjeuner conférence mettant en lumière les projets d'envergure d'in BW ainsi que d'autres acteurs immobiliers en Brabant wallon. Quelque 80 personnes y ont assisté. La prochaine édition aura lieu du 12 au 15 mars 2019.

Participer et présenter les services du département lors de différents events

En 2018, nous avons été invités à présenter nos services en différentes occasions. Ceci se poursuivra en 2019.

Citons les midis de l'urbanisme en janvier, la réunion intervoisins de l'association d'entreprises Alliance Centre BW en février, l'Assemblée générale de l'association d'entreprises UED en juin, la Tribune de l'association d'entreprises Nivelles Entreprises en octobre ou encore le lunch mensuel de la WLBA en novembre.



Objectif stratégique – « Etre au service des communes et de la population et un soutien à leur développement »

Bien que notre travail se concentre essentiellement sur la mise en œuvre de nouveaux parcs et l'accueil d'entreprises en Brabant wallon, les services aux communes et à la population prennent une place de plus en plus prépondérante au sein de notre action.



Objectif opérationnel – « Etudier et mettre en œuvre des contournements »

Contournement de Jodoigne

Le projet de contournement sud de la commune de Jodoigne est inscrit au plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez. Le tronçon N29 – N222 y est inscrit. Le tronçon N222-N240 également.

En 2009, le Gouvernement wallon chargeait in BW des travaux du tronçon N29-N222. Les acquisitions et la demande de permis restant en charge de la DGO1.

in BW a adjugé les travaux en octobre 2009 mais les acquisitions (DGO1) n'ont pu être menées faute de disponibilité budgétaire et le permis est venu à expiration malgré l'octroi d'une prolongation d'une période d'1 an. Le Collège communal de Jodoigne en sa séance du 3 octobre 2014 a décidé de charger in BW d'introduire une nouvelle demande de permis d'urbanisme pour le contournement relatif à l'extension du parc d'activité de la Chaussée de Charleroi à la Rue de la Maladrerie. Suite à une réunion du 6 octobre 2014, il l'a chargé également d'introduire la même demande pour la partie allant de la Rue de la Maladrerie à la Chaussée de Wavre pour inclure le tronçon donnant notamment accès au lotissement de la Régie foncière (Province)/Matexi.

Les plans ont été retravaillés pour adapter le projet initial et une notice sur les incidences sur l'environnement dressée. Le permis a été octroyé à in BW en Novembre 2017.

Un recours en annulation a été déposé par Natagora et levé par leur CA en date du 26 juin 2018, grâce au dialogue et aux accords passés entre Natagora et la Ville de Jodoigne. Les acquisitions du tronçon N29-N222 et N222-N240 ont été menées par le CAI pour le compte de la DGO1. A ce jour, les acquisitions relatives au tronçon N222-N240 sont finalisées et celles du tronçon N29-N222 sont encore en cours, à l'exception de quelques emprises finalisées.

En 2019 : Les travaux des 2 tronçons seront réalisés par chacun des Pouvoirs adjudicateurs respectifs.

Contournement Nord de Wavre

La procédure d'instruction du permis a suivi son cours en 2018.

Le contournement de Wavre ainsi que la Chaussée des Collines appartenant au réseau structurant de la SOFICO, c'est son organe opérationnel, à savoir la DGO1 qui a introduit la nouvelle demande de permis d'urbanisme le 16 octobre 2017 et non plus in BW.

L'enquête publique organisée sur le territoire des deux communes : Wavre et Grez-Doiceau, en novembre et décembre 2017 a fait l'objet de nombreuses remarques. En juillet 2018, le Gouvernement wallon a octroyé la demande de création, de modification et de suppression des voiries communales suite au recours introduit.

En 2019, les acquisitions nécessaires et les procédures de marchés de travaux pourront être menées sous réserve de la réception du permis.

Contournement de Perwez

En 2017 et 2018, les travaux de réalisation du rond-point



sur la chaussée de Wavre à l'entrée du parc, ainsi que des poses d'impétrants, la réalisation de trottoirs et d'un pont au-dessus de la rue de l'Intérieur ont été réalisés.

En 2019, la suite des travaux pourra être menée sous réserve de la finalisation des acquisitions (l'arrêté d'expropriation doit être réintroduit par la Région car le précédent a été cassé par le Conseil d'Etat) et des investigations du Service de l'archéologie du SPW.



Objectif opérationnel – « Etre en soutien à la maîtrise d'ouvrage pour des projets communaux »

Projet du Stampia – Jodoigne

La Régie Foncière Provinciale a chargé in BW de l'aider dans l'étude de la création d'un espace dédié au théâtre de rue, sur le site du Stampia, à Jodoigne. La mise en place de ce programme permettra l'occupation des lieux par la compagnie des 'Baladins du Miroir'. Une première demande de permis a été déposée mais malheureusement a été retirée afin de permettre la tenue d'une étude d'incidence, finalisée en 2016. En 2018, la Régie Foncière nous a recontacté suite à l'obtention du permis pour relancer l'étude et finaliser le dossier d'exécution et suivre la passation du marché de travaux.

En 2019, les travaux débuteront.

Projet du pôle sportif polyvalent de Jodoigne

La Ville de Jodoigne nous avait sollicité, pour rappel, pour la réalisation d'une piscine. Cependant, en juin 2016, le hall des sports de Jodoigne s'est écroulé, suite à une tempête exceptionnelle. La Ville de Jodoigne a choisi de délocaliser le projet de piscine, de hall des sports et de terrains de sports sur un autre terrain. in BW a donc mis fin au marché public en cours. En 2017, un autre terrain a été identifié et il a été décidé que la piscine serait associée à un hall sportif, des terrains de sport ainsi qu'une salle polyvalente et des parkings. La Ville a également sollicité in BW pour étudier le dossier.

En 2018, la ville de Jodoigne a acquis les terrains nécessaires au développement du projet et a mené les études de faisabilité (aspects financiers, urbanistiques et mobilité). in BW travaille à la rédaction des cahiers des charges pour les marchés de services d'architecture et exploitation.

En 2019, les marchés de services seront attribués et les études en vue de la rédaction des dossiers d'exécution des travaux seront menées.

Autres projets communaux avec assistance à maîtrise d'ouvrage par in BW

En 2017, la commune d'Orp Jauche nous a sollicité pour une mission d'assistance technique et administrative pour la construction d'un hall-relais prévu dans le plan communal de développement rural. Le terrain est à déterminer. En 2018, les projets de conventions ont été établis pour la Commune. La décision de subsidiation est attendue.

Les communes de Rebecq, Tubize et Ittre nous ont sollicités pour la construction ou l'extension d'un hall de travaux. En 2017, les marchés de services d'architecture ont été menés pour les projets d'Ittre et de Rebecq. En 2018, les études du projet de Rebecq ont été mises en suspens en attendant l'acquisition du terrain. La demande de permis d'urbanisme pour le projet d'Ittre est en cours. Les études de faisabilité en vue de la rédaction du marché de services d'architecture sont également en cours pour Tubize. En 2019, les études ou les travaux auront lieu.

La Ville de Wavre nous a également sollicité pour la réalisation d'une piscine, la concession de l'ensemble de ses parkings et le développement d'une zone d'activité économique. Le CPAS nous a contacté pour le suivi de la construction de la 2ème phase de la maison de soins et de repos « La Closière ».

En 2018, les travaux du CPAS se sont finalisés, la conclusion de la concession des parkings est en cours de finalisation et les études pour la piscine ont débuté. En 2019, les études continueront et la concession des parkings débutera.

La Ville de Mont-Saint-Guibert nous a sollicité en 2017 pour de nombreux dossiers : la réalisation d'un terrain multisport et la sécurisation de nombreuses voiries, telles que la place de l'église Héவில், la rue des 3 Burettes, la rue Fond Cattelain et la rue des Ecoles ou encore la Coulée verte. En 2018, l'entrepreneur pour la réalisation du terrain multisport a été désigné et les travaux ont été commandés et débuteront en octobre 2018. Toutes les études des voiries sont en cours et les travaux pourront avoir lieu en 2019.

En 2018, le CPAS de Chastre nous a sollicité pour l'étude de la réalisation d'un bâtiment permettant d'accueillir différents services. Les études de faisabilité ont été menées pour permettre la publication du marché des services d'architectures en fin d'année. En 2019, nous prévoyons, l'attribution des marchés de services et l'introduction de la demande de permis d'urbanisme.



En 2018, la commune de Walhain nous a sollicité pour la réalisation de l'extension de leur hall des sports. Les études de faisabilité ont été menées pour permettre la validation du projet par le Pouvoir subsidiant et la commune. En 2019, le marché de services d'architectures sera attribué et la demande de permis sera introduite.



Objectif opérationnel – « Mettre en valeur le patrimoine au niveau communal »

Rénovation du Moulin de Saintes

in BW suit le projet de rénovation du Moulin de Saintes depuis plusieurs années. En 2018, le certificat de patrimoine sera introduit et dans la foulée, la demande de permis sera soumise aux autorités. Dès octroi, les travaux pourront débuter. En 2015, nous avons finalisé l'analyse sanitaire, étape essentielle en vue de l'obtention du Certificat de patrimoine. Celle-ci a consisté en l'enlèvement des ailes, les essais de sol et à une étude de résistographie des poutres.

Rénovation du théâtre de la Valette à Ittre

En 2019, les études de rénovation du théâtre et de la brasserie devraient se finaliser et les travaux de transformation/rénovation pourront être planifiés.

in BW est devenue propriétaire du Théâtre de la Valette à Ittre en 2016. Y est adjoind une brasserie en activité. Le bâtiment dispose également d'une salle polyvalente qui pourrait accueillir des formations et de locaux à l'étage que nous souhaitons transformer en bureaux pour les louer à de petites entreprises.



Objectif opérationnel – « Participer aux projets de revitalisation urbaine »

in BW consacre également une partie de ses ressources à la réflexion sur la revitalisation des centres urbains à la demande des communes. Une étude a été menée sur le redéveloppement du centre-ville de Jodoigne.



Objectif opérationnel – « Valoriser une parcelle en zone d'habitat »

Mise en œuvre du lotissement de Braine le Château

Nous avons lancé le marché de réalisation des infrastructures en avril 2018 pour un montant estimé

de 3.000.000 EUR. Suite aux travaux, nous pourrions céder les 59 lots suivant un cahier des charges sur cette parcelle de 8 ha faisant partie du patrimoine in BW depuis plusieurs dizaines d'années courant 2019-2020. Un permis d'urbanisation selon la terminologie de la nouvelle législation a été délivré en mars 2017.



Objectif stratégique – « Participer au dynamisme du BW en développant des activités en matière de stimulation économique »



Objectif opérationnel – « Accompagner dans la recherche de subsides »

Accompagnement pour la rédaction des dossiers d'aide à l'investissement

Les entreprises bénéficient d'un accompagnement pour la recherche de subsides et d'aides à l'investissement.

En 2018, plus de 25 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans le cadre de la prime à l'investissement de la Wallonie pour les PME.

Cet accompagnement vise outre les aides, les montages financiers et techniques y afférents.

Nous mettons également tout en œuvre pour assurer l'intégration de celles-ci dans le tissu économique local via les diverses activités que nous proposons avec tous nos partenaires (associations d'entreprises mais aussi l'UCM, la CCIBW, etc.).

Ces actions seront poursuivies en 2019.



Objectif opérationnel – « Organiser des animations pour les entreprises »

Organisation de séances d'informations et de séminaires

Outre les cycles de petits-déjeuners coorganisés quatre fois par an avec l'UCM et de rencontres thématiques « environnement » dans le cadre du label « Entreprise Nature Admise » en collaboration avec l'UCL et la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, nous avons organisé des conférences à destination des entreprises en collaboration avec d'autres partenaires. Les thèmes étaient variés : l'écoconception, la mobilité, les aides publiques à l'exportation, les chèques-entreprises, la rupture du contrat de travail, la gestion des déchets pour le secteur touristique, les aides à l'emploi, la digitalisation des Rh, la protection des données, ... Entre 20 et 120 personnes ont assisté à chacune de ces conférences.



Ces évènements à destination des entreprises seront poursuivis en 2019.
(Programme 2018 complet en annexe).

Publication d'une newsletter

Tous les deux mois, une newsletter est envoyée à un large panel d'entreprises du Brabant wallon pour les informer de sujets économiques pertinents pour leur développement. Il y est question d'immobilier, d'aides et d'incitants financiers, de focus sur une entreprise qui a rejoint nos PAE, de l'agenda de nos formations et conférences, de la présentation d'opérateur économique, ...

En 2018, le service économique a procédé à une modernisation et à une redynamisation de la newsletter par l'introduction de capsules vidéo rendant, par exemple, les témoignages des entrepreneurs du Brabant wallon plus vivants.

Cette action sera reconduite en 2019.



Objectif opérationnel – « Assurer la publication de la brochure « Brabant wallon en chiffres » »

Coordination de la publication BW en chiffres et secrétariat permanent de la Fondation économique et sociale du Brabant wallon

Le secrétariat permanent de la Fondation économique et sociale du Brabant wallon (FESBW) est également assuré par le service économique qui détient un siège d'administrateur/secrétaire au sein du C.A de la fondation. En 2018, la mise à jour de la brochure « Brabant wallon en Chiffres 2019 » a mobilisé toute notre énergie dans le cadre de notre mission de prise en charge du secrétariat permanent.

Une attention particulière est apportée à l'aspect pédagogique afin de permettre une meilleure compréhension des concepts et donc à une utilisation plus complète par les lecteurs. Nous pouvons dire que le « Brabant wallon en chiffres » est devenu une référence pour le pouvoir politique, la presse et les citoyens. La sortie de la prochaine édition est prévue pour Pâques 2019.



Objectif opérationnel – « Etre au cœur de la vie des entreprises au travers des associations » »

Participation et initiation d'actions avec les associations d'entreprises

Nous disposons d'un siège d'administrateur dans les associations d'entreprise suivantes : Alliance Centre BW,

Nivelles Entreprises, U.E.D., UNest, CAEP à l'exception de la WLBA et l'A.B.E dont nous sommes membres. Nous nous investissons pleinement dans les diverses commissions, notamment la mobilité et le recrutement de nouveaux membres.

Nous sommes également membre du Cercle du Lac, sommes administrateur à la Fondation Jeune Entreprise, membre du Réseau Entreprendre, membre de l'ASBL Mind and Market etc.



Objectif stratégique – « Être un appui au développement touristique du BW » »



Objectif opérationnel – « Détecter les projets touristiques porteurs en terme économique » »

Conscient que le secteur touristique est un secteur de développement économique à part entière, in BW a rejoint en décembre 2016 le CITW + (Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie).

Le CITW regroupe aujourd'hui les 8 intercommunales de développement économique wallonnes, IDETA, IGRETEC, BEP, SPI, IDELUX, IEG, IDEA et in BW. Il a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie. Ce travail s'effectue en réseau avec le CGT en charge de la politique touristique en Wallonie et les Intercommunales en charge de l'opérationnalisation de programmes et projets touristiques concrets.

On trouve différentes catégories de projets d'ingénierie opérationnelle et de développement de partenariats publics-privés développés par le CITW+ :

- **Les Plans qualité territoriaux**, élaborés par différents consultants privés, accompagnés dans leur analyse par l'expertise des différents membres du CITW+ et plus particulièrement de l'intercommunale active sur le territoire concerné. L'objectif de ces plans qualité est, en complément aux actions « qualité » sectorielles menées dans le cadre de la démarche « Wallonie Destination Qualité », d'améliorer la qualité dans les communes touristiques wallonnes en définissant les aménagements à y réaliser et les services touristiques à y développer. Un diagnostic du modèle touristique de la commune concernée a été établi (identité, image qu'elle renvoie, analyse de l'offre touristique : points forts et faibles, ...), suite à quoi différentes options stratégiques et actions à mettre en œuvre sont proposées.



- **Les études** : de faisabilité, qui analysent si un projet est techniquement faisable et économiquement rentable ; sectorielles, territoriales et spécifiques à une filière de produit touristique ou stratégiques, qui étudient les potentialités de développement d'une filière ou d'un territoire touristique.
- **Les Guides de bonnes pratiques**, outils méthodologiques élaborés à partir des études réalisées afin d'aider concrètement, par des fiches pratiques, les opérateurs dans la mise en œuvre d'actions thématiques (financement, aménagement des espaces publics, animation ou traitement des façades par exemple).
- **L'accueil d'investisseurs** du secteur touristique est aussi une mission développée par le CITW+.

C'est dans ce cadre qu'in BW a lancé en 2017 l'étude « schéma directeur touristique en Brabant wallon » qui permet, outre un diagnostic des acteurs privés et publics du secteur, de déterminer des pistes d'actions et l'identification de segments touristiques à développer dans notre province. Cette étude a été confiée à IDEA Consult et ses résultats ont été publiés en septembre 2018. Un Comité de pilotage s'est réuni régulièrement pour mener à bien cette étude et trois ateliers ont été organisés avec les opérateurs privés et publics du secteur (thématique : cluster Louvain-la-Neuve et cluster MICE - Meetings, Incentive Convention or Congres, Events or exhibitions). L'étude a pu mettre en avant plusieurs clusters à approfondir dans le futur pour développer le tourisme en Brabant wallon.

Par ailleurs, deux autres études ont été lancées en 2018 : la première portait sur la création d'une base de loisirs et le développement du port de plaisance à Ittre et la deuxième sur la mise en valeur touristique du site de la bataille de Ramillies et des alentours. Les résultats sont attendus au début de l'année 2019.

in BW prolonge donc sa mission de développeur économique en offrant aux entreprises du secteur touristique un accueil plus poussé, à l'instar des entreprises des autres secteurs.

Le secteur touristique étant un secteur économique d'avenir, cette mission sera encore développée en 2019 par l'accueil de nouveaux investisseurs et de nouvelles études afin de déterminer les opportunités d'attirer ces derniers en Brabant wallon.



Objectif stratégique – « Réfléchir sur les perspectives et l'avenir du BW en cohérence avec les axes de développement territorial en Wallonie et anticiper les besoins des entreprises »



Objectif opérationnel – « Connaître finement le territoire du BW et les possibilités de création de nouveaux parcs »

Réalisation d'une étude et création d'un logiciel

Nous avons fait réaliser une étude de grande ampleur analysant les différents potentiels de développement de l'activité économique en Brabant wallon afin d'anticiper les besoins en terrains à court, moyen et long termes. Cette étude tient naturellement compte des nouvelles dispositions en matière de développement territorial en Wallonie. Un logiciel a été créé afin de déterminer les zones les plus à même d'accueillir de l'activité économique en fonction de différents critères. L'utilisation de celui-ci se poursuivra sur 2019.

Réalisation d'une étude sur les zones de compensation planologique

A l'automne 2018, in BW va lancer une étude pour obtenir, à l'échelle du Brabant wallon, un inventaire des zones potentielles du Plan de secteur inscrites comme « urbanisables » (en adéquation avec les objectifs urbanistiques de la commune concernée – Schéma de Développement Communal, Schéma d'Orientation Local etc.) afin de pouvoir leur attribuer la caractéristique de « zone non urbanisable » lors du montage de nos prochains dossiers de révision du plan de secteur, conformément à l'article D.II.45 §3 du CoDT. Dans un premier temps, in BW travaillera uniquement avec le bureau d'études. Dans un second temps, nous envisageons de rencontrer les communes pour confirmer/infirmier les potentialités ressorties de cet inventaire.



Objectif stratégique – « Faire du développement durable une composante transversale de notre action »

in BW s'inscrit entièrement dans la dynamique du développement durable. La transition énergétique et l'économie circulaire sont des objectifs que nous soutenons dans le cadre de notre certification EMAS et ISO 14001.



Objectif opérationnel – « Inclure les composantes du développement durable dans la création des PAE »

Équipement et gestion des parcs tenant compte des aspects environnementaux

Depuis plusieurs années, in BW crée des parcs d'activité de haut niveau, avec une composante forte en matière de développement durable. L'instauration de la copropriété, permettant la gestion harmonieuse et mutualisée des espaces verts en bordure de voirie et dispositifs d'isolement, en est un marqueur fort.

Tous les parcs d'activité d'in BW, lors de leur création ou lors des opérations de revamping sont dotés de circulations réservées à la mobilité douce, de l'éclairage Led, d'espaces verts récréatifs à haute valeur ajoutée. Lors de chaque développement de parc, les équilibres déblais/remblais sont recherchés, soit par un équilibre des terrassements, soit par l'utilisation des terres de déblais en matériau de sous-fondation et fondation grâce à des traitements performants. Ceci permet la réduction des transports liés à la réalisation des chantiers et donc de limiter les émissions de CO2.

Nos gestionnaires suivent des cycles de formations permanentes auprès d'organismes tels que le CSTC afin de rester informés en matière des derniers matériaux performants issus des filières de recyclage. Ajoutons à cela, une gestion stricte et performante des réseaux d'égouttage séparatifs en collaboration avec notre service Assainissement et le développement de la gestion des eaux pluviales par des solutions d'infiltrations, de boues, etc.

En 2019, le solde des terrains non équipés de Nivelles Nord seront aménagés selon ces prescrits.

Faciliter la mobilité dans et aux abords des parcs

Des projets permettant d'améliorer la mobilité sont réfléchis dans le périmètre des parcs : pistes cyclo-piétonnes systématiquement aménagées, parkings partagés et installation de bornes de rechargement pour les véhicules électriques, zone de covoiturage... Nous sommes également fort impliqués dans le développement de voiries structurantes régionales, comme décrit dans le titre précédent.

En 2019, le solde des terrains non équipés de Nivelles Nord sera aménagé selon ces prescrits.



Objectif opérationnel – « Agir sur les bâtiments existants »

Cadastre énergétique de nos bâtiments

Une attention particulière est portée sur l'ensemble du parc immobilier d'in BW, par la réalisation d'un cadastre énergétique permettant une vision claire de l'état de notre patrimoine et de sa consommation, grâce à la maîtrise des indicateurs et la programmation de travaux de rénovation énergétiquement positive. Ce travail se poursuivra en 2019.

Action : Acquisition et réhabilitation de bâtiments existants - gestion parcimonieuse du sol

Nous continuerons à développer notre politique d'acquisition et rénovation de bâtiments existants et de les transformer en bâtiments d'accueil ou centres de services, dans une perspective d'utilisation parcimonieuse du sol et de réhabilitation de l'existant rendu plus performant énergétiquement (cfr objectif stratégique n°1 & 3).

Nous avons déjà réalisé un centre de services avec un acteur privé selon les prescrits « cradle to cradle ». Nous veillons à étudier la réalisation de nouveaux bâtiments à haute performance énergétique, de faible empreinte carbone et de grande modularité pour une plus large palette d'utilisation. Des systèmes d'autoproduction, notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques comme au Einstein Business Center ou de cogénération sont systématiquement étudiés et placés si cela s'avère judicieux.

En 2019, nous poursuivrons l'analyse des opportunités qui se présentent.



Objectif opérationnel – « Être un soutien aux initiatives extérieures »

Participer activement aux actions soutenant le développement durable pour les entreprises

in BW soutient différentes actions en matière d'économie circulaire mises en place par d'autres opérateurs économiques ou entreprises. Citons, par exemple, en 2018, la participation active dans le jury et comité de pilotage du Trophée de l'Économie Circulaire du Brabant wallon, l'organisation de diverses séances d'informations (Entreprise Nature admise avec la Ville d'Ottignies-LLN), Festival « maintenant » etc. Ceci se poursuivra en 2019.

in BW est également partie prenante de Wind4Wallonia, qui vise à promouvoir l'installation d'éoliennes sur le territoire wallon.



Objectif opérationnel – « Répondre aux appels à projet de la Région wallonne en ce qui concerne le développement durable »

Appel à projet « parcs durables »

Le Gouvernement wallon a décidé, dans le cadre du Plan Marshall 4.0, d'établir des objectifs visant à faire émerger une nouvelle génération de « parcs 4.0 » intégrant les enjeux du développement durable de l'économie circulaire et les défis en termes de connectivité numérique pour les entreprises. Nous avons répondu à l'appel lancé fin 2017. En mai 2018, nous avons obtenu les résultats.

› **Projet de cogénération**

Nous avons obtenu un subside de 30.000 EUR pour une fiche relative à l'étude de mise en place d'une cogénération et d'un réseau de chaleur à partir de la collecte du bois de classe B, pour le Parc Scientifique de Louvain-la-Neuve et les chaudières de l'UCL à proximité immédiate. Ce projet transversal permet d'associer les départements économique et de valorisation des matières autour d'un projet commun. La fiche vise dans un premier temps l'étude de faisabilité et nous espérons que les travaux pourront également être retenus, à la suite. En 2018, l'étude a été lancée et se poursuivra sur 2019.

› **Projet ZELDA**

Un total de 280.000 EUR a été octroyé à l'ensemble des intercommunales suite au dépôt d'une fiche commune aux intercommunales de développement économique wallonnes et IFPH, relative à la mise en place et le développement d'un cloud énergétique au cœur des PAE. Par cloud, il faut entendre la mise en commun d'unités de production pour une communauté d'entreprises (production, stockage, autoconsommation, utilisation du réseau de distribution). Cette fiche-projet est pilotée par IGRETEC. Nous avons rejoint le groupe de travail en mai 2018 et y participons activement.

Les premiers résultats devraient être connus en 2019.

Action : Appel à projet de la Région wallonne « mobilité durable »

En 2018, nous avons remis le dossier « smart mobility Nivelles » et avons obtenu un subside de 60.000 EUR représentant 70 % du financement total par la Région wallonne pour l'installation de box à vélo et acquisition de vélos électrique pour permettre aux employés de rejoindre leur lieu de travail à vélo. Nous travaillons en collaboration avec l'UWE, l'association d'entreprises Nivelles Entreprises et quelques sociétés partenaires sur ce dossier qui se concrétisera en 2019.



Einstein Business Center



1.2 CREMATORIUM



Objectif stratégique – « Être au service des communes et de la population du Brabant wallon en matière d'offre de service funéraire »



Objectif opérationnel – « Améliorer l'offre de service funéraire en matière de crémation »

Le projet initial est d'envergure, réalisé à 100% sur fonds propres dans un cadre champêtre, calme, au centre de la province, à proximité de grands axes de communication et cependant en dehors des agglomérations afin de limiter au maximum les nuisances. Il a été inauguré en automne 2011.

Le bâtiment et son parc cinéraire sont implantés au sommet d'un petit vallon surplombant la Dyle et entouré par la nature lui conférant une sérénité toute bucolique et appropriée aux cérémonies qui s'y déroulent.

Deux salles de cérémonie peuvent accueillir soit de petites assemblées soit un nombre plus élevé de personnes, jusqu'à 120 dans la grande salle, pour des cérémonies préparées selon la volonté des défunts et de leurs proches.

Un parc cinéraire offre la possibilité de dispersion ou d'inhumation des cendres.

L'intercommunale a mis tout en œuvre pour que les familles endeuillées soient reçues avec le respect et la plus parfaite sobriété que nécessite cette situation afin que celles-ci soient apaisées si non « sérénisées ». Les différents retours des familles tentent à démontrer que cet objectif est largement atteint.



La recherche du juste coût et la notion d'accessibilité à tous a prévalu dans la mise en place des services offerts à la population du Brabant wallon.

Evaluation 2018

Mise en place du streaming vidéo pour les cérémonies

Il arrive de plus en plus souvent que des membres d'une famille soient contraints de filmer des funérailles avec leur smartphone ou avec une tablette pour quelqu'un qui vit à l'étranger, une personne âgée dont la mobilité est réduite ou une personne hospitalisée dans l'impossibilité de se déplacer. C'est lourd pour ces gens qui sont déjà touchés de perdre un proche et qui ne peuvent assister sereinement à la cérémonie.

Le service sera proposé uniquement aux familles qui le souhaitent par le biais de l'entreprise de pompes funèbres lorsqu'elles viendront organiser les obsèques, en respect du RGPD.

Le service devrait être opérationnel avant 2019.

Perspectives 2019

Réaliser une extension du bâtiment (cérémonies et Horeca) en tenant compte de l'intégration paysagère

Le nombre croissant de crémations et d'entreprises de pompes funèbres faisant appel à nos services confirme l'intérêt d'une telle réalisation en Brabant wallon. La crémation est de plus en plus pratiquée et est, à ce jour, de l'ordre de 60% des décès annuels en Belgique (source Statbel). Nous rencontrons, depuis l'ouverture, une croissance moyenne constante de 9,5% de crémations supplémentaires chaque année à Court-Saint-Etienne, preuve que le crématorium a trouvé sa place dans le paysage wallon et qu'il répond à un réel besoin.

Vu le succès rencontré par cet ouvrage, et pour permettre au plus grand nombre de personnes d'assister à la cérémonie dans les meilleures conditions, in BW termine la procédure d'appel d'offres pour la mission complète d'architecture afin d'agrandir la partie Horeca pour répondre à la demande toujours croissante et d'y intégrer un espace récréatif pour les enfants. Nous souhaitons également créer une nouvelle salle de cérémonie qui pourra accueillir jusqu'à 250 personnes assises.

Réaliser une extension du parking

En lien avec le projet d'extension des bâtiments qui devrait être opérationnel en 2020, il faudra prévoir une extension du parking.



Objectif opérationnel – « Instaurer une dynamique de développement durable au sein du crématorium »

Le crématorium du Champ de Court s'inscrit dans une démarche environnementale. Il a été imaginé dans un réel souci d'intégration paysagère et de minimisation des nuisances envers l'environnement. En témoignent l'architecture sobre des bâtiments, les toitures vertes et les nombreuses plantations rendant le site particulièrement agréable au regard et participant à une ambiance propice au recueillement.

Evaluation 2018

Optimiser le processus de crémation en matière de consommation d'énergie

Notre projet d'optimisation énergétique favorise une réduction sensible de la consommation de gaz, avec une moyenne constante annuelle d'économie d'énergie d'environ 25% depuis 2014, malgré un nombre de crémations en hausse.

Assurer la maintenance et la campagne de suivi des rejets atmosphériques sur les lignes de filtration

Un soin particulier a également été apporté au système de traitement des fumées dont les performances permettent de limiter au maximum les rejets dans l'atmosphère et d'être bien en-dessous de l'ensemble des normes en vigueur. Une analyse est réalisée tous les trois ans par le biais d'une société externe agréée. La dernière analyse a été réalisée en juillet 2018.

Perspectives 2019

Réaliser un relamping LED pour réduire les consommations d'électricité.

Placer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking.



Objectif opérationnel – « Améliorer la sécurisation du site »

Evaluation 2018

Nous avons installé un système de caméras permettant la consultation de l'occupation des espaces afin de gagner en efficacité et en service aux familles mais également dans l'intérêt de sécuriser le bâtiment et le parc cinéraire.



Objectif opérationnel – « Mener des échanges d'expériences avec les différents crématoriums de Wallonie et de Bruxelles via l'association ACWB »

Echanger des expériences techniques, donner un Code éthique commun à l'ensemble des crématoriums

Le Crématorium de Court-Saint-Etienne est « Membre fondateur » de l'Association des Crématoriums de Wallonie et Bruxelles (ACWB). Cette association regroupe les 8 crématoriums de Wallonie et de Bruxelles soit Liège, Welkenraedt, Ciney, Charleroi, Mons, Frasnes-lez-Anvain, Court-Saint-Etienne et Uccle.

Cette association qui se réunit 4 fois par an, permet d'échanger des expériences techniques ou pratiques de cas vécus, de donner un Code éthique commun à l'ensemble des crématoriums, de régulariser le nombre de crématoriums en fonction d'un échange de données sur le cadastre des défunts.

Participer à la réalisation d'une étude sur la couverture des crématoriums en Belgique

L'association ACWB réalise tous les deux ans une étude sur la couverture des crématoriums en Belgique via le SEGEFA -Ulg.

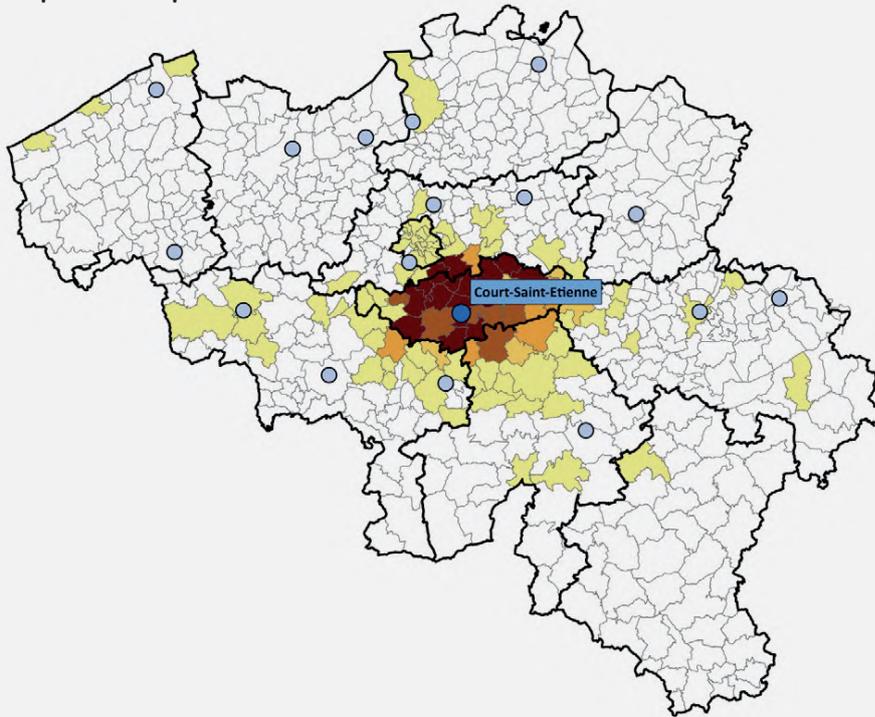
Cette étude comptabilise le nombre de défunts par zone postale de résidence. Les données centralisées permettent une analyse fine de l'origine spatiale des défunts et de la couverture du territoire belge par les infrastructures existantes.



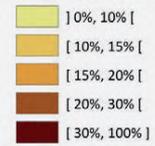


Crématorium de Belgique - Court-Saint-Etienne

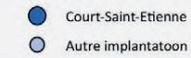
Taux de pénétration par commune



Taux de pénétration par commune¹



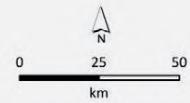
Crématoriums



Limites administratives



¹ Par rapport au nombre de décès observés au cours de l'année 2015

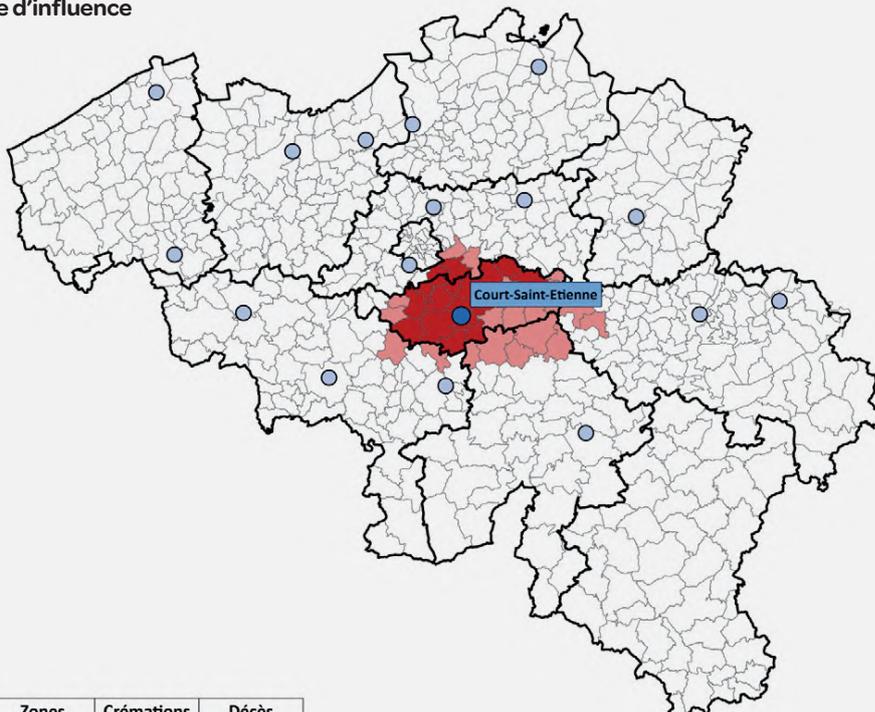


Auteurs : SEGEFA-ULg, 2016
Sources : ACWB, VNOC et Stabel, 2015



Crématorium de Belgique - Court-Saint-Etienne

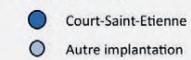
Zone d'influence



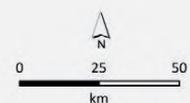
Zone d'influence



Crématoriums



Limites administratives

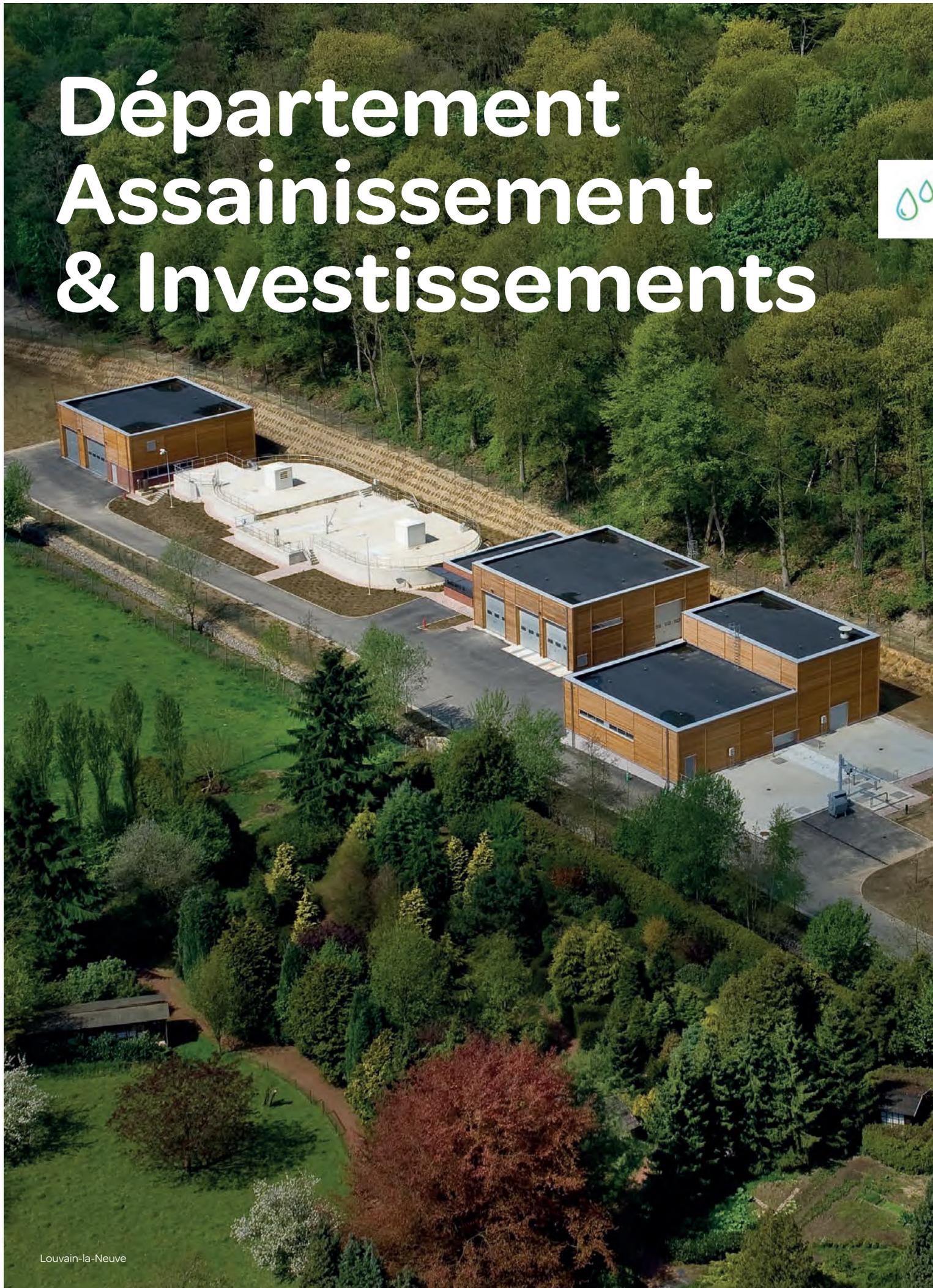


Auteurs : SEGEFA-ULg, 2016
Sources : ACWB, VNOC et Stabel, 2015



Zones	Crémations	Décès
Primaire	1 159	3 103
Secondaire	296	1 828

Département Assainissement & Investissements



Louvain-la-Neuve



Département Assainissement & Investissements

2.1 Assainissement – investissements



Objectif stratégique – « Organiser la collecte et l'épuration des eaux usées »



Step Oisquercq

Le plan en matière de collecte et d'épuration se base sur le programme d'investissement (PI) quinquennal 2017-2021 approuvé en juin 2017 par la SPGE.

Le programme s'occupe à présent des agglomérations < 2000 EH où l'assainissement dit par traitement approprié, découle des objectifs de la DCE (Directrice Cadre sur l'Eau) qui vise l'atteinte de la bonne qualité des masses d'eau.

Une liste reprenant l'ensemble du solde des dossiers de l'assainissement collectif du Brabant wallon avait été soumise à la SPGE.

Cette liste reprenait quelques 74 dossiers pour un montant de travaux estimé à près de 70 millions d'euros :

- 23 nouvelles petites stations d'épuration à construire (en cours d'étude ce chiffre pouvait se réduire en cas de regroupement d'installations) pour un total d'EH de quelque 17.000 EH.
- 4 extensions/rénovations/mises à niveau de stations d'épuration existantes.
- 42 petits collecteurs et/ou stations de pompage des eaux usées pour un linéaire d'environ 59 km.
- Quelques dossiers divers : eaux claires parasites, dédoublement surverse, déversoir d'orage, ...

La liste des dossiers proposés à la SPGE est consultable en annexe 2.1.1.

Les dossiers ont été retenus par la SPGE en vertu des priorités suivantes :

- enveloppe financière fixée à 28 M€ ;
- réinscription des dossiers des programmes précédents non adjugés et jugés pertinents à l'amélioration des masses d'eau ;
- protection zones de captage ;
- responsabilité du non-assainissement dans la non atteinte de qualité de la masse d'eau ;
- investissement qui permettra d'améliorer rapidement la masse d'eau ;
- nécessité de répartir les moyens sur plusieurs masses d'eau ;
- nécessité d'avoir des égouts et un taux de dilution compatible ;
- dossiers dont les travaux doivent être commandés < fin 2021.

L'utilisation du modèle PEGASE (Programme prédisant l'impact sur la qualité d'une masse d'eau en cas de construction d'une nouvelle station d'épuration) fait également partie des outils que la SPGE utilise avec le SPW. Le PI 17-21 est budgétisé à 28 M€, la contrainte de devoir débiter les travaux avant fin 2021 représente à un réel challenge.

Ce programme sera également influencé par les études dites « études de dilutions » réalisées par in BW. Celles-ci permettent de mieux caractériser, par des analyses et constats in situ, la nature et la quantité des eaux usées à épurer dans les zones plutôt rurales.

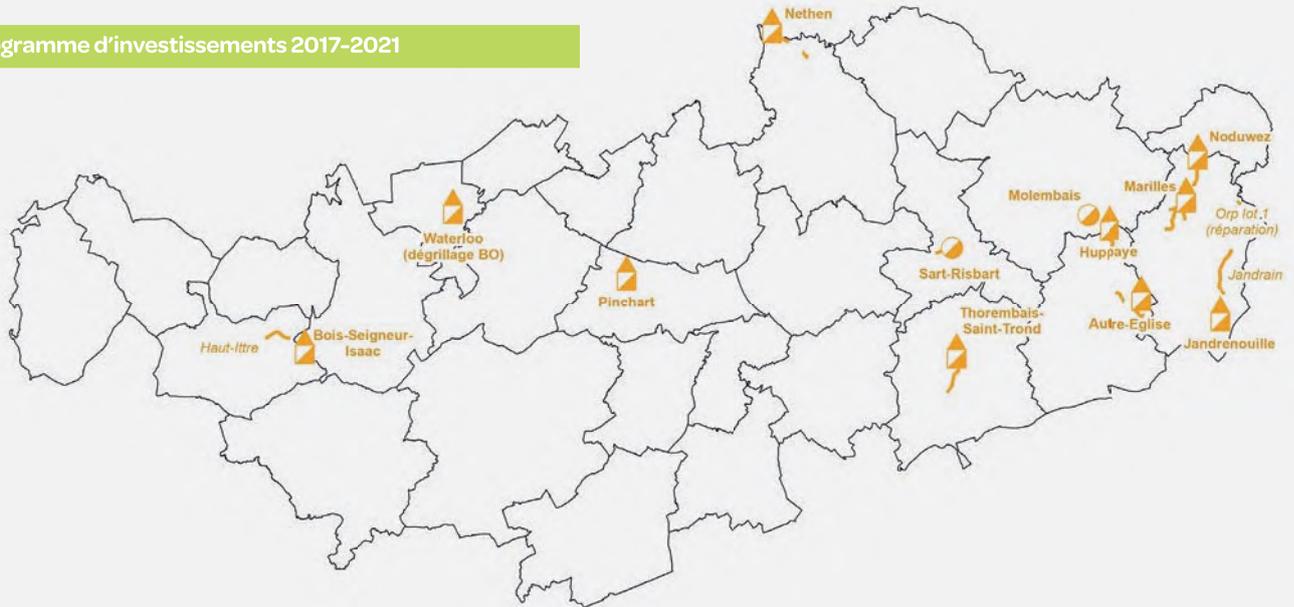
Les résultats permettent de préciser la faisabilité technique d'un assainissement collectif, l'intérêt de l'opérer sur l'ensemble des rejets ou sur partie (ex. : des rejets trop dilués pourraient être exclus des réseaux d'assainissement allant à la step) mais également de définir le procédé d'épuration le plus adapté à cette échelle d'assainissement (filtres plantés, lagunes, bio-disques, lit bactérien,...). On parle ici d'assainissement approprié conformément à la Directive 91/271/CEE qui précise que les agglomérations de taille inférieure à 2000 EH doivent faire l'objet d'un traitement approprié, c'est-à-dire tout procédé et/ou système d'évacuation qui permette(nt) pour les eaux réceptrices des rejets, de respecter les objectifs de qualité.



Objectif opérationnel – « Assurer l'avancement des dossiers relatifs aux stations d'épuration et aux collecteurs »



Programme d'investissements 2017-2021



Source : Données internes / Date: 19/09/2018 / Auteur: G. Dumont



Station d'épuration



Station de pompage



Collecteur



Communes du Brabant wallon

Evaluation 2018

L'avancement général des dossiers est atteint et il est présenté en annexe 2.1.2. On notera cependant :

Report/poursuite d'études

- Step Jandrenouille : absence d'offre des bureaux d'études.
- Step Marilles, coll et step Huppaye, coll et Step Thorem-bais-St-Trond : report de quelques mois car dossiers 2020-2021.

Reports d'adjudications

- Step Nethen : découverte importante de tourbe qui a nécessité la refonte complète de l'avant-projet.
- Step Bois Seigneur Isaac : surcroît de travail avec 6 nouveaux dossiers ZEC de la Province couplé à un recrutement d'un ingénieur de projet qui s'est prolongé pendant plusieurs mois.

Reports mise en chantier

- Step Pinchart : une seule offre travaux reçue avec un prix excessif. La phase négociation nécessite plusieurs mois.
- Coll Bois Seigneur Isaac : report de quelques mois.



Nivelles - rue des Cannoniers : Réfection de voirie et accotement

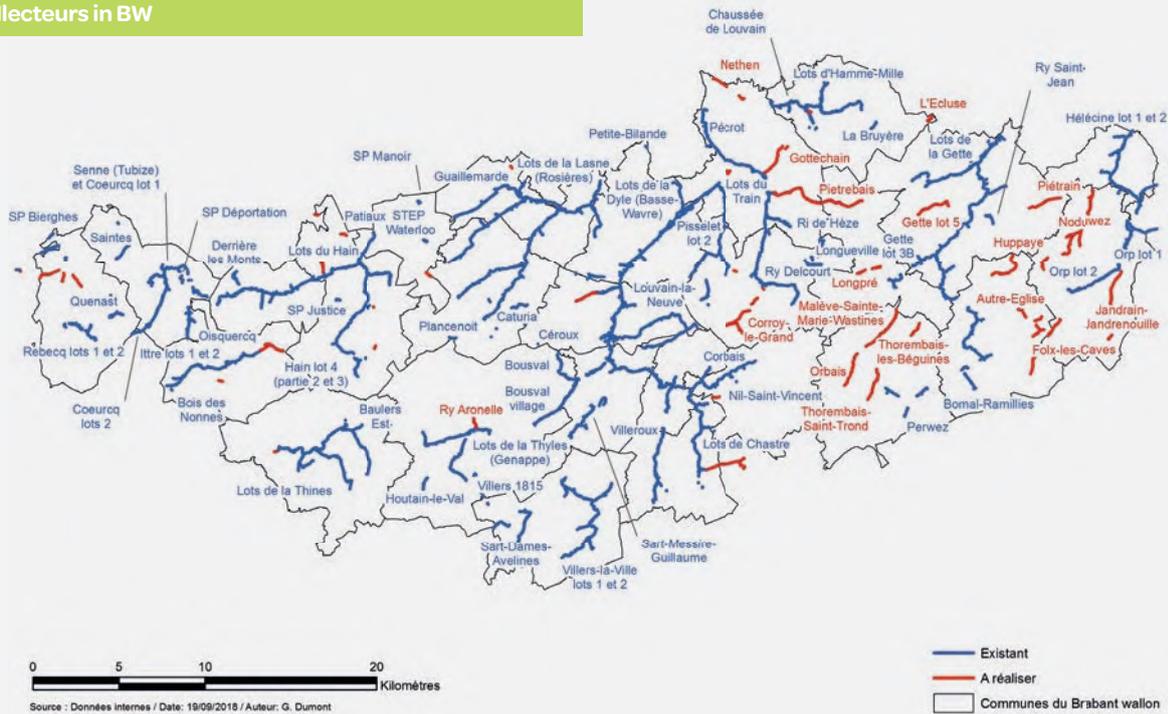
- Recherche de petite SP à meilleurs coûts.
- Coll Nethen: report de quelques mois. Long délai d'approbation SPGE de l'étude et refonte du dossier car sol tourbeux.

Reports mise en service

- Néant



Collecteurs in BW



Objectif opérationnel – « Suivre les coûts des dossiers relatifs aux stations d'épuration et aux collecteurs »

Evaluation 2018

Les objectifs financiers détaillés sont présentés en annexe 2.1.3.

Adjudications

Sur les 6 dossiers prévus, 3 dossiers n'ont pu être mis en adjudication (Step Nethen, Bois-Seigneur-Isaac et Jandrenouille). Les reports sont liés aux retards sur les études.

Travaux

Sur un nombre de chantiers prévus de 5, on constate que 2 chantiers sont ouverts (à noter qu'un chantier peut rester ouvert plusieurs années).

Sur 1 M€ prévus, nous en réaliserons 1.5 M€ (pour l'année 2018, en cours, les états d'avancement d'août à décembre n'étaient pas encore disponibles. Nous les avons estimés).

Les informations détaillées sur les différents taux sont présentées en annexe 2.1.4.



Egout - Orp-Jauche
rue Grand Ferme
et Biamont



Egout Villers-la-Ville
Arsène Tournay

Objectif opérationnel – « S'assurer du taux d'équipement et du taux de collecte »

Evaluation 2018

Le montant des travaux a été supérieur à celui prévu, les taux d'équipement et de collecte sont globalement atteints.



Bassin d'orage à
Waterloo : nouveau
dégrilleur à grappin +
quai de déchargement
des déchets



Objectif stratégique – « Développer l'égouttage »

Le plan en matière d'égouttage se base sur le programme d'investissements communal 2013-2016 (4 années) et sur le PIC 2017-2018 (2 années).

Il faut se rappeler qu'in BW propose, depuis 2014, de réaliser gratuitement les fiches techniques de ces dossiers pour les communes qui ont signé l'addendum 4 à la convention de collaboration in BW - Commune. Cette gratuité est acquise au profit des communes qui optent pour une délégation de maîtrise d'ouvrage du dossier à in BW tout en s'assurant de pouvoir valider toutes les étapes de leur dossier.

Les priorités d'égouttage ont évolué depuis la sortie de la Région du contentieux européen.

Les priorités d'égouttage pour le PIC 2017-2018

Nouveaux égouts	N1	Situés dans une zone prioritaire pour raison environnementale (captage, baignade, Natura 2000, ...) où le taux de collecte est <98% et STEP existante
	N2	Situés dans une des 137 masses d'eau où la non atteinte du bon état est due complètement ou partiellement à l'assainissement collectif et STEP existante
	N3	Situés dans toute autre zone d'assainissement collectif démontrant une efficacité de l'investissement pour l'amélioration de la situation ou répondant à une priorité locale (points noirs, PCDR, rénovation urbaine, ...)
Egouts existants	R1	Tronçon permettant d'améliorer le taux de charge de la STEP où il se rejette lorsque ce dernier est problématique (étanchéisation, élimination eaux claires, gestion/vérification des raccordements particuliers)
	R2	Tronçon permettant d'améliorer la masse d'eau où la non atteinte du bon état est due complètement ou partiellement à l'assainissement collectif et STEP existante
	R3	Situés dans toute autre zone d'assainissement collectif démontrant une efficacité de l'investissement pour l'amélioration de la situation répondant à une priorité locale (points noirs, PCDR, rénovation urbaine, ...)
FMaj		Cas de force majeure (effondrement, litige, action judiciaire)



Objectif opérationnel – « Assurer l'avancement des dossiers relatifs à l'égouttage »

Evaluation 2018

L'avancement général des dossiers est présenté en annexe 2.1.5. Nous avons prévu, pour 2018, en matière d'égouttage : 32 adjudications et 26 chantiers.

Selon nos projections, d'ici la fin de l'année : 33 adjudications et 28 chantiers. Les objectifs d'avancement sont atteints.

Perspectives 2019

Pour 2019, les activités dépendront du PIC 2019-2021 non connues à ce jour.



Lasne PL308



Wavre : Bois du Manil



Objectif opérationnel – « Suivre les coûts des dossiers relatifs à l'égouttage »

Evaluation 2018

Les objectifs financiers détaillés sont présentés en annexe 2.1.6.

Dans ce secteur où le nombre d'intervenants et de procédures administratives est fort élevé, les réalisations et les prévisions ne sont pas simples.

Nous avons prévu un montant des travaux de 4,5 M €. Pour 2018, les états d'avancement du second semestre n'étaient pas encore disponibles. Le cumul des états d'avancement du premier semestre nous indique que nous sommes à 45 % du montant annuel prévu. Par conséquent, nous estimons que nous serons sous l'objectif.



De par la nature des travaux d'égouttage souvent conjoints aux travaux de voirie, in BW est également amenée à s'occuper de travaux de voiries.

D'une manière générale, lorsqu'il s'agit uniquement d'égouttage (= égouttage exclusif), in BW est automatiquement le pouvoir adjudicateur.

En cas d'égouttage conjoint avec des travaux de voirie, le choix est laissé à la Commune, excepté, si la partie égouttage est plus importante que celle consacrée à la voirie. Dans ce cas, c'est également in BW le pouvoir adjudicateur.

Afin de convaincre nos communes de nous déléguer la maîtrise d'ouvrage de leurs dossiers conjoints (égouttage – voirie, et ce même si le montant voirie > égouttage), nous avons rédigé un addendum n°4 à notre convention de collaboration in BW - 27 communes. En signant cet addendum, la commune réduit le taux d'honoraires à payer à in BW, bénéficie gratuitement de la coordination sécurité-santé, de la réalisation des fiches techniques d'égouttage, de la négociation amiable des emprises, ... ce qui lui permet donc de profiter pleinement de l'expertise de son intercommunale.

A ce jour, 25 communes sur 27 ont adopté l'addendum 4.



Objectif stratégique – « Etre support aux Communes et à la Province dans la lutte contre les inondations »

Un de nos nouveaux métiers consiste à aider les communes et la Province dans l'étude et la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations.

Poursuivant cet objectif, nous mettons à disposition des communes une convention d'assistance technique et administrative (AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) ou de délégation de maîtrise d'ouvrage (DMO).

S'agissant de la Province, cette dernière ayant passé un marché cadre avec un certain nombre de bureaux d'études, nous sommes amenés à réaliser une cession de marché entre tous les acteurs afin de prendre le pilotage opérationnel des dossiers.

Que ce soit pour les ZIT (Zone d'Immersion Temporaire communale) ou les ZEC (Zone d'Expansion de Crue provinciale), in BW dispose d'une expertise certaine : études, demandes de permis, acquisitions de terrains et autorisations de travail, suivis de travaux, coordinations sécurité, ..., qu'elle souhaite porter aux bénéfices des pouvoirs publics.

in BW rend opérationnel les projets. Les coûts des services et des travaux sont supportés par les communes et/ou la Province.

Evaluation 2018

En cette matière, les prévisions sont particulièrement dépendantes des délais nécessaires pour obtenir les autorisations de travail et les acquisitions de terrains ou servitudes auprès des propriétaires et exploitants des terrains.

En cas de nécessité, le recours à un arrêté d'expropriation retarde de nombreux mois le dossier.

L'avancement général des dossiers est présenté en annexe 2.1.7.

- ZEC Gentilsart : recours à un arrêté d'expropriation
- ZEC Cocrou : refus des propriétaires à nous laisser accéder aux terrains pour effectuer des études (essais de sol, ...). Modification du site d'implantation de la digue ayant entraîné une ré-étude du dossier et son accord par le fonctionnaire délégué. Réalisation d'essais de sol sur d'autres terrains proches.
- ZEC ONE : recours à un arrêté d'expropriation.

De nouvelles conventions DMO pour 6 nouvelles ZEC ont été passées avec la Province et une avec la commune d'Ittre. Ces conventions influencent notre charge de travail pour 2018-2019.



Wavre - Bois du Manil, Bassin d'orage



Objectif stratégique – « Mettre en place un cadastre des réseaux en Brabant wallon »

Depuis quelques années, in BW a contribué à l'élaboration d'une base de données des réseaux d'assainissement à l'échelle de la Wallonie. C'est ainsi que nous avons cartographié les collecteurs que nous exploitons, mais aussi les derniers investissements réalisés en matière d'égouttage (depuis 2003).



Sur base du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH), nous estimons la longueur cumulée des réseaux d'égouttage existants en Brabant wallon à 2.280 kilomètres. En septembre 2017, 27 % de ces réseaux sont encodés dans la cartographie, pour un taux moyen en RW ~ 20 %.

Le cadastre des réseaux est défini comme le levé, la caractérisation et le repérage de tous les ouvrages. Ce travail permet au gestionnaire d'optimiser leur gestion. C'est un outil également très intéressant pour la planification des interventions, la gestion des sinistres, la remise d'avis, la programmation d'investissements, etc. Nous souhaitons soutenir au mieux les Communes du Brabant wallon en partageant ces données.

Les chiffres annexés (tableau en annexe 2.1.8 et carte ci-dessous) parlent d'eux même, les informations connues de nos services sont très disparates d'une Commune à l'autre. Il est clair qu'il reste 1.700 km de réseaux d'égouts à cadastrer ; ce qui représente un travail colossal à réaliser dans les prochaines années conformément à une directive européenne et au décret impétrant. Cela représente quelques 800 m par jour à cadastrer.

C'est dans ce cadre que nous avons sollicité et obtenu de la SPGE le financement de 2 équivalents temps plein ainsi que le matériel de caméra par zoomage, ...

Le personnel nécessaire est entré en fonction en automne 2017 et a suivi les formations permettant de débiter les travaux fin 2017- début 2018.

Le contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la SPGE fixe comme objectif d'atteindre en Région wallonne pour fin 2021 un taux de réseau (collecteurs + égouts) cadastré de 65 %.

Pour in BW, cela nous fixe comme objectif annuel de cadastrer 180 km de réseau en sachant qu'il s'agit principalement d'égouts (car 95% de nos réseaux de collecteurs sont déjà cadastrés).

Vu l'ampleur du travail, des ordres de priorités ont été définis avec la SPGE.

Les priorités énumérées par in BW ont pour but d'apporter une amélioration à court terme sur l'exploitation des collecteurs, STPO et STEPS.

La SPGE, quant à elle, précise le critère de la qualité des masses d'eau : s'intéresser en premier lieu aux masses d'eau qui n'ont pas atteint le bon état et pour lesquelles l'assainissement collectif serait seul responsable et ensuite serait co-responsable ...

Liste des priorités programmables

- 69 DO considérés comme critiques en termes de colmatage (soit 150 km) nécessitant des passages trop rapprochés de l'équipe d'exploitation ;
- Les réseaux des steps qui souffrent des ECP (Eaux Claires Parasites) (ex. Hamme-Mille, VLV, Nivelles) soit 165 DO et ses 274 km ;
- Les réseaux des STPO qui souffrent des ECP ou autres déchets, dépôts, ... entre autres SP CSE Queutralles, SP La Hulpe Gaillemarde, SP Lasne Grand Chemin, SP Perwez Delhaize, ... ;
- 53 DO à équiper à travers la GEUTP (Gestion des Eaux Usées par Temps de Pluie) 370 km dont 315 km sur Braine-l'Alleud.

Pour l'ensemble des priorités, on les croise avec le critère masse d'eau (ME).

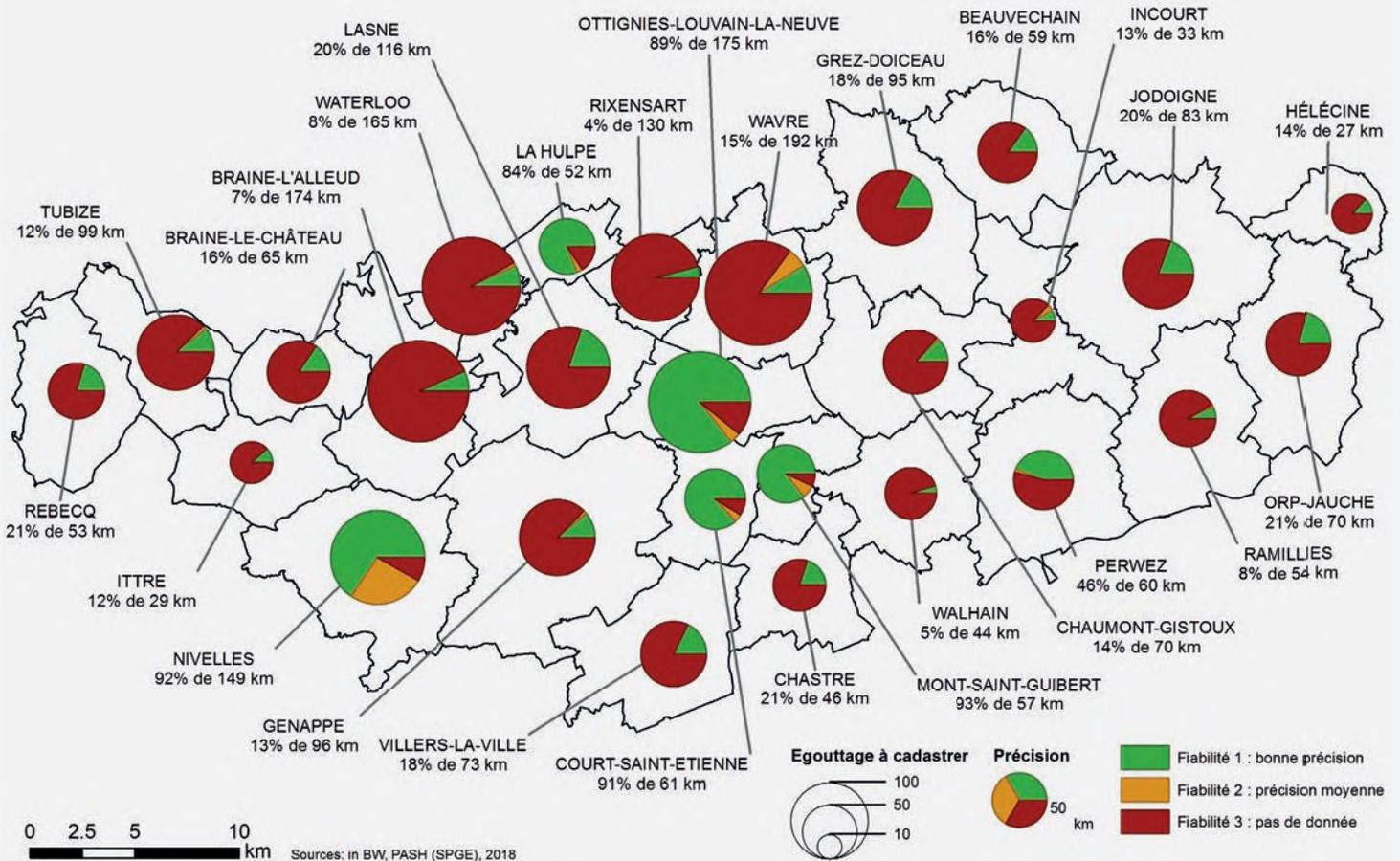


Cyclique, ponctuel, peu ou difficilement programmable

- PIC : Tous les 2 ou 4 ans. Au préalable, effectuer une inspection visuelle. Pour des questions de garantie, il s'agira, la plupart du temps, d'un passage caméra permettant de s'assurer de la pertinence d'investir des montants importants dans des travaux de voirie. Quand il s'agit de dossiers reportés d'un PIC à l'autre, une programmation du cadastre est possible ;
- remise d'avis urbanistique : quand il s'agit de plusieurs rues, d'un quartier, ce travail devient disproportionné pour être totalement mis comme charge d'urbanisme ;
- inondations : si la responsabilité du réseau d'égout est incriminée et que le cadastre pourrait préciser les responsabilités ;
- demandes communales ponctuelles (ex. : pour compléter le travail initié par une commune souhaitant réaliser un état des lieux des raccordements particuliers sur un quartier).



Cadastre de l'égouttage : état d'avancement (septembre 2018)



Evaluation 2018

Nos réalisations de 2018 seront un peu en dessous de l'estimation initiale. La mise en place et la formation des agents, mais aussi une mauvaise estimation du temps pour les prestations de zoomage, sont à mettre en cause.

L'équipe réalise le cadastre et l'inspection des réseaux par zoomage.

Le temps de bureau nécessaire à la caractérisation des observations a certainement été sous-estimé.

Nous dédoublons actuellement les ordinateurs et le logiciel afin d'améliorer ce point.

L'état d'avancement du cadastre de l'égouttage est détaillé dans l'Annexe 2.1.8.



Objectif stratégique – « Développer une culture d'entreprise en cartographie »

Historiquement, nous avons développé un système d'informations géographiques (SIG) au sein du département assainissement pour les besoins de gestion des collecteurs d'eaux usées. Depuis, l'outil SIG a rempli de nombreux services pour les autres départements d'in BW. Des données ont par ailleurs été collectées et structurées pour répondre à ces besoins.

En janvier 2017, nous avons fait l'acquisition d'un serveur permettant la diffusion de données SIG. Notre objectif est de mettre en place des outils successivement dans les différents services existants au sein d'in BW afin de développer une culture d'entreprise en cartographie.

Trois applications ont donc été développées pour le service assainissement, une pour le service exploitation et une dernière est en cours de développement pour le service économique :

- une version interne du PASH, Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique, amélioré avec les données du cadastre des réseaux, des chantiers d'inspections par endoscopie et zoomage (services assainissement et exploitation) ;
- les visites de stations d'épurations individuelles : cartographie des parcelles cadastrales et des zones d'assainissement collectives ou individuelles (service assainissement) ;
- la gestion des avis urbanistique : cartographie des parcelles cadastrales, des réseaux d'assainissement et de l'aléa inondation (service assainissement) ;
- la gestion de l'aménagement des abords des stations d'épuration (services exploitation) ;
- l'implantation et la gestion des sociétés dans les parcs d'activités (département économique).

Nous avons encore comme projets, les applications suivantes :

- l'amélioration de l'application PASH/cadastre en permettant la demande de chantier d'inspection par endoscopie et zoomage ;
- la répartition de l'épandage des boues de stations d'épuration sur parcelles agricoles (service exploitation) ;
- les demandes de modification de plan de secteur et mise en place de plans stratégiques (département économique) ;
- les sites de collecte de verre et parcs à conteneurs (département déchets - valorisation des matières).

A l'avenir, il sera possible de mettre à disposition des communes les mêmes types de services, à destination des utilisateurs SIG (9 licences existent déjà dans les 27 communes) et de tous via des applications Web.



Objectif stratégique – « Etre un support dans le cadre de l'inspection visuelle des réseaux en Brabant wallon »

L'inspection visuelle des réseaux est réalisée par passage caméra dans la canalisation ou par zoomage depuis le regard de visite.

Cette mission a pour but d'apprécier l'état structurel/ fonctionnel des canalisations (endoscopie) dans le but de prioriser les interventions à réaliser sur les conduites (travaux/réhabilitation/entretien). Sont comprises également dans cette mission les inspections préalables à la réalisation de travaux au travers des PIC.

Cette année, de nombreuses demandes ont concerné des programmes PIC (modifications ou vérifications préalables). Le contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la SPGE fixe comme objectif d'atteindre en Région wallonne pour fin 2021 un taux d'inspection visuelle des réseaux (collecteurs + égouts) de 20 %.

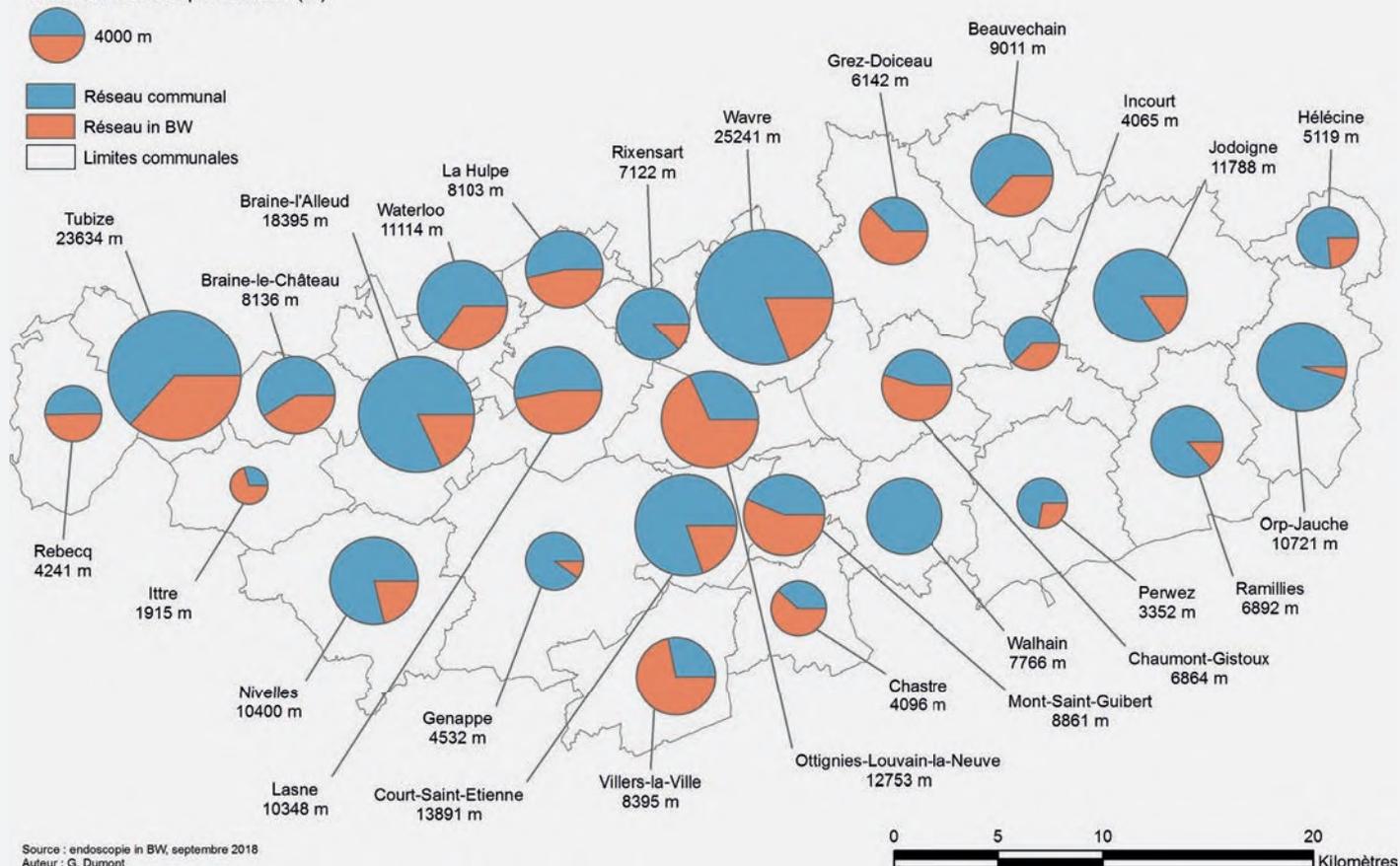
En Brabant wallon, nous disposons de 2.326 km (+ 23 km hors BW) d'égouts et de 393 km de collecteur soit quelques 2.719 km de réseau. Depuis le lancement en 2010 du service interne de passage caméra endoscopique, nous avons inspecté quelques 170 km d'égout et 82 km de collecteurs. Cela représente 252 km. Afin d'atteindre l'objectif des 20% pour fin 2021, la SPGE nous impose comme objectif d'inspecter un minimum de 100 km/an (endoscopie + zoomage).

Une autre piste pour améliorer le rythme du cadastre est de diminuer les opérations de zoomage à 100 km. Ceci, cumulé avec les 29 km d'endoscopie, nous permet de dépasser le rythme d'acquisition des informations imposé par la SPGE - Région wallonne.



Inspections par endoscopie (janvier 2010 - septembre 2018)

Distances totales parcourues (m)



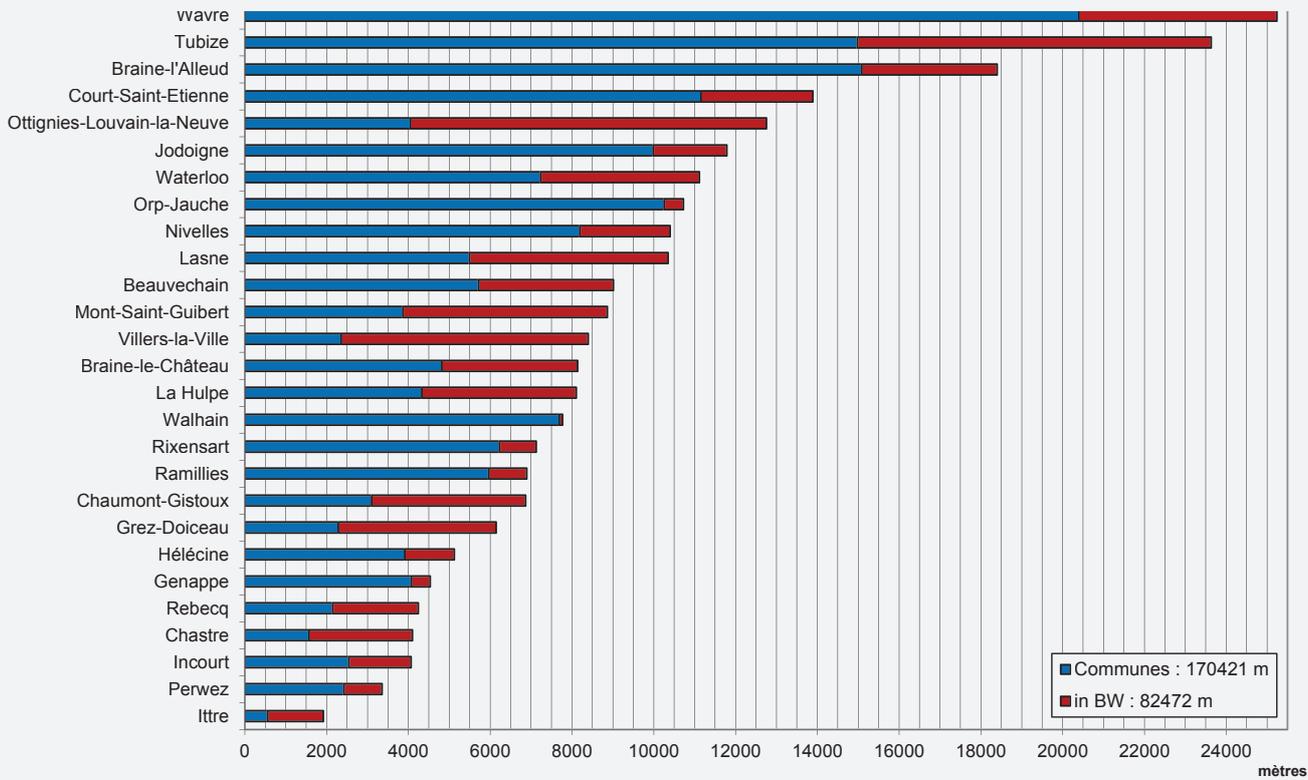
Source : endoscopie in BW, septembre 2018
Auteur : G. Dumont

		2018	2018 révisé	2019	2020
Nombre km de réseaux à inspecter	par zoomage	180	75	100	100
	par caméra endoscopique	28	29	28	28
Cumul km de réseaux inspecté	par zoomage	180	75	175	275
	par caméra endoscopique (1)	286	281	314	342
Taux d'inspection		17 %	13 %	18 %	23 %

(1) Auquel s'ajoutent les inspections réalisées lors de la réception provisoire des chantiers de travaux de construction portant le global inspecté à quelques 500 km. Inklus aussi les inspections visuelles sans caméra pour les tuyaux de plus grand diamètre



Inspections par endoscopie (janvier 2010 - septembre 2018)



ZIT du Laubecq à Tubize



Step Basse Wavre : réalisation de 4 dalles + préau



Objectif stratégique – « Mener des actions en matière de développement durable »

Notre intercommunale :

- travaille à l'élimination des eaux claires parasites (sources, ruisseaux, eaux de ruissellement, ...) dans les réseaux ;
- remet de nombreux avis en matière d'autorisation de déversement et d'application des règles d'urbanisme ;
- s'assure d'être à la pointe du progrès en innovant les traitements des eaux et est attentive à mettre en œuvre des technologies plus respectueuses de l'environnement en matière d'énergie (études des traitements par des filières peu énergivores : filtre planté de roseaux, bio-disques, lit bactérien, ...)
- réalise les Etudes de Zones permettant d'affecter un statut d'assainissement collectif ou autonome aux zones transitoires du PASH et de préciser le mode d'assainissement dans les zones d'assainissement autonome situées en zone de protection des captages d'eau potable ;
- tient à jour sa cartographie de collecteurs et stations d'épuration existants et répond aux multiples demandes d'impétrants ;
- effectue, depuis juin 2009, le contrôle du placement des systèmes d'épuration individuelle auprès des particuliers ;
- effectue gratuitement des endoscopies des réseaux d'égouttage au bénéfice de nos Communes ;
- réalise des études de dilution dans les petites agglomérations en vue de définir le schéma et le mode d'assainissement le plus opportun.

Nous avons également intensifié certaines de nos activités et développé de nouveaux métiers :

- activités de bureau d'études en égouts (+travaux conjoints de voiries) – collecteur – step ;
- coordination sécurité et santé en études et réalisations ;
 - tous nos gestionnaires et surveillants travaux ont acquis le certificat de coordinateur sécurité ;
- renforcement de notre rôle de médiateur dans les litiges inhérents aux sinistres des propriétés riveraines de nos chantiers (aidé de la base de données GEISICA depuis 2012) ;
 - cette base de données comporte 458 dossiers sinistres : 92 actifs et 366 clôturés ;
- aides aux communes (assistance technique et administrative ou maîtrise d'ouvrage déléguée) pour le suivi des études et des chantiers en matière de lutte contre les inondations (ex. : ZIT (Zone d'Immersion Temporaire), bassin d'orage, collecteur d'eaux pluviales,...).

- le service suit une dizaine d'ouvrages communaux et provinciaux ;
- renforcement de l'assistance à notre service d'assainissement-exploitation pour l'étude et le suivi chantiers des dépenses importantes hors exploitation courantes (DIHEC) ;
 - la collaboration s'effectue sur une dizaine de dossiers ;
- aide à l'acquisition et à la négociation des emprises et autorisations de travail nécessaire à la réalisation des autres activités d'in BW : parc d'activité économique, ... ;
- organisation de marchés groupés et suivi d'exécution au profit des communes des curages des réseaux d'égouts, avec cadastres de l'égout.
 - 9 communes ont adhéré à la convention avec in BW ;
- participation aux essais pilotes et à l'élaboration de la réglementation dans le cadre du « passeport eau » des habitations (CERTIBEAU) ;
- investissement important dans l'élaboration des contrats d'assainissement industriel (CAI) ;
- suivi actif des groupes de travail au sein d'Aquawal sur la gestion des eaux usées par temps de pluie (GEUTP) qui s'intéressent au déversement de nos DO en période d'averses mais également la GPEC (Gestion Patrimoniale de l'Egouttage Communal) ;
- opérateur du service public d'assainissement autonome sur le Brabant wallon. Cette volonté du gouvernement de financer l'investissement et l'exploitation des systèmes d'épuration individuelle (SEI) en contre partie pour le particulier de payer le coût vérité assainissement (CVA) et de se soumettre à différents contrôles de fonctionnement.
 - Le service de GPAA (Gestion Publique de l'Assainissement Autonome) est entré en fonction au 01/01/2018.

Convention « Senne infiltration »

Le contrat Rivière Senne et 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon ont sollicité un partenariat auprès d'in BW en matière de gestion des eaux pluviales.

Ces acteurs souhaitent, à l'avenir, voir prescrire des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans la réalisation de voiries, de lotissements, ... Il s'agit, par exemple, de voiries dont le coffre sert de rétention suivi d'une infiltration...

in BW, qui remet de nombreux avis urbanistiques, s'est depuis bien des années intéressée à la gestion alternative des eaux pluviales en remettant toujours dans son avis un volet eaux pluviales en plus du volet eaux usées. Les divers contacts avec les entreprises, les promoteurs et la variété des divers projets urbanistiques nous ont amenés à une expérience certaine.





Nous sommes animés par cette certitude qu'il faudrait de plus en plus tendre vers un « rejet zéro » en eau pluviale (par le biais d'infiltration, de la réutilisation,..).

Concrètement le CR Senne et les 4 communes sollicitent in BW pour :

- élaborer un guide de bonnes pratiques pour définir les prescriptions urbanistiques à imposer dans les demandes de permis d'urbanisme ;
- élaborer un cahier des charges commun pour les voiries et les permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir) reprenant les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.

Ce sujet nous paraît fort d'actualité et les résultats de ce partenariat intéressant sans aucun doute l'ensemble des communes du Brabant wallon (et d'autres...).

Curage d'avaloirs

La recherche pour les communes d'un exutoire légal pour se débarrasser des produits de curage d'avaloir constitue un sérieux problème. in BW a relancé les contacts auprès

de la SPGE en vue d'être autorisée à construire au sein des steps Basse-Wavre et Nivelles des zones de réception et de drainage de ces produits.

Une fois l'accord du propriétaire SPGE obtenu (avec ou sans financement SPGE), une étude de détails sera lancée ainsi qu'une demande de permis unique, un marché public de travaux et le chantier de construction.

Prévision en matière des besoins en personnel

- ▶ Métiers actuels :
 - 1 surveillant chantier égout/voirie ;
 - 1 géomètre ;
 - 1 dessinateur ;
 - 1 ingénieur études step (ou sous-traitance);
 - 1 assistant administratif et financier
- ▶ Nouveaux métiers :
 - Passeport eau-habitations : 6 à 8 ETP



ZIT du Coeurq à Tubize



2.2 Exploitation des ouvrages d'épuration

Les objectifs stratégiques du Service Exploitation des ouvrages d'assainissement décrits dans le plan stratégique 2017-2018-2019 sont les suivants :

- Amélioration de la qualité et de l'organisation du travail ;
- Optimisation du fonctionnement des ouvrages ;
- Stabilisation, voire réduction des coûts de fonctionnement et amélioration énergétique des installations ;
- Mise en place d'un système QSE (Qualité, Sécurité et Environnement).

Leur évolution est présentée dans les points qui suivent.



Objectif stratégique – « Améliorer la qualité et l'organisation du travail »

Dans les années à venir, la SPGE exige que nous fassions mieux, tout en limitant les frais d'exploitation (cf. objectif stratégique 3 relatif à l'objectif de stabilisation, voire réduction des coûts de fonctionnement et amélioration énergétique des installations), et ce dans un milieu où le nombre d'ouvrages d'assainissement augmente, ainsi que les contraintes d'exploitation et environnementales qui en découlent (p. ex. importance du suivi des déversoirs d'orage en termes d'optimisation du fonctionnement des ouvrages existants et d'impact sur le milieu naturel).

Cette évolution quantitative et qualitative dans un contexte budgétaire difficile nous oblige dès lors à améliorer la qualité et l'organisation du travail pour atteindre cet objectif.



Objectif opérationnel – «Poursuivre le déploiement de la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) »

Depuis le 22/01/2018, la GMAO est opérationnelle sur l'ensemble des sites, en ce qui concerne les demandes d'intervention (DI), ainsi que le suivi des travaux. Pour les stations de pompage, le travail journalier est également organisé à partir de la GMAO.

L'intégration d'autres postes liés à l'exploitation fait partie des objectifs futurs de la GMAO (p. ex. contrôles réglementaires, etc.).



Objectif opérationnel – « Renforcer les équipes et améliorer l'organisation du travail sur l'ensemble des ouvrages »

Cellule Entretien des collecteurs et des stations de pompage (Plan Prévisionnel 2017 exécuté en 2018)

Face au développement des activités dans ce domaine, un renforcement des équipes est inévitable.

Cette évolution de personnel se gère en collaboration avec le Service Ressources Humaines, non seulement au niveau de la phase de recrutement, mais également durant la période de formation et d'essai (évaluations régulières, plan de formations, etc.).

Comme présenté dans le plan stratégique précédent, dans le cadre du Plan Prévisionnel 2017 soumis à la SPGE, nous avons planifié un renforcement de l'équipe d'entretien des collecteurs (3 ETP supplémentaires) et des stations de pompage (2 ETP supplémentaires).

Pour rappel, c'est dans le secteur de l'exploitation des ouvrages de collecte des eaux usées (entretien des déversoirs d'orage) et des stations de pompage que les besoins en main-d'œuvre sont les plus importants et que l'évolution des ouvrages existe chaque année.

Les contraintes d'exploitation (aspects qualitatif et quantitatif) ont évolué ces dernières années, ce qui rend ces ouvrages prioritaires sur le plan stratégique, que ce soit au niveau de l'amélioration du fonctionnement des ouvrages d'assainissement ou sur le plan économique (frais d'exploitation).

Jusqu'en 2017, l'équipe d'entretien des collecteurs était constituée de 2 ETP actifs sur le terrain pour 1.431 déversoirs d'orage et 368 Km de collecteurs, ce qui ne permettait pas un suivi suffisamment précis du réseau de collecte et des déversoirs d'orage, et nous demandait d'avoir recours à de la main-d'œuvre intérimaire pour assurer la présence quotidienne de 2 techniciens sur le terrain.

La situation était assez similaire pour l'entretien des 74 stations de pompage où l'équipe était constituée de 2 ETP sur le terrain et 1 ETP Contremaître. Le recours à de la main d'œuvre externe était également régulièrement nécessaire.

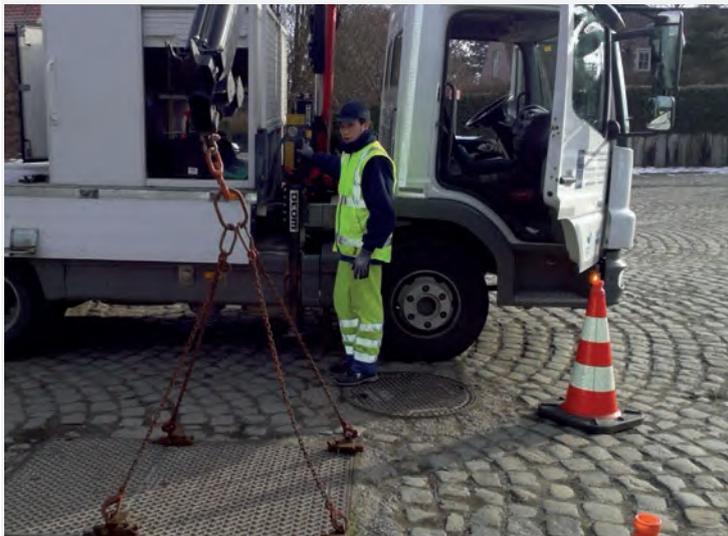


Au second semestre 2018, nous avons obtenu l'autorisation de la SPGE pour renforcer l'équipe de 2 ETP sur le terrain (1 ETP pour les stations de pompage et 1 ETP pour les collecteurs), ainsi qu'1 ETP Contremaître.

A ce jour, l'équipe chargée de l'entretien des collecteurs (1.454 déversoirs d'orage) et des 76 stations de pompage se compose de 9 ETP :

- 1 responsable de la Cellule Entretien des stations de pompage et des collecteurs ;
- 1 contremaître pour l'équipe d'entretien des stations de pompage ;
- 3 techniciens pour l'entretien des stations de pompage ;
- 1 contremaître pour l'équipe d'entretien des collecteurs ;
- et 3 techniciens pour l'entretien des collecteurs.

Le personnel engagé en 2018 dans ce cadre est toujours en période de formation (évaluation des compétences prévue fin août 2018).



Intervention en voirie pour la maintenance de la station de pompage Lasne Coq

Station d'épuration de Oiscquercq et Cellule Mécanique (Plan Prévisionnel 2018 en cours d'exécution)

L'engagement d'un mécanicien a eu lieu pour l'exploitation de la future station d'épuration de Oiscquercq, ainsi que pour les travaux importants de soudure, installation de matériel électromécanique et amélioration des installations. Dans un souci d'efficacité, une nouvelle cellule de compétence destinée à gérer transversalement les

problèmes mécaniques est en cours de création et sera opérationnelle fin 2018.

Cette cellule de compétence sera constituée de 1 responsable existant (un des Chefs de Zone spécialisé en électromécanique) et de 2 techniciens expérimentés (spécialisés en soudure et construction métallique).

Les principaux objectifs de cette nouvelle cellule sont les suivants :

- rationaliser l'entretien et la maintenance des pompes (pratiques similaires sur tous les sites, contrats d'entretien uniques, prises de décisions concernant les réparations ou le renouvellement du matériel géré par un responsable) ;
- rationaliser les coûts de maintenance (contrats globaux, négociation des prix, etc.) ;
- améliorer l'organisation des travaux électromécaniques ;
- spécialiser le personnel mécanicien (soudure, construction métallique de certaines pièces atypiques, entretien de certaines pompes) ;
- réduire au strict minimum les interventions urgentes en appliquant une politique de maintenance préventive ;
- etc.

Cellule Automation et Informatique opérationnelle (Plan Prévisionnel 2018 en cours d'exécution)

- Demande d'un automaticien-informaticien opérationnel (demande de 2017 réitérée en 2018)

Après analyse de l'évolution du plan, il ressort que nos automaticiens se consacrent régulièrement à des travaux d'informatique opérationnelle (p. ex. optimisation des réseaux de communication des stations, collecte, transfert et centralisation des données, sauvegarde des données des PC opérationnelles des stations, etc.).

L'engagement de l'ETP automaticien déjà actif au sein du service (CDD depuis début 2017) a été confirmé par la SPGE en juin 2018 pour faire face au programme bien chargé des travaux pour les prochaines années (rénovation des superviseurs, migration des automates vers de nouvelles versions, amélioration des réseaux de communication, etc.).

Ce planning des travaux et missions à réaliser prochainement a été revu début 2018, confirmant de fait la nécessité d'un automaticien supplémentaire.

ETP = équivalent temps plein
DIHEC (Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante) = frais pris en charge par la SPGE



Station d'épuration de la Vallée de la Dyle

- Amélioration de l'organisation de la Cellule Automatisation

Nous envisageons de restructurer la cellule de cette manière :

- Le responsable de la cellule assurera les travaux d'informatique opérationnels, ainsi que la gestion de la cellule ;
- Les 3 automaticiens assureront les travaux liés aux automates, par zone ou par secteur, en fonction des travaux.

P. ex. un des automaticiens assure plus particulièrement les travaux d'automatisation des stations de pompage en rénovation (essentiellement de la programmation). Etant donné qu'il s'agit de travaux d'une ampleur « limitée », mais d'une grande précision, l'automaticien participe aux travaux électriques de rénovation des TGBT des petites stations de pompage décentralisées.

Les plus gros travaux sont quant à eux sous-traités.

- Suppression de certains travaux (p. ex. suivi des installations de détection intrusion sur les petites stations d'épuration) ;
- Prise en charge des aspects informatiques de types bureautique et administratif par le Service Informatique Télécom de in BW ;

Station d'épuration de la Vallée de la Dyle (Plan Prévisionnel 2017, demande réitérée en 2018)

L'année 2017 nous a permis de stabiliser le processus.

Deux objectifs très importants ont été atteints :

- Maximalisation de la production des pellets et réduction de la production des poudres : en 2017, nous avons produit 1.426 T de pellets et 1.106 T de poudres (en 2016, nous étions à 690 T de pellets et 1.390 T de poudres).



Pour rappel, la valorisation agricole des poudres reste plus coûteuse et surtout plus compliquée.

- Fonctionnement continu 4 jours/semaine et stabilisation des opérations de maintenance (un gros entretien par an avec ouverture du sécheur en présence du fournisseur VOMM, réalisation d'un maximum d'opérations de maintenance par notre personnel, négociation d'un contrat de maintenance correspondant à nos besoins, détermination des pièces d'usures nécessitant un achat et un stockage sur site (cf. programme des DIHEC).

Les objectifs fixés précédemment restent d'actualité, à savoir :

- Fonctionnement du sécheur de nuit et sans personnel en permanence sur le site : cet objectif pourra se concrétiser après renforcement de l'installation de détection incendie et remplacement de l'unité des filtres à manche par un système de lavage humide (cf. programme des travaux).
- Séchage des boues d'autres sites in BW : un essai a débuté, mais n'a pas pu être finalisé suite à un bris de plusieurs palles du sécheur endommagées par un objet étranger.

Face à cette situation, nous avons demandé la prolongation en 2018 de l'ETP CDD accordé en 2017.

Cette solution de renouvellement de CDD n'est pas durable dans le temps (reconduction limitée) et pose un certain nombre de problèmes au Service Ressources Humaines.

Actuellement, nous travaillons avec 5 ETP en CDI et 1 en CDD pour le fonctionnement du sécheur.

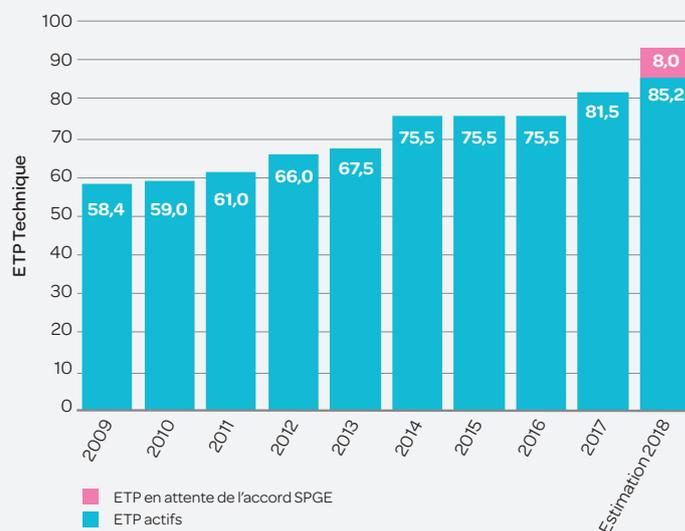
Malgré cela, nous sommes tout de même contraints de travailler avec 2 ETP intérimaires supplémentaires pour atteindre les 8 ETP, afin d'assurer les 3 pauses indispensables pour garantir la continuité du travail, ainsi que la sécurité (régime horaire actuel de 4 jours/semaine en continu).

Un pré-rapport relatif au coût de fonctionnement du sécheur a été présenté en juin 2018 au responsable de l'exploitation des ouvrages d'assainissement de la SPGE. Celui-ci doit être complété, notamment avec des données énergétiques (travaux d'installations de débitmètres gaz, en cours en août 2018).

Dans les années à venir, de nouvelles missions et travaux tels que la réalisation des audits énergétiques, la mise en place d'un logiciel commun SPGE/OAA, etc. nécessiteront de l'aide technique et logistique pour mener à bien ces actions.

Nous avons proposé à la SPGE d'activer nos demandes en fonction de l'évolution des données et des besoins du service.

Evolution du personnel



Récapitulatif :

- Engagements 2017 (9 ETP)
 - 3 ETP (renforcement de l'équipe d'entretien des collecteurs)
 - 2 ETP (renforcement de l'équipe des stations de pompage)
 - 1 ETP (technicien Zone Ouest (nouvelle station d'épuration de Oisquercq 3.000 EH) + soudeur pour travaux de maintenance et d'amélioration sur l'ensemble des sites)
 - 2 ETP (techniciens électromécaniciens Zones Ouest et Est (pour faire face aux mi-temps médicaux))
 - 1 ETP (technicien électromécanicien (sécheur Vallée de la Dyle)) (CDD 1 an)
- Engagements 2018 (3 ETP)
 - 1 ETP (Cellule Autosurveillance)
 - 1 ETP (Cellule Electromécanique)
 - 1 ETP (Cellule Automation)
- Engagements 2019 : rien de prévu, exceptés les engagements en fonction des travaux SPGE/OAA (logiciel d'exploitation OAA/SPGE, audit énergétique, etc.), ainsi que les renforcements d'équipe déjà abordés dans le Plan Prévisionnel 2017 (Cellule Entretien des stations de pompage et collecteurs).

A côté de cela, afin de ne pas déforcer les équipes, le recours aux travailleurs intérimaires est systématique en cas d'absence pour maladie de plus d'une semaine.

DIHEC (Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante) = frais pris en charge par la SPGE
OAA = Organisme d'Assainissement Agréé



De gauche à droite : cantine du site repeinte, pose d'un plot en béton et pompe peinte, et pose d'une dalle en béton et montage de l'abri fumeur

De même, comme durant les années précédentes, des travailleurs en remise de peine rejoignent régulièrement les différentes équipes de notre service.

Dernièrement, à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, des travaux de peintures leur ont été attribués, ainsi que la pose de plots ou dalles en béton, ou encore le montage d'un abri fumeur.

Et à côté de cela, en été, des étudiants jobistes nous aident dans des domaines variés : entretien des abords, peintures extérieures et intérieures, encodage de données d'exploitation (p. ex. au niveau de la GMAO), rangements, travaux administratifs, aide au niveau de certains travaux d'exploitation, etc.



Jobiste réalisant des travaux de peinture dans les bureaux

Jours de travail prestés par les intérimaires, étudiants et personnes en remise de peine de travail



Objectif opérationnel – « Coordonner la gestion des périodes de garantie après construction des ouvrages entre les Services Investissement et Exploitation des ouvrages d'assainissement »



Comme expliqué dans le précédent plan, l'amélioration de la qualité du travail nécessite une réflexion et une coordination entre le Service Investissement (chargé du projet, de la réalisation et de la mise en service) et le Service Exploitation (chargé du fonctionnement, de la maintenance et de l'optimisation des ouvrages).

Stations de pompage

Dès la phase projet d'un CSC, la coordination des deux services s'établit et se renforce tout au long du dossier.

Les exploitants des ouvrages de pompage des eaux interviennent au niveau de l'élaboration du CSC, mais également au niveau du chantier, de sa mise en service, et durant la période de garantie qui s'en suit.

La principale difficulté est pour eux de s'adapter aux différents interlocuteurs tout au long du dossier.

En ce qui concerne les stations de pompage, nous pouvons dire que l'action visant à l'établissement d'un CSC de construction d'ouvrages intégrant l'ensemble des « exigences » permettant d'optimiser le travail des exploitants (système de levage des pompes et du matériel, abris de protection des TGBT, TGBT standard, etc.) et de travailler en toute sécurité (grille de protection anti-chute) est atteint.

Le CSC sera bien évidemment complété progressivement en fonction de l'évolution du parc des installations, des expériences acquises par les collaborateurs (Services Investissement et Exploitation), des contraintes de la SPGE, etc.

CSC = Cahier Spécial des Charges



Pour les prochaines années, le principal défi sera de concilier les aspects économiques et techniques, afin de limiter les coûts des stations de pompage à la construction, ainsi que lors de l'exploitation.

Pour atteindre cet objectif, les deux services (Investissement/Exploitation) doivent poursuivre leurs travaux de partage d'expériences et des contraintes respectives.

Deux exemples pour illustrer ce travail d'optimisation :

- Grilles anti-chute (dispositifs permettant d'empêcher la chute des agents de maintenance des stations de pompage) :

Vouloir limiter les coûts d'investissement en ne prévoyant pas ces dispositifs dès le départ est une fausse économie. En effet, la pose a posteriori (sous forme de DIHEC) est nettement plus coûteuse (entre 30 et 40% plus chère), et comprend des contraintes supplémentaires telles que des difficultés pour trouver des trapillons standards, d'où adaptations à prévoir, rédaction d'un CSC, prises de mesures mobilisant le personnel, etc.



Grilles anti-chute, intégrées au CSC dès la conception d'une nouvelle construction ou rénovation de station de pompage

- Volume des bâches : réduire le volume des bâches de pompage :

En Belgique, la tendance fut de construire des stations de pompage équipées de bâches de pompage d'un volume utile nettement supérieur aux besoins nécessaires aux contraintes de pompage (nombre de démarrages/heure).

Des volumes très importants ont pour conséquence :

- coûts d'investissement élevés (emprise, génie-civil) ;
- coûts d'exploitation élevés : dépôts de matières sédimentables nécessitant des curages et nettoyages réguliers, endommagements et usures des pompes qui doivent aspirer des produits solides en fin de cycle de

pompage, interventions régulières du personnel suite aux bouchages, etc. ;

- fonctionnement global « caduque » : nombreux arrêts du pompage ou pompes insatisfaisants, usure prématurée du matériel soumis à des contraintes d'abrasion très importantes, gestion coûteuse des interventions en espace confiné, etc.

Une réflexion commune sur le sujet (Services Investissements/Exploitation) a permis d'optimiser les bâches de pompage : design correspondant aux contraintes d'exploitation, ainsi qu'à l'évolution du matériel de pompage, voire installation de stations de pompage préfabriquées.



A gauche, petite bêche de pompage ; à droite, grande bêche

Commentaires :

Une grande bêche est coûteuse à la construction, ainsi qu'à l'exploitation, tandis qu'une petite l'est moins.



Station de pompage pré-fabriquée (design limitant les dépôts, et du surcroît les coûts d'intervention après la mise en service)

Pour les stations de pompage, l'objectif d'amélioration de la coordination entre les services passe aussi par la réussite des mises en service des stations de pompage et la gestion de la période de garantie pour les installations suivantes :

- 2017 : stations de pompage Incourt Namur, Ittre Croiseau, et Tubize Déportation
- 2018 (en chantier ou en projet) : stations de pompage Orp Biamont, Orp Petit Hallet, et Lasne Caturia (chantiers 2018, mises en service 2018), Tubize PAE (chantier 2018, mise en service 2019), Walhain Sucrierie,



Rebecq Cantelaube, et Jodoigne Molembais (chantiers 2019, mises en service 2019), Braine-l'Alleud Hennuyères, Waterloo Lion, Grez Maisin, et Orp Genville (chantiers 2019, mises en service 2020), Ramillies Fagneton, Ramillies Fodia, et Ramillies Piroy (chantiers 2019, mises en service 2021), et Orp Marilles (chantier 2020, mise en service 2021).

Pour le Service Investissements qui suit les chantiers, il s'agit de relayer ces observations auprès des entrepreneurs et auteurs de projets.

Collecteurs

Ici aussi, la synergie entre les deux services est indispensable et permet d'améliorer considérablement la qualité du travail.

> Gestion des eaux claires :

Aujourd'hui, dès la mise en service, certaines anomalies en matière d'infiltration d'eau sont détectées, et dans un certain nombre de cas solutionnées, suite à une coordination des différents acteurs que sont les gestionnaires du chantier, l'équipe d'entretien des collecteurs et l'exploitant de la station d'épuration qui constatent des débits anormaux dès la mise en service d'un collecteur et/ou de déversoirs d'orage.



Mise en service de deux stations de pompage qui alimentent la station d'épuration de Oisquercq (à gauche Tubize Bolle, à droite Tubize Canal)

Pour le Service Exploitation, il est important de suivre le démarrage de ces installations avec toute la rigueur nécessaire et d'assurer le reporting des dysfonctionnements et pannes éventuelles.

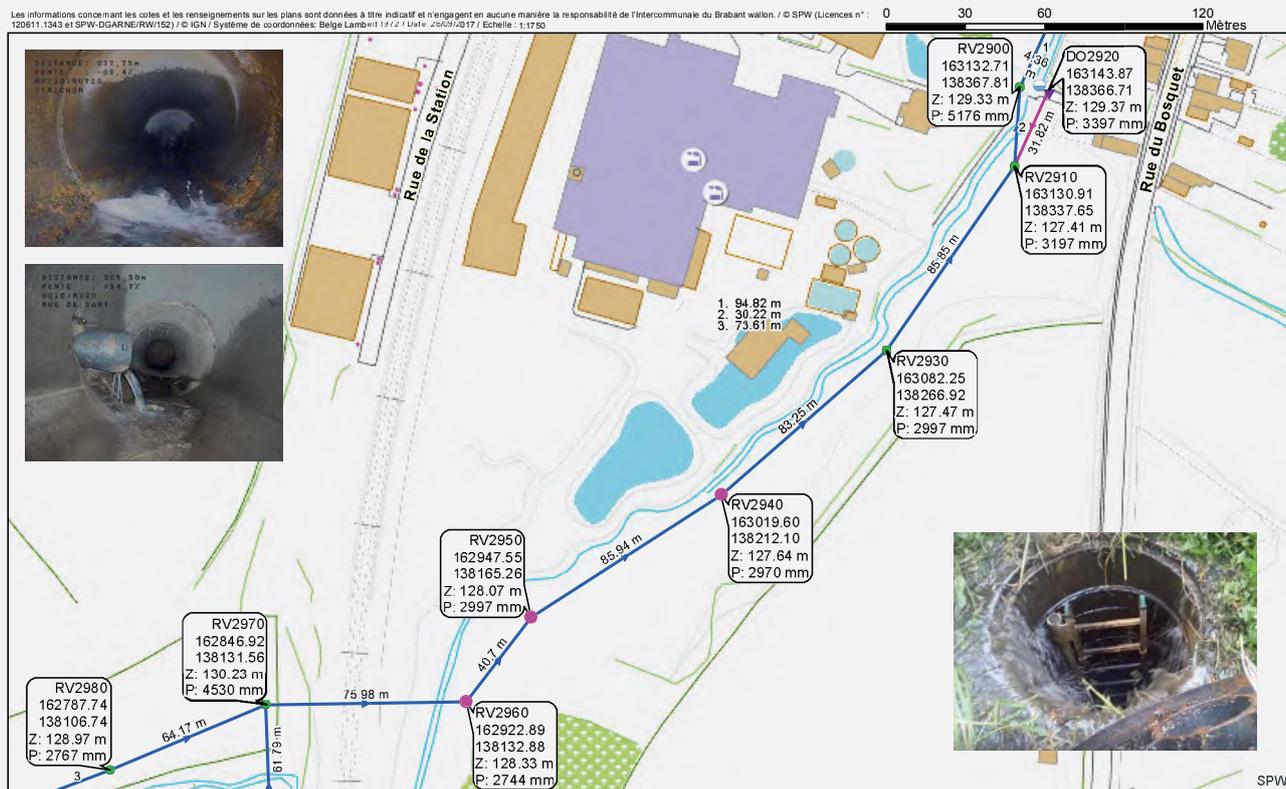
Cette collaboration peut durer plusieurs années après la mise en service de la station d'épuration (cas de la station d'épuration de Villers-la-Ville).

Cet objectif est aujourd'hui largement atteint.

Collecteurs in BW

- ▲ Déversoir d'orage → Collecteur
- Regard de visite → Raccordement DO
- Exutoire → Surverse

Les informations concernant les cotes et les renseignements sur les plans sont données à titre indicatif et n'engagent en aucune manière la responsabilité de l'intercommunale du Brabant wallon. / © SPW (Licences n° : 120811.1343 et SPW-DGARNE/RW152) © IGN / Système de coordonnées: Belge Lambert 1972 / UTM : 25030/017 / Echelle: 1:1750



Détection d'eaux claires (plan de Villers-la-Ville, quartier Bosquet)



› Mise en service des ouvrages de collectes :

Cette phase reste une priorité pour les mois et années à venir au vu des chantiers en cours de réalisation et en projet. Les exploitants des réseaux de collectes doivent poursuivre leurs efforts de coordination avec le personnel responsable de la construction des ouvrages.

En 2018 :

- Gette lot 3B : 18 déversoirs d'orage (5.000 m)
- Ittre Croiseau : 1 déversoir d'orage (350 m)
- Tubize Déportation : 2 déversoirs d'orage (420 m)
- Oisquercq : 13 déversoirs d'orage (3.700 m)

Stations d'épuration : suivi des périodes de garantie des installations

Le suivi des périodes de garantie des stations d'épuration s'est terminé fin 2017 sur le plan opérationnel pour la plupart des installations : Genappe Bousval, Villers-la-Ville, et les Vallées du Hain et de la Lasne.

Malheureusement, pour la station d'épuration de la Vallée de la Lasne, les travaux se poursuivent avec l'ouverture d'un dossier suite à la desquamation du revêtement des tanks membranaires.



A gauche, fissure, et à droite, boursoufflement au niveau du revêtement



Morceau de revêtement des parois des tanks membranaires se retrouvant dans les membranes

Ce dossier de « malfaçons » représente un véritable enjeu pour l'avenir. Les deux services (Investissements/ Exploitation) ont consacré beaucoup d'énergie pour convaincre les différents intervenants (SPGE, entrepreneur qui a réalisé les travaux de réhabilitation de la station d'épuration, et assureurs) de l'importance et des conséquences de l'endommagement du revêtement des parois des tanks membranaires pour l'avenir. En effet, la pérennité des membranes de filtration est fortement compromise suite à la présence de déchets solides, aussi petits soient-ils (p. ex. revêtements d'enduit sur les parois des tanks), qui « blessent » et sectionnent les membranes.

Des travaux ont débuté en avril 2018 et continueront à perturber l'exploitation du site jusqu'en 2019. C'est pour cette raison que les actions définies dans le plan stratégique et visant à optimiser l'installation ont temporairement dû être suspendues. En effet, l'ensemble du personnel (encadrement et exploitation) est mobilisé pour la préparation du chantier (démontage des poutrelles et différentes tuyauteries, réducteur de la vanne d'entrée, nettoyage des parois, mise en place des barrières de sécurité, lavage des tanks un à un, conservation des membranes en toute sécurité, transfert des eaux, phases d'arrêt et de remise en service, etc.).

Le montant des travaux s'élève à 182.965 € HTVA.

Sur le plan fonctionnel, l'installation est maintenue en service avec une réduction des capacités de traitement des eaux d'orage.



Préparation du chantier de rénovation des parois des tanks membranaires par le personnel d'exploitation



Objectif opérationnel – « Organiser le Service Exploitation des ouvrages d'assainissement »

Le travail planifié d'amélioration de l'organisation du service s'est poursuivi fin 2017, ainsi qu'en 2018.

2017 : réforme et réorganisation du service de garde

Le passage à 3 zones de gardes a été organisé fin 2016, et a été testé et mis en place sur le terrain en 2017.

La durée et le nombre d'interventions ont diminué de 20% suite à une meilleure connaissance des sites par les responsables de garde (sites qu'ils exploitent), ainsi qu'une gestion plus précise de certains messages d'alarmes (alarmes répétées, modification de seuil propre aux installations, suppression d'alarmes inutiles en fonction des installations, etc.).

Cet objectif est donc atteint, même s'il reste des actions à mener en termes de formation des agents de garde et responsables.

2018 : autonomie et responsabilité des collaborateurs

Ce travail, débuté en 2017, se poursuit.

Après avoir fixé les grands objectifs, les actions suivantes sont en cours :

- Prise en mains des groupes de travail (GT) par les Chefs de Zone : GT Consignation et déconsignation, GT Gestion différenciée, GT Gestion énergétique, GT Gestion financière/économie, GT Gestion des données, GT Gestion de la GMAO, et GT Process ;
- Spécialisation des Chefs de Zone dans une matière qu'ils affectionnent et pour laquelle ils devront assurer la gestion transversale sur l'ensemble des sites (mécanique, autosurveillance et gestion des produits chimiques et dangereux) ;
- Constitution d'une nouvelle cellule de compétence pour les travaux mécaniques importants sur tous les sites.

Tâches de la cellule :

- Gestion des entretiens et réparations de toutes les pompes immergées, ainsi que pour les pompes en cale sèche et les surpresseurs (suivi et organisation de la maintenance avec les pompistes chargés des inspections, organisation des maintenances et entretiens réalisés par in BW, etc.) ;
- Priorisation, planification et gestion des travaux des 2 mécaniciens spécialisés qui interviennent pour des

travaux particuliers d'aménagement, réparations, soudures et installation de matériel ;

- Organisation du travail et suivi des travaux de la Cellule Mécanique à partir de la GMAO (demandes d'intervention via le programme, planning, intégration du suivi des pompes dans l'outil, etc.) ;
 - Uniformisation des travaux de maintenance et réparations des pompes sur les sites (pratiques et limites des opérations différentes d'un site à l'autre, envisager une spécialisation des agents en fonctions de leurs compétences, partage intra-zones, etc.) ;
 - Gestion du planning des formations dans le domaine, mise à niveau des compétences, mise en pratique après formation, etc.
- Réorganisation de la Cellule Autosurveillance.
Pour rappel, cette cellule constituée de 5 bacheliers en Agronomie est chargée de suivre les process, entretenir l'instrumentation qui pilote les installations, réaliser les échantillonnages d'eau et de boues, gérer les dysfonctionnements et fournir les informations et résultats d'analyses in situ aux responsables d'exploitation.
Un gestionnaire process a été désigné pour gérer les dossiers importants : gestion des charges, non conformités, travaux d'autosurveillance, travaux avec la SPGE et les OAA, améliorations des process, rapports trimestriels, etc.

Un des agents sera désigné avant fin 2018 pour l'aider sur le terrain pour l'organisation du travail, les plannings, et la gestion des travaux.



Objectif opérationnel – « Former les agents »

Nous poursuivons bien évidemment cet axe de progression en matière de formation.

L'adaptation des formations aux exigences et besoins sur le terrain reste la priorité qui s'est traduite par les actions suivantes :

- rencontre des centres et organismes de formation avant sélection ;
- adaptation des formations aux réalités de terrain et à notre matériel (p. ex. formation cariste avec notre matériel) ;
- implication des organismes de formation de telle sorte que la réalité de terrain soit intégrée (matériel et équipements in BW, conditions de travail in BW, etc.) ;
- débriefing des formations avec les responsables des équipes ;



- débriefing des formations avec les centres et organismes de formation et discussion des axes de progression ;
- élaboration des plans de formation avec l'équipe d'encadrement.

Sur le plan stratégique, il s'agit d'une belle avancée qui doit perdurer dans les années ultérieures et qui permettra d'améliorer la qualité du travail.

L'année 2018 sera marquée par un grand nombre de formations internes :

- risques biologiques : bonne pratique pour le nettoyage des mains ;

- techniques de rangement et de mise en ordre des ateliers : 5 S+S ;
- consignation/déconsignation : nouvelle procédure de consignation ;
- habilitation électrique du personnel des stations d'épuration et stations de pompage ;
- nouvelle version 2015 de ISO 14.001 pour le personnel exploitant les sites ;
- etc.

Evolution des formations

Les formations internes restent un point d'attention très important pour l'équipe d'encadrement.

Une réflexion sur le sujet a débuté afin de mettre en place un plan d'action pour les futures années (objectifs pour le plan stratégique suivant).

Le personnel d'encadrement (Chefs de Zone et Responsables des Cellules de compétence) reste le principal relais de terrain qui doit transmettre les informations et assurer un bon nombre de formations pour les équipes. Il est important qu'il soit formé et qu'il possède les outils nécessaires pour promulguer ces formations.

Passer à côté de cette étape de formation interne par les managers met à mal l'entièreté du travail de préparation (travaux des différents Groupes de Travail, élaboration des procédures, etc.).



Formation espace confiné : sauvetage d'un collègue en difficulté dans une station de pompage



Safety News consacrée au lavage des mains

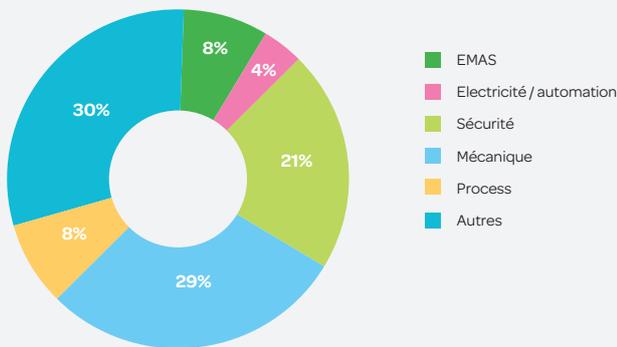


Le programme de formations externes avec la société SIMPLYLIFE s'est terminé au premier semestre 2018 avec un atelier au niveau des stations de pompage.

Cette collaboration a été fructueuse quant à la réflexion relative à la qualité des formations, ainsi qu'au niveau des techniques à mettre en place pour captiver l'attention du personnel et les impliquer au cœur du processus de formation.

Les formations en sécurité et bien-être représenteront 21% des formations en 2018.

Répartition des formations par thème (2018)



Débuté en 2017, le travail de formation du personnel d'encadrement à l'utilisation de la nouvelle procédure d'accueil des nouveaux agents s'est poursuivi (parrainage, fixation des objectifs et leur suivi durant six mois, débriefing en présence du nouvel engagé).

Les cycles de formation relatifs au management des équipes sont en cours pour plusieurs responsables d'équipe. L'objectif est de découvrir les bases élémentaires du management d'équipe (découverte de son propre style de management, motivation individuelle et d'équipe, communication efficace, verbale et non verbale, mener une réunion, un briefing, contrôler/évaluer et recadrer, déléguer, etc.).



Objectif stratégique – « Optimiser le fonctionnement des ouvrages »



Objectif opérationnel – « Mener les travaux DIHEC (Dépenses Hors Exploitation Courante) »

Le programme annuel des DIHEC transmis et soumis à l'approbation de la SPGE reste l'outil central pour l'amélioration du fonctionnement des ouvrages.

Tableau ci-dessous, quelques exemples de travaux 2017.

La cogestion par le Service Investissement et le Service Exploitation pour les travaux importants nécessitant une maîtrise des techniques de génie civil, ainsi qu'une surveillance des chantiers et une coordination sécurité se poursuit pour les dossiers suivants :

- installation d'un dégrilleur pour les eaux de surverse du bassin d'orage de Waterloo et travaux de génie civil pour la rénovation du fond de l'ouvrage ;
- réhabilitation des pré-traitements à la station d'épuration de Waterloo ;
- aménagement des locaux sanitaires et construction d'une extension à la station d'épuration de Waterloo ;
- rénovation des pré-traitements à la station d'épuration de Nivelles ;
- aménagement de bureau à la station d'épuration de Nivelles ;
- rénovation et extension des locaux du bâtiment du sécheur des boues (ancien four d'incinération) à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle.

Travaux 2017

STEP / STPO	Description	Estimation (HTVA)	Etat d'avancement mi-2018
step Louvain-la-Neuve	Remplacement de conduites endommagées	11.000 €	10%
step Vallée de la Dyle	Remplacement de l'huile thermique du sécheur	25.000 €	10%
step Nivelles	Fourniture et placement de mélangeur submersible pour le bassin biologique	75.000 €	60%
stpo La Hulpe Nysdam	Remplacement TGBT	35.000 €	20%
step Nivelles	Transformation du local désodo en 5 bureaux et salle de réunion + rénovation bâtiment administratif et sanitaire	100.000 € (à préciser)	10%
step Villers-la-Ville	Travaux de réfection sur le cours d'eau de la Thyle à Villers-la-Ville (à proximité de la rue du Goddiarch, et en aval de la step de Villers-la-Ville), et d'embellissement de l'étang ancestral par pose de 10 radeaux végétalisés	14.280 €	100%



Objectif opérationnel – « Mener les travaux pris en charge par le Service Exploitation »



D'autres travaux réalisés par les équipes d'exploitation ont été effectués sur l'ensemble des zones pour des montants plus ou moins importants, mais qui, au vu de leur nombre, représentent un investissement conséquent.

Stations d'épuration		
STEP	Description	Etat d'avancement mi-2018
Filière eau	Modification du système d'amorçage de la recirculation des boues sur les ponts clarificateurs	10%
	Aménagement de l'escalier de sortie de l'atelier	100%
	Aménagement des zones de dépotage des gadoues et camions de produits chimiques en vrac	5%
	Révision dégrilleur gadoues (changement arbre + roulements)	25%
	Remplacement plaque usure auge vis dessableur côté Wavre	25%
	Marquage au sol chemin de circulation	15%
	Déplacer garde-corps visite didactique clarificateur	15%
Filière boues	Révision complète du réducteur de la vis de relevage A	25%
	Placement tôle protection fosse à boues externes	50%
	Curage complet des fosses boues externes	0%
	Calorifuge filtre cyclone	0%
	Montage nouveau réducteur vis boues postchaulage	0%
	Soudage tôle en creusabro sur coude sortie sécheur	0%
	Montage air choc silo de chaux post chaulage	0%
	Pose d'un revêtement anti dérapant passerelle épaisseur	100%
	Achat et reconditionnement pompes seepex calcichaulage vers centrifugeuse	20%
	Pose de butoir autour du chalet pompe FIRMENICH	25%
5S+S	Rangement et aménagement atelier	50%
	Rangement bureaux	75%
step Vallée de la Dyle	Rehausse du trapillon de la fosse à eau de service	100%
step Hamme-Mille	Montage des canalisations et vibrair stockeur	100%
	Placement et raccordement du surpresseur vibrair stockeur	90%
	Remplacement des 2 compresseurs à palettes dessableur par un surpresseur	90%
step Hélécine	Remplacement de 2 pompes recirculations	25%
	Réparation accélérateur de courant Bio	25%
step Jodoigne	Remplacement d'un groupe hydrophore	100%
	Remplacement compresseurs Boge	100%
	Remplacement ventilateur désodorisation	60%
	Remise en état barrière gadoues et entrée step	100%



step Ramillies Bomal	Placement de pompes vide ventilé	25%
	Placement variateur de fréquence agitateur stockeur	100%
step Orp-le-Grand	Curage complet bassin bio	100%
	Remplacement mât agitateur (silo boues, sélecteur et recirculation)	100%
lagune Wavre Nord Petite Bilande	Commande ventilateur désodo + placement citerne et groupe hydrophore	50%
	Fabriquer et placer aérateur de surface	100%
	Rénovation de la moissonneuse	75%
	Réparation récolteur	75%
step Céroux	Rénovation de la station suite à la détection d'une fuite entre le bassin bio et le clarificateur, pose d'un nouveau joint entre les bassins et de nouveaux points de fixation, nouvelles canalisations d'air et de recirculation et changement des aérateurs fines bulles tubulaires	100%
step Louvain-la-Neuve	Rénovation du tamiseur à vis	100%
	Remplacement des tuyauteries de perméat Inox par du PEHD au niveau des trains membranaires	100%
	Remplacement des tuyauteries Inox au niveau du prétraitement	50%
	Remplacement des variateurs des vis de relevage	50%
	Remplacement des conduites Inox des groupes hydrophores par du PEHD	100%
	Installation d'une sonde de chlore	75%
	Rénovation des pompes à lobes des trains membranaires	75%
step Chastre	Enlèvement de la plaque Inox cassée sous l'aérateur de surface	100%
	Installation de boîtes de dérivation au niveau des pompes de recirculation	100%
	Remplacement du sécheur d'air	100%
	Réparation de la vanne de vidange du bassin d'orage	100%
	Pose des turbojets sur la centrifugeuse	100%
	Remplacement du variateur de la centrifugeuse	100%
step Villers-la-Ville	Pose des panneaux didactiques et des nichoirs	25%
step Vallée du Hain	Reconditionnement du second pont débâtiisseur	25%
	Mise à l'air des pompes Gormann au niveau du relevage	50%
step Tubize	Abattage de la zone boisée	10%
	Reconditionnement de la vis temps sec	50%
	Reconditionnement vanne entrée station	50%
	Remplacement des tuyaux d'eau de ville dans l'atelier et le local centri	50%
step Rebecq Bierghes	Remplacement de la barrière d'entrée	0%
step Rebecq Quenast	Remplacement de la barrière d'entrée	0%



step Vallée de la Lasne	Installation de 4 piquages sur les tables d'égouttage pour l'échantillonnage filtrat	100%
	Révision de plusieurs pompes Netsch	100%
	Remplacement de la pompe d'acide formique	100%
	Révision de la pompe haute pression des filtres presse	100%
	Remplacement des guirlandes électriques et supports aux décanteurs n°2 et 3	100%
	Conception de nouveaux piquets et chaînes Inox pour la délimitation des visites extérieures	100%
	Placement d'une barrière à la sortie station-rivière pour les visites extérieures	100%
	Placement de 19 embases sur le site pour la potence de récupération avec réception par un organisme extérieur	100%
	Révision des pompes Borger des filtres membranaires	100%
	Vérification et mise en ordre des équipements mobiles et portatifs électriques (STEP/O50/S/DA18)	100%
	Remise en ordre complet du dégrilleur grossier (roues, amortisseurs, câbles, etc.)	100%
	Remplacement d'une pompe à huile graissage des chaînes filtre-presse n°1	100%
	Révision des vannes de bullage des trains membranaires	100%
	Installation d'étagères dans le hall servant aux pièces de réserve de la Zone Centre	100%
	Remise en ordre des pompes lait de chaux, reconditionnement des vannes et nettoyage des conduites	100%
	Entretien mécanique complet du laveur à sable	50%
	Remise en ordre d'un des grands ventilateurs d'extraction à la désodorisation	75%

Collecteurs et stations de pompage

STPO	Description	Etat d'avancement mi-2018
déversoirs d'orage (DO)	Etablissement de la base de données des clapets anti-retour	75%
	Mise en place GMAO	50%
collecteurs	Identification RV critique	60%
collecteur Lasne	Diagnostic dégradation RV GSK Rixensart	50%
collecteur Hain	Etanchement radier de surverse DO rue du Try à Wauthier-Braine	100%
stpo communales reprises par in BW	Installation d'une sonde de niveau	10%
stpo communales	Mise en conformité des TGBT (contrôle OA)	30%
toutes les stpo	Ecriture d'un programme de gestion des alarmes	90%
	Câblage d'un mode secours	90%
	Paramétrage des seuils de pompage	99%
	Paramétrage du retour de marche des poires	90%
	Comptabilisation du nombre et durée des surverses STPO	60%
	Acquit à distance défaut automate	60%
	Remplacement fiches Härting	10%
	Placement auvent protection TGBT	10%



Objectif stratégique – « Stabiliser, voire réduire, les coûts de fonctionnement et améliorer les installations en matière d'énergie »



Objectif opérationnel – « Etablir le Plan Prévisionnel 2018 »

Comme chaque année, en janvier 2018, nous avons soumis notre Plan Prévisionnel à la SPGE.

Celui-ci comprend les frais d'exploitation par ouvrage (ouvrages existants et estimation pour les ouvrages en phase de mise en service), le cadre du personnel d'exploitation et d'encadrement, les véhicules (remplacements et nouvelles acquisitions) et les travaux d'amélioration.

A ce jour (septembre 2018), sans avoir encore reçu de retour officiel de la SPGE, nous avons dû retravailler ce plan, à la demande de la SPGE, au niveau des points suivants :

- demandes d'informations complémentaires sur la gestion des véhicules dans le but d'étudier au mieux pour les OAA les possibilités de verdissement de la flotte ;
- modifications des pratiques habituelles de suivi des véhicules ;
- modifications concernant les prévisions budgétaires par ouvrage : les prévisions ne sont plus réalisées sur base des budgets des années antérieures indexées, mais sur base de ce que l'exploitant estime nécessaire en tenant compte de l'objectif de réduction des frais d'exploitation de 1%.

Après avoir réalisé ces modifications, nous avons proposé à la SPGE un budget 2018 qui s'élève à 13.012.220,61 € HTVA (hors contrat de service).

Maîtrise des coûts d'exploitation

La maîtrise des coûts continue d'être un des objectifs principaux du Service Exploitation, ce qui explique la présence de ce thème dans le Plan Stratégique 2017-2018-2019.

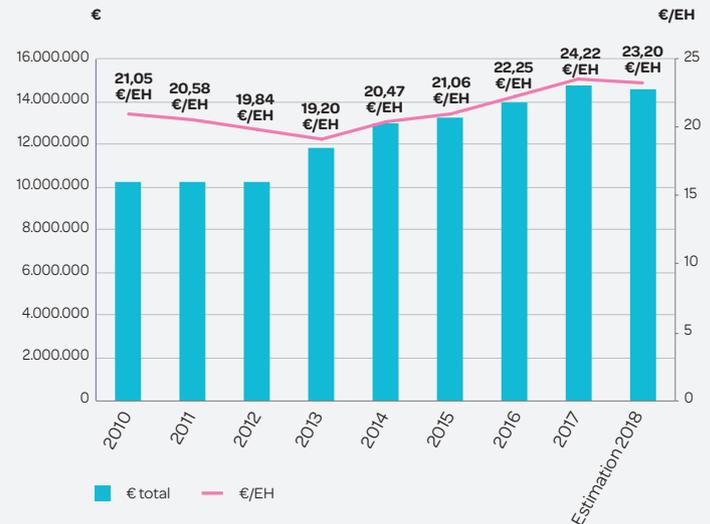
Sans aucune pondération, nous constatons une augmentation des coûts à l'EH (équivalent-habitant) qui sont passés de 21,06 €/EH en 2015 à 24,22 €/EH en 2017, ce qui représente une augmentation de 5,75% en 2 ans.

Cette augmentation des coûts non pondérée peut être attribuée à la fois à l'augmentation de l'activité (stations de pompage supplémentaires), au fonctionnement de plus en plus important du sécheur des boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, à l'augmentation des contraintes d'exploitation (sécurité et bien-être, suivi du réseau d'assainissement), ainsi qu'à l'inflation.



Une analyse plus fine est bien évidemment nécessaire afin de mettre en place à la fois un plan d'action (cas des indicateurs financiers en constante évolution), ainsi que des actions ponctuelles (cas d'évolution brutale et ponctuelle d'un indicateur).

Evolution des frais de fonctionnement en €



Les frais de fonctionnement à l'EH installé augmentent pour l'exercice 2017 et devraient désormais être stables pour les sites mis en fonction à partir de 2015.

Réactifs eau et boues

De manière globale, nous constatons une augmentation des frais de réactifs.

Etant donné qu'il s'agit d'un poste important de notre plan comptable et que nous nous sommes engagés à réduire nos consommations et dépenses, nous l'avons analysé plus en détail.

Evolution des frais de réactifs pour traitement eau





En 2017, les frais de réactifs eau ont augmenté suite à la remise en route des dosages de chlorure ferrique et de polychlorure d'aluminium sur les sites de Tubize et de Genappe Ways.

Les travaux réalisés sur la ligne II du bassin biologique de Tubize ont nécessité un dosage de produit afin de garantir durant cette période des résultats plus proches des normes de rejets.

L'ensemble des actions préventives prises durant cette période délicate nous a permis de rester conformes sur l'installation durant les travaux.

L'un des autres sites ayant eu des coûts de réactifs eau plus élevés est la station d'épuration de la Vallée de la Lasne. Cela s'explique par le redémarrage d'une partie des traitements de la station après un fonctionnement en mode dégradé durant les années précédentes (suite au chantier de remplacement de l'Inox). En 2017, la station d'épuration a retravaillé en pleine capacité, et de ce fait a augmenté ses consommations de produits chimiques.

L'utilisation de polychlorure d'aluminium à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle suite à des épisodes de développement de microorganismes filamenteux a également influencé les coûts de traitement de réactifs eau.

A côté de cela, le coût des réactifs boues a bien été maîtrisé et est resté dans un cadre bien défini.

Le suivi régulier des consommations des produits par le personnel de la Cellule Autosurveillance couplé à une maîtrise des prix des produits dans le cadre des marchés SPGE permet d'atteindre les objectifs fixés.

Proportionnellement au taux de matière sèche produit, nous sommes même à un coût relativement bas.

Evolution des frais de réactifs pour le traitement des boues



Bien-Être au Travail

Les frais liés au bien-être au travail se sont désormais stabilisés, après une période d'évolution constante jusqu'en 2016.

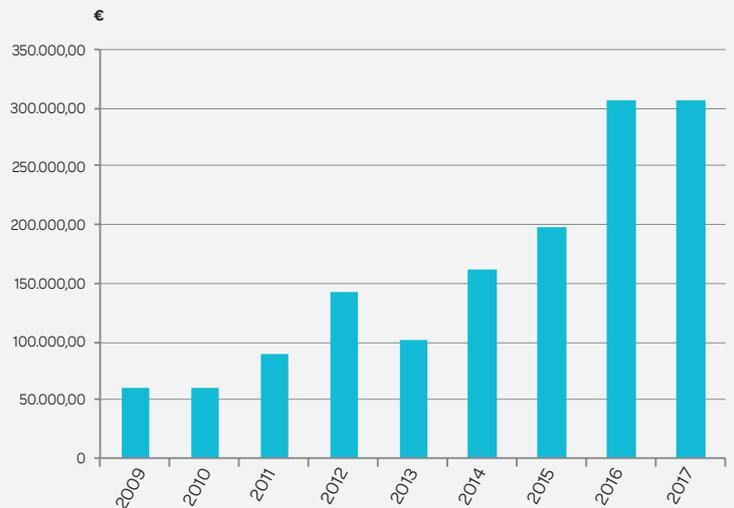
Ces dépenses découlent directement des efforts réalisés ces dernières années, ainsi que de l'implication constante du personnel dans le domaine de la sécurité.

Elles sont aussi la conséquence de notre engagement pour l'amélioration des conditions de travail, ce qui à terme devrait être payant.

Cette dépense doit être mise en regard avec la diminution des accidents de travail qui, en termes de coûts directs (absence du personnel et/ou remplacement par du personnel intérimaire, frais liés à la gestion des accidents, frais de suivi des dossiers, frais médicaux, etc.) et indirects (formation, perte de temps et de compétence, etc.), sont incomparables à ces dépenses.

Les dépenses telles que les systèmes anti-chute, les lunettes de sécurité, les formations, l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail, etc. seront poursuivies, mais devraient se stabiliser. En effet, à l'avenir il n'est pas prévu d'augmentation significative des collaborateurs : cela devrait limiter les dépenses de sécurité et de bien-être à du renouvellement de matériel, ainsi que des formations de « routine » de type recyclage.

Evolution des frais bien-être au travail et sécurité





Energie

Parmi les points importants imposés par la SPGE figure la réduction de 2% de nos consommations énergétiques sur les sites gérés depuis janvier 2015.

Evolution des frais d'électricité



La consommation électrique globale dépend de l'augmentation du nombre de nos sites (stations d'épuration et de pompage), mais aussi du taux de fonctionnement des ouvrages qui lui-même dépend de la charge hydraulique (conditions climatiques, eaux claires) et de la charge polluante (évolution des raccordements, de la population et des entreprises).

Le prix d'achat moyen du KW/h BT (basse tension) a été de 0,177 €/KW/h.

Le prix d'achat moyen du KW/h HT (haute tension) a été de 0,097 €/KW/h.

Ces marchés sont gérés conjointement avec la SPGE pour l'ensemble des opérateurs wallons actifs dans le traitement des eaux, avec une extension possible pour les autres départements de in BW qui souhaitent adhérer à la centrale d'achats.

En 2017, le Service Exploitation a également produit 849.914 Kw/h à partir de l'unité de biométhanisation des boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle.

Cette électricité produite par l'unité de cogénération est réinjectée sur le réseau pour être utilisée pour l'alimentation de la station elle-même.

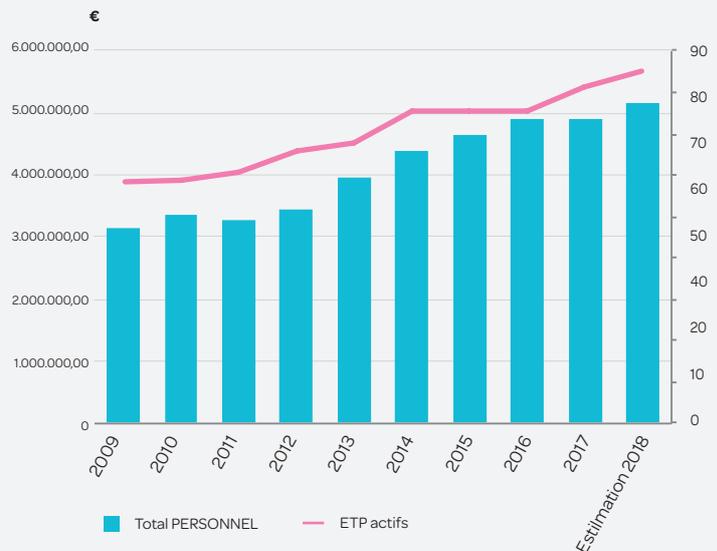
Personnel

Les coûts liés au personnel sont en évolution, ce qui s'explique aisément suite aux engagements réalisés récemment pour l'amélioration de la gestion du réseau de collecte des eaux

(entretien des déversoirs d'orage, exploitation des stations de pompage en évolution constante, ou encore les nouvelles missions telles que la cartographie et le cadastre des réseaux d'assainissement).

Cependant, dès le second semestre 2018, l'évolution devrait se stabiliser au niveau des stations d'épuration et de pompage, et ce durant plusieurs années (pas d'engagement prévu).

Evolution des frais de personnel



L'impact de l'évaluation du personnel pouvant déboucher sur des primes de mérite sera visible dès le mois de septembre 2018 et limité à 2,5% de la masse salariale.

Diminution des coûts d'exploitation

Dans le cadre du renouvellement du contrat de gestion qui lie la SPGE au Gouvernement Wallon, la SPGE s'est vue imposer plusieurs KPI (Key Performance Indicator, traduit en français par « indicateur clé de performance ») dont le KPI 8 qui est relatif aux frais de fonctionnement des ouvrages.

Les objectifs assignés pour ces indicateurs sont respectivement de :

- réduire de 1%/an les frais courants relatifs aux ouvrages existants au 31 décembre 2015 ;
- réduire de 2%/an la consommation énergétique (KWh/m³).

A la demande du Comité Stratégique qui s'est réuni en mars 2018, il nous a été demandé d'adapter le décompte final 2017, afin de :

- retirer les coûts résiduels d'ouvrages mis hors service (anciennes petites stations d'épuration communales exploitées par l'ex-IBW et mises hors service suite à la construction de nouveaux ouvrages) ;



- effectuer les corrections suite au fonctionnement partiel de certaines stations d'épuration ou stations de pompage (mises en service) ;
- corriger le décompte au niveau des charges financières d'années antérieures (superposition des exercices, retards, etc.) ;
- effectuer les corrections suite au cadre du personnel non complet (période de recrutement) ;
- introduire les adaptations suite à des fonctionnements en mode batch ou de manière rétrogradée (cas de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne durant les travaux de remplacement des tuyauteries Inox) ;
- retirer les des montants liés à des sinistres.

Ce fastidieux travail a été réalisé conjointement avec le Service Financier, et l'objectif de présentation à la SPGE d'un décompte 2017 « adapté » a été atteint.

Un delta de 149.922 € supplémentaires entre l'objectif fixé dans le cadre du KPI 8 et le décompte 2017 « adapté » existe et s'explique en bonne partie par le fonctionnement du sécheur des boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle :

- l'année de référence pour la mesure du KPI n'est pas une année « normale » où le sécheur fonctionnait dans de bonnes conditions ;
- il s'agit d'un outil thermique atypique sur une station d'épuration (seul outil en Wallonie) ; ce dispositif destiné à produire des pellets à haute valeur ajoutée ne peut être comparé à une déshydratation classique de boues pâteuses ;
- à ce stade, il reste encore beaucoup de pistes d'optimisation du sécheur au niveau des frais de fonctionnement (possibilité de réduction des frais de personnel sur la pause de nuit, moyennant un investissement de 250.000 €, optimisation du process de manière à réduire les poudres, optimisation de la maintenance, etc.). Un premier travail d'analyse des dépenses a été présenté à la SPGE en juin 2018.

Dans le cadre d'économies à réaliser, nous avons transmis en janvier 2018 un courrier reprenant les principaux efforts importants effectués en termes d'économie depuis plusieurs années par le Service Exploitation.

Dans ce travail, nous recommandons dans le futur d'investiguer d'autres pistes d'économies basées sur un regard nouveau de la mise en commun des savoir-faire des OAA (chacun ayant son domaine de compétence). Beaucoup de travail a été accompli par la SPGE (marchés groupés sur les gros postes de dépenses tels que l'énergie

électrique, les produits en vrac, les assurances, etc.) et les OAA (cf. ci-après pour in BW) pour sans cesse améliorer la situation et maîtriser les dépenses.

Au terme de cette présentation (non-exhaustive), des mesures visant à limiter les dépenses ont été suggérées par in BW et des collègues d'autres OAA.

D'importants travaux visant à réaliser des économies sont toujours en réflexion ou en cours, et peuvent encore se poursuivre sur base du savoir-faire acquis par les exploitants et le personnel depuis de nombreuses années.

P. ex. in BW a acquis un savoir-faire dans la valorisation agricole des boues depuis 30 ans. Récemment, nous avons prouvé que nous pouvions valoriser les boues de nos collègues de l'INASEP (expérience réalisée durant plus de 2 ans). Pourquoi ne pas mener une réflexion commune en vue d'étendre cette activité à d'autres OAA qui valorisent des boues sur des exploitations voisines ?

Aussi, certains OAA possèdent une expertise dans le domaine énergétique. Ne pourraient-ils pas nous aider, après réalisation des audits (vaste travail), à établir le plan d'action et nous aider à déployer certaines opérations ? Il existe des dizaines de compétences particulières des OAA (expérience dans le déploiement de la GMAO, ateliers mécaniques, etc.) et il serait judicieux de partager nos connaissances.

Cette nécessité de réduire les frais de fonctionnement doit également tenir compte des réalités nouvelles de l'exploitation des ouvrages d'assainissement :

- augmentation des frais suite à l'accroissement des charges hydrauliques et/ou polluantes de certains sites existants ;
- augmentation des frais suite à des contraintes législatives telles que le verdissement de la flotte, l'analyse de risques spécifiques aux tableaux électriques, etc. ;
- extension de stations existantes (p. ex. projet pour Waterloo) et/ou période de travaux et d'adaptation (p. ex. station d'épuration de la Vallée de la Lasne en chantier depuis 10 ans !) ;
- résultats des Groupes de Travail (GT) OAA/SPGE/ AQUAWAL, études spécifiques sur des sujets d'exploitation tels que les charges, l'autosurveillance, la gestion des non-conformités (VALBOU 2, convention charges, GT Eaux claires, process, etc.) ;
- de vastes études et réflexions aux seins des GT sont menées, ce qui est positif et permet de partager les



expériences sur des thématiques parfois très techniques et pointilleuses ; malheureusement, la traduction et la concrétisation en actions sur le terrain sont parfois très lentes et pas toujours adaptées aux situations réelles ;

- nouvelles contraintes qualitatives ou environnementales : p. ex. il s'agit des coûts liés à l'amélioration de la surveillance de déversoirs d'orage critiques et du suivi des réseaux en général.



Objectif opérationnel – « Améliorer les installations en matière d'énergie »

Un GT Energie a été créé au sein du Service Exploitation il y a plusieurs années, ce qui a permis de planifier et réaliser certaines actions présentées dans les fiches d'action (cf. chapitre 3.3 Fiches d'actions relatives à la Stabilisation, voire réduction des coûts de fonctionnement, et amélioration énergétique des installations).

En 2018, nous avons poursuivi le déploiement des actions opérationnelles suivantes :

- optimisation de la régulation des chauffages sur sites ;
- diminution de la consommation énergétique (électrique, carburant, gaz, pression) ;
- augmentation de la production d'énergie renouvelable à partir du biogaz à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle.

Ces actions d'amélioration restent modestes et lentes à mettre en place en l'absence d'une réelle prise en main par une personne spécialisée pouvant se consacrer à plein temps au sujet.

Pour 2017/2018, deux nouveaux chantiers ont débuté :

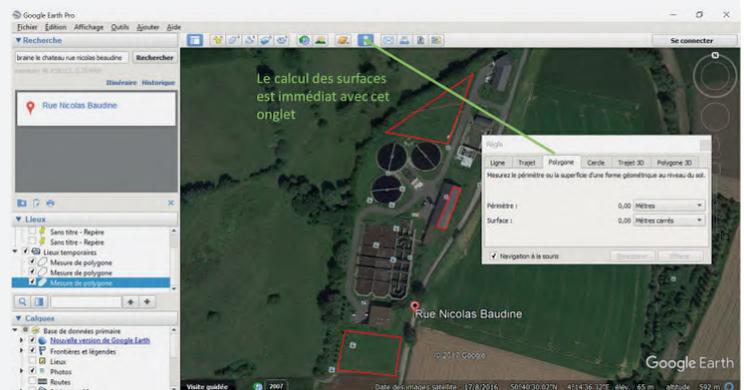
- Audits énergétiques SPGE/OAA : Un de nos Chefs de Zone a été désigné pour représenter le service au sein du Groupe de Travail SPGE/OAA.

Ce GT devrait permettre de déterminer de manière efficace les sites prioritaires à mettre en évidence pour les audits énergétiques (obligation pour les grandes entreprises). Des pistes d'amélioration générales et spécifiques pour l'ensemble du service découleront de ces sites prioritaires où des actions concrètes seront prises.

Le premier travail en cours consiste à fournir un inventaire complet des consommations globales de tous nos sites. Toutefois, nous n'avons pas attendu ces audits pour mettre en œuvre des actions dans ce domaine. Certaines sont en cours et d'autres sont même déjà terminées.

- Installation d'unités photovoltaïques : le projet consiste en l'installation potentielle d'une série de panneaux photovoltaïques par un tiers investisseurs sur 5 stations d'épuration.

A ce jour, les actions pour ce projet se limitent à la réservation des certificats verts et report de leur validité, la rédaction d'un projet de convention entre in BW et un fournisseur, l'avant-projet d'implantation limité à des vues aériennes, et la pré-étude ORES (adaptation ou non des installations électriques).



Pré-projet d'implantation de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de la Vallée du Hain

Les actions qui découlent de ces deux objectifs opérationnels seront traduites et présentées dans les prochains plans stratégiques, dès que l'état d'avancement sera suffisant.



Objectif stratégique – « Mettre en place un système QSE (Qualité, Sécurité et Environnement) »

Notre volonté d'évolution vers un SME intégré est un objectif opérationnel très important pour le Service Exploitation.

Elle se traduit par les actions suivantes :

- planification d'une réunion de travail interne pour faire un état des lieux, comparer cet état des lieux aux exigences d'une norme telle ISO 45.001, et créer un pont avec ISO 14.001 ;
- préparation en collaboration avec les différents services (SIPP, QE) d'une note pour la Direction générale (fin 2018) afin de proposer un plan de travail pour le Service Exploitation.

La réflexion d'évolution vers un système intégré de type QSE se poursuit au niveau du GT AQUAWAL qui sera à l'avenir entièrement piloté par la SPGE.



Objectif opérationnel – « Adapter le SME (Système de Management Environnemental) aux évolutions suite à la nouvelle version 2015 de la norme ISO 14.001 »

Parallèlement, nous poursuivons l'implémentation de la nouvelle version 2015 de la norme ISO 14.001 avec les actions suivantes :

Formation des relais de terrain

Une formation orientée vers les directeurs de département a été organisée par le Service Qualité Sécurité.

De notre côté, nous avons réalisé une présentation adaptée avec des exemples concrets issus du terrain.

Réalisation des premiers processus

P. ex. sur les boues, la pollution de l'influent, la garde, etc.

Précision en 2018 du travail débuté en 2017 concernant le contexte, les risques, les menaces et opportunités : travail réalisé en concertation avec le responsable de la valorisation des boues.

1. Contexte de l'organisme

1.1. Comprendre les besoins et attentes des parties intéressées

- ???
- Pertinentes, internes et externes
- Besoins et attentes (exprimées ou divulguées)
 - ↳ Obligations de conformité (régistation ou volontaires)



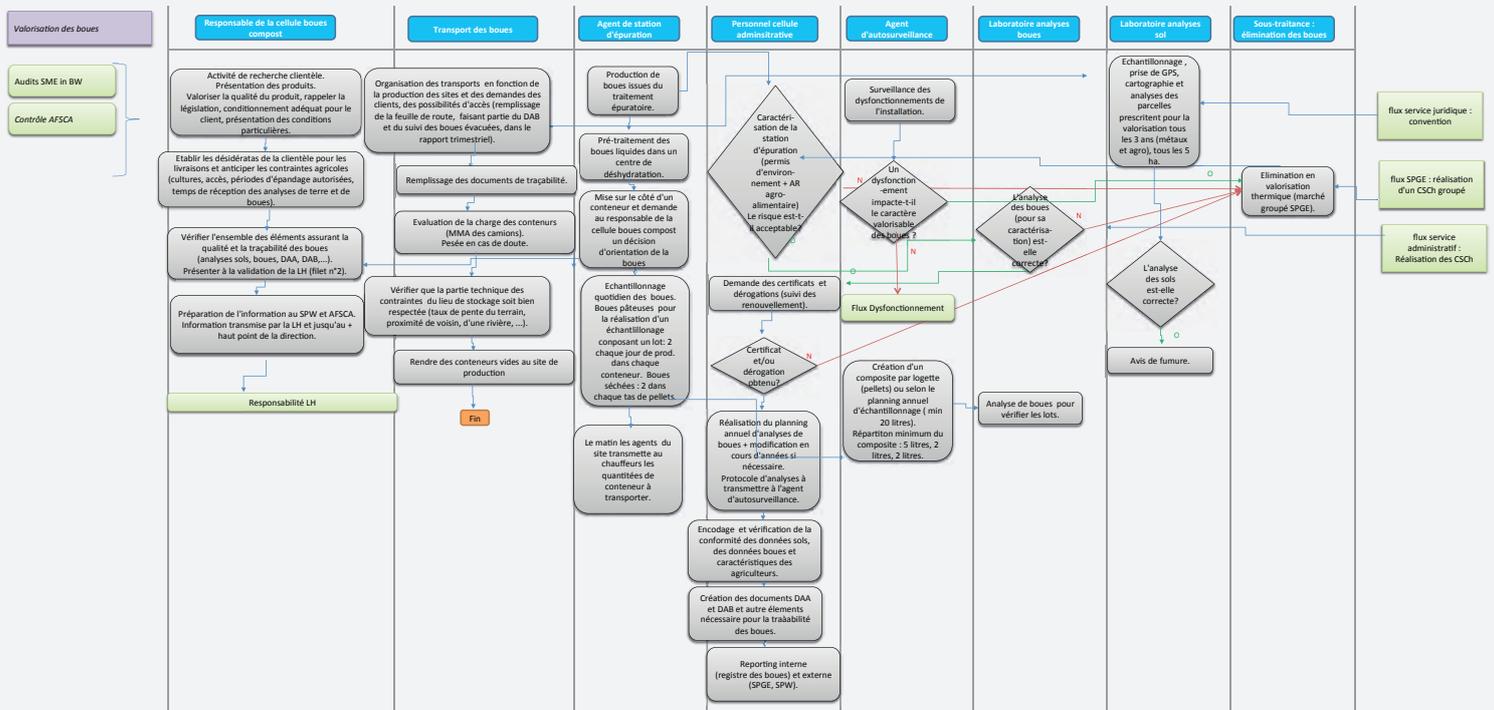
Extraits de la formation Norme ISO 14.001 (nouveau de la version 2015)

Exemple n°2 –Partie prenante CR :Sensibilisation du grand public aux infractions environnementales impactant les « eaux »

- Conceptions de posters de sensibilisations, actions de sensibilisation au niveau des égouts ...



Exemple de processus sur la valorisation des boues





Renforcement et motivation concernant la nouvelle version 2015 de ISO 14.001 pour les Chefs de Zone et Contremaîtres

La mise en place de réunions de coordination internes SME dès la fin 2018 devrait être un outil intéressant pour le suivi du SME et le suivi particulier des actions et objectifs.

La Revue de Direction qui s'est déroulée au mois de septembre nous a permis de débiter une réflexion plus profonde concernant le plan d'action à mettre en place et le suivi de ce dernier, ainsi que la gestion documentaire qui devient très lourde pour le service (comment établir les liens entre les différents rapports et plans d'actions, limiter l'encodage, etc.).

Le logiciel GEAO qui sera mis à disposition par la SPGE pour chaque OAA, couplé au module EMAS qui est déjà opérationnel, sera l'outil de base pour la gestion des données, ce qui devrait nous aider à structurer la base des travaux.

Logiciel de gestion du SME

L'objectif visant à utiliser le logiciel SPGE de gestion du SME adapté pour les ouvrages d'assainissement s'est poursuivi en 2018.

Ce logiciel permet un suivi rapide de l'évolution du SME, site par site, grâce à des systèmes de tris instantanés et fonctionnels. Ces tris ont été testés lors de l'audit interne de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne et se sont montrés beaucoup plus efficaces que les filtres et tris disponibles dans notre ancienne version Excel.

Procédure de gestion en cas de déversement de substances chimiques ou biologiques dans le réseau d'assainissement (collaboration in BW/GSK)

Cette procédure d'alerte s'est mise en place sur le terrain. Elle est efficace et l'objectif peut être considéré comme clôturé.

Les réunions de débriefing des incidents et accidents ont été organisées trimestriellement afin d'optimiser les avancements.

Le Service Exploitation, conjointement au Service Investissement, a participé à l'élaboration de l'avis d'autorisation des rejets des deux usines GSK (Wavre et Rixensart) remis par in BW dans le cadre du renouvellement des autorisations de déversement.



Rejet de détergent dans la rivière la Lasne (incident signalé dans le cadre de la procédure in BW/GSK)

Poursuite des travaux de mise en conformité réglementaire des permis d'environnement avec la réalité du terrain (type d'équipement, puissance, nombre, etc.)

Il s'agit des permis (article 65) où des modifications mineures ont dû être effectuées.

Ces démarches sont devenues habituelles au sein du service.

Leur fréquence risque d'augmenter au vu de l'obligation de faire évoluer les sites.

Suite des travaux de remise à jour des analyses environnementales, en tenant compte de l'évolution de la norme ISO 14.001 (analyse de risques)



Objectif opérationnel – « Faire évoluer le management de la Sécurité et du Bien-Être au Travail »

Sur le plan du Management de la Sécurité et du Bien-Être au Travail, les principales avancées (hors travaux sur les sites visant à améliorer la sécurité) sont :

Formation d'un coordinateur sécurité de niveau B

L'objectif est de disposer d'un coordinateur chantier en interne pour les petits travaux d'amélioration du service.

PLU - annexes - 6.4.3.1 Version 9 - 24.05.2018

ALERTE INCIDENT

Glaucemithélie Biologiques SA

Site de Rixensart Rue de l'Industrie 88 1330 - RIXENSART Site de Wavre Avenue Fleming, 30 1300 - WAVRE Site de Gembloux Rue Louis Gombroux, 13 1300 - GEMBOLOUX

Destinataire :

BW DPC SB8 (*) voir coordonnées en bas de la lettre

Objet : Incident : Message d'alerte de Glaucemithélie Biologiques SA - priorité haute

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part d'un incident survenu ce jour :

Site concerné : RIXENSART

Type d'incident : chimique / biologique / autre PROBLEME D'ASSAINISSEMENT

Lieu de l'incident : ROUTE EX-11

Date et heures de l'incident : 08/10/2018 à 08h30

Polluant/microorganisme et quantité (si connu) : PROBLEME

Mécanisme (potentiellement impactant) : - Après les mesures initiales

Voies de surveillance - suivi post-incident : suivi continu

A ce stade, nous ne disposons pas d'informations détaillées sur l'incident et l'évaluation de sa gravité est en cours. Ces éléments vous seront communiqués dès que possible. GSK met en place tous les moyens humains et matériels possibles pour mettre fin à l'incident, en limiter les conséquences et évaluer sa gravité.

Nous recueillons actuellement les faits relatifs à cette situation afin de vous donner l'information la plus complète possible, ainsi que les mesures de sécurité spécifiques éventuelles à envisager pour votre personnel et l'environnement immédiat. Entre temps, nous vous invitons à prendre les mesures de sécurité de base suivantes pour éviter toute exposition de votre personnel si celui-ci se trouve à proximité du lieu de l'incident et, le cas échéant, sur le lieu d'exploitation de traitement des eaux usées :

Protection individuelle : (barrier les mesures de sécurité non requises)

Port d'un vêtement de protection jetable (type Tyvek)

Port de bottes en caoutchouc

Port de gants jetables (nitrile ou caoutchouc)

Port d'une protection respiratoire : Après les mentions initiales

masque anti-poussière (FFP3)

masque filtrant (ABEK2P3)

protection respiratoire autonome

Port de lunettes de protection ou gogole.

Extrait du document d'alerte en cas d'incident



Cette formation n'a pas été poursuivie pour des raisons organisationnelles et devra être reprogrammée en 2019.

Formation de Conseiller en Prévention de niveau I

Cette formation de niveau universitaire, à horaire décalé, a été suivie et terminée avec succès par le Directeur adjoint du Département Assainissement.

Le Travail de Fin d'Etudes a consisté en une analyse des risques, ainsi que l'établissement d'un plan d'action pour l'unité de séchage des boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle.

Les actions supplémentaires suivantes ont dû être prises :

- réalisation de listes fermées de travaux électriques ;
- formation du personnel aux travaux suite à des manquements constatés ;
- présentation de la procédure à l'occasion d'une réunion d'exploitation et implication des Chefs de Zone au niveau de la formation de l'ensemble du personnel actif sur la zone, tous métiers et catégories confondus ;
- réalisation des formations sous forme d'ateliers (2019) ;
- vérification des compétences et habilitations (2019).

Audits Sécurité internes et rondes de sécurité

La mise en place des Audits Sécurité internes au service, ainsi que les rondes de « sécurité et bien-être » se poursuivent avec la contribution des « relais sécurité » récemment formés, mais cette action doit être replanifiée à l'occasion du prochain plan stratégique.

Permis de travail/ouverture de chantier

Suite à des audits de terrain, nous avons constaté qu'il restait des soucis au niveau de l'application du permis de travail.

Les actions supplémentaires suivantes ont alors été prises :

- re-sensibilisation et responsabilisation des Chefs de Zone et Responsables des Cellules de compétences qui sont chargés de faire le nécessaire pour que la réflexion préalable aux travaux soit faite via le permis de travail (travaux non répétitifs) ou la fiche de description de travail (travaux répétitifs) ;
- ré-explications et réponses aux principales questions émanant des équipes.

Situations améliorables rapidement



Amélioration de l'organisation et du comportement !

Ordre et propreté !



Simple mais travail de longue haleine !

Evolution vers 5S +S

Extraits de la présentation du Travail de Fin d'Etudes devant jury

Révision des permis de travail et documents de consignation/déconsignation de toutes les énergies

Ce travail que nous avons voulu participatif a été réalisé au sein d'un GT Consignation/déconsignation. Il devait se terminer fin 2017, mais a nécessité un complément de travail suite à diverses constatations réalisées sur base des retours du terrain.

RISQUES ET DANGERS LIÉS AUX TRAVAUX :
Action concernant la bonne utilisation des permis de travail/ouverture de chantier et fiches de description des travaux

Constat :

Malgré...

- la mise au point d'un nouveau formulaire testé par les agents et responsables...
- les séances de formation...
- le suivi sur site et l'implication de la ligne hiérarchique et de la Direction...

Il subsiste encore ...

- des difficultés et des questions en suspens (qui rédige le permis ?, permis ou ouverture de chantier ?, que faire pour les travaux répétitifs ?, etc.)
- (pour certains) une volonté de bypasser cette réflexion indispensable (prétextes divers...)
- un manque de précision au niveau de la rédaction

Extrait de la présentation sur l'état d'avancement des principales actions du PAA « Sécurité et Bien-être au Travail » (CoCoBa du 20/09/2018) : constat concernant le manque de rigueur au niveau de l'application du permis de travail/ouverture de chantier



Fiches de description de travail

Ultimatum fixé pour les fiches de description de travail (cela n'avance pas assez vite!).

Il s'agit d'un outil utilisé dans le cadre de travaux répétitifs (fiche reprenant les risques et les moyens de prévention).

Réalisation de fiches de poste de travail pour le SEPP-Conseiller en Prévention Médecin du Travail

Validation des fiches par le Médecin du Travail, au fur et à mesure des visites des sites.

Poursuite des analyses de risques participatives

- Risques chimiques : démarche participative de type SOBANE ;

- Analyse de risques liés à la circulation sur le site de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle ;
- Analyse de risques concernant la filière de déshydratation et séchage des boues à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, et intégration de l'étude HAZOP (HAZard and OPerability studies).

Mise en place des plans d'actions

Mise en place des plans le plus rapidement possible durant les analyses pour impliquer et motiver le personnel responsable d'actions.

2. Zone à l'arrière du bâtiment administratif et devant le sécheur

- Sensibilisation des conducteurs des engins lourds

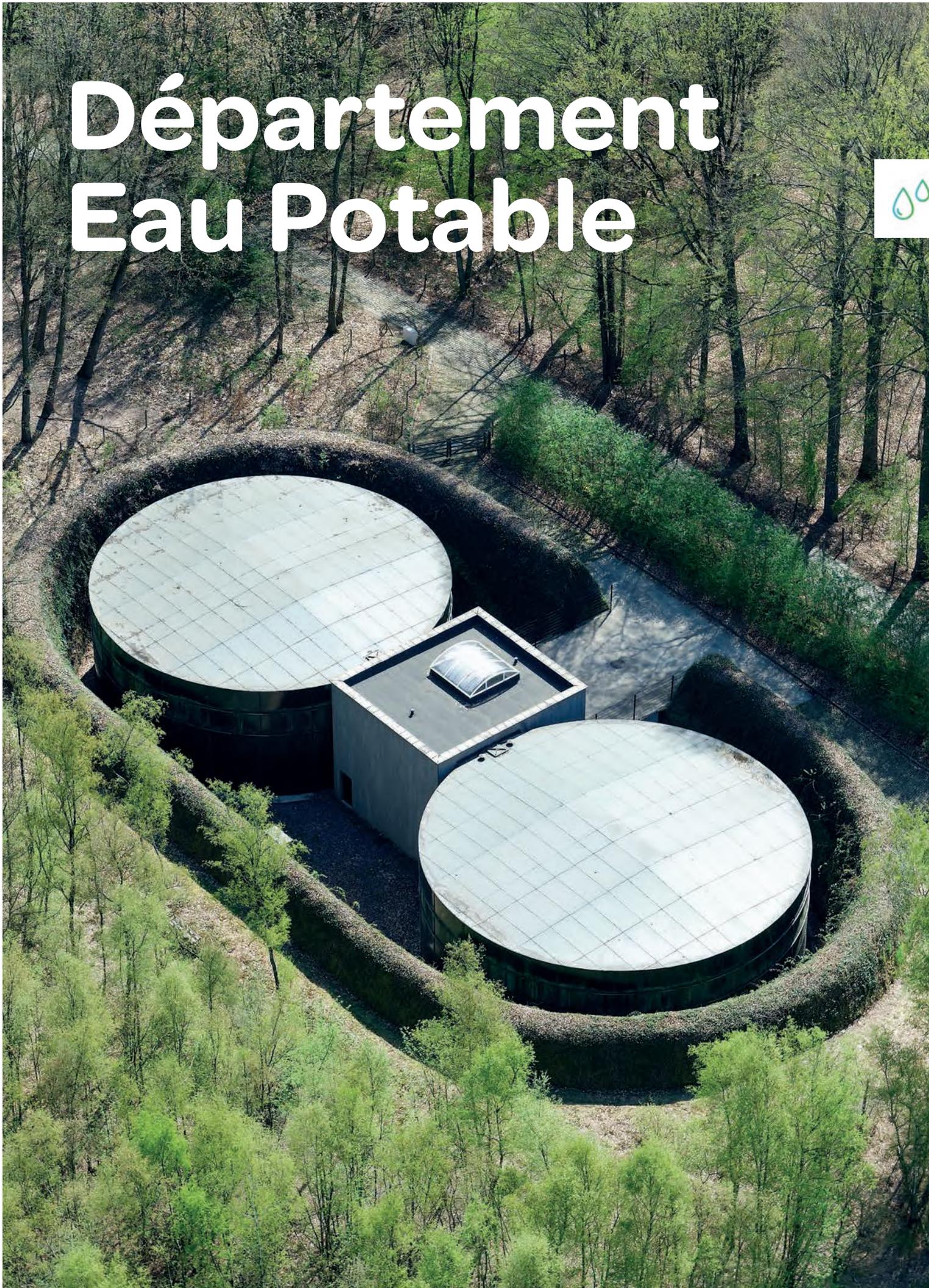


- Couloirs de passage pour les piétons
- Emplacements marqués pour les conteneurs et engins
- Règles de circulation



Extrait de la présentation sur l'état d'avancement des principales actions du PAA « Sécurité et Bien-être au Travail » (CoCoBa du 20/09/2018)

Département Eau Potable





Département Eau potable

Pour assurer un service de fourniture d'eau de qualité aux consommateurs, il est impératif de disposer d'installations de production et de distribution d'eau performantes et fiables. L'atteinte et le maintien de cet objectif sont indissociables de la politique d'investissement du département Eau Potable.

La tarification du service doit, en toute circonstance, demeurer à un niveau acceptable pour le citoyen pour assurer un accès sans difficulté à cette ressource indispensable à la vie. Cet impératif nécessite une bonne politique de maîtrise des coûts d'investissement et de maintenance. Notre volonté, sur ce plan, est de maintenir l'évolution du CVD (Coût Vérité Distribution) sous celle de l'inflation.

Les axes exposés en 2017 dans le plan stratégique 2017-2019 devaient contribuer à un nouveau développement de l'ex-IECBW ; depuis lors, suite à la fusion des 2 anciennes intercommunales IECBW et IBW, une grande partie des décisions prises ont été reportées et de nouveaux projets sont apparus, principalement dans la mise en commun d'outils et de ressources pour gérer de manière plus intégrée les compétences transversales ainsi que l'ensemble des matières environnementales pour les communes et les citoyens.

Les éléments de l'ancien plan stratégique 2017-2019 de l'ex-IECBW sont repris dans ce chapitre relatif au département Eau Potable ainsi que dans l'annexe qui s'y rapporte.

Les actions et projets du plan stratégique 2017-2019 en rapport avec ces critères sont repris ci-dessous :

- poursuivre le programme de protection des captages et maintenir notre politique zéro phyto sur nos différents sites de captage;
- poursuivre le programme de déploiement de la nouvelle génération d'automates pour la télégestion des ouvrages ;
- rénover la station de potabilisation de Sart-Dames Avelines ;
- réaliser 2 nouveaux puits (Sart-Dames-Avelines et Court-Saint-Etienne).

Le financement des gros investissements est assuré par des emprunts, les investissements dits «récurrents» sont quant à eux financés sur fonds propres. Le cas particulier de la protection des captages est financé par la Société Publique de Gestion de l'Eau.

Pour maîtriser les coûts opérationnels, outre le fait que nous privilégions toujours la production d'eau aux achats d'eau, quelques points particuliers retiennent l'attention du service production :

- la poursuite du programme de recherche et de mise en œuvre de mesures de réduction des consommations électriques ;
- la réalisation d'un test pilote pour la gestion intelligente des consommations d'électricité afin de réduire les coûts unitaires d'achat de l'électricité ;
- la mise au point d'un programme d'entretien préventif des machines tournantes.



Objectif stratégique (production d'eau) – « Garantir la continuité de l'approvisionnement, assurer la qualité de l'eau distribuée avec l'aide des nouvelles technologies »

Au niveau de la production d'eau, deux critères doivent guider les choix d'investissement :

- la sécurité de l'approvisionnement par une capacité suffisante des installations en y incluant, si besoin, les possibilités d'approvisionnement alternatif ;
- la qualité de l'eau que nous produisons en veillant à l'efficacité des installations de potabilisation et à la préservation de la qualité de la ressource.



Objectif opérationnel – « Garantir le traitement de l'eau »

Evaluation 2018

Diverses opérations ont été menées en 2018 pour garantir les processus de traitement de l'eau de différents sites de captages : remplacement du charbon actif sur le site de 4 sapins à Wavre, placement d'un appareil de stérilisation de l'eau par ultra-violet sur la galerie de l'Ornoy, marché public pour le renouvellement de la station de traitement de Sart-Dames-Avelines, ...

Perspectives 2019

Les travaux de rénovation de la station de Sart-Dames-Avelines se poursuivront en 2019.



Objectif opérationnel – « Assurer la continuité de la production d'eau »

Evaluation 2018

Le programme de protection des captages se poursuit :

- études pour les captages Nord-Ouest de Wavre en cours de finalisation ;
- études pour les nouveaux captages de Chapelle à Court-Saint-Etienne et de Thyle à Villers-la-Ville en cours afin de voir s'il y a une extension des zones de prévention actuelles.

Initiés en 2017, les travaux d'aménagement des deux nouveaux puits (Thyle et Chapelle) se termineront comme prévu en 2018.

Perspectives 2019

Les surpresseurs du site des 4 Sapins à Wavre seront remplacés afin de sécuriser l'approvisionnement de cette zone et nous comptons rénover un des réservoirs du site de Garnilles à La Hulpe.

Le projet de modification du mode d'alimentation de Nivelles (SWDE) au départ de Sart-Dames-Avelines afin de sécuriser le stockage d'eau et réduire la consommation électrique sera initié (étude).



Objectif opérationnel – « Disposer d'outils innovants pour automatiser et télégerer les ouvrages de production »

Evaluation 2018

La mise en œuvre de mesures visant à la réduction des consommations électriques se poursuit : remplacement des surpresseurs et des variateurs sur le site de La Hulpe et de Sauvagemont.

Perspectives 2019

Nous poursuivons le déploiement de la nouvelle génération d'automates pour l'automatisation et la télégestion des ouvrages de production.



Objectif opérationnel – «Garantir l'approvisionnement à pression constante même lors de très fortes consommations (période de sécheresse notamment) »

Perspectives 2019

La sécurité de l'approvisionnement en eau sur la région de Wavre Nord par les surpresseurs de Chechienne fera l'objet d'un projet début 2019 (placement de variateurs sur toutes les pompes) dans le but de garantir les débits nécessaires à pression suffisante lors des périodes de très fortes consommations estivales.



Objectif stratégique (distribution d'eau) –

« Renouveler et maintenir en bon état les composantes du réseau de distribution, intégrer les nouvelles technologies à la gestion du réseau »

Au niveau de la distribution d'eau, la politique d'investissement doit veiller à :

- maintenir le réseau de distribution d'eau en bon état pour assurer la continuité du service et la qualité de l'eau fournie ;
- se donner les moyens pour détecter et cibler les points faibles des réseaux.

Le plan stratégique 2017-2019 prévoit de maintenir le rythme de remplacement des canalisations d'eau à un niveau supérieur à 1 % par an ; pour valider cette politique entamée il y a une vingtaine d'années, un suivi précis de l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs sera mis en œuvre (nombre d'interruptions de fourniture, taux de fuite, frais





de maintenance des réseaux) afin de vérifier si les effets de cette politique impactent favorablement nos coûts de distribution. Nous en sommes convaincus, toutefois une démonstration objective et chiffrée est la bienvenue.

Pour atteindre les objectifs ci-avant, les investissements suivants ont été prévus dans le plan stratégique 2017-2019 :

- poursuite du programme de renouvellement des canalisations et mise en place de la gestion de projets de pose dans le nouvel outil cartographique ;
- éradication du reliquat de raccordements en plomb ;
- mise en place de la gestion de la qualité de l'eau et des actions en cas de situation d'urgence dans le nouvel outil de cartographie.

En matière de financement du programme de renouvellement des canalisations, étant donné la récurrence des montants à mobiliser chaque année, le maintien de la politique de financement sur fonds propres est confirmé. Cette politique permet d'éviter les frais et coûts liés au financement par emprunt.

En outre, pour maintenir les coûts opérationnels au niveau le plus bas possible, diverses actions sont prévues dans ce plan stratégique 2017-2019 :

- évaluer le point d'équilibre entre main d'œuvre propre et sous-traitance tout en ayant soin de promouvoir la fonction publique moderne, efficace et responsable ;
- optimiser l'organisation du service distribution en recherchant une meilleure efficacité ;
- analyser les possibilités au terme du contrat de service en cours avec Vivaqua (gestion des hydrants, analyses d'eau et protection cathodique) ;
- identifier les points faibles du réseau de distribution sur base des données encodées dans la cartographie ;
- mettre en place un outil de géolocalisation pour améliorer l'efficacité en termes de temps et de coûts des interventions ;
- maintenir notre politique de synergie avec les gestionnaires de câbles et canalisations ainsi que les communes pour les poses de canalisations.



Objectif opérationnel – « Maintenir un service continu de qualité aux clients en matière de distribution d'eau »

Evaluation 2018

Le projet de géolocalisation a été initié en 2018 pour le service technico-commercial, la garde, les contremaîtres et les conducteurs afin d'optimiser les déplacements et être plus réactifs par rapport à certaines demandes de clients

(fuites, problèmes de qualité ou de débit/pression). Il sera poursuivi en 2019.

Nous poursuivons également notre suivi du rendement du réseau notamment par une recherche continue des fuites (analyse quotidienne des débits de nuits, interventions rapides lors de l'identification d'une fuite,...) afin de réduire au maximum les interruptions de fourniture d'eau.

Perspectives 2019

Le terme du contrat de services avec Vivaqua devra être anticipé en 2019. A ce titre, il conviendra d'analyser les points du contrat en matière de gestion des hydrants, de la protection cathodique et des analyses de qualité d'eau afin de voir s'il serait plus intéressant d'internaliser ou de lancer un appel d'offres vers différents prestataires potentiels (analyses,...). L'analyse en matière de gestion des hydrants a pris du retard en 2018 car le service attend des décisions en matière de gestion globalisée des hydrants dans la province du Brabant wallon.

La communication dans le cadre des activités du service sera améliorée avec les partenaires (autres départements in BW, Communes, SPW) ainsi qu'avec les abonnés et les clients industriels (courriers remplacés par mail, envoi de SMS pour confirmer les rendez-vous, utilisation des réseaux sociaux pour les travaux, les coupures, ...).



Objectif opérationnel – « Maintenir le réseau en bon état de fonctionnement »

Evaluation 2018

Pour maintenir le réseau en bon état de fonctionnement, nous poursuivons notre politique de renouvellement de min 1 % des conduites par an ainsi que le remplacement des raccordements en plomb (il en reste moins de 1 %).

Perspectives 2019

Ces lignes directrices seront maintenues pour 2019.



Objectif opérationnel – « Assurer la continuité de la distribution d'eau »

Evaluation 2018

Nous poursuivons le suivi du rendement du réseau notamment par une recherche continue des fuites (analyse quotidienne des débits de nuits, interventions rapides lors de l'identification d'une fuite,...). L'évolution du coût de la recherche de fuites (par rapport à l'entretien du réseau, purges, suivi des plaintes) sera analysée en vue de déterminer l'optimum de rentabilité (rendement / frais de recherche).

Une analyse des risques est également en cours afin d'identifier les points faibles du réseau (secours insuffisants, fuites répétées, conduites sous-dimensionnées,...).

Perspectives 2019

Ces lignes directrices seront maintenues pour 2019.



Objectif opérationnel – « Déployer le nouvel outil cartographique »

Evaluation 2018

La mise en place de la solution mobile de terrain pour la cartographie a pris du retard et devrait être opérationnelle début 2019.



Objectif stratégique (service aux clients) – « Déployer les nouvelles technologies au service du client et de la communication »

Les évolutions récentes en matière de télécommunication ouvrent de plus en plus de possibilités d'offrir des services nouveaux à nos clients. Nous devons suivre celles-ci afin de répondre aux attentes de ceux-ci et préparer notre infrastructure.

Ces dernières années, on constate une accélération de l'apparition des nouvelles possibilités offertes aux citoyens par le web dans tous les domaines et services (banques, commerces, administrations, voyages et loisirs, ...). Notre service doit également suivre cette évolution pour ne pas se mettre en décalage avec cette nouvelle réalité qui contribue à l'image et à la qualité du service que nous voulons offrir.



Notre site internet permet au client de se créer un compte, de consulter ses données personnelles (historique de consommation, factures, la qualité de l'eau distribuée) et de mettre à jour lui-même certaines données ainsi que de formuler des demandes spécifiques. Cela va permettre d'enrichir la banque de données avec leur consentement et cela ouvrira ensuite la possibilité de développer ces nouveaux services.

Après avoir consulté nos équipes qui entendent et perçoivent ces nouveaux besoins au travers des contacts avec la clientèle, ce plan stratégique prévoit le développement et la mise en place des services suivants, en particulier pour la période 2017-2019 :

- envoi de message de type SMS pour différentes situations (confirmation et rappel de rendez vous, rappel d'échéance dépassée de facture), ainsi que l'utilisation des médias sociaux (Twitter, Page FB) pour les coupures d'eau, problèmes de qualité d'eau ;
- mise à disposition de nos factures dans une application ;
- étude et réalisation d'une phase pilote de Smart Metering (comptage intelligent) qui permettra, par exemple, d'informer un client de la survenance d'une fuite sur son installation ;
- envoi de newsletters dans le respect du RGPD ;
- mise en place progressive des médias sociaux.



Objectif opérationnel – « Moderniser la communication de service avec les clients »

Evaluation 2018

Une nouvelle application complète pour le relevé des index sera déployée d'ici la fin de l'année (plate-forme d'échange dans le web, nouveaux portables et interfaçage avec notre outil ERP Gedipro).

D'autres projets ont été initiés en 2018 et seront déployés dans le courant 2019 :

- La mise à disposition des factures dans une application intelligente : rencontre de plusieurs prestataires comme Doccle, Digiteal ou autres. Cette possibilité a été ajoutée dans le cahier des charges pour le nouveau marché d'outsourcing de l'impression et l'envoi des factures qui débutera début 2019.
- Le Smart-Metering : la mise en œuvre de l'expérience pilote est un peu retardée en raison de la fusion. Des synergies sont à opérer avec le département déchets (tournées des camions-poubelles).
- L'externalisation des impressions, des envois des rappels de paiements et des lettres de demande d'index a été étudiée et sera déployée en 2019.



Le projet d'utilisation du SMS pour confirmer les rendez-vous est quant à lui mis en stand-by.

Perspectives 2019

De nouveaux e-services seront développés en 2019 pour faciliter les opérations des clients. On peut citer par exemple la souscription d'une domiciliation en ligne, le développement d'une communication par voie électronique, l'accès centralisé pour les syndic d'immeubles aux raccordements dont ils ont la gestion, ...

Evolution 2018-2019

Suite à la fusion, deux projets ont une portée beaucoup plus large que celle du service Clientèle du département Eau Potable. Il s'agit :

- du projet d'installation d'un nouveau central téléphonique toujours d'actualité pour la mise en place future du télétravail, insérer des messages en urgence (par exemple en cas de coupure d'eau, d'inondation, ...). La migration vers VOIP est prévue vers la fin 2018 dans la continuité de l'installation à au siège de Nivelles et dans une optique multi-sites.
- de la digitalisation du courrier entrant prévue à partir de 2019 pour l'ensemble des services. Il est en outre prévu d'accroître les possibilités de partage de dossiers une fois la migration complète vers Office 365 opérée.



Objectif opérationnel – « Dynamiser les outils de communication numérique et élaborer une politique éditoriale (corporate) »

Evaluation 2018

Une campagne d'informations par newsletter a été réalisée en 2018 afin de proposer à nos clients la facturation électronique. Fin 2018, nous comptons plus de 10 % de clients ayant opté pour ce type de facturation.

En janvier 2018, le nouveau site web d'in BW a été lancé : il englobe l'Espace Clients du Département Eau Potable.

Evolution 2018-2019

La mise en œuvre des actions visant cet objectif est réalisée avec le support du service Communication. Suite à la fusion, cet objectif est repris dans des objectifs plus globaux dont le déploiement est coordonné par le service Communication.

On citera :

- En objectif stratégique « Veiller à la bonne utilisation de l'identité visuelle et à la cohérence de l'image » ;
- En objectif stratégique « Mettre en place une stratégie de communication digitale », reprenant entre autres comme objectifs opérationnels :
 - « Informer nos publics cibles par newsletter »
 - « Créer un nouveau site internet ».

D'autres actions (que celle concernant la facturation électronique) ont été menées en 2018 avec une portée beaucoup plus large que celle du service Clientèle du département Eau Potable. La description de ces actions se retrouve dans le chapitre « Communication ».



Département Déchets



Chaumont-Gistoux



Département Déchets

4.1 Valorisation des matières



Objectif stratégique – « Redéployer les recyparcs »



Recyparc de Braine-le-Château

Evaluation 2018

Début mai 2018, la collecte d'une nouvelle fraction a été mise en place sur l'ensemble des recyparcs : celle des capsules de café en aluminium.

La collecte des plastiques durs a été élargie à un 7^{ième} recyparc cette année. La garantie de reprise des matières plastiques triées sur les recyparcs à des coûts acceptables restent incertaine. De nouveaux marchés d'acquisition pour les pots de fleurs, films plastiques et plastiques durs seront relancés fin 2018.

Cet automne également, un marché sera lancé pour le renouvellement d'une première partie de notre flotte de conteneurs.

Concernant les travaux d'agrandissements à réaliser, le retard s'est accumulé. Les avant-projets des 2 premiers recyparcs à agrandir (Ittre et Perwez) viennent seulement d'être finalisés et l'appel d'offres pour la réalisation des travaux sera lancé avant fin 2018. Les avant-projets de 3 autres recyparcs devraient également être terminés pour fin 2018.

Un bureau d'études externe a été désigné pour la préparation de 2 dossiers de construction de nouveaux recyparcs (déménagements). Un nouveau marché pour 2 recyparcs supplémentaires sera lancé cet automne. Les discussions avec les communes relatives au choix des

emplacements se sont poursuivies. Pour Braine-le-Comte et Genappe, les nouveaux emplacements ont été confirmés. Celui pour Nivelles pourrait l'être avant fin 2018.

Enfin, les horaires d'ouverture de nos recyparcs seront modifiés au 1^{er} janvier 2019.

Perspectives 2019

En termes d'exploitation, les parcs existants font face à des évolutions tant du nombre de fractions à trier qu'à des augmentations des exigences de pureté des flux. Simultanément, il faut gérer un public souhaitant déposer un maximum de choses, soit simplement pour profiter de la gratuité apparente de ce type d'infrastructures, soit avec l'espoir de favoriser le recyclage y compris de choses qui ne le sont pas.

Ces évolutions, et l'intensité extrêmement variable de la fréquentation des parcs selon les conditions climatiques ou les périodes de l'année, soumettent les préposés à une pression significative, variable dans le temps et très difficile à anticiper. La prise en compte de ces réalités, combinée à des modifications d'horaires, de régime de travail et au besoin de réduire la fréquence de présence d'homme seul sur un parc, va conduire à des recrutements supplémentaires.

La complexité croissante des tâches, notre souci d'augmenter la sécurité, notre implication dans le système de management environnemental, tout comme l'augmentation des contraintes sur le public et sur les prestataires de services (transporteurs, fournisseurs, etc.), nous conduit à envisager également d'augmenter l'encadrement des préposés en recrutant un contremaître supplémentaire.

Comme évoqué depuis deux ans déjà, l'évolution passe également par le réaménagement de parcs construits il y a plus de 20 ans pour certains à des moments où les besoins n'étaient pas du tout les mêmes.

Les deux premiers parcs (Ittre et Perwez) devraient être en chantier au printemps 2019. Partant du fait que nous ne pouvons pas fermer plusieurs parcs proches les uns des autres en même temps, et ce, pour garantir la continuité du service à la population, nous devons étaler les travaux.



Pour les deux parcs suivants à rénover, un à l'est et l'autre à l'ouest, les travaux ne démarreront vraisemblablement qu'au 3^{ème} trimestre 2019. Les autres devront attendre 2020.

Simultanément par contre, nous allons avancer sur la construction des nouveaux parcs de Braine-le-Comte et de Genappe. Nous espérons obtenir les permis au premier trimestre 2019 pour une construction durant l'été. Pour le parc de Nivelles, le projet pourrait se concrétiser également fin 2019. Les anciens parcs seront fermés le jour de l'ouverture des nouveaux.

Pour les autres projets de déménagements ou de nouveaux recyparcs, nous attendons la mise en place des nouvelles équipes communales pour relancer les débats sur les localisations potentielles.

Dans l'attente, il sera nécessaire de faire de nouveaux efforts afin de réduire les délais d'enlèvements des conteneurs pour limiter le risque de saturation des parcs. Malheureusement, réduire les délais aura un coût supplémentaire qu'il faudra assumer.

La mise en service de 4 à 5 caméras sur chaque parc sera une réalité pour le début de l'année 2019 avec, nous l'espérons, une réduction des actes de vandalisme et des incivilités.

De nouvelles formations sont également prévues pour les préposés. Les matériaux à trier évoluent (nouveaux emballages, nouvelles résines, nouvelles exigences de pureté,...) et des visites de centres de traitement ou de tri seront organisées afin de mettre en évidence leur rôle prépondérant en amont de la filière.

L'initiative de collecte des capsules de café en aluminium sera évaluée.

Concernant la collecte sélective du verre, l'installation de conteneurs à verre enterrés s'est poursuivie en 2018, avec au total 79 conteneurs installés dans les communes. La satisfaction est toujours grande vis-à-vis de ces conteneurs, de part leur intégration paysagère et la réduction importante des dépôts sauvages par rapport aux bulles à verre de surface.



La collecte du PMC n'a pas posé de problème particulier cette année. Les performances du centre de tri Valtris se sont nettement améliorées en 2018 suite à des adaptations de la ligne de tri réalisées en 2017. Le centre de tri doit maintenant déjà prévoir de nouveaux travaux afin de pouvoir trier les P+MC, dont les collectes devraient commencer début 2020 au plus tôt. Valtris a entamé les négociations avec Fost Plus pour le financement des adaptations nécessaires.



Pour les papiers-cartons, vu les demandes de plus en plus nombreuses de citoyens de pouvoir utiliser des récipients en plastique pour présenter leurs papiers-cartons à la collecte, la proposition a été faite aux communes que leurs citoyens puissent (facultatif) acheter un conteneur 240L standardisé au prix de 40€ à in BW. 20 communes y ont répondu positivement. La mise à disposition des conteneurs aux citoyens a débuté en septembre, non sans mal, puis cette action a rencontré un succès bien plus important que celui attendu.



Objectif stratégique – « Négocier l'avenir des collectes d'emballages »

Evaluation 2018

Fin juin, Fost Plus a déposé sa demande d'agrément pour la période 2019-2023. Les intercommunales, au travers de la Copidec, ont remis leurs avis et contre-propositions sur les différents changements importants envisagés par Fost Plus, dont la suppression des collectes sur les recyparcs et celle des frais généraux.



Perspectives 2019

L'année 2019 sera l'année de la renégociation du contrat des collectes d'emballages (P/C – Verre – PMC) avec Fost Plus pour les 5 prochaines années.

Nous entamerons les négociations avec Fost Plus dès janvier, présenterons les choix éventuels aux communes au printemps afin de pouvoir lancer les marchés avant l'été et attribuer lesdits marchés au début de l'automne.

Les enjeux sont particulièrement importants.

En effet, Fost plus a introduit sa demande de renouvellement d'agrément auprès des instances interrégionales et leur projet est de modifier fondamentalement certains principes.

Fost plus souhaiterait ne plus financer de collectes de Papiers-Cartons, de PMC ou de verre dans les recyparcs. En plus d'une réduction du service à la population, cela supprimerait la participation de Fost à la couverture d'une partie des frais d'infrastructure et de fonctionnement des parcs sans faire disparaître ces coûts et donc, avec l'obligation de les répercuter à la population (90 000 €/an). Nous tentons de nous opposer à cette modification. Si nous ne devons pas obtenir gain de cause, il faudrait, peut-être, pour minimiser les charges, arrêter la collecte de ces matières sur les recyparcs et réorganiser les collectes en conséquence (report de 15 à 35% de la masse sur les collectes en porte-à-porte et les bulles en rue...).

A travers les négociations sur le renouvellement de l'agrément, nous tentons également d'améliorer le remboursement par Fost plus de l'installation de conteneurs à verre enterrés, alors que Fost souhaite faire disparaître toute intervention financière sur ce sujet.

Avec ou sans subsides renforcés de la part de Fost, nous devons absolument augmenter le nombre de bulles à verre (enterrées ou pas) en Brabant wallon, entendu que nous sommes la zone intercommunale wallonne avec la plus faible densité d'implantation de bulles. Avec une densité deux fois plus faible que certaines autres intercommunales, il est évident que nos bulles se remplissent deux fois plus vite et donc, que les risques de débordement sont plus importants chez nous qu'ailleurs.

Ensemble avec nos consœurs intercommunales (Copidec), nous tentons également d'obtenir le financement garanti de la « conteneurisation » des Papiers-Cartons (les conteneurs que nous proposons à la population d'une partie

des communes depuis septembre 2018). Actuellement, ce financement n'est envisagé par Fost plus que sur 10% de la population de la Région avec le principe du premier qui demande, premier servi, et le risque qu'il ne reste rien pour les autres intercommunales... Nous souhaitons un financement non plafonné. Les conteneurs ne doivent pas être obligatoires, mais ne peuvent pas être limités par Fost plus. Objectifs : réduction du risque d'envol et permettre la « mécanisation » de la collecte de la fraction la plus lourde afin de réduire les risques musculo-squelettiques pour le personnel de collecte.

Enfin, et surtout, Fost plus a l'obligation de commencer le plus rapidement possible la collecte des P+MC, à savoir les PMC actuels élargis à la totalité des emballages en plastique (pots de yaourt, films et sacs, barquettes, etc.).

Conformément aux accords passés avec les intercommunales BEP et Tibi, nos PMC et P+MC sont et seront triés chez Valtris à Couillet.

Le centre de tri actuel n'est pas capable de trier la totalité des P+MC des 3 intercommunales.

Il a donc été décidé de travailler en deux phases : une phase intermédiaire durant laquelle le centre de tri devrait être capable, moyennant des investissements limités (+/- 1,4 millions d'euros), d'absorber plus ou moins un tiers du gisement des 3 intercommunales et affiner son expérience de tri des P+MC. Une seconde phase ou des travaux beaucoup plus importants (10 à 12 millions d'euros) devraient être réalisés afin de permettre le tri de la totalité du gisement de P+MC des 3 intercommunales et de trier de nouvelles fractions.

Valtris négocie avec Fost plus le financement de la phase intermédiaire. La date à laquelle un accord sera finalisé et les travaux réalisés n'est pas connue actuellement. Valtris espère pouvoir être opérationnel début 2019 pour cette phase transitoire.

Simultanément, Valtris a lancé un nouveau dialogue compétitif pour la seconde phase des travaux. Là aussi, un accord financier doit être trouvé avec Fost plus avant commande des travaux. Le planning théorique parle d'une disponibilité du nouveau centre de tri pour avril 2020.

Le BEP étant son propre collecteur, il peut commencer la collecte de P+MC à n'importe quel moment et espère pouvoir débuter en janvier 2019.

Tibi étant également son propre collecteur pourrait également commencer début 2019 mais ne le fera que sur



2 ou 3 communes pour saturer la capacité disponible du centre de tri.

in BW ayant un contrat avec une société privée pour collecter les PMC, valable jusqu'au 30 novembre 2019, devrait pour commencer la collecte des P+MC plus tôt, à travers une procédure négociée, modifier le contrat en cours et faire accepter les nouveaux prix à Fost plus.

Il est clair qu'en ce qui concerne la collecte, le plus simple serait de commencer à travers le nouveau marché fin 2019 ou début 2020.

En conséquence, nous ne pouvons pas dire avec précision quand nous pourrions commencer ces nouvelles collectes de P+MC, vu que nous ne pourrions pas le faire avant que le centre de tri ne soit capable de les absorber. Nous prévoyons donc un nouveau marché dans lequel le collecteur reprendra encore des PMC durant une période limitée mais indéterminée, et dans lequel il devra déjà s'engager sur le prix de la collecte des P+MC.

Fost plus, dans le cadre de sa demande d'agrément pour la période 2019-2023, propose à l'occasion de l'introduction des collectes de P+MC de supprimer le versement de frais généraux aux intercommunales pour la gestion des collectes sélectives et de permettre à celles-ci de les remplacer par une augmentation du prix du sac bleu. Globalement plutôt que de recevoir 360.000 €/an de Fost nous devrions aller les chercher dans la poche des citoyens à travers la vente des sacs bleus...

Il est évident que nous nous opposons fermement à cette vision des choses.

Les derniers mois de 2018 vont être largement affectés à la défense de nos intérêts auprès des instances interrégionales pour faire modifier ce projet de Fost plus.

Quel que soit le résultat de cette négociation, le démarrage en 2020 des collectes de P+MC va sortir des sacs pour ordures résiduelles 6 à 8 kg de déchets supplémentaires. Cependant la diminution des coûts de collecte et de traitement que cela va générer sera moindre que la réduction du nombre de sacs d'ordures ménagères (OM) vendus par les communes (vu la faible masse volumique de ces déchets). Nous estimons que le démarrage des collectes de P+MC va provoquer un manque à gagner de l'ordre de 1 à 1.2 millions d'€/an pour les communes in BW.

Cette somme nécessaire pour l'équilibre budgétaire ne pourra être retrouvée qu'à travers soit une augmentation de la taxe fixe de près de 3€/hab.an soit une augmentation

du prix du sac OM de +/- 0.15€/sac (les habitants en consommeront moins mais ils seront plus chers).



Objectif stratégique – « Développer progressivement les collectes d'organiques »

Evaluation 2018

Le marché de collecte des ordures ménagères (OM) des 4 communes de Court-Saint-Etienne, Lasne, La Hulpe et Nivelles arrivera à échéance le 28 février 2019, de même que celui de la commune de Chastre (conteneurs à puce pour les ordures ménagères résiduelles et déchets organiques). Vu l'évolution de la législation européenne et l'adoption du PWD-R en mai 2018, il est acquis que la collecte sélective des déchets organiques sera obligatoire en 2025.

Nous avons dès lors rencontré les 4 communes et leur avons demandé de faire un choix sur un passage ou non, dès le 1er mars 2019, à la collecte sélective des déchets organiques, et si oui, selon quel scénario (sacs biodégradables ou conteneurs à puce).

Les communes Court-Saint-Etienne, Lasne et La Hulpe ont décidé de passer à la collecte sélective des déchets organiques en sacs biodégradables au 1er mars 2019. La Ville de Nivelles restera à la collecte non sélective des ordures ménagères au moins jusque fin 2021.

Nous préparons donc les nouveaux cahiers des charges de collecte adaptés à cette évolution, tout comme celui relatif à l'achat des sacs biodégradables.

En fonction des dates d'échéance suivantes des marchés de collectes OM, nous ferons les mêmes démarches auprès des autres communes en 2019.

En matière de traitement, la réflexion sur les matières organiques est liée à l'avenir de notre unité de valorisation énergétique. L'étude relative aux synergies possibles entre notre UVE, une éventuelle unité de biométhanisation à construire et notre plateforme de compostage de Virginal, qui avait été confiée en 2018 à un bureau d'études extérieur, a été finalisée en janvier et présentée entre autres au Ministre de l'Environnement.

Concernant les conteneurs enterrés CIPOM et CIFFOM, respectivement pour les OMR et déchets organiques, après Court-Saint-Etienne, la commune de Rixensart a emboîté le pas fin 2017, avec la mise en service de 5 conteneurs enterrés (3 CIPOM + 3 CIFFOM).



Ce sont, au total, 69 conteneurs de plus qui pourraient être mis en service d'ici fin 2018, dont 63 dans le cadre du projet pilote financé en partie par le Ministre de l'environnement. L'échéance pour la réalisation des installations dans le cadre de cet appel à projets est toutefois très courte, avec le risque de ne pas voir aboutir l'ensemble des projets tel qu'escompté.

Temporairement, les vidanges sont effectuées par le camion en charge de la vidange des bulles à verre et restent relativement onéreuses. Vu le nombre de conteneurs prévus d'ici début 2019, nous pourrions donc envisager un autre mode de collecte (camion presse adapté) qui devrait même permettre à terme une diminution des coûts de collecte par rapport à la collecte en porte à porte.

Perspectives 2019

En 2018, 3 communes du Brabant wallon collectaient sélectivement la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). En 2019, ce nombre de communes va doubler. En effet à l'occasion du renouvellement de leur marché de collecte, 3 nouvelles communes ont décidé de se lancer dans l'aventure.

La collecte des matières organiques se fera en sacs biodégradables et nous organiserons le transfert des matières collectées vers l'unité de biométhanisation d'Intradel à Liège.

Fin 2019, plusieurs autres marchés de collecte arriveront à échéance et nous consulterons les communes afin de connaître leurs intentions en la matière. La perspective de l'obligation européenne de collecte sélective de la matière organique se profilant à l'horizon (2025), c'est

sans doute en 2020 pour la dernière fois que le choix sera laissé aux communes de mettre en place ou non une collecte sélective de matières organiques. Les marchés étant généralement passés pour 4 ans, lors du prochain renouvellement, la réglementation ne laissera sans doute plus le choix aux communes. Il y a donc fort à parier que de nouvelles communes feront le choix d'offrir ce service complémentaire à leurs administrés dès 2020.

Parmi celles-ci, certaines feront certainement le choix de profiter de ce changement pour passer aux poubelles à puce. Il n'y a donc pas de doute que l'année 2019 jettera les bases pour des changements importants en matière de collecte.

2019 devrait également être la première année nous permettant de préciser de manière un peu plus fiable les évolutions tarifaires liées à ces changements.

C'est également en 2019 que des décisions devraient être prises quant à l'investissement d'une unité de biométhanisation complémentaire en Wallonie. S'il n'est pas envisageable de généraliser les collectes sélectives des FFOM avant de disposer de cette capacité de traitement, il est tout aussi vrai que le jour où son dimensionnement sera fait et l'investissement réalisé, il faudra tout faire pour saturer au plus vite cette installation.

Dans l'ensemble des marchés de collectes à passer à partir de cette année, nous proposerons aux communes d'inscrire dans nos cahiers des charges une exigence d'utilisation, au minimum, de camions répondant aux normes EURO 5 afin d'accélérer la disparition de véhicules trop anciens et de ce fait trop polluants. Nous pourrions également envisager de déjà privilégier les véhicules roulant au CNG, mais craignons de trop réduire la concurrence et de voir les prix évoluer en conséquence.



Avec les nouvelles collectes sélectives (matières organiques et P+MC) et la mise en œuvre de points d'apports volontaires (conteneurs enterrés), la réflexion sur une éventuelle modification des fréquences de collectes pourrait être lancée. Va-t-on réduire la fréquence de la collecte de la fraction résiduelle dès l'instant où la collecte de la fraction organique sera installée ?

Pour les conteneurs enterrés « CIPOM » et « CIFFOM », 2019 sera une année importante avec la mise en service des conteneurs installés dans le cadre du projet pilote financé en partie par le Ministre de l'environnement en 2018.

Nous devons inmanquablement organiser ici aussi un nouveau marché de collecte. Le système actuel était adapté au faible nombre de conteneurs opérationnels en 2018, mais n'est pas optimal pour un nombre plus important de conteneurs enterrés. En cessant d'être un projet pilote pour devenir un mode de collecte en croissance en Brabant wallon, il nous faudra prévoir une communication à grande échelle. Les équipes et équipements nécessaires à leur entretien devront également être mis en place.



Objectif stratégique – « Offrir un service adapté aux besoins »

Evaluation 2018

Les quantités d'enlèvements à réaliser ont continué à croître et les coûts liés à ceux-ci également.

Nous avons analysé les possibilités de réorganisation du service. L'équipe a été renforcée et ce ne sont plus des enlèvements intégrés aux tournées des camionnettes qui font le nettoyage des bulles à verre depuis un moment déjà. Pour pouvoir répondre à la demande et respecter des délais raisonnables pour les enlèvements, nous avons réservé des camionnettes dédiées à cette mission.

Depuis fin 2017, nos agents sont équipés d'un terminal de paiement mobile afin d'offrir la possibilité aux citoyens de payer leur participation aux coûts d'enlèvements par bancontact.

Perspectives 2019

Si nous ne pensons pas, pour 2019, modifier les tarifs pour les utilisateurs, le complément à charge des communes

doit être adapté dès maintenant pour équilibrer les coûts. Cependant une réflexion doit être menée afin de voir s'il est opportun de répartir les coûts entre les communes, non plus en fonction des temps de collecte (plus cher pour les communes éloignées que pour les communes proches) mais en fonction du nombre d'enlèvements.



Objectif stratégique – « Adapter les moyens de collectes »

Evaluation 2018

La distribution de l'ensemble des sacs s'est faite sans problème en 2018. Le dernier marché de fournitures des sacs destinés aux déchets ménagers résiduels avait été passé en 2017 (avec des prix significativement plus élevés que par le passé).

Perspectives 2019

Les démarrages des collectes sélectives des matières organiques et des P+MC devront être anticipés en ce sens que ces collectes provoqueront des modifications significatives dans les types et quantités de sacs à acheter, à stocker et à distribuer.

Dans un premier temps, la mise en œuvre de la collecte des matières organiques va nécessiter un nouveau type de sacs (biodégradables) et le nombre global de sacs à livrer va augmenter.

Dans un second temps, la quantité de sacs biodégradables sera partiellement compensée par une diminution de la quantité de sacs pour les ordures ménagères résiduelles (OMR). Cependant, les différents scénarii que nous avons établis nous laissent penser que le nombre consolidé de sacs OMR et biodégradables sera supérieur au nombre actuel. De toute façon, pour un même nombre de sacs, deux catégories prennent plus de place qu'une seule.

De même, en 2020, le démarrage des collectes de P+MC provoquera lui aussi une réduction du nombre de sacs OMR et une augmentation du nombre de sacs « bleus ». Si nous ajoutons à cela le fait qu'une partie des communes de la Province va vraisemblablement profiter de la mise en place des collectes de la FFOM pour passer aux poubelles à puce réduisant ainsi le nombre de sacs OMR à distribuer sans compensation par des sacs biodégradables, notre équipe va devoir faire face à des fluctuations de charge de



travail auxquelles nous devons faire face avec des moyens adaptés.

Nous analyserons début 2019 les besoins en termes de surface de stockage. Notre hall a déjà dû absorber les sacs Kraft pour les collectes de déchets de jardin qui se sont développées il y a quelques années et risque de devenir rapidement trop petit pour faire face à une nouvelle catégorie de sacs qui nécessite, de plus, une gestion particulière vu son caractère biodégradable. Nous analyserons l'opportunité soit d'agrandir notre hall, soit de recourir temporairement à un second lieu de stockage externe.

La gestion interne ou externalisée des conteneurs à puce et des stocks qui l'accompagnent devra être intégrée à la réflexion sur les surfaces de stockage nécessaires.

Les demandes de principes de subsidiation seront déposées à la Région.

Nous réalisons actuellement des tests avec Tradecowall pour évaluer la plus-value potentielle d'un mélange de compost et de terres saines afin de pouvoir améliorer la valorisation de celles-ci.

Perspectives 2019

Dès que la décision relative au permis de notre UVE à Virginal sera tombée, il faudra décider de l'opportunité d'adjoindre aux installations existantes une unité de biométhanisation. Si la décision devait être positive, il nous faudrait envisager de déplacer la plateforme de compostage de quelques centaines de mètres et profiter de ce déménagement pour ajouter un hall comme à Wavre permettant de mettre une partie des matières à l'abri de la pluie. Simultanément, nous en profiterons pour augmenter notre capacité de retenue des eaux de pluies pour en disposer pour les arrosages et réduire les rejets potentiels.



Objectif stratégique – « Gérer les déchets verts »

Evaluation 2018

Les conditions climatiques particulières de cet été ont entraîné une diminution importante des apports de déchets verts sur nos 2 dalles de compostage (Virginal et Basse-Wavre).

Du côté de nos machines, la plupart vont devoir être remplacées. L'état d'usure de notre retourneur d'andains est tel que la réparation ne peut plus se justifier. Le compost est d'ailleurs actuellement retourné à l'aide d'un chargeur frontal. Un prototype de retourneur est en construction chez un de nos partenaires. Nous attendons de pouvoir constater ses performances avant de poursuivre une éventuelle procédure d'acquisition. Nous devons également remplacer nos chargeurs frontaux à Virginal et Basse-Wavre.

La réflexion sur l'acquisition d'un nouveau bull a été globalisée avec les achats nécessaires du côté du Centre de tri et de l'UVE afin d'avoir de meilleurs prix pour l'acquisition simultanée de 3 machines ainsi qu'une uniformité d'équipement rationalisant sa gestion.

Le marché a été lancé cet automne pour l'acquisition de 3 nouveaux chargeurs frontaux.

Enfin, le travail de préparation du cahier des charges, pour l'achat d'un nouveau tamis (hybride) a été finalisé. Nous espérons avec cette technologie réduire notre consommation et donc nos rejets de CO₂. Le marché sera lancé dans les prochaines semaines.



Basse-Wavre



Objectif stratégique – « Participer à la gestion des déchets agricoles »

Evaluation 2018

La collecte de bâches agricoles organisée durant une semaine au mois de juin en 2018 et les collectes sur nos 3 points d'apports volontaires permanents (UVE de Virginal, centre de compostage de Basse-Wavre et centre de tri de Mont-St-Guibert) aura permis de récolter plus de 230 tonnes de bâches en plastique.

Perspectives 2019

La difficulté croissante de valorisation des films agricoles nous oblige à relancer la réflexion sur la collecte de ceux-ci. Nous devons préparer avec le secteur une campagne 2019 axée sur la qualité et la propreté du gisement, faute de quoi les filières se fermeront à ce type de produit.

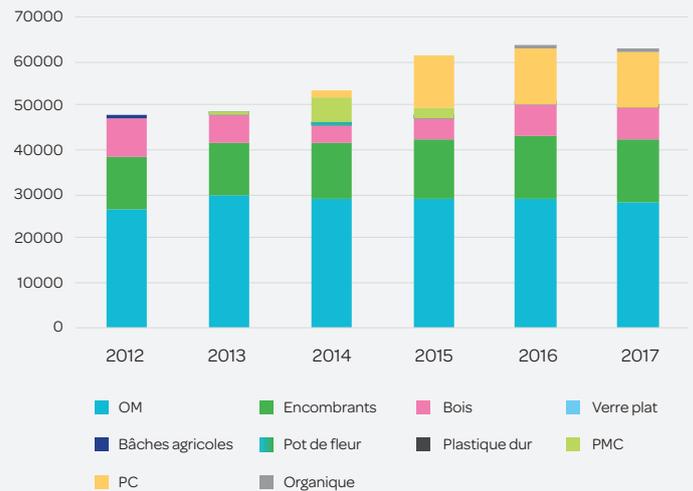


4.2 VALMAT Industrie



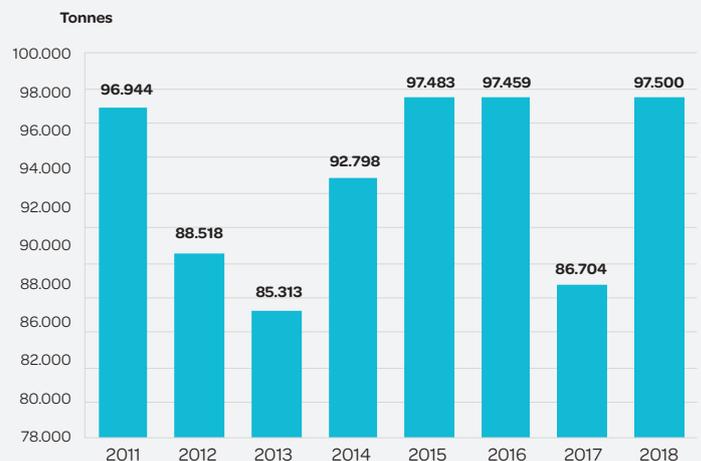
En 2017, 62305 tonnes ont transité via notre centre de transfert de Mont-Saint-Guibert. Les plastiques durs issus des encombrants ainsi que les pots de fleurs ne transitent plus par notre centre de transfert.

Entrées déchets centre de transfert MSG (tonnes)



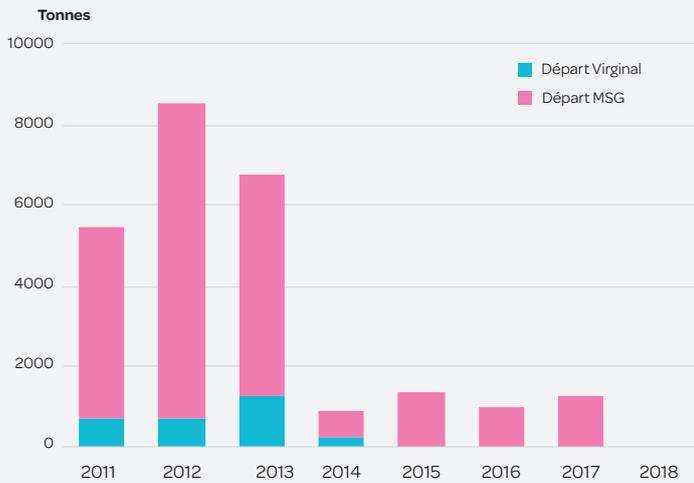
Les travaux de maintenance exceptionnelle réalisés en 2017 à l'UVE ont diminué la disponibilité de nos installations et entraîné une diminution de 11% de la quantité de déchets traités. Malgré ces arrêts, la quantité de déchets traités vers d'autres unités est restée limitée. Pour la troisième année consécutive, nous n'avons pas dû transférer de déchets au départ de l'UVE. 1255 tonnes ont été transférées au départ du centre. Une partie de ces déchets a été versée en CET (442 tonnes) faute de trouver des disponibilités de traitement dans d'autres unités belges.

Déchets traités UVE (estimation 2018 au 31/08)





Déchets traités hors in BW (estimation 2018 au 31/08)



En 2018, la quantité de déchets traités à l'UVE devrait être supérieure au budget (95000 tonnes). Pour la première fois, nous ne devrions probablement pas transférer de déchets vers d'autres UVE ni au départ de Virginal ni au départ de notre centre de transfert.

Les différents contrôles légaux réalisés, à savoir des :

- mesures des retombées atmosphériques (particules sédimentables – Jauge OWEN - ISSEP),
- mesures des particules en suspension dans l'air ambiant (« amont/aval » usine – ISSEP),
- analyses de sols,
- analyses d'eau,
- mesures des rejets atmosphériques (EN1948),

ont été réalisés et n'ont pas révélé d'impacts significatifs de l'UVE, les différents paramètres contrôlés restant toujours dans les normes.

Deux comités d'accompagnement se sont déroulés durant l'année pour présenter les différents résultats environnementaux de l'usine.



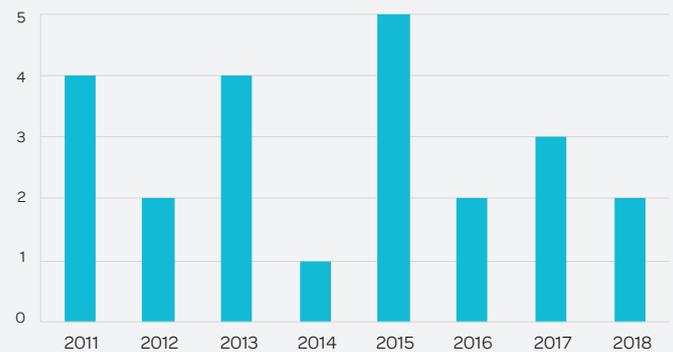
Objectif stratégique – « Diminuer le risque en matière de sécurité et améliorer le bien-être au travail »

Evaluation 2018

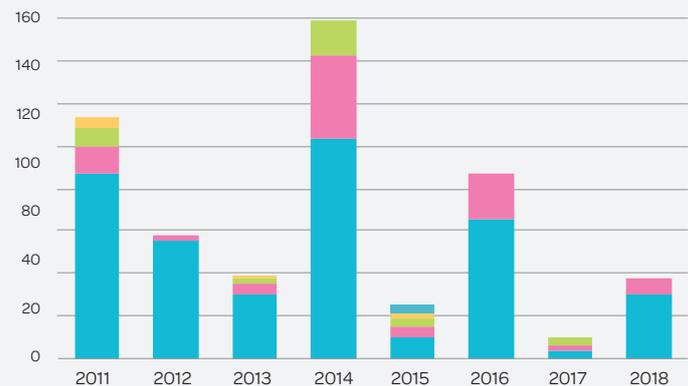
De nombreuses formations prévues, obligatoires d'un point de vue légal ou de sensibilisation, ont été réalisées. Les différents recyclages sont régulièrement organisés. Les comportements s'améliorent mais notre vigilance doit être constante.

La gravité de nos accidents reste relativement faible mais nous devons déplorer un accident grave d'un technicien sous-traitant en 2017 à l'UVE (fractures et brûlures). Pour la deuxième année d'affilée il n'y a pas eu d'accident avec interruption de travail impliquant des techniciens du centre de transfert.

Nombre d'accidents avec IT (estimation 2018 au 31/08)



Nombre de jours d'IT suite accidents (estimation 2018 au 31/08)



Plusieurs procédures ont été finalisées et le personnel formé.

Perspectives 2019

A l'UVE, la procédure de consignation, notamment, doit encore être améliorée. Un travail important est en cours à la suite de l'analyse des risques de nos machines tournantes. A souligner, également, l'étude et la réalisation d'un plan de circulation pour le site qui devrait être finalisé en 2019.

A la suite du dernier audit de notre assureur, de nouveaux matériels devront être installés en vue de diminuer notre risque d'incendie à l'UVE et probablement au CDT.

Malgré le système de brumisation installé au centre de transfert, le niveau de poussières reste trop important et nous devrions probablement investir dans des installations complémentaires.



Objectif stratégique – « Assurer et améliorer la fiabilité des installations »

Evaluation 2018

Au centre de transfert, les heures de fonctionnement s'accumulent et nous avons dû remplacer plusieurs parties de nos installations. Une réserve de pièces stratégiques va être constituée pour faire face à d'éventuelles pannes d'éléments essentiels de notre ligne de broyage.

A l'UVE, les travaux de remplacement d'éléments importants sur notre chaudière 1 ainsi que le développement de notre maintenance préventive nous ont permis d'améliorer sensiblement la fiabilité de cette ligne. Nous avons dépassé la durée record de fonctionnement sans interruption depuis sa mise en exploitation en 1998. Le taux global de fonctionnement en 2018 devrait être excellent.

Perspectives 2019

Des travaux du même type sont programmés début 2019 sur la ligne 2.

Au niveau des turboalternateurs, les choix dépendront de l'étude qui sera lancée une fois notre nouveau permis obtenu.

Plusieurs matériels qui ne sont plus suivis par les constructeurs sont en cours de remplacement et plusieurs marchés seront à lancer en 2019.

De nouvelles synergies vont être envisagées entre l'UVE et le centre de transfert.



Objectif stratégique – « Améliorer la performance des installations »

Evaluation 2018

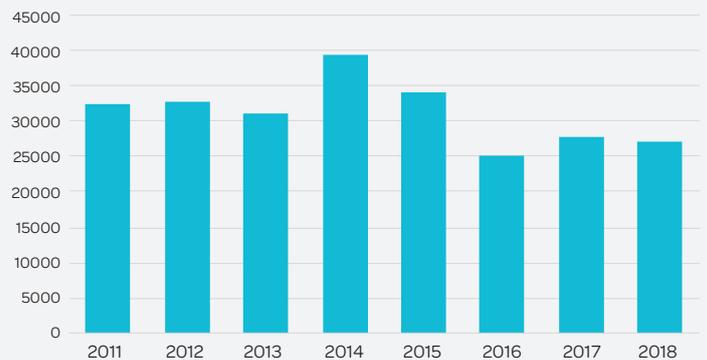
Au niveau du rendement énergétique de l'UVE, nous nous sommes focalisés sur les pertes du traitement des fumées. En service depuis vingt ans, il devra faire l'objet d'importants travaux de rénovation.

Un essai de six mois d'un nouveau réactif a été réalisé en 2017. Bien que plutôt positif à différents points de vue (sécurité, environnement, coût,...), nous ne l'avons pas prolongé. Nos installations de transport et de stockage ne sont pas adaptées



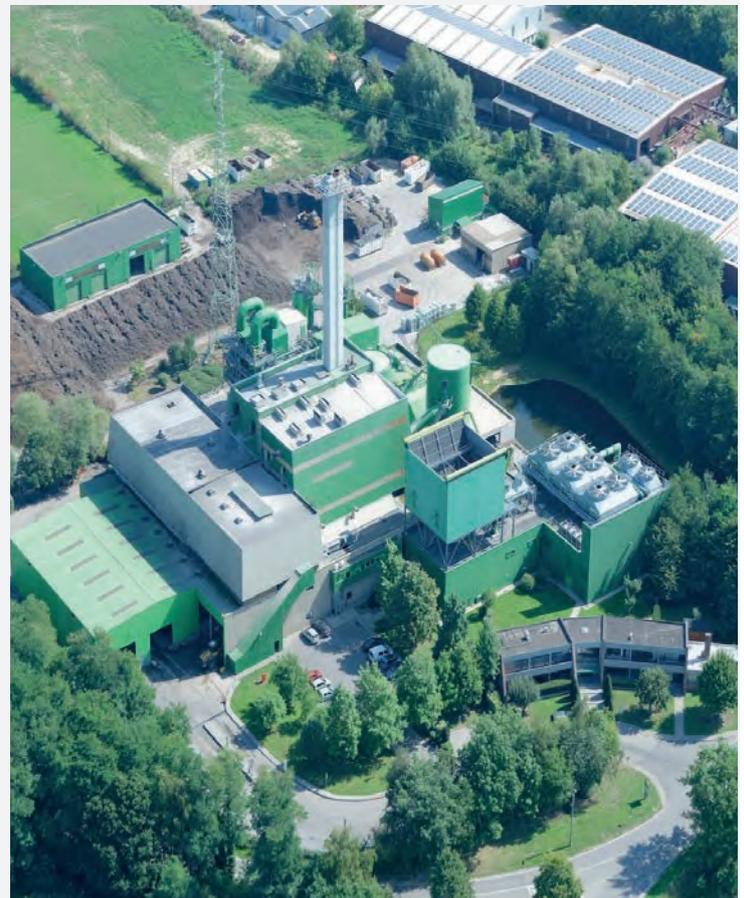
et nous avons régulièrement eu des problèmes de colmatage. L'étude du « revamping » de notre traitement des fumées prendra en compte les différentes conclusions de cet essai. Différentes actions ont été menées en vue de diminuer notre consommation d'eau de distribution.

Eau distribution UVE conso. annuelle (estimation 2018 au 31/08)



Perspectives 2019

Une étude va être menée en vue d'analyser les possibilités d'un captage sur le site de Virginal.



Virginal



Objectif stratégique – « Assurer la pérennisation et le développement de nos sites »

Evaluation 2018 et perspectives 2019

Nous avons poursuivi la réflexion pour mieux valoriser le bois issu de nos recyparcs, à travers une centrale de cogénération. Au-delà de la production d'électricité, nous pourrions produire de la chaleur pour couvrir une part importante des besoins de l'UCL. D'autres acteurs seraient intéressés par ce projet. Par ailleurs nous avons finalisé une étude technico-économique pour optimiser le réseau de chaleur qui partirait de notre centre situé au fond de la sablière à Mont-St-Guibert. Les besoins de terrain ont été précisés et les contacts sont en cours pour l'achat. Tout le projet se base sur un soutien de la production d'électricité et de chaleur via les certificats verts. Pour notre centre de transfert, 2019 sera une année charnière qui, si le projet se concrétise, verra toute l'organisation de notre centre profondément modifiée ainsi que sa structure.

Au niveau de la fraction organique qui transite via notre centre de transfert, en plus des quantités en provenance

de Chastre et Ottignies vont s'ajouter celles issues de nouvelles collectes (Lasne, La Hulpe et Court Saint Etienne). Des adaptations seront nécessaires et nous devons notamment prévoir une zone de transfert à Virginal pour les communes de l'Ouest. En parallèle à la rénovation de notre UVE, une étude va débuter en vue d'une éventuelle biométhanisation à Virginal. De nombreuses synergies sont possibles entre l'UVE, le compostage de déchets verts et une unité de ce type.

Depuis 2014, la moitié du gisement de papier-carton d'in BW transite par notre centre de transfert : plus de 12500 tonnes via les collectes en porte-à-porte et recyparcs. Un nouveau marché d'une durée de cinq ans va être lancé fin 2018 par Fost Plus. Dans ce cadre nous pourrions doubler les quantités à transférer. Le cas échéant, là aussi, nous devons nous adapter (espace de stockage et personnel à affecter).

La procédure de renouvellement de permis de l'UVE touche à sa fin et devrait connaître une issue favorable avant la fin de cette année. Dans ce cas, un bureau d'études sera désigné en vue de chiffrer et de nous aider à établir les différents cahiers de charge en vue de réaliser la rénovation des installations.



Départements Transversaux



in BW
Votre partenaire économique et
environnemental en Brabant wallon

Les départements transversaux repris dans ce chapitre sont support à l'ensemble des départements liés aux activités principales d'in BW. Les projets et actions déployés par ces départements viennent à la fois des stratégies 2017-2019 de l'ex-IBW et de l'ex-IECBW.

Ces stratégies ont été fortement impactées par la fusion des 2 entités et ce chapitre va être principalement axé sur les projets et actions communs menés en 2018 et sur les prévisions pour 2019.

Une évolution des stratégies 2017-2019 des 2 entités avant fusion peut être néanmoins retrouvée dans les annexes liées aux différents départements.

Centre Monnet



Départements Transversaux

5.1 Ressources Humaines

Dans le cadre de la fusion de l'ex-IBW et de l'ex-IECBW, un groupe de travail Ressources Humaines, composé des deux chefs de services des entités fusionnées, a été créé ; il est supervisé par le chargé de transition.

La finalité de ce groupe de travail est de permettre une analyse complète des situations existantes dans les deux intercommunales avant la fusion au niveau des règles en matière de gestion du personnel et de la politique salariale. Le but est de négocier avec les organisations syndicales afin d'établir un texte unique en matière de statuts administratif et pécuniaire, de règlement de travail et de statut disciplinaire.

Cela inclut la réécriture de toutes les fiches de fonctions et la définition d'une politique salariale pour l'ensemble du personnel. Ce travail d'harmonisation doit, dans la mesure du possible, tenir compte des similitudes et différences existantes. Pour ces différentes thématiques, il a été fait appel aux services de consultants, qui ont apporté leur expertise en matière juridique, en ressources humaines et en matière salariale.

Suite à différentes analyses et comparatifs, des priorités ont été établies et elles ont abouti à une collaboration sur les différents points détaillés ci-après. Cette collaboration a ensuite été élargie aux directeurs et aux organisations syndicales au sein d'un groupe de travail paritaire.

Suite à la fusion, les principaux objectifs et projets prévus au plan stratégique 2017-2019 des 2 ex-entités ont été adaptés. Les évolutions sur les projets spécifiques des 2 ex-entités sont décrites en annexes (annexe 3.4 pour le service RH de l'ex-IECBW et annexe 4 pour le service RH de l'ex-IBW).

Enfin, une étude de regroupement et de fonctionnement intégré des 2 services RH a été réalisée en 2018. La Direction a souhaité que d'autres pistes soient aussi examinées.



Objectif stratégique – « Développer une culture d'entreprise avec vision et valeurs communes »

Evaluation 2018

Dans le but d'accompagner le changement et de dégager des références communes à nos deux intercommunales, des ateliers ont été mis en place (trois journées ont été organisées regroupant le management des deux entités) afin de développer une culture d'entreprise sur base de valeurs communes. Ceci a été mené avec la collaboration intégrée du service communication et l'appui d'un consultant externe.

Sur base des différentes missions définies dans les statuts d'in BW, les ateliers ont eu pour but de bien comprendre ces missions, de nous les approprier et d'entamer une réflexion afin de déterminer notre vision et nos valeurs communes.

Les valeurs in BW ont été choisies par l'ensemble du personnel (via sondage), il s'agit de : « Qualité, Service, Esprit d'équipe, Efficacité, Epanouissement ».

Depuis le mois de septembre 2018 et jusqu'en fin d'année, l'ensemble du personnel est invité à participer à des ateliers d'une demi-journée, afin de développer une culture d'entreprise in BW (comportements concrets) sur base de ces valeurs communes. Cela doit nous permettre de :

- 1) Nous guider dans nos actions au quotidien (avoir des points de repères) ;
- 2) Favoriser l'intégration de nouveaux collègues ;
- 3) Assurer un service public de qualité.

Perspectives 2019

Une fois ces valeurs communes identifiées et établies, il conviendra, dans les prochains mois et années, de les faire vivre au sein de nos équipes.



Objectif stratégique – « Harmoniser la gestion des ressources humaines »



Objectif opérationnel – « Elaborer des descriptions de fonction harmonisées afin de définir une politique salariale unique »

Evaluation 2018

2018 a vu la continuité et l'aboutissement du projet « descriptifs de fonctions » initié au sein de l'ex-IBW. Dans le cadre de la fusion, le personnel de l'ex-IECBW a été ajouté au projet de manière à établir une base RH commune (dans ce cas, des descriptions de fonction harmonisées in BW), qui va naturellement se poursuivre et se développer dans les prochaines années.

Le travail de terrain a été réalisé conjointement par un consultant externe et par une équipe interne du service Ressources Humaines formée à cette matière.

Les différentes phases du projet sont :

- Etablissement des descriptifs de fonction pour l'ensemble du personnel in BW, en collaboration avec la ligne hiérarchique et le personnel, suivant les différentes phases ci-après :
 - L'inventaire de l'ensemble des fonctions ;
 - Les interviews des titulaires et des responsables ;
 - La rédaction des descriptifs de fonction ;
 - L'approbation des fonctions ainsi rédigées par les titulaires.
- Mise en place d'une procédure d'accompagnement paritaire du processus regroupant les représentants syndicaux, de la Direction et des services RH, afin de valider les différentes étapes du projet, le processus et en assurer ainsi la pérennité suivant des principes de neutralité, d'objectivité et de transparence.
- Pondération des fonctions effectuée par un expert externe et établie sur base d'un système analytique de fonction : USB (Système Universel Berenschot), permettant une classification des fonctions, ce qui permet d'attribuer de nouvelles échelles barémiques à chacune d'entre elles.
- Proposition d'une politique salariale commune in BW (rémunération, évolution, prime).



Objectif stratégique – « Mettre en place des règlements communs »

Evaluation 2018

Depuis le début 2018, nous avons multiplié les groupes de travail portant sur l'harmonisation des règles générales en matière de personnel (statuts, règlement, politique salariale ...) avec l'appui d'un avocat, la collaboration des instances syndicales et les membres du Comité de Direction.

Les sujets suivants ont fait l'objet de réflexions communes qui ont abouti à des projets avancés, qui seront soumis à négociation syndicale, l'objectif étant de terminer ce travail pour la fin du mois de novembre 2018 :

- règlement de travail ;
- statut administratif ;
- statut disciplinaire ;
- statut pécuniaire.

Perspectives 2019

Une fois ces documents validés par l'ensemble des parties, nous pourrons, dès 2019, travailler à la mise en place d'outils RH communs.



Objectif stratégique – « Augmenter la flexibilité du temps de travail et mettre en œuvre le télétravail »

Evaluation 2018

En 2018, une analyse des possibilités pour augmenter la flexibilité du temps de travail et pour mettre en œuvre le télétravail a été menée par le groupe de travail RH, en collaboration avec le département IT.

Cette possibilité a d'ores et déjà été intégrée dans les textes.

Perspectives 2019

Il conviendra en 2019 de définir les modalités pratiques de sa mise en œuvre.



Objectif stratégique – « Développer des outils de gestion RH communs »

Perspectives 2019

Suite à la fusion des deux intercommunales, les services RH en place vont collaborer pour établir des procédures de travail communes accompagnées d'outils de gestion communs.

Les priorités d'analyse et de développement d'outils communs ont été définies par le Comité de Direction et sont les suivantes :

- Externalisation de la gestion de la paie auprès d'un secrétariat social en 2020, ce qui nécessitera un appel d'offres externe, un transfert des données présentes dans deux systèmes de gestion différents tenant compte des nouvelles règles de rémunération établies pour l'entité et des impératifs comptables, fiscaux et sociaux.
- Développement d'un outil d'évaluation et de fonctionnement pour les collaborateurs in BW, en parallèle avec la nouvelle politique salariale. Les premiers entretiens auront lieu en 2020.
- Mise en place des mesures nécessaires au respect du nouveau règlement général de la protection des données à caractère personnel en matière de ressources humaines (RGPD).

Un système de pointage est en place sur les sites du département Eau Potable, du siège social à Nivelles, et à l'Unité de Valorisation énergétique de Virginal. Une première analyse des situations existantes sur les différents sites tenant compte des spécificités et des besoins de chacun sera établie. Suite à cet inventaire, un appel d'offres sera réalisé en 2020 pour choisir un logiciel de gestion de temps unique.

5.2 Communication

Suite à la fusion et à la création d'in BW, les services communication de Nivelles et Genappe ont été regroupés. Une réflexion a été menée et a abouti à la détermination des différents publics cibles, d'une analyse SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces) du service et des missions de communication interne et externe.



Objectif stratégique – « Développer la communication interne »



Objectif opérationnel – « Renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance »

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la fusion afin d'informer, sensibiliser et accompagner les membres du personnel dans ce contexte de changement :

- une newsletter dédiée spécifiquement à la fusion et intitulée « Trait d'union » a été éditée de juin 2017 à avril 2018. 5 numéros ont été envoyés personnellement aux membres du personnel. Cette newsletter fera place, fin 2018, à un nouveau magazine interne (Cf infra).

NEWSLETTER

N° 5 - Avril 2018

TRAIT D'UNION



Bienvenue dans ce cinquième et dernier numéro de "Trait d'union", votre journal d'information consacré à la fusion et à la mise en œuvre de notre nouvelle entité commune "in BW".

Il s'en est passé des choses depuis le 4^{ème} numéro qui vous a été délivré fin novembre : l'officialisation de la fusion le 1^{er} janvier bien sûr, la poursuite de la réflexion sur nos valeurs et notre vision commune, la réception des vœux fin janvier avec l'ensemble du personnel d'in BW, l'apparition de notre nouveau logo sur de multiples supports... ça y est, in BW, c'est bel et bien parti.

Ce 5^{ème} numéro sera dès lors plus conséquent - 8 pages au lieu de 4 - et le dernier de la série des "Trait d'Union". Une nouvelle publication devrait voir le jour dans les prochaines semaines, l'équipe de la Communication s'y engage et s'apprête à récolter vos avis pour en définir la meilleure formule : avec quels contenus, sur quel type de support, par quel mode de diffusion, etc... Sondage en vue !

A ce sujet, souvenez-vous du dernier sondage interne dans lequel nous vous interrogeons sur les valeurs qui vous tiennent le plus à cœur dans votre vie quotidienne au travail. Grâce à vos réponses, nous avons pu identifier les 5 valeurs suivantes : service, esprit d'équipe, épanouissement, efficacité, qualité. Comme annoncé lors de la réception des vœux fin janvier, ces valeurs feront l'objet d'une démarche commune et collaborative sous forme d'ateliers, afin que chacun puisse se les approprier.

La mise en place officielle d'in BW ne signifie pas que nous avons terminé le processus de fusion. Certains aspects opérationnels et administratifs nécessiteront encore de nombreuses heures de réflexion, de travail et de concertation. Pour certains services plus que d'autres, la fusion engendra des changements au niveau de l'organisation et de la répartition du travail. Pour que cette transition se fasse dans les meilleures conditions, le Collège exécutif et la direction ont mis en place un dispositif qui vous est présenté en début de journal.

Durant les prochains mois plus que jamais, nous aurons besoin de cultiver un esprit de collaboration mutuelle et de cohésion. Votre bonne humeur à la Ferme de Moriensart lors des vœux et votre enthousiasme dans le cadre des appels à participation pour le Smartrun ou le Grand Nettoyage de Printemps sont les signes d'une énergie positive. Pour cela et pour tout le travail déjà accompli, nous vous remercions et vous encourageons à garder le cap !

Baudouin le Hardy de Beaulieu,
Directeur général

Alain Gillis,
Chargé de la Transition

DANS CE NUMÉRO :

- Interview** : Baudouin le Hardy de Beaulieu, Directeur général.
- Interview** : Alain Gillis, Chargé de la Transition.
- Tous réunis, pour la première fois, à Moriensart !
- Une nouvelle charte graphique pour notre nouvelle image.
- 5 valeurs approuvées par tous pour un service de qualité.



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS



SMARTRUN

Rédaction : Sandrine Tytgat, Raphaël Lateur, Nathalie Swaelens, Coralie Roekens - Mise en page et impression : One to One communication - Photos : in BW Éditeur responsable : Baudouin le Hardy de Beaulieu, Rue de la Religion 10, 1400 Nivelles.



- des évènements favorisant un sentiment d'appartenance ont été organisés pour l'ensemble du personnel réuni, pour leur permettre de faire connaissance et développer un esprit d'équipe : vœux du Nouvel An, Smartrun, opération Be WAPP, Joggings Ela.



- des ateliers de travail ont été mis en place par le service communication et le service RH avec la participation d'un coach externe afin de définir la vision, les missions et les valeurs d'in BW. Avec la ligne hiérarchique pour les ateliers vision-missions, et avec tous les membres du personnel pour les valeurs.



- des « goodies » à l'effigie d'in BW (gourdes, boîtes à tartine, tapis de souris, sacs en tissu) ont été distribués aux membres du personnel lors de la réception des vœux en janvier 2018. D'autres sont en cours de production pour répondre aux différents besoins de communication interne et externe (Cf. infra).

Objectif opérationnel – « Promouvoir la communication interactive (descendante, ascendante et transversale) et le partage des connaissances en accordant plus de place à l'interaction et la collaboration »



Le service communication, en collaboration avec les services transversaux, réalise dorénavant régulièrement des enquêtes ou des mini-sondages parmi le personnel afin de pouvoir s'améliorer mais également avec comme objectif d'impliquer plus l'ensemble du personnel.

Dans le cadre de la fusion, en 2018, plusieurs enquêtes ont été menées : enquête baromètre social des managers (ligne hiérarchique), sondage sur le futur magazine interne et une enquête sur les valeurs d'in BW.

Le réseau social d'entreprise « in BWall » mis en place en mars 2017 (Cf infra) est un outil de communication interne collaboratif, qui favorise l'interaction entre collègues et le partage d'informations de manière transversale. L'outil permet à tous les utilisateurs de publier, « liker » ou commenter des informations. Il offre également la possibilité d'interroger les utilisateurs via un outil de sondage.



Objectif opérationnel – « Optimiser les canaux et outils de la communication interne »

in BW dispose actuellement des canaux de communication interne suivants :

- 1) Notes internes
- 2) Panneaux d'affichage
- 3) Ecrans (sur le site de Ways uniquement)
- 4) Réseau social d'entreprise « in BWall »
- 5) Magazine interne
- 6) Présentations orales de la direction lors d'assemblées ou d'événements

Certains d'entre eux seront adaptés, améliorés ou étendus en vue d'améliorer l'accès à l'information par tous, la transversalité et l'interactivité. Par exemple, le nouveau magazine interne fera référence à in BWall et inversement, en vue d'enrichir les contenus et créer de l'interactivité.



Objectif stratégique – « Veiller à la bonne utilisation de l'identité visuelle et la cohérence de l'image d'in BW »



Objectif opérationnel – « Créer de nouvelles brochures »

Une brochure générale « corporate » est en cours de rédaction. Celle-ci devrait être finalisée dans le courant de l'automne. Elle présentera nos différents départements, leurs missions et installations respectives mais aussi les valeurs qui animent notre nouvelle intercommunale.

Par ailleurs, l'ensemble des brochures existantes (eau du robinet, stations d'épuration, prévention et tri des déchets, recyparcs, brochures spécifiques présentant nos différentes installations,...) seront renouvelées afin d'être intégrées dans la charte graphique d'in BW. Plusieurs marchés par types de brochures seront lancés dans le courant de l'automne en vue de retravailler le graphisme de ces brochures. Les nouvelles versions seront mises en ligne sur le site web d'in BW avant la fin de l'année.



Objectif opérationnel – « Adapter le lettrage des véhicules »

L'ensemble du parc automobile d'in BW est en cours de relettrage afin d'arborez les nouvelles couleurs et logo d'in BW.



Objectif opérationnel – « Développer des goodies personnalisés »

Le service communication a sélectionné un ensemble d'articles personnalisés avec le logo in BW afin de soutenir le changement de nom et d'identité de l'institution (matériel de bureau, gourdes, boîtes à tartines, etc).

Ces goodies répondent à des objectifs de communication interne et externe : reconnaissance/visibilité auprès du grand public, présence lors d'événements sponsorisés ou lors de salons/foires, cadeau aux entreprises locataires, support de sensibilisation auprès des écoles, cadeau de bienvenue des nouveaux collaborateurs, etc.

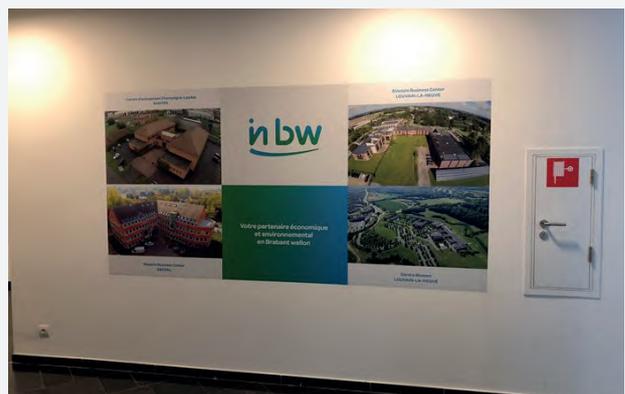
Le choix de ces objets se fait dans le respect d'une politique interne stricte, dictée par les valeurs environnementales et de développement durable d'in BW.



Objectif opérationnel – « Revoir l'ensemble des supports de communication »

Petit à petit, les différents supports se métamorphosent aux couleurs d'in BW :

- signalétique au siège social, au siège du département eau potable, dans nos centres d'entreprises ;
- totems promotionnels ;
- courrier en-tête, enveloppes, cartes de visite, signatures de mails, bons de pesée ;
- beachflags, rolls-up, banderoles, drapeaux ;
- gilets sécurité, casquettes, conteneurs enterrés, stations de pompage ;
- ...





Le programme se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2018 :

- panneaux d'entrée des recyparcs, des stations d'épuration ;
- panneaux de fléchage en rue ;
- panneaux de chantier, vêtements de travail,...



Objectif stratégique – « Maintenir une communication externe de qualité »



Objectif opérationnel – « Entretenir des relations presse favorables »

Nos relations avec la presse sont menées dans un esprit d'ouverture et de transparence. Nous sommes sollicités par les journalistes plusieurs fois par semaine pour des demandes d'interviews / reportages et accordons beaucoup d'importance à y répondre dans les meilleurs délais. En outre, nous faisons preuve de proactivité en leur transmettant de nombreux communiqués de presse mais aussi en leur suggérant des sujets de reportages, interviews, visites de sites,...

Quelques-unes de nos initiatives en 2018 :

- communiqué de presse sur la protection des compteurs d'eau en hiver (février) ;
- communiqué sur les travaux et les ventes de terrains au nouveau parc d'activité économique de Hélécinne (mars) ;
- invitation au Grand Nettoyage de Printemps mené par in BW dans le parc d'activité économique de Nivelles Sud (mars) ;
- annonce de la traditionnelle collecte de vélos dans nos recyparcs (avril) ;
- communiqués sur le début de la collecte des capsules à café en aluminium dans les recyparcs et sur les agents « valoristes » présents dans certains de nos parcs durant l'été (mai) ;
- annonce des collectes de livres et bâches agricoles dans nos recyparcs (juin) ;

- visite de l'Unité de Valorisation Énergétique de Virginal dans le cadre de l'enquête publique liée à notre nouvelle demande de permis (juin) ;
- participation à l'émission « Images à l'appui » (RTL-TVI) – enquête sur un phénomène d'eaux usées non raccordées aux égouts à Rebecq (août) ;
- participation à l'émission « On n'est pas des pigeons » (RTBF) – diffusion des cérémonies à distance (en streaming) au Crématorium du Champ de Court (septembre).

Taux important de plomb dans l'eau du robinet : qu'en est-il en Brabant wallon ?



100 sacs poubelle remplis en 2h par des volontaires d'in BW



Les capsules de café en aluminium dans les recyparcs du BW



Tous nos communiqués de presse sont désormais répertoriés dans l'espace presse de notre nouveau site web : <https://www.inbw.be/espace-presse>.



Objectif opérationnel – « Participer aux actions de communication de l'Union professionnelle Aquawal, de la SPGE et autres partenaires du secteur de l'eau »

Village de l'eau

Lors du salon des mandataires 2018, in BW était représentée au Village de l'Eau d'Aquawal regroupant l'ensemble des opérateurs publics et privés de l'eau en Wallonie. Nos panneaux mettaient en valeur les métiers et les installations de la gestion intégrée du cycle de l'eau potable (de la production à l'assainissement).

Campagne « Les égouts ne sont pas des poubelles »

A l'initiative de la SPGE, l'ensemble des organismes d'assainissement participent à la campagne « Les égouts ne sont pas des poubelles ». Les supports de communication créés pour cette sensibilisation sont la brochure « Le petit livre des toilettes » et des capsules vidéo à diffuser sur les réseaux sociaux. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement et de ne pas confondre les wc avec les poubelles afin de ne pas obstruer le réseau d'égouttage et les stations d'épuration. Une campagne presse a été également prévue.

Campagne de sensibilisation de l'eau du robinet

in BW participe au groupe de travail d'Aquawal sur la réalisation de capsules vidéo promouvant l'eau du robinet. Les capsules, en cours de finalisation, portent sur les thèmes suivants : les bienfaits de l'eau du robinet à tout âge, l'importance d'en consommer pendant le sport, l'hygiène et son accessibilité 24h/24.

Le public visé est la jeune génération mais de manière générale le grand public. L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les citoyens sur la qualité de l'eau du robinet, ses avantages et de fournir également une information objective et démystifier les idées reçues.

Ces vidéos humoristiques et en adéquation avec les tendances web actuelles seront promues sur les réseaux sociaux et sur le site web d'in BW pour les journées wallonnes de l'eau 2019.

Festival international du Film Eau et Climat

Dans le cadre de la semaine universelle de l'eau et du climat qui a pour vocation la communication par l'image sur l'environnement et plus particulièrement sur les problématiques liées à l'Eau et au Climat, un Festival International du Documentaire sur l'Eau et le Climat se déroule chaque année au Cinescope de Louvain-la-Neuve, organisé par l'asbl Eau et Climat.



in BW fut sponsor 2018 de ce festival avec la présence du logo in BW sur tous les supports de promotion du festival (campagnes d'affichage, invitations soirées officielles (ouverture et clôture), capsules sur écrans lors de toutes les projections, roll up, bâches, dépliant-programme, site internet, réseaux sociaux). Un spot in BW mettant en image les métiers de la gestion intégrée du cycle de l'eau potable a été diffusé pendant toute la durée de l'évènement.

Journées wallonnes de l'eau

Lors des Journées Wallonnes de l'Eau 2018, le dimanche 25 mars, in BW a couvert l'ensemble du cycle de l'eau potable via une promenade guidée de 3,5 km autour de 3 sites : la station de traitement, le château d'eau et la station



d'épuration de Sart-Dames-Avelines. Cet évènement a été organisé en collaboration avec la commune de Villers-la-Ville. Des formulaires d'enquête ont été distribués aux visiteurs afin de mesurer leur taux de satisfaction. Cet évènement fut un très beau succès.



En outre, nous avons ouvert au grand public les stations d'épuration de Waterloo (en collaboration avec le service éco-conseil) et de Villers-la-Ville (en collaboration avec le Comité d'Action pour la Défense de l'Environnement à Villers) le 25 mars.

De leur côté, les stations de la Vallée de la Lasne, de Nivelles et de Waterloo ont été ouvertes au public scolaire.



Brochure eaux pluviales
La brochure « Gérer ses eaux pluviales en milieu urbain », en cours de rédaction depuis 2017, a été éditée et mise en ligne sur le site web d'in BW en mars 2018. Fruit d'une collaboration avec le Contrat de rivière de la Senne, celle-ci se présente comme un guide pratique à l'attention des habitants.

Balade au fil de l'eau à Villers-la-Ville (30 septembre)

Balade nature et gourmande (dégustation de produits du terroir) organisée à l'initiative du Contrat de rivière Dyle-Gette dans la vallée de la Thyle. in BW y figure en bonne place puisque le départ du circuit a été fixé à la station



d'épuration de Villers-la-Ville avec possibilité de visites guidées par nos équipes.

De nouveaux panneaux explicatifs sur la biodiversité et l'intégration paysagère de notre station ont été réalisés pour l'occasion.

Objectif opérationnel – « Participer aux actions de communication de la COPIDEC »

Comme les années précédentes, nous avons mis en place des actions de sensibilisation en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets sur l'ensemble du territoire wallon.

Salons des Mandataires

Le stand présentait les métiers des intercommunales en illustrant la prévention, le tri, les collectes et le traitement des déchets. Un focus a été fait sur les collectes thématiques organisées sur nos recyparcours afin d'encourager le réemploi.

Collectes de livres, de vélos et de jouets

La collecte des livres organisée le samedi 16 juin, a eu un grand succès avec plus de 25m³ de livres déposés dans nos recyparcours. Nos 30 partenaires bénéficiaires ont eu l'embarras du choix mais malheureusement pour nous, ils n'ont pas repris la totalité de la récolte et comme annoncé, les « restes » sont partis au recyclage de papier-carton.

Notre objectif pour la collecte prévue en 2020 est de trouver une solution afin que tous les livres déposés soient redistribués et non plus recyclés.



La collecte des vélos du 28 avril a remporté l'adhésion des citoyens. in BW a récolté 588 vélos sur les 17 recyparcours. Cette opération avait pour objectif de promouvoir le réemploi. D'un point de vue social, elle permettra aux associations de prolonger la vie de ces vélos. Ont ainsi pris



part à l'édition 2018 : Le Repair café de Braine-le-Comte, Fedasil de Jodoigne, R.App.El, La Ressourcerie de la Dyle, le CPAS de Rebecq, le GRACQ de Tubize, l'Atelier Vélo de la gare de Court-St-Etienne, la Ressourcerie Fol'Fouille, Pro vélo, le CPAS de Chaumont-Gistoux, l'Asbl « Les amis des enfants » de Lasne, Re-cycle de Jodoigne.

Notre collecte de jouets connaîtra sa 16ème édition le 20 octobre 2018. Celle-ci est en cours de préparation au moment de rédiger ces lignes. Nous nous attendons, comme les années précédentes, à récolter plusieurs milliers de jouets qui, avec l'aide de nos partenaires habituels (CPAS, magasins de seconde main, asbl, ...) feront, une fois encore, le bonheur des enfants issus de milieux défavorisés lors de la prochaine Saint-Nicolas, ou encore dans les maisons d'accueil, les crèches, ...

Création d'une brochure compostage

Nous avons créé une nouvelle brochure sur le compostage à domicile. L'objectif est de donner des conseils et astuces pour un bon compostage.

Cette action nous permet d'aller au contact direct du consommateur/producteur de déchets. Des animateurs encadrent les participants, leur donnent des conseils sur la qualité de leur tri et leur remettent une boîte à tartines afin d'inclure, dans leur discours, le message de la prévention des déchets.



Objectif opérationnel – « Participer aux actions de communication de FOST PLUS »

Calendrier des collectes

Le calendrier 2018 des collectes sélectives de déchets a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la zone in BW (Brabant wallon + Braine-le-Comte) en décembre 2017.



La version spécifique, destinée aux logements multiples de Louvain-la-Neuve est désormais également disponible en anglais vu la population très hétéroclite du campus de l'UCL. De septembre à décembre, nous mettrons sur pied la version 2019 de notre traditionnel calendrier en collaboration avec les différentes Administrations communales.

Animations lors de manifestations locales (Roadshow)

Les communes et associations du Brabant wallon continuent à nous solliciter afin de bénéficier du camion interactif (Roadshow) sur le tri du PMC. Celui-ci s'est rendu sur une dizaine de manifestations locales d'avril à novembre 2018 : fêtes de l'environnement, braderies, animations scolaires, etc.

Après chaque animation, un bilan est dressé (nombre de participants, erreurs les plus fréquentes,...) ; ce qui nous permet de mettre le doigt sur les erreurs récurrentes et ainsi orienter notre communication les années suivantes. Nous avons également pu acquérir (budget plan communication Fost Plus) l'arc à flèches du tri, autre activité ludique sur le tri du PMC.

Sensibilisation dans les écoles

Après avoir créé une base de données reprenant les adresses emails des établissements scolaires situés dans le Brabant wallon (et à Braine-le-Comte), nous avons envoyé un mailing, ainsi qu'un courrier, afin de promouvoir les animations mises à disposition des écoles qui le souhaitent, avec un rappel sur le matériel de tri qui est leur est proposé afin d'organiser le tri au sein de leur établissement.

Campagne propreté autour des bulles à verre

Afin de sensibiliser les citoyens à la problématique de la propreté aux abords de nos bulles à verre, nous avons programmé en collaboration avec Fost Plus une action de 15 jours (du 12 au 26 octobre) sur 3 sites. Cette action consiste au relooking des sites et à une distribution de sacs compartimentés pour le transport des bouteilles en verre.

Application « Recycle ! »

Nous disposons depuis 2015 de l'application « Recycle ! » proposée par Fost Plus, ce qui nous permet d'être présents sur les nouveaux supports de communication (tablettes, smartphones,...).



Cette application permet de retrouver en ligne les dates des collectes, mais aussi les adresses des recyparcs, des bulles à verre, etc. C'est donc depuis janvier 2016 que les citoyens peuvent consulter le calendrier digital des collectes de déchets.

Son design est en cohérence avec notre charte graphique et l'ensemble de nos nouveaux supports de communication.

En ligne depuis le 1^{er} janvier 2018, le site a enregistré 102 342 utilisateurs (de janvier à septembre). Les rubriques les plus populaires sont les suivantes : accès à l'espace client eau potable, « Trouver un recyparc », la rubrique « Contact », les calendriers de collecte des déchets et la rubrique « Paramètres et normes d'eau potable » et l'explication du prix de la facture d'eau.



Nous avons eu beaucoup de retours positifs mais également des remarques/demandes de corrections d'utilisateurs. Nous avons ainsi pu adapter l'application au fur et à mesure afin de rendre cet outil le plus parfait possible.

Nous commençons dès aujourd'hui à encoder les fichiers afin d'être prêts pour le 1er janvier 2019.



Objectif stratégique – « Mettre en place une stratégie de communication digitale »

Le service communication a entamé la mise en place d'une stratégie de communication digitale. En effet, aujourd'hui dans un univers de plus en plus connecté, les méthodes de travail et de communication évoluent très rapidement. Différentes études montrent l'importance de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux dans la vie au quotidien. Ces outils sont devenus incontournables en matière de communication. Le principal avantage d'une stratégie digitale va être de renforcer la relation avec les citoyens et les clients.

Un calendrier social media est utilisé pour planifier la diffusion des actualités, programmer les campagnes annuelles et centraliser l'ensemble des informations des différents canaux.



Objectif opérationnel – « Créer un nouveau site internet »

Le nouveau site internet regroupe l'ensemble des activités d'in BW. Ce site a été structuré avec une orientation client-citoyen et un accès rapide aux divers services proposés par les départements.



Objectif opérationnel – « Dynamiser notre présence sur les réseaux sociaux »

L'objectif principal des réseaux sociaux est une communication de proximité vers les citoyens et nos clients, à savoir une communication ciblée axée sur l'efficacité, la rapidité et la réactivité face à une intervention ou un évènement.

Les pages FB et twitter d'in BW font le lien vers notre site internet et contribuent à l'apport d'un trafic plus important sur notre site web.

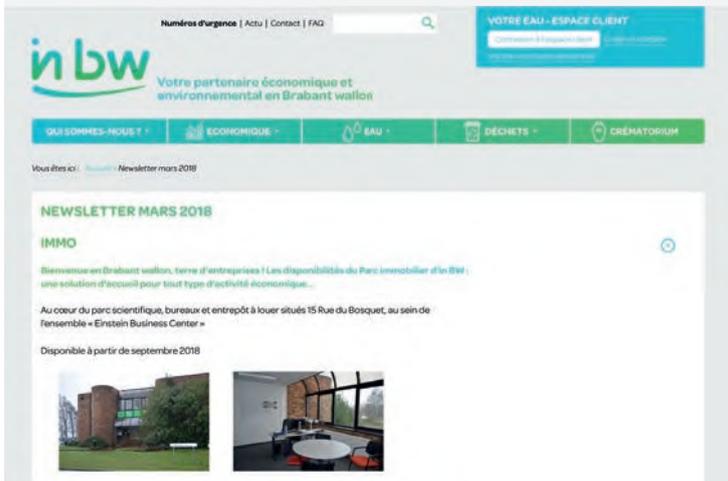
Des contenus variés sont publiés afin de mettre en évidence les services proposés aux citoyens par in BW.



Objectif opérationnel – « Informer nos publics cibles via newsletter »

Dans le courant du premier trimestre 2018, une newsletter a été envoyée à l'ensemble des clients eau potable possédant une adresse email pour les sensibiliser à se créer un compte sur le site internet et à payer leurs factures de manière électronique.

Une newsletter économique est envoyée chaque trimestre à une liste de contacts en entreprises. Les contenus portent sur les sujets suivants : nouvelles immobilières, aides publiques et incitants financiers, interviews (sous forme de capsules vidéo), nouvelles et informations diverses, dates à retenir,...



LA MINUTE ECO-JEUNE : "Comment utiliser Facebook à des fins commerciales ?"

La LSM (Louvain School of Management) Conseil est la Junior Entreprise la plus importante d'Europe. Plongés dans le milieu universitaire et formés par des experts du secteur, ces étudiants portent un regard neuf et tourné vers l'avenir sur les problématiques des entreprises (consultance, enquêtes,...). A chaque numéro de notre newsletter économique, ils nous font le plaisir de proposer une capsule vidéo sur un sujet économique.



LSM Conseil
ENGINEERING & MANAGEMENT CONSULTING



Objectif stratégique – « Sensibilisation du public scolaire »

Nous exploitons une ressource naturelle précieuse que nous devons préserver pour les générations futures. Les enfants sont les jeunes adultes de demain. Nous avons le devoir de les sensibiliser au respect de la qualité de l'eau et à l'utilisation raisonnable de la ressource.

Classes d'eau

Les deux classes d'eau situées sur le site de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle à Basse-Wavre affichent complet à chaque rentrée scolaire.

Musée de l'eau et de la fontaine

Notre partenariat avec le Musée de l'eau et de la fontaine est toujours d'actualité dans le cadre de leurs diverses activités dont notamment des visites de sites techniques pour les stages enfants qu'ils organisent tout au long de l'année.

Calendrier scolaire

En septembre 2018, un calendrier scolaire (en collaboration avec plusieurs autres sociétés du secteur) a été distribué à l'ensemble des écoles situées sur notre territoire.

« Place aux enfants »

Le 20 octobre 2018, nous accueillerons, comme chaque année, des enfants venus découvrir les métiers des adultes dans trois de nos stations d'épuration : Tubize, Grez-Doiceau et Jodoigne. Il s'agit toujours d'un moment privilégié d'échange entre nos agents et leurs jeunes visiteurs.

Animations sur le thème de la gestion des déchets

Comme chaque année, nous avons invité les écoles du Brabant wallon et de Braine-le-Comte à inscrire leurs classes aux animations de Fost Plus sur la gestion des déchets : « MIR – Module d'Initiation au Recyclage » (primaire), « C'est du Propre » (secondaire) et « Pays Pas Propre » (maternel).

Plus d'informations dans la section « Objectif opérationnel 3.4 ».



Objectif stratégique – « Développer des réseaux de communication avec nos communes associées »

Les mandataires communaux ont besoin d'être informés dans le cadre de leurs missions et in BW a en ce sens un rôle important à jouer.

Dans le cadre de la fusion, une séance d'information leur a été spécialement dédiée. La volonté d'in BW est de mettre en place une communication régulière avec ceux-ci, pour plus de transparence et d'efficacité.

Le nouveau site internet d'in BW offre un espace dédié aux communes, qui sera progressivement enrichi de contenus. Par ailleurs, nous veillons à associer les communes dans nos actions de communication :

- Les communes sont invitées à participer à chaque ouverture de site technique.
- Les communes disposent dorénavant d'un outil de sensibilisation important pour leurs propres événements ou inaugurations : nos fontaines Totems promouvant l'eau du robinet.
- Dans les communications publiées sur les réseaux sociaux, si nos communes associées sont concernées, elles sont taguées et peuvent donc automatiquement reprendre cette information sur leurs propres RS (ex : faux agents des eaux, événements, fermeture de recyparc, ...).
- Les communes du Brabant wallon continuent également à nous solliciter afin de bénéficier du camion interactif (Roadshow) sur le tri du PMC (voir section 003.4) ainsi que de nos duobacs permettant d'organiser le tri dans les événements locaux.



Objectif stratégique – « Accompagner les différents départements et collaborer avec eux dans leurs actions de communication »

Département Déchets

En plus des actions menées avec la COPIDEC (point 3.3) et avec Fost Plus (point 3.4), le Service communication a notamment apporté sa contribution lors de la collecte des bâches agricoles organisée durant une semaine au mois de juin. Cette collecte a lieu sur nos recyparcs (en plus de nos 3 points d'apports volontaires, accessibles toute l'année).

Notre communication était principalement destinée à la presse spécialisée et aux bulletins communaux.

Sur l'année 2018, nous aurons récoltés plus de 230 tonnes de bâches en plastique.

Département Eau Potable

Les actions de communication du département eau potable sont regroupées dans les objectifs stratégiques transversaux cités plus haut.

Département Assainissement des Eaux Usées

Les actions de communication du département assainissement sont regroupées dans les objectifs stratégiques transversaux cités plus haut.

Département Economique

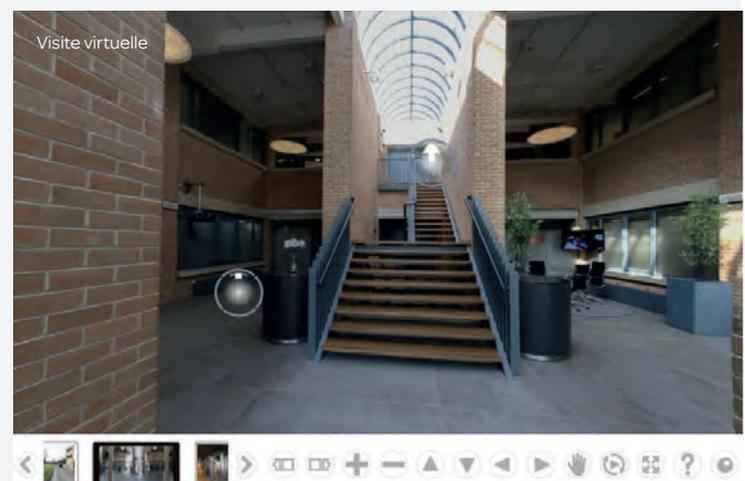
Le Service communication a apporté sa contribution dans les dossiers suivants (notamment) :

> Centre Monnet

Afin d'améliorer la visibilité d'in BW sur ce site emblématique, nous y avons lancé un projet de signalétique : logos sur le muret au rond-point de la N4 mais aussi totem promotionnel à l'entrée du site et affichage au poste de garde. Le tout a été installé en juin 2018.

Un projet d'intranet destiné aux entreprises locataires du site a été initié début 2018 et est en cours de développement.

En outre, une visite virtuelle du Centre a été mise en ligne sur notre site en avril.





> Signalétique Autoroutes

Wallonie, Terre d'accueil des entreprises

NIVELLES
SUD

Parc d'activités
Économiques



4



Le Service Public de Wallonie a initié en 2017 une nouvelle démarche visant à afficher l'attractivité économique du territoire wallon au moyen d'une signalisation des parcs d'activité économique aux sorties des autoroutes. in BW a été chargée de fournir les éléments graphiques qui apparaîtront sur les futurs panneaux signalant les parcs de Nivelles Sud, Nivelles Nord, la Vallée du Hain et Tubize – Saintes.

> Publication d'avis officiels dans la presse

- Réunion d'information préalable relative à une nouvelle zone d'activité économique au lieu-dit « La Graignette » à Braine-l'Alleud (avril) ;
- Réunion d'information préalable relative à une nouvelle zone d'activité économique au lieu-dit « Chemin du Pont Valériane » à Tourinnes-Saint-Lambert (mai).



Objectif stratégique – « Etablir un plan de communication unique pour in BW »

Le service communication va évaluer les besoins en communication interne, les besoins des différents départements et les opportunités pour la communication externe, tout cela en parallèle du plan stratégique.

Un plan de communication va être développé pour fin 2018 et orientera les actions à mener dans le futur.



5.3 Informatique et Télécoms



Objectif stratégique – « Améliorer l'infrastructure locale, maîtriser et réduire les risques, mettre en œuvre des solutions innovantes »

L'année 2018 a été marquée par la fusion entre l'IBW et l'IECBW mais aussi par l'entrée en vigueur du Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Ces deux événements ont eu des conséquences majeures pour le service ICT.



Objectif opérationnel – « Mettre en place un service ICT transversal et de nouveaux outils d'aide à la gestion journalière »

Evaluation 2018

Le service ICT doit se structurer afin de répondre aux très nombreuses sollicitations. Suite à la fusion, l'équipe comportera 6 personnes à la fin de l'année.

En 2018, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Réflexion sur la constitution d'une équipe pluridisciplinaire et sur la stratégie ICT à long terme (formalisation et homogénéisation des procédures et des outils en inventoriant les assets matériels et logiciels, en sensibilisant le personnel, en rédigeant des chartes, des procédures et des modes opératoires ; mise en place d'un budget transversal pour l'ICT, ...) ;
- Passage à Office 365 pour la gestion des courriels et uniformisation de la suite Office ;
- Examen des possibilités d'externaliser certaines applications dans le cloud ;
- Interconnexion des différents sites géographiques d'in BW.

Perspectives 2019

Les projets prévus pour 2019 concernent :

- La mise en œuvre d'un nouvel outil Helpdesk pour le suivi des interventions ;
- Le renouvellement de l'interface entre l'utilisateur et notre ERP interne Gedipro (spécifique au département Eau Potable) ;

- L'évaluation des possibilités de télétravail selon les fonctions compatibles, les souhaits exprimés par le personnel et l'impact financier résultant du choix de la technologie qui sera mise en œuvre.



Objectif opérationnel – « Augmenter la fiabilité du réseau de communication et de l'outil informatique, sécuriser les données »

Evaluation 2018

Le service informatique gère l'infrastructure et les logiciels ainsi que la téléphonie fixe et mobile. Mis à part le site internet, et les outils de gestion des délibérations des organes de gestion ainsi que celui des marchés publics, l'ensemble des données et applications sont hébergées sur des serveurs propres.

Les principaux risques sont liés d'une part à une déficience de tout ou partie de ces composants et d'autre part à des menaces qui viennent de l'extérieur et qui sont devenues quotidiennes. La sécurité de l'installation et la protection des données sont primordiales.

En 2018, un inventaire des systèmes informatiques (infrastructures et logiciels) présents sur les différents sites d'in BW a été réalisé, de même qu'un inventaire des risques et/ou difficultés majeurs.

En matière de RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), une campagne de sensibilisation du personnel a été menée, une analyse préliminaire portant sur l'identification des traitements de données à caractère privé et les risques liés à la perte/fuite des données sensibles a été réalisée et un marché a été lancé afin de désigner un DPO externe avant la fin de l'année.

Perspectives 2019

L'année 2019 mettra l'accent sur une série d'actions et de projets à mettre en œuvre pour remédier à cette situation à risque. On peut déjà retenir les besoins suivants :

- Terminer les projets en cours et stabiliser la situation des outils ;
- Inventorier l'infrastructure et les outils informatiques en place et les risques associés ;
- Poursuivre l'établissement d'un système documentaire conforme au RGPD ;
- Mettre au point un plan de continuité en cas d'incident



majeur, redondance physique et logicielle des serveurs ;

- Mettre en œuvre une solution de gestion du matériel nomade (smartphone, tablette, PC portable) pouvant se connecter sur l'infrastructure.



Objectif opérationnel – « Disposer d'outils informatiques innovants »

Evaluation 2018

Afin de pérenniser l'ERP interne « Gedipro », une équipe d'utilisateurs-clés a été mise en place sous la supervision d'un coordinateur-chef de projet externe. Le but est de transférer les connaissances sur une équipe pluridisciplinaire et d'avoir des relais dans les différents services (remontées de bug et/ou suggestion d'améliorations).

De nouveaux serveurs seront installés avant la fin de l'année pour y héberger la comptabilité avec accès à distance. Le backup de l'infrastructure et la base de données sont réalisés sur des sites différents.

5.4 SIPP

Les services SIPP des 2 ex-entités ont été regroupés au 1^{er} trimestre 2018.



Objectif stratégique – « Mettre en place un SIPP unique suite à la fusion »



Objectif opérationnel – « Adapter l'organisation du SIPP »

Evaluation 2018

Le nouveau SIPP s'est réuni et, de manière participative, a conçu le nouveau mode de fonctionnement afin de servir de manière optimale tous les services.

Le Chef de service adjoint collabore avec le Chef de service et le remplace pour les matières en lien avec les organes officiels :

- Direction Générale /Comité de Direction / Collège / Comité de concertation de base (CoCoBa) ;
- Les relations avec le Contrôle du Bien-Être (ex. accident de travail grave) ;

- Les relations avec les instances syndicales ;
- Les relations avec le SEPP.

Afin d'optimiser les compétences, chaque département aura un conseiller en prévention de référence (en cas d'absence, un remplaçant a été désigné).

Le service SIPP a décidé de se réunir de manière bimensuelle (hors périodes de congés scolaires) afin de coordonner ses activités.



Objectif stratégique – « Développer une culture sécurité⁵ commune à tous les niveaux hiérarchiques »



Objectif opérationnel – « Faire adhérer les agents au programme d'accompagnement et mettre en place une formation axée sur le changement comportemental '18 mois Simplylife' »

Evaluation 2018

Actuellement tous les départements ex-IBW ont participé à ce programme initié avant la fusion.

Perspectives 2019

Une analyse est en cours afin de voir la faisabilité de son déploiement au sein du département Eau Potable (ex-IECBW).



Objectif opérationnel – « Définir une nouvelle stratégie Bien-être au travail »

Evaluation 2018

La nouvelle stratégie Bien-Être a été rédigée par le SIPP, validée par le Comité de Concertation de base (CoCoBa) et elle doit être diffusée à tous les travailleurs. L'employeur doit encore rédiger la nouvelle politique sécurité et bien-être au travail d'in BW.

En matière de communication sécurité au niveau in BW, la préparation de cette politique et son déploiement sont à mener en étroite collaboration avec le service Communication.

⁵ La culture sécurité est un ensemble de manières de faire et de manières de penser largement partagées par les acteurs d'une organisation à propos de la maîtrise des risques les plus importants liés à ses activités.



Objectif stratégique – « Créer des règles sécurité communes in BW »



Objectif opérationnel – « Adapter le cadre réglementaire interne »

Evaluation 2018

La partie Bien-Être du nouveau règlement de travail in BW a été finalisée et validée par le CoCoBa en 2018.

La partie du règlement de travail in BW concernant les accidents de travail doit encore être rédigée et validée. Les nouvelles fiches de fonction in BW ont été rédigées avec un volet « responsabilités QSE » déclinés par niveau hiérarchique.



Objectif opérationnel – « Rédiger des procédures communes pour les problématiques transversales »

Evaluation 2018

Pour l'année en cours, la priorité du SIPP a été posée sur la nouvelle procédure de gestion des accidents, la consignation et l'uniformisation des PIU.

Perspectives 2019

En 2019, il faudra établir un plan de prévention commun pour l'ensemble des départements d'in BW, finaliser toutes les fiches de poste de sécurité au travail afin que les visites médicales soient effectuées en adéquation avec les risques.



5.5 Développement durable (EMAS – QSE)

Lors de la fusion, le département QSE de l'ex-IECBW a repris la coordination du système de management environnemental de l'ex-IBW suite au départ à la pension de la coordinatrice EMAS de l'ex-IBW.

Les systèmes de management de l'ex-IECBW (thèmes qualité-sécurité-environnement) et de l'ex-IBW (thème environnement) vont devoir cohabiter au moins le temps de définir la nouvelle stratégie de mise en commun des systèmes.



Objectif stratégique – « Veiller à la pérennité du système de management environnemental / EMAS »

Le système de management environnemental couvre les départements Economique, Assainissement-Investissements et Déchets, ainsi que les départements transversaux ; il s'applique à 56 sites, dont 55 sites EMAS/ISO 14001 et 1 site uniquement ISO 14001 (le Crématorium).

La certification du système de management environnemental suivant la nouvelle version de la norme ISO 14001 (2015) a eu lieu en septembre 2017 ; la mise en œuvre d'actions assurant la poursuite du déploiement des nouveaux concepts (entre autres liés à la gestion des risques et à l'analyse des parties prenantes) au sein des départements s'est poursuivie en 2018.

La Revue de direction s'est tenue en septembre 2018 et a confirmé la bonne évolution du SME pour satisfaire aux exigences de la norme ISO 14001 et du règlement EMAS. La transition est très récente et le nouveau SME reste très jeune, il doit donc encore gagner en maturité.



Objectif opérationnel – « Améliorer les outils liés au SME et les intégrer »

Evaluation 2018

Un des premiers axes de travail en 2018 a été d'harmoniser l'outil de veille réglementaire sous-traité auprès d'un bureau de consultance. La fusion a fait apparaître que le même prestataire avait été choisi par les 2 ex-entités, ce qui a permis une réduction des coûts par mutualisation de l'outil. L'outil en lui-même a également été repensé afin de faciliter le travail des personnes coordonnant le contrôle de conformité aux exigences identifiées.



Sur base du constat que le planning des audits internes était très lourd à mettre en œuvre (il y avait trop de sites à auditer chaque année), un travail d'optimisation de ce planning a été mené avec les différents départements en tenant compte du principe d'échantillonnage. Cette réorganisation a eu comme impact en 2018 un certain retard dans la mise en œuvre du planning.

En 2017, 34 audits internes ont été planifiés et 32 ont été effectivement réalisés. En 2018, il est prévu 14 audits internes. En 2019, on prévoit 21 audits internes. Afin de résorber le retard pris en 2018 sur le planning, il a été décidé d'externaliser une dizaine d'audits sur la période 2018-2019.

Perspectives 2019

En 2019, les outils d'analyses de risques et de planification des actions seront analysés en concertation avec les départements afin de les améliorer et de gagner en efficacité.



Objectif opérationnel – « Développer les compétences en matière de système de management environnemental »

Evaluation 2018

Il est rapidement apparu, aux termes des audits externes de 2017, que les personnes ressources pour l'animation du SME (coordinateurs et responsables EMAS de département) souhaitent renforcer leur maîtrise des exigences de la nouvelle version de la norme ISO 14001 afin qu'ils puissent bien appréhender les impacts pour leur département.

Les auditeurs internes ont également exprimé le souhait de suivre un recyclage sur la réalisation des audits en tenant compte des nouvelles exigences de la norme.

En 2018, 2 formations ont été organisées pour rencontrer ces demandes. Fin 2018, début 2019, il est prévu pour chaque auditeur interne un coaching externe lors de la réalisation d'un audit, pour faire le lien entre la théorie vue en formation et la mise en application concrète.

Perspectives 2019

En 2019, le travail de renforcement de la culture d'identification et de gestion des risques sera poursuivi, en collaboration étroite avec le SIPP. Il faudra également bien analyser le processus d'évaluation de la conformité aux exigences légales des installations autorisées.



Objectif opérationnel – « Simplifier le système de management, le dynamiser et l'intégrer au mieux dans l'organisation des services / départements »

Cet objectif évoluera en fonction des opportunités.

En 2018, on notera le déplacement temporel de la revue de direction, initialement prévue en mai, en septembre afin de la tenir dans le cadre du processus d'élaboration du plan stratégique. En effet, les bilans réalisés dans le cadre de la revue de direction servent directement à alimenter la stratégie en matière de gestion de l'environnement décrite dans un plan stratégique. Ceci renforce la pertinence des analyses et la cohérence des éléments qui en ressortent.



Objectif stratégique – « Veiller à la pérennité du système de management intégré QSE »

Le système de management QSE (Qualité-Sécurité-Environnement) couvre le département Eau Potable, ainsi que les départements transversaux.

En 2018, le travail fourni par les équipes dans le cadre du système de management QSE s'est vu récompensé par l'obtention de la certification intégrée QSE aux termes des audits externes de mai. Cette certification repose sur la triple transition du système vers les nouvelles versions des normes ISO 9001 (2015) et ISO 14001 (2015) ainsi que sur la nouvelle norme ISO 45001 (2018) remplaçant la norme OHSAS 18001.



Objectif opérationnel – « Réduire notre empreinte carbone, maîtriser et optimiser nos coûts pour maintenir un accès à l'eau pour tous »



La notion de développement durable vise à prendre en compte, dans une approche globale, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme.



Depuis plus de 10 ans déjà, le département Eau Potable suit activement ses consommations d'énergie et déploie un programme continu de réduction des consommations d'énergie (-33 % pour les sites de production d'eau en 12 années). Cette politique sera poursuivie.

Le département Eau Potable n'a pas augmenté son tarif de fourniture d'eau durant ces 5 dernières années. Ce constat résulte d'une attention permanente dans la gestion de nos coûts et la remise en question de certaines méthodes de travail. C'est dans cette logique qu'est poursuivi le développement d'une méthode de management qui vise l'amélioration des performances de l'entreprise par le développement de tous les employés, pour permettre à chacun d'apporter, par ses idées, une contribution à l'amélioration permanente de leur environnement de travail.

Evaluation 2018

Les projets d'amélioration de nos installations en matière de consommation énergétique se déroulent conformément à nos prévisions.

Les campagnes de communication en matière de développement durable sont menées de manière conjointe avec le service Communication. Suite à la fusion, beaucoup de projets ont été reportés mais diverses actions ponctuelles ont pu être menées : ouverture du site de production d'eau de Gaillemarde (La Hulpe) avec la sensibilisation du public sur l'utilisation raisonnée des pesticides et la gestion différenciée, ouverture de sites de production de Villers-la-Ville avec sensibilisation sur la gestion différenciée avec la présence de ruches. Ces communications ponctuelles pourront se poursuivre en 2019 (ex : projet moutons).

D'autres actions de communication ont été réalisées en 2018 sur des thématiques environnementales, à la fois en interne avec l'objectif de dynamiser les supports et en externe via les réseaux sociaux (18 sujets environnementaux) et le site internet (15 sujets environnementaux).

Perspectives 2019

Les communications ponctuelles se poursuivront en 2019 (ex : projet d'éco-pâturage) en attendant le développement de la stratégie Communication in BW.



Objectif opérationnel – « Développer la culture d'identification et de gestion des risques QSE »

Evaluation 2018

En 2018, un gros travail a été réalisé avec les différents services pour développer la culture d'identification et de gestion des risques suite à la mise en place des outils en 2017. Cela va permettre d'encore mieux définir les axes de travail prioritaires pour améliorer nos performances pour les prochaines années.

Perspectives 2019

Le travail de consolidation des outils, et des conclusions qui en ressortent, doit néanmoins encore se poursuivre en 2019 afin d'assurer l'efficacité du système.



Objectif stratégique – « Intégrer les systèmes de management existants en un seul système de management QSE in BW »

Perspectives 2019

Suite à la fusion, une consolidation des 2 systèmes de management existants dans les différents départements doit être envisagée. Pour cela, une évaluation de la possibilité d'étendre le système de management QSE à l'ensemble des départements in BW sera menée en 2019. Sur base de cette évaluation, une planification réaliste du déploiement sera proposée.

Dans cette même optique, il conviendra d'évaluer en 2019 l'opportunité du maintien de l'enregistrement EMAS dans l'ensemble des départements :

- sur base de contacts avec la SPGE / le secteur des déchets / l'administration pour les départements Exploitation d'ouvrages d'épuration (STEP) et Unité de Valorisation Energétique de Virginal (UVE) suite aux « obligations EMAS » repris dans les contrats de service des STEP ou des permis d'exploiter de l'UVE ;
- en considérant un passage vers un système de management intégré QSE pour les autres départements.

Le choix de fusionner les 2 systèmes de management, outre l'avantage d'amener de la cohérence au sein des départements, aurait comme bénéfice de réduire les coûts liés aux audits externes par la rationalisation du nombre de jours d'audits (définis sur base de la taille de l'entreprise et de ses activités).



5.6 Finances



Objectif stratégique – « Rassembler les outils de gestions comptables au sein d'un même environnement technique et homogénéiser les systèmes »

Evaluation 2018

Suite à la fusion, une option privilégiée est de mettre en commun les systèmes comptables IECBW – IBW en regroupant les bases de données sur un ensemble de serveurs dédiés, en mettant en place une redondance du matériel (sécurité), en définissant une procédure de backup externalisée et d'accès à distance. En 2018, les analyses (infrastructure et migration des données) ont été réalisées. Les serveurs ont été commandés et la migration aura lieu avant la fin de l'année.

Perspectives 2019

Il conviendra de continuer à développer des outils de reporting à destination des départements et des organes de gestion. Toujours dans un esprit de gestion digitale des documents comptables, il nous faudra perfectionner l'emploi de technologie basée sur la reconnaissance optique et automatiser certains processus.



Objectif stratégique – « Garantir le financement de l'ambitieux programme d'investissements (160 millions euros à l'horizon 2024) à de bonnes conditions »

Evaluation 2018

La fusion, de par le regroupement des projets d'investissements, a permis l'introduction d'une demande de financement auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI).

En effet, le montant des investissements pour les 5 prochaines années est estimé à 160 millions €. Le montage du dossier a été réalisé en 2018 (études technique, juridique et financière avec les experts de la BEI) et une enveloppe de 80 millions d'euros devrait être obtenue d'ici la fin de l'année (la BEI finance au maximum 50 % du montant investi, le solde représentant des subsides, un financement partiel sur fonds propres et pour le solde, des emprunts complémentaires auprès des banques classiques).





5.7 Relations avec les partenaires



Objectif stratégique – « Donner la possibilité aux communes et à leurs représentants d'appuyer et de faire évoluer notre service de qualité et de proximité, assurer l'avenir de nos activités au service du citoyen et des communes »

Différentes missions sont déléguées par les communes à l'intercommunale in BW ; le principe même de la forme choisie donne aux élus locaux la possibilité de gérer et de faire évoluer le service ainsi rendu au public qui sont aussi les électeurs.

Ce mode de gestion est formalisé par la constitution et le fonctionnement des organes de gestion. Ce formalisme a parfois tendance à prendre le dessus faisant oublier toute la richesse attachée à ce mode de délégation de la gestion d'un service communal à la base.

Dès lors, il semble logique d'associer les communes et les élus à nos différents événements ou de mettre en place un programme d'accueil des administrateurs en vue de renforcer le sentiment d'appartenance et accroître l'implication des élus dans la gestion de l'intercommunale.

Evaluation 2018

Le décret « gouvernance » est entré en vigueur en avril entraînant une mise à jour des statuts sociaux pour se

conformer aux nouvelles exigences. On relèvera notamment la limitation du nombre d'administrateurs à 20 et à 5 dans l'organe restreint de gestion appelé dorénavant « Bureau exécutif ».

Pour cet organe, le nombre de réunions rémunérées sera limité à 20 par an, ce qui, au vu des activités très diversifiées de l'intercommunale, risque de poser un problème d'efficacité.

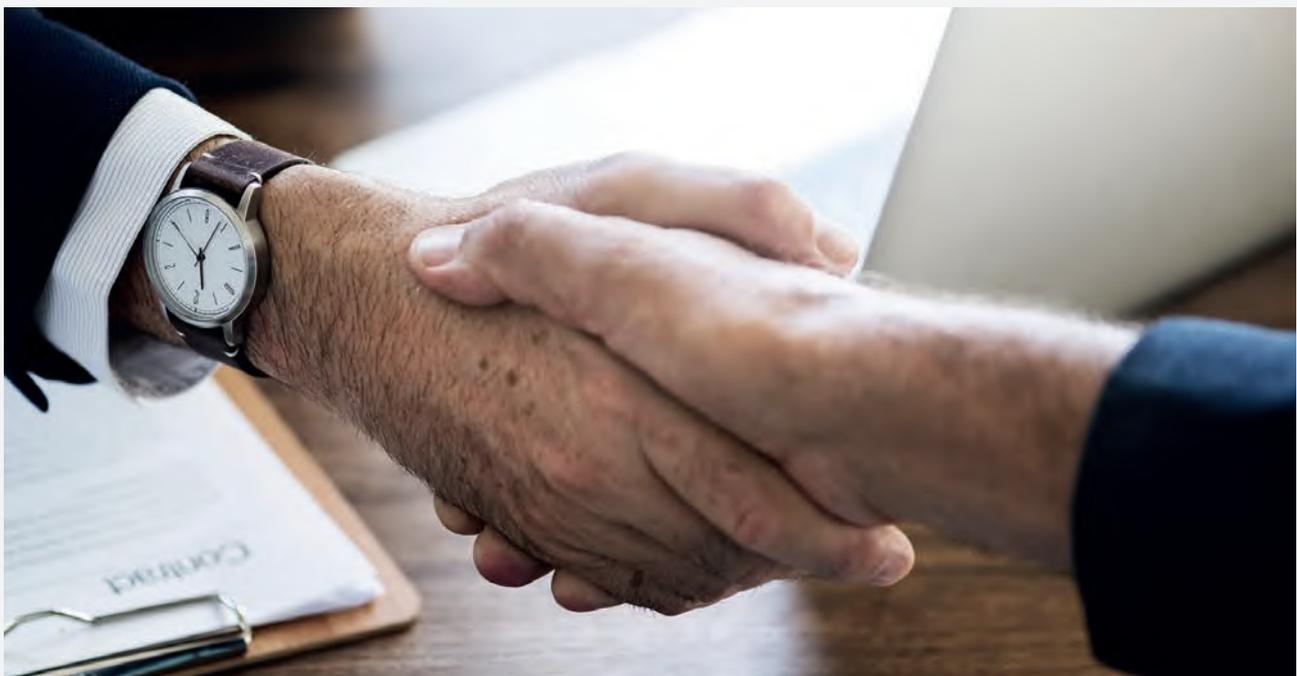
Un logiciel de gestion des délibérations a été déployé pour le Bureau exécutif et le Conseil d'administration.

Au mois de septembre une première présentation des possibilités de nouveaux services a été faite par le chargé de transition au Conseil d'administration.

Perspectives 2019

Suite aux élections communales et provinciales d'octobre 2018, un nouveau Conseil d'administration sera mis en place lors de l'Assemblée générale de juin 2019. Le programme d'accueil et de formation pourra à ce moment-là débiter afin d'impliquer les nouveaux administrateurs dans leur mission au sein de l'intercommunale.

Un projet de gestion électronique du courrier entrant et sortant a été étudié et sera probablement déployé en 2019. Dès l'installation des nouveaux conseils communaux, il est prévu de mettre en place un groupe de réflexion avec les mandataires communaux pour mesurer les besoins et mieux cibler les attentes des communes par rapport aux propositions faites.



ORIENTATIONS STRATEGIQUES

au-delà de 2019



Orientations stratégiques au-delà de 2019

Dans sa démarche d'aboutir à un contrat de développement territorial, la province du Brabant wallon vient de poser un diagnostic complet de la situation existante des équipements, des ressources et de la mobilité sur le territoire provincial.

Ce diagnostic permet de donner des orientations utiles à prendre en compte dans les décisions qui touchent, de près ou de loin, au développement de la province.

L'intercommunale in BW est directement concernée par les conclusions de ce diagnostic. En effet, la plupart des actes qu'elle pose au niveau de ses différentes activités peuvent avoir un impact important sur le développement visé ci-avant.

La prise de connaissance des conclusions du diagnostic précité permet dès à présent de relever quelques pistes à prendre en compte dans l'élaboration du plan stratégique 2020-2022. Bien que ce dernier sera rédigé l'an prochain, il est opportun dès à présent d'en prendre connaissance. Il ne faut donc pas les intégrer dans l'évaluation 2018 du plan stratégique en cours. Il faudra cependant à partir de 2019-2020 voir comment intégrer ces orientations et faire évoluer le partenariat entre la province et in BW.



Le développement démographique et l'urbanisation

Des écarts très importants au niveau de la croissance de la population sont attendus, 20 à 25 % de croissance d'ici 2035 dans les communes de l'est et de l'ouest, moins de 5 % dans les communes du centre côté Brabant flamand (à l'exception de La Hulpe) et de l'ordre de 10 % dans les communes du centre.

Opportunités à prendre en compte



Cette perspective n'est pas à mettre en relation avec les réserves foncières, celles-ci sont pourtant plus élevées pour l'habitat et les autres affectations dans les communes du centre. Il faudra néanmoins tenir compte des prévisions ci-dessus au niveau du développement des équipements

communautaires et de service public (y compris crématorium) ainsi que pour couvrir les besoins en eau potable dans les communes où l'augmentation attendue est la plus importante.



Le développement économique

Si en théorie, le potentiel actuel fait apparaître 870 Ha de terrains d'activités économiques, seuls 80 Ha sont réellement disponibles pour l'implantation des entreprises. Le solde étant principalement des zones d'extraction (carrières, sablières, ...).

Opportunités à prendre en compte



Depuis quelques années, nous développons de nouveaux axes comme l'économie circulaire ou la création de parcs artisanaux.



Le développement touristique

in BW a confié à un bureau d'études l'élaboration d'un schéma directeur touristique du Brabant wallon. Le résultat de cette étude permettra d'identifier les segments et produits touristiques porteurs et de déterminer une liste d'axes de développement économique touristique.

Opportunités à prendre en compte



Le développement économique devra donc prendre en compte les résultats de cette étude pour permettre l'implantation adéquate d'entreprises innovantes, en réponse aux souhaits du secteur touristique (tourisme d'affaires et hébergement, infrastructures pour les congrès et conférences).





Les équipements de santé

Force est de constater qu'il y a, plus qu'ailleurs, une accentuation du vieillissement de la population dans notre province. Les besoins en médecins généralistes ne sont déjà plus rencontrés à ce jour d'une part, et il n'y a aucune infrastructure hospitalière dans l'est de la province et qui est aussi la région où la population va augmenter le plus d'ici 2035 (25 %). Cette absence d'infrastructure pose également un problème d'accès aux SMUR dans des délais acceptables.

Opportunités à prendre en compte



Dans le cadre des études d'aménagement du territoire, il faudra localiser les zones possibles pour rencontrer les besoins ci-avant en tenant compte de leur spécificité. Cette réflexion doit se faire en concertation avec les communes et autres partenaires et en harmonie avec les nouvelles pistes qui seront dégagées pour le développement économique (voir I.2 ci-avant). Le cas échéant, il faudra prendre en compte la possibilité de financement par la BEI d'infrastructures communales partagées.



Les infrastructures d'accueil de la petite enfance

Comme pour les rubriques précédentes, l'est de la province manque cruellement de possibilités d'accueil, cette carence va donc s'accroître dans le futur.

Opportunités à prendre en compte



Il y a lieu de penser à favoriser la création de telles infrastructures dans les futurs projets de mise en œuvre de ZAE, cette évolution permettra de rencontrer en partie les problèmes de mobilité et de contribuer à développer les circuits courts.



Les infrastructures d'accueil des personnes âgées

Un besoin grandissant de ce type d'infrastructure apparaît de plus en plus, on le retrouve à l'est et dans le centre de la province. Pour contribuer à améliorer cette situation, il faut innover dans des initiatives favorisant le maintien à domicile avec ses implications (télévigilance, adaptations des logements, aides à domicile).

Opportunités à prendre en compte



Les services à la population d'in BW doivent s'inscrire dans cette démarche, des réflexions doivent être menées sur ce front afin d'adapter l'offre de services. in BW peut apporter sa collaboration à l'étude, la réalisation et le financement (BEI) de maisons de repos partagées entre plusieurs communes tout en prenant en compte la localisation des équipements de santé (voir I.4 ci-dessus).



Les équipements scolaires, culturels et sportifs

D'une manière générale les infrastructures scolaires, culturelles et sportives sont suffisantes et bien réparties sur le territoire. Il y a cependant un point particulier à mettre en avant et qui concerne un problème généralisé de manque de piscines publiques. Les piscines en activité doivent faire face à une saturation importante.

Opportunités à prendre en compte



Dans le cadre de l'extension de l'objet de la nouvelle intercommunale, il y a lieu de réfléchir à la mise en œuvre des possibilités offertes par la BEI pour le financement de telles infrastructures partagées entre communes.

Par ailleurs, l'intercommunale dispose en son sein des métiers pouvant être valorisés pour l'exploitation de telles installations.





Les équipements liés aux TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)

Le territoire du Brabant wallon n'est pas encore couvert de manière satisfaisante par les réseaux mobiles 4G, les zones de non couverture se situent principalement dans certains fonds de vallées. Des améliorations sont attendues dans les 3 prochaines années, les opérateurs se sont engagés à investir en échange de la suppression de la taxe sur les pylônes.

Plus de 90 % des parcs d'activités économiques sont reliés à la fibre optique, c'est mieux que dans les autres provinces. Pour les particuliers, la situation est très différente, le frein principal au déploiement est le coût de réalisation des tranchées.

Opportunités à prendre en compte



Le développement du monde digital pour les communes est un objectif de l'intercommunale, il est donc indiqué de veiller à favoriser le déploiement de la fibre en envisageant des synergies au cas par cas de pose dans le cadre des travaux d'ouverture de tranchée.



Les équipements de collecte, traitement et valorisation des déchets

Le système de gestion des déchets ne pose pas de difficulté particulière, la collecte en porte-à-porte est organisée partout. Les recyparcs sont par contre saturés. L'avenir de l'UVE de Virginal n'est, quant à lui, pas encore tranché.

Opportunités à prendre en compte



La croissance démographique et l'augmentation des catégories de déchets à séparer pour recyclage sont des facteurs à prendre en compte et qui vont entraîner une plus grande sollicitation des recyparcs. Le réseau devra donc être adapté et développé, principalement dans le centre.

Il faudra également veiller à favoriser la réduction des quantités d'ordures ménagères et encourager au maximum le recyclage.



Les ouvrages de lutte contre les inondations

La problématique des inondations dans le Brabant wallon est de plus en plus présente et tend à se généraliser. De nombreux facteurs ont une incidence sur ce phénomène (urbanisation, pratiques culturelles, réseaux de collecte des eaux pluviales, déversoirs d'orage, ...). Le changement climatique combiné avec les prévisions d'urbanisation nous indiquent qu'il y a une réelle nécessité d'agir le plus possible sur les facteurs dont nous avons la maîtrise.

Opportunités à prendre en compte



Au niveau d'in BW, plusieurs possibilités sont envisageables. Parmi celles-ci l'entretien et la gestion des égouts communaux, l'aide à la conception et la gestion des bassins d'orage. Une attention particulière devra également être portée sur la protection des sites de captage d'eau potabilisable.





Les équipements de collecte et d'assainissement des eaux usées

Les collecteurs et stations d'épuration actuellement en service ont été dimensionnés en tenant compte d'un facteur lié à l'urbanisation et la croissance démographique. En règle générale, une marge de 20 % a été prise en compte. La situation apparaît donc maîtrisée pour les prochaines années.

Pour ce qui concerne les réseaux d'égouts communaux, plusieurs difficultés sont relevées. A peine 25 % des réseaux sont cadastrés et la charge réelle entrante dans les stations est beaucoup trop faible (< 40 %). Il est difficile de concevoir les extensions nouvelles de réseaux sans connaître la situation réelle en aval, au risque de créer des situations de saturation dommageables pour les habitations raccordées.

Opportunités à prendre en compte



Au niveau de l'assainissement, il faut le mettre en œuvre dans les agglomérations de moins de 2.000 EH.

Pour le surplus, il est nécessaire de poursuivre le cadastre de la situation existante tant au niveau des égouts qu'au niveau des raccordements. L'intercommunale doit prendre des initiatives pour avancer dans cette problématique. Ponctuellement, il faut aussi continuer à se préoccuper des problèmes de dilution. A terme, c'est toute la gestion des réseaux communaux et des raccordements qui devrait être assurée par l'intercommunale.



La consommation et la production d'énergie

Le Brabant wallon est loin de respecter les objectifs fixés par le cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030 qui fixe à 27 % la part des énergies renouvelables. En 2014, pour le Brabant wallon ce taux était de moins de 3 %.

Pour atteindre l'objectif il faut réduire la consommation et augmenter la production d'énergie renouvelable.

Opportunités à prendre en compte



L'intercommunale in BW envisage, dans le cadre de ses nouveaux services, de proposer une aide aux communes pour suivre en permanence les consommations et détecter automatiquement les anomalies. Une autre possibilité est de s'inscrire dans le cadre du projet Renowatt soutenu par le

Gouvernement wallon. Ce projet allie les objectifs de réduction des consommations et le soutien à l'emploi local. Ce service gratuit pour les communes comprend l'analyse du potentiel d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux (Contrat de Performance Energétique) et la rédaction d'un cahier des charges pour réaliser les travaux (investissements et maintenance par des sociétés de services énergétiques - ESCO) en vue d'atteindre des objectifs d'économies qui sont garantis. Pour le financement, il est possible de bénéficier des conditions de la BEI sans impacter les balises de la dette communale, in BW peut jouer le rôle d'intermédiaire.

Les possibilités d'utilisation des sites de l'intercommunale pour implanter des outils de production d'énergie verte doivent être envisagées : énergie solaire et éolienne, biométhanisation, ...

Le GRD est prêt à apporter son aide pour analyser les courbes de charges électriques des clients localisés dans les zones d'activité économique afin d'aider les entreprises à réduire les pointes de charge et bénéficier d'une réduction de la tarification de la puissance mise à disposition.



La mobilité

Le territoire des communes de la province est largement couvert par des plans communaux de mobilité voire des plans intercommunaux. La province a également initié un plan provincial de mobilité en 2009.

Les solutions aux problèmes actuels de mobilité passeront donc par une réduction du trafic routier (covoiturage, transports en commun, autopartage, usage des modes doux, télétravail, décentralisation de l'emploi...).

Opportunités à prendre en compte



La mobilité constitue un enjeu majeur pour notre province, elle est la clé d'un développement territorial réussi. Dans le cadre des nouvelles activités liées à la digitalisation, il faut envisager l'utilisation des applications d'aide au guidage des itinéraires, au parking.... Lors du développement de nouveaux PAE, pour leur localisation, il faudra prendre en compte l'existence des transports en commun, favoriser les circuits courts pour limiter le transport des marchandises, ...

Dans la conception des projets, il faudra penser à favoriser la mobilité douce et respectueuse de l'environnement par le placement de bornes de recharge, des distributeurs de CNG, voire d'autres possibilités. Le GRD ORES est prêt à collaborer au déploiement de ce type d'installation.



ANNEXES



Annexe 1

Département Economique

Annexe 1.1 – Activités économiques et services



1.1.1 – Travaux réalisés en 2018 et à réaliser en 2019

Description	Montant (€HTVA)	Début travaux	Durée
Tubize: Parc d'activité économique de Tubize II	14.705.185 €	Travaux débutés en octobre 2017 avec en premier lieu les fouilles archéologiques estimées à 80 JO	Finalisation projetée en 2019
Equipement du PAE de Héléchine (aire autoroutière)	1.900.000 €	Travaux débutés en mai 2016	En juin 2017 les travaux sont finalisés à l'exception du passage sous la ligne ferroviaire. En 2018, ceux-ci seront réalisés dès le déblocage de la situation avec la SWDE
Contournement de Jodoigne	2.000.000 €	Permis octroyé en novembre 2017 en concertation avec la DGO1, la Régie et le promoteur privé. Recours déposé et ôté par Natagora en juin 2018.	Les travaux sont projetés pour 2018-2019
Voirie de liaison de Perwez	4.800.000 €	Début des travaux en mars 2016	Travaux en concertation avec la DGO1 ; planning 280 jours ouvrables (sous réserve de l'acquisition des terrains)
Ottignies-LLN: Parking Boucle Odon-Godart	75.000 €	Permis délivré en mars 2017	Les travaux sont projetés en 2019
Ottignies-LLN: Pertuis sous la bretelle 8a de la E411	1.000.000 €	Début des travaux liés au dossier P+R de la DGO1	Les travaux sont projetés en 2019
Ottignies-LLN: Centre Monnet - création de 2 halls-relais de 4.200 m ²	10.000.000 €	Etude en cours	Les travaux sont projetés en 2018/2019
MSG: Voirie donnant accès au terrain in BW arrière Einstein Business Center	600.000 €	Permis octroyé en août 2018	Les travaux sont projetés au début 2019
MSG: Parking arrière à l'Einstein Business Center	150.000 €	Dossier d'exécution finalisé	Les travaux sont projetés pour fin 2018
Nivelles: Rénovation Siège social	1.800.000 €	Permis octroyé en mars 2018	Les travaux sont projetés en 2019
Nivelles nord: Nivellement (extension du PAE)	4.000.000 €	Dépôt du permis en décembre 2015 et permis délivré en juin 2016. Dossier d'exécution en 2018	Les travaux sont projetés au début 2019
Nivelles nord: Signalétique	300.000 €	Travaux en cours	Fin des travaux en décembre 2018





Description	Montant (€HTVA)	Début travaux	Durée
Nivelles sud: Plantations	355.640 €	Décision d'attribution en septembre 2016. Travaux débutés en 2016	Les travaux ont été achevés en 2018
Nivelles sud: Parking commun	75.000 €	Marché de travaux à lancer	Les travaux sont projetés au début 2019
Nivelles sud : nouvelle entrée – sortie pour le PAE	605.000 €	Etude en cours	Les travaux sont projetés en 2019/2020
Nivelles sud : Site Peugeot, parcellement des terrains arrières	1.250.000 €	Permis octroyé en janvier 2018	Les travaux sont projetés en 2019 suite à l'arrêté de reconnaissance économique de la zone
Nivelles sud : Site Peugeot, création hall-relais	600.000 €	Permis délivré en janvier 2017	Les travaux sont projetés en fin 2018
Ittre: Rénovation du site La Valette	600.000 €	Etudes lancées en septembre 2016. Début de certains travaux de sauvegarde des toitures et de chauffage en octobre 2016 et de mise en conformité électrique en 2017 Architecte désigné en avril 2018	Certains travaux sont projetés en 2018
Braine-le-Château: Lotissement Ermitage	4.736.000 €	Octroi du permis en mars 2017	Les travaux sont projetés en 2019
CSE: Agrandissement du crématorium	1.500.000 €	Attribution du marché de services d'architecture en cours	Les travaux pourraient débiter en 2019
TOTAUX	51.051.825 €	à titre indicatif	



1.1.2 – Travaux pour les communes



Description	Montant (€HTVA)	Début travaux	Durée
Rénovation du Moulin de Saintes	1.500.000 €	Août 2013 relance de la procédure du certificat de patrimoine initiée en 2008 (durée min 24 mois), 2015 : travaux de sauvegarde nécessaires pour finalisation de l'audit architectural pour introduire le CP. En 2016, dépose des ailes pour analyse supplémentaire. Certificat de patrimoine en cours de finalisation.	Les travaux pourraient débuter en 2019 suite à l'obtention du permis d'urbanisme conditionné à l'octroi du certificat de patrimoine
Hall des travaux de Tubize	Budget à finaliser	Sollicitation de la commune	Etude en cours
Hall des travaux de Rebecq	1.980.000 €	Sollicitation de la commune	Etude en cours et acquisition de terrain
Extension du hall des travaux de Ittre	457.000 €	Demande de permis introduite en juin 2018	Dossier d'exécution en cours
CSE : Hôtel de police de la ZP Orne-Thyle	3.500.000 €	Dossier de demande de permis finalisé	Attente décision du Conseil de police
Sécurisation de plusieurs voiries à Mont-Saint-Guibert	600.000 €	Sollicitation de la commune	Etude en cours
	100.000 €	Les travaux débuteront en octobre 2018	Estimée à 3 mois
Wavre : Création d'une piscine au Plateau de la gare	Budget à finaliser	Sollicitation de la commune	Etude en cours
Wavre : Concession des parkings y compris la construction du parking des Mésanges	12.000.000 €	Sollicitation de la commune *estimation des travaux du Parking des Mésanges	Concession en cours d'attribution
Wavre: contournement nord	23.000.000 €	Dossier demande de permis introduit en octobre 2017. Instruction en cours.	Travaux en synergie avec le SPW DGO1 et SOFICO, planifiés en 2019 sous réserve de l'obtention du permis et des acquisitions
Wavre : Chaussée des Collines à 3 voies	1.600.000 €	Dépôt du permis en mars 2015 et recours gagné par in BW en septembre 2015. Les travaux ont été repris par la SOFICO.	Les travaux ont débuté en mars 2017 et sont en cours d'achèvement en 2018.
Piscine de Jodoigne	10.000.000 €	Marché PPP, procédure de marché public arrêtée suite à la destruction du hall des sports. Nouvelle étude en cours	Acquisitions des terrains et montage du dossier en cours
Domaine du Stampia à Jodoigne, sollicitation de la Régie foncière	Budget à finaliser	1 ^{ère} phase des travaux (amener eau et électricité + gaines attente de 38.000 € htva) a été finalisé en août 2015.	Permis d'urbanisme en cours
Hall rural à Orp-Jauche	3.000.000 €	Sollicitation de la commune	Recherche de terrain
Chastre - bâtiment du CPAS			
Walhain - Extension hall des sports	1.500.000 €		
TOTAUX	59.237.000 €	à titre indicatif	



1.1.3 – Listing des sociétés locataires en hall-relais

PARC		ADRESSE	SOCIETE
JODOIGNE	1370	Rue des 3 Fontaines, 32A	QUINTELIER SA
JODOIGNE	1370	Rue des 3 Fontaines, 32	SPARCK
INCOURT	1315	Chaussée de Namur, 99D	FG CONCEPT
INCOURT	1315	Chaussée de Namur, 99B	SASPJ LA FERME DU GASI
LLN	1340	Rue du Bosquet 15a	Einstein Business Center
LLN	1340	Avenue Jean Monnet 1	Centre Monnet
LLN	1340	Avenue A. Fleming, 8	SOPRA STERIA BENELUX SA
LLN	1340	Avenue Fleming, 12	SGI
LLN	1340	Avenue Fleming, 12	SERTIUS
LLN	1340	Avenue Athéna, 2	TELEMIS
LLN	1340	Avenue Athéna, 4	IAD
LLN	1340	Fond Jean Pâques, 5	DAIICHI SANKYO SA
LLN	1340	Avenue Fleming, 2	DAIICHI SANKYO SA
LLN	1340	Av. Athéna, 6	MAINSYS
LLN	1340	Av. Fleming, 10	YAKIMA CHIEF SA
LLN	1340	Avenue Lenoir, 2A	IBA
MSG	1435	Rue Edouard Belin, 14	ZONE DE POLICE ORNE-THYLE
GENVAL	1332	Rue du Cerf, 200	Mazerin Business Center
NIVELLES	1400	Rue de la Science, 16	MIRE BW ASBL
NIVELLES	1400	Chaussée de Namur, 85a	CUBIC
NIVELLES	1401	Avenue Schuman, 10	IMPACT SA
NIVELLES	1401	Avenue Schuman, 10	FOREM - IBEFE BW
NIVELLES	1400	Rue de la Science, 13	FOREM - Cellule reconversion
NIVELLES	1400	Rue de la Science, 15	FOREM -Comité subrégional
NIVELLES	1401	Avenue Schuman, 32	CEGELEC
NIVELLES	1400	Rue du Bosquet, 18	HEREOS SPRL
NIVELLES	1400	Rue du Bosquet, 4	FLACHDACH TECHNOLOGIE SA
NIVELLES	1400	Rue du Bosquet, 2a	JUSTICE
NIVELLES	1400	Rue du Bosquet, 2	TALENTUS
NIVELLES	1401	Avenue Schuman, 10	DYNA-MEDICAL
NIVELLES	1400	Rue du Bosquet, 23	EXKAL
NIVELLES	1400	Chemin de la Vieille Cour, 57	HOUBA
NIVELLES	1400	Chemin de la Vieille Cour, 59	UCM GSE ASBL
NIVELLES	1400	Rue de l'Industrie, 22	FRED IMMO
NIVELLES	1400	Rue de l'Industrie, 22	SPF FINANCES
PERWEZ	1360	Rue des Andains, 2	MANITOU
PERWEZ	1360	Rue des Dizeaux, 5	OPTIMADE
PERWEZ	1360	Avenue des Moissons, 9	CARROSSERIE BERTRAND
SAINTE	1480	Avenue Léon Champagne, 2	Centre Champagne Landas
SAINTE	1480	Avenue E. Solvay, 24-26	BOSTANI
SAINTE	1480	Avenue E. Solvay, 22	ECOFOODS
SAINTE	1480	Avenue Solvay, 27	DNS





PARC		ADRESSE	SOCIETE
SAINTES	1480	Avenue Champagne, 1	L'ESPERANCE
SAINTES	1480	Avenue Champagne 3,	OPENS - Eyepea SPRL
SAINTES	1480	Avenue Léon Champagne, 3	SHANT LABORATORIES
SAINTES	1480	Avenue Léon Champagne, 3	IMAGGGE SPRL
WAVRE	1300	Avenue Sabin, 1	MEDINBIO SPRL
WAVRE	1340	Avenue Sabin, 1	HUMISEC
WAVRE	1340	Avenue Sabin, 6	ISTAR MEDICAL
WAVRE	1340	Avenue Sabin, 3	AXINESIS
WAVRE	1340	Avenue Sabin, 5-7	NOVELLINI
WAVRE	1340	Avenue Lavoisier, 29	DERBY
WAVRE	1340	Avenue Fleming, 32	NEW ESTHETIC
COURT/ST/ETIENNE	1490	Avenue des combattants	COMMUNE DE COURT-ST-ETIENNE



1.1.4 – Tableau des ventes en 2018 et prévisions en 2019

Années	Ventes réalisées	2018 sur base des compromis signés		Prévisions 2019
	2017	au 15 septembre 2018		
Parcs équipés	m ²	m ²		m ²
Nivelles extension	21.759 Copropriété incluse	16.538 Copropriété incluse	50 €/m ² x 1.1866 (Copropriété)	15.000
Nivelles Sud	9638	-		
Nivelles Sud (ex PSA Peugeot)	32.919	-		
Jodoigne	-	-		
Saintes 1	-	-		
Tubize 2	-	-	50 €/m ² x 1.167 (copropriété)	150.000
Perwez 1	6885			
Hélécine	-	1624	40 €/m ² x 1.272 (Copropriété)	5000
Nivelles Nord	29.959 Copropriété incluse	49.962 Copropriété incluse	50 €/m ² x 1.1757 (Copropriété)	30.000
Louvain-la-Neuve (emphytéose)			2,17 €/m ² /an	
Athéna	-	-		-
Rodeuhaie	-	-		5000
Fleming				2000
Einstein				9000
TOTAUX		68124		216.000
Emplois ETP		235		



1.1.5 – Historique des actions menées par objectif stratégique

Nous rappelons au lecteur que cette annexe constitue un historique des actions menées sur les différents dossiers. Les développements 2018/2019 se trouvent dans le texte supra.



Objectif stratégique – « Rendre la province du BW attractive pour les investisseurs grâce à la création et la gestion de parcs d'activité économique (PAE) » - Volet aménagement du territoire

Les plans prioritaires du Gouvernement wallon

L'équipement des parcs d'activité économique concerne essentiellement les travaux de réalisation de voiries, d'égouttage et de pose d'impétrants. Dans le cadre de ce plan stratégique, trois types de parcs d'activité sont concernés, à savoir ceux issus des plans prioritaires n°1 et n°2 arrêtés par la Région wallonne et nos autres parcs.

Pour rappel, le plan prioritaire n°1 - initié en 1999 - a abouti en 2004 à l'adoption d'un arrêté de révision de plan de secteur. Cette révision a porté sur l'inscription de trois zones d'activité économique mixte en Brabant wallon, à savoir Nivelles Sud extension (45 ha), Tubize II (69 ha) et Jodoigne Héléicine-Orp-Jauche (72 ha). Sur les 186 ha au total, seuls les 45 ha du parc de Nivelles Sud extension sont équipés actuellement. En effet, la révision du Plan de Secteur pour l'inscription de la zone Jodoigne- Héléicine-Orp-Jauche a été annulée en 2011 suite à un recours au Conseil d'Etat. En ce qui concerne le parc d'activité de Tubize II, les travaux ont démarré en 2018. Les premières ventes de la cinquantaine d'hectares disponibles sont programmées pour le printemps 2019.

Sous la législature 2009-2014, le plan prioritaire bis (ou n°2) dont la liste des dossiers a été arrêtée par le Gouvernement wallon le 23 décembre 2010, concerne 3 zones supplémentaires pour le Brabant wallon. Il s'agit de l'extension de Nivelles Nord « Les Portes de l'Europe » (40 ha), Jodoigne (35 ha) et Mont-Saint-Guibert (23 ha). Les quatre périmètres devraient faire l'objet d'une révision du Plan de Secteur telle qu'instaurée par le Code de Développement Territorial (CoDT). A ces périmètres, s'est ajouté en 2012 le périmètre d'Héléicine (50 ha).

Plan prioritaire n°2

> Nivelles Nord extension (45 ha)

En décembre 2010, le Gouvernement wallon arrêtait la liste des dossiers retenus dans le cadre du plan prioritaire n°2 ainsi que des procédures à réaliser. Parmi ces dossiers figure

une zone de 45 ha sise entre le parc actuel et la N27. En 2012/2013, les discussions ont été entamées avec la Ville de Nivelles en vue de la réalisation d'un PCA. La révision du CWATUPE a considérablement ralenti le processus. Du point de vue de l'infrastructure, nous devons, avant toute chose, obtenir le permis de nivellement de la dernière phase de mise en œuvre de Nivelles Nord (22 ha restants).

Le permis de nivellement des terrains dans l'actuel parc de Nivelles Nord a été introduit en décembre 2015. Celui-ci comprend une zone de réserve non aedificandi de 4,2 hectares (sur les 22 hectares à infrastructurer) afin de préserver des espèces protégées d'orchidées. Un équilibre a pu être trouvé entre le développement économique et le respect de l'environnement. La délimitation de la zone est le fruit d'une collaboration entre in BW et la Division Nature et Forêts. Nous avons obtenu le permis le 22 juin 2016.

> Héléicine (50 ha)

Comme Nivelles Nord extension et Jodoigne, Héléicine fait partie des zones retenues par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan prioritaire n°2. La procédure retenue était le PCAR. En mai 2013, le Gouvernement wallon a décidé de choisir la révision de plan de secteur (article 42 bis) en vue de la mise en œuvre de la zone. En 2014, in BW a préparé le dossier pour le Gouvernement wallon et l'a soumis à la cellule de développement territoriale de la Région wallonne (CDT). De nombreuses discussions ont eu lieu concernant les compensations territoriales.

Le dossier de demande de révision du Plan de Secteur a été déposé en février 2016. En date du 7 juillet 2016, le Gouvernement wallon a décidé de réviser le plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez (planches 32/8, 33/5, 40/4, 41/1) afin de permettre à in BW de développer un nouveau parc d'activité économique. Il a également proposé des compensations planologiques à cette fin. L'arrêté a été publié par extrait au Moniteur belge du 19 juillet 2016. En 2017, la CRAT, le CWEDD et les autorités de la Région flamande ont adressé leur avis sur l'ampleur et les précisions des informations que le rapport sur les incidences environnementales (RIE) devrait contenir. Le 8 février 2018, un arrêté ministériel a fixé le contenu du RIE auquel sera soumis le projet de révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez.

> Jodoigne Souveraine (35 ha)

Comme pour Nivelles Nord extension, Jodoigne fait partie des dossiers retenus par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan prioritaire n°2. Cette zone de 35 ha se situe à proximité immédiate du parc actuel (Trois Fontaines). Toutefois, sans réalisation préalable du contournement Sud-Ouest de la Ville, l'ouverture de cette zone n'est pas





envisageable. Le dossier suscite par ailleurs une importante levée de boucliers de la part de riverains et d'agriculteurs. Nous avons mis ce dossier en stand-by.

› Mont-Saint-Guibert (23 ha)

L'extension du parc Einstein à Mont-Saint-Guibert fait partie des zones retenues par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan prioritaire n°2, pour un total de 23 ha.

Etant donné le surcoût de l'aménagement de la zone, nous n'avons pas poursuivi l'étude.

Développement de nouveaux parcs hors plan prioritaire

› Développement de la zone Perwez III

La réalisation de l'extension pour laquelle un PCA est en cours depuis 2008 dépend d'un deuxième projet d'envergure à Perwez, à savoir la voirie de contournement (statut de voirie régionale). Le budget pour sa réalisation, obtenu dans le cadre du plan Marshall 1, a été confirmé dans le cadre du plan Marshall 2. vert. Le coût de réalisation s'élève à 5.730.000 EUR. Des subsides à hauteur de 100% sont attendus.

Le budget en vue de la réalisation de l'extension du parc pour un montant total de travaux estimé à 13.750.000 EUR subsidiés à hauteur de 5.404.100 EUR a été confirmé dans le budget régional Plan Marshall 2. vert.

En 2014, le permis de la voirie de liaison a été validé par le Conseil d'Etat, permis assorti de nombreuses conditions. L'avancement du dossier « contournement » a permis de débloquent par la même occasion le PCA qui était en cours d'étude en vue d'étendre la ZAE.

En 2015, les nombreuses remarques prescrites dans le permis et celles émises par la DGO1 ont été intégrées dans l'étude de la voirie « contournement ». L'ordre de commencer les travaux a été transmis en date du 1^{er} août 2015. Des études complémentaires relatives au déplacement des impétrants ont cependant été nécessaires et ont causé un report du début des travaux à début 2016.

Les travaux du contournement ont bien commencé en mars 2016 dans les zones appartenant au domaine public en concertation avec la DGO1. Le Comité d'acquisition des immeubles (CAI) a lancé les procédures d'acquisition d'emprise dans le domaine privé afin que les travaux puissent se poursuivre. En 2017, le CAI a continué les démarches en vue d'acquies ces emprises pour la DGO1.

Les travaux de réalisation du rond-point sur la chaussée de Wavre, à l'entrée du parc ainsi que des poses d'impétrants et réalisations de trottoirs ont été réalisés.

Le PCA finalisé doit être validé par la Commune. En parallèle, in BW travaille à la réalisation du dossier de reconnaissance de zone et à l'arrêté d'expropriation qui sera introduit dès l'approbation du PCA. Nous sommes bien conscients que la phase d'acquisition des terrains s'annonce délicate.

› Extension du parc de la Vallée du Hain à Braine-l'Alleud

La Ville de Braine-l'Alleud nous a sollicités afin d'étendre le parc de la Vallée du Hain sur une quarantaine d'hectares.

L'étude de lancement a été remise officiellement en septembre 2010 à la Ville. Le Cabinet du Ministre a été saisi du dossier en 2011. En 2013, la procédure de Plan Communal d'Aménagement (PCA) a été mise à l'étude. En 2014, la Ville de Braine-l'Alleud a renoncé une fiche FEDER dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2014-2020 en vue du financement de divers projets dont l'aménagement de la zone en question.

En 2015, le projet a été recalé lors du 1^{er} appel à projets de l'Europe. La Ville a renoncé un nouveau dossier dans le cadre d'un 2^{ème} appel. En parallèle, la Ville, accompagnée par in BW, réalise les démarches pour faire inscrire le dossier à la liste des Plans Communaux d'Aménagement Révisionnels (PCAR) afin d'entamer la procédure de demande de révision du Plan de Secteur. En 2016, le FEDER a octroyé un subside à la Ville de Braine-l'Alleud pour la réalisation d'une voirie de contournement bas-carbone.

Un appel d'offres relatif à la réalisation d'une étude d'incidences environnementales relative au projet de construction d'une voirie de liaison multimodale, et au projet de développement d'une future ZAEM a été lancé en 2017. L'auteur de cette étude a été désigné fin 2017 et a entamé en 2018 la prospection liée à la création de la voirie multimodale communale.

› Zetrud-Lumay /Hoegaarden

Les discussions se sont poursuivies en 2012 et 2013 avec notre homologue flamand Interleuven, agence de développement économique en Brabant flamand afin de développer ensemble une zone d'activité située de part et d'autre de la frontière linguistique sur les communes de Hoegaarden et Jodoigne. Bien qu'il s'agisse d'une zone de taille réduite (quelques hectares situés sur le territoire de la Ville de Jodoigne), le dossier a une haute valeur symbolique. Le but est de ne pas doubler les équipements et mettre en œuvre la zone de manière cohérente de part et d'autre de la frontière linguistique. Afin d'agrandir la zone, un PCA avec échange de terrain est envisagé.

En 2014, nous avons réalisé un état de la situation des procédures nécessaires en matière d'aménagement du territoire, des propriétés et une estimation financière en vue



de la mise en œuvre d'une telle zone. in BW a transmis toute la documentation nécessaire afin de faire avancer le dossier. En 2015, le projet a été inscrit dans le Schéma de Structure Communal et a été inscrit par le Gouvernement wallon à la liste des PCAR. La collaboration avec Interleuven s'est poursuivie les années suivantes.

> Zones artisanales

En 2015, plusieurs communes ont approché in BW pour développer une zone artisanale sur leur territoire respectif. Ce type de zone d'une dizaine d'hectares a pour but de pouvoir accueillir des TPE et PME recherchant de plus petites superficies que dans les grands parcs traditionnels. Sont concernées les communes de Walhain, Villers-la-Ville et Rebecq. Le Gouvernement a inscrit ces dossiers sur la liste des PCAR.

En 2016, in BW a désigné des bureaux d'étude afin de rédiger les dossiers de demande en vue de réaliser une procédure de type PCA. Deux dossiers sont concernés : Walhain et Villers-la-Ville. Depuis lors, le CoDT est entré en vigueur et la procédure a basculé en révision de plan de secteur. Un autre est en cours de réflexion (Rebecq).

Projets de sites à réaménager (SAR)

> Site Fauquez

Le site des anciennes verreries de Fauquez à Ittre est repris sous périmètre SAR (site à réaménager). Celui-ci se trouve également sur le territoire géré par nos collègues de l'IDEA. Ce site est redéveloppé en collaboration avec l'intercommunale montoise. Des échanges ont eu lieu avec in BW, IDEA et la Commune, dont la régie foncière est propriétaire des terrains en vue de la réaffectation des terrains. Le projet a été finalisé par IDEA sur sa partie du territoire et les nouvelles constructions y fleurissent petit à petit.

> Brenta

Il s'agit également d'un SAR, situé en centre-ville à Tubize, d'une superficie proche des 3 hectares. La zone sera développée en partenariat avec le secteur privé (Groupe Mestdagh) qui aménagera un petit centre commercial et deux immeubles à appartements (R+2 étages). Quant à in BW, elle y réaliserait deux bâtiments-relais financés via le Fond d'Impulsion de Développement Economique. La SNCB est en charge de la réalisation d'un parking. Les discussions se sont poursuivies avec les autorités communales nouvellement désignées et la SNCB. En 2014, les architectes ont été désignés en vue de l'étude des 2 halls-relais et de la réalisation d'un plan masse permettant d'harmoniser l'implantation de nos deux halls mais aussi la partie commerciale/logement sans oublier la halle couverte.

En parallèle, un bureau d'étude a été désigné en vue de la rédaction du dossier de reconnaissance de zone nous donnant accès aux subsides d'équipement, s'élevant à 95% du montant des travaux. Le dossier de reconnaissance a été clôturé en juin 2015. Le permis pour les deux halls-relais et la voirie a été déposé en octobre 2015.

En 2016, le dossier de reconnaissance de zone a été introduit auprès de la DEPA mais n'a pas pu être traité. Le permis pour la voirie était lui-même bloqué auprès du fonctionnaire délégué qui doutait du bien-fondé de l'implantation de halls-relais en centre-ville.

La situation n'a pas évolué pendant plusieurs mois. Les travaux ne seront finalement pas réalisés, la Ville ayant donné une autre destination à la zone.

> Site Duferco Clabecq

Duferco Immobilier a pris en main la reconversion de ce site de 80 ha. En 2011, Duferco nous a associés à la réflexion stratégique et nous a proposé un partenariat en vue de développer sur le site des activités économiques sur une superficie de 17 ha. Le solde sera consacré à un projet mixte logement et commerces.

Un accord de principe de confier à in BW l'infrastructure de la zone et la commercialisation des terrains a été scellé en 2013 et la convention a été signée en août 2014. La manière de concrétiser ce partenariat a fait l'objet de nombreuses discussions.

Un premier engagement budgétaire de 6.000.000 EUR de subside a été pris par la Région wallonne dans le cadre du plan Marshall 2.vert. Les études sont actuellement en cours. Ce financement devra cependant être complété afin de couvrir les travaux d'infrastructure d'accès au site des Forges dans son ensemble. Le dossier de reconnaissance de zone a été finalisé en 2016.

En 2018, la situation n'avait pas évolué mais des avancées sont en cours : étude du contournement Nord de Tubize par la DGO1 et précision dans le projet de logements du groupe Duferco.

Site Exide : marque d'intérêt à la demande de la Commune. Collaboration avec le POM.



Objectif stratégique – « Rendre la province du BW attractive pour les investisseurs grâce à la création et la gestion de parcs d'activité économique (PAE) » - Volet création et aménagement de parcs et vente de parcelle

PAE de Tubize II

Dans le prolongement des dispositions réglementaires reprises à l'ancien article 31 bis du CWATUPE, un cahier des charges urbanistique et environnemental (CCUE), étape préalable à la mise en œuvre de la zone, a été rédigé et transmis au Ministre en charge de l'aménagement du territoire. Ce dernier ne l'a cependant pas approuvé en 2011. Eu égard au fait que la rédaction d'un tel document d'orientation n'a plus lieu d'être aujourd'hui suite à la révision du CWATUPE, la situation était juridiquement complexe.

Le projet mixte commerces/activité économique a définitivement été abandonné en 2013. Nous avons donc entamé la reconnaissance de zone, étape préalable à la demande de subsides pour l'équipement des terrains pour de l'activité économique. L'acquisition des terrains n'a cependant pu débuter ! En effet, les procédures entamées dans le cadre du remembrement occasionné par l'arrivée du TGV n'étaient, plus de dix ans après, pas achevées. Nous avons finalement pu trouver une solution à l'imbroglio juridique.

En 2014, in BW a pu débuter les négociations d'achat avec les actuels propriétaires des terrains concernés suite à la publication du tant attendu arrêté d'expropriation. En parallèle, le cahier des charges infrastructures a été finalisé. Le permis a finalement été octroyé en mai 2015. En 2016, les expropriations se sont poursuivies à un bon rythme. Les acquisitions de terrain se sont achevées, et les travaux ont débuté en septembre 2017.

Espace Hélécine Innovation (ancienne aire autoroutière)

Suite à l'acquisition par in BW de cette ancienne aire de repos autoroutière de la SOFICO reprise en zone d'activité économique mixte au plan de secteur, le permis d'urbanisme a été introduit. Celui-ci a malheureusement été refusé. Un nouveau permis a été introduit et obtenu en Juillet 2011. Les 7 ha que compte cette zone sont notre seule réserve foncière dans l'est du Brabant wallon, étant donné l'annulation de la révision de plan de secteur à Jodoigne Hélécine-Orp-Jauches.

La première phase des travaux a débuté le 15 septembre 2012 pour un coût global de 2.500.000 EUR subsidié à hauteur +/- 75%. En 2015/2016 les travaux se sont poursuivis et la phase d'équipement était en cours d'achèvement. Les travaux d'équipement en impétrants ont été quasi finalisés en 2017 et les premières réservations ont été actées. Nous avons opté pour le système de copropriété pour la gestion des abords.

Travaux réalisés à Nivelles « Portes de l'Europe » (80 ha)

Un programme d'investissements nouveaux a été proposé sur cette zone en 2011. Il atteint, pour les trois années concernées, un montant global de 5.000.000 EUR et consiste à finaliser l'équipement de la zone « PME/PMI » et à entamer la dernière phase d'équipement de la « zone bureaux ».

Les travaux suivants se sont achevés en 2015 :

- La voirie piétonne reliant la partie haute et la partie basse de la boucle de l'ancien circuit. Elle pourra également servir de passage aux véhicules incendie.
- La voirie « crosse » permettant l'implantation de plus petites sociétés.
- Les travaux de voirie donnant accès d'une part aux terrains arrière vu la grande déclivité et d'autre part à la future extension C4.
- La voirie « Spinelli » donnant notamment accès aux 4 premiers bâtiments du projet Nivaxis.
- Le bassin d'orage Ry Saint Pierre.

Projet Nivaxis à Nivelles Nord « Portes de l'Europe »

En 2012, la société Global Construct, promoteur de l'Axisparc s'est adressée à in BW afin de développer un projet d'envergure dans le parc d'affaires des « Portes de l'Europe » à Nivelles, étant donné son indéniable cachet et sa localisation idéale. Le projet se prénomme NIVAXIS.

in BW, propriétaire des terrains, a estimé que le moment était venu de poursuivre le développement de ce qui fut l'ancien circuit automobile de Nivelles, transformé en quelques années en parc d'affaires de haut niveau. in BW a donc répondu favorablement à la demande du promoteur de s'implanter au sein des « Portes de l'Europe ». La réalisation de ce projet permet au parc de confirmer son potentiel de pôle d'attractivité majeur dans le secteur tertiaire en Brabant wallon. Il s'agit de développer en plusieurs phases 12 bâtiments d'une superficie totale d'environ 20.000 m² destinés à des PME/PMI. Les immeubles comprendront des bureaux, des laboratoires et petits ateliers.

En 2015/2016, le projet Nivaxis s'est concrétisé avec la construction de deux bâtiments de bureaux qui ont été très rapidement loués. Nivaxis a finalisé la construction des bâtiments 3 et 4 en 2017.

Afin de satisfaire la demande de services sur ce parc, la construction d'un nouveau centre de services et un centre d'entreprises en marge du programme NIVAXIS s'est révélé nécessaire.

Modification de plan de secteur et travaux d'équipement au sein du parc scientifique de Louvain-la-Neuve

Fin 2010, ce dossier a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du Gouvernement wallon. L'enjeu est de taille. Il s'agit





d'assurer le développement des alentours de la future gare RER d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui inclut la création d'un parking « park and ride » de 3300 places. Une révision de plan de secteur a été entamée en 2011 par le Gouvernement wallon pour un total de +/- 30 hectares. Il s'agit d'un projet de quelques 14 ha à Chaumont-Gistoux (en ZAEM) et le changement d'affectation du parc Monnet de ZAEI (zone d'activité économique industrielle) en ZAEM (incluant 2 zones d'aménagement communal concerté – ZACC pour un total de 16 ha). A cela se greffe un changement d'affectation d'une partie de la zone Athéna de ZAEM en zone de logement.

En 2013, le Gouvernement wallon a approuvé la révision de plan de secteur dans son ensemble.

› Parc scientifique de Louvain-la-Neuve : Equipement de la zone Monnet

1) Convention in BW/UCL

L'UCL et in BW ont décidé de poursuivre leur partenariat concernant l'équipement de la zone Monnet qui a été inscrite au plan de secteur en ZAEM. En 2014, la convention entre in BW et l'UCL a été signée, ce qui nous a permis de lancer la reconnaissance de zone nous donnant accès aux subsides d'équipement. L'arrêté ministériel de reconnaissance économique de la zone a été approuvé le 31 mai 2017.

2) Equipements

Sans attendre la signature de la convention et pour permettre aux travaux de construction du bâtiment d'AGC de débuter, in BW a lancé des travaux d'égouttage et de bassin d'orage sur la zone de Monnet et les a finalisés en 2014. Les permis ont été déposés pour les voiries en 2013 mais faute de validation de ceux-ci dans les temps, nous avons postposé ces travaux, ceux-ci étant par ailleurs dépendants de l'affectation de la ZACC et du projet park and rail. Le dossier de reconnaissance de zone ayant été adopté en 2017 par la Région wallonne, des accords ont été pris entre la DGO1, la SOFICO, in BW et la SRWT afin de réaliser le pertuis passant sous la bretelle d'autoroute (sortie n°8a), permettant la prolongation de l'avenue Monnet donnant accès à la nouvelle zone.

› Parc scientifique de Louvain-la-Neuve : China Belgium Technology Center (CBTC)

Le China Belgium Technology Center est un projet initié par Wuhan East-Lake Hi-Tech Innovation Center (WHIBI) avec le Parc Scientifique de Louvain-la-Neuve en 2010. Le terrain choisi se situe au sein du parc Fleming et a une superficie de 8,5 hectares. Le projet se compose de bureaux, d'un centre de service et d'un hôtel. L'objectif est de promouvoir l'innovation croisée entre la Belgique et la Chine. in BW a été

chargée de réaliser l'équipement des terrains. Une convention officialisant la collaboration entre l'UCL, les promoteurs du CBTC et in BW a été signée le 20 avril 2012. En 2013, nous avons participé à plusieurs réunions concernant l'équipement des terrains et les travaux de voirie à réaliser par in BW.

En 2015, nous avons obtenu les permis voiries, tandis que le CBTC obtenait les permis bâtiments. Nous avons signé les actes d'emphytéose entre l'UCL et in BW puis in BW et le CBTC le 22 avril 2015. Le droit réel sur les terrains nous a ouvert la porte vers l'obtention des subsides de la part de la Région wallonne en vue de la réalisation des voiries et du bassin d'orage, indispensables à la concrétisation du projet chinois. Les travaux d'infrastructure d'in BW ont débuté en juin 2016 et se sont finalisés en 2018.

Les travaux d'une première phase des bâtiments par les promoteurs chinois pour lesquels nous n'intervenons pas sont en cours.



Objectif stratégique – « Développer notre parc immobilier pour les entreprises et gérer parcimonieusement le sol »

Nivelles Sud : Acquisition et gestion du site Peugeot

En juillet 2014, in BW a acheté au Groupe PSA (Peugeot – Citroën) le site Peugeot situé rue de l'Industrie dans le parc d'activité économique de la Ville de Nivelles. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments de 8.500 m² (bureaux, ateliers, salles de formation, restaurant d'entreprise) sur un terrain d'une superficie de 11 hectares.

Cette acquisition d'envergure est en phase avec notre stratégie actuelle, à savoir le rachat de terrains déjà équipés ou de bâtiments existants à haut potentiel, nous permettant de pallier le manque de terrains en attendant la mise en œuvre de nouveaux parcs d'activité.

Nous avons finalisé une étude de rénovation et loué 4000m² de bureaux au SPF Finances en janvier 2017. Les travaux ont été pris en charge par le locataire et le propriétaire.

Un dossier de reconnaissance de zone a pris forme en 2015, afin de pouvoir bénéficier de subsides pour la réalisation d'infrastructures nécessaires au parcellement des terrains. Un plan masse comprenant la création d'une nouvelle voirie interne au site a été développé et un permis pour une nouvelle voirie déposé. Une partie des parcelles ainsi constituées a été vendue au Royal Automobile Club de Belgique, ce qui lui permet de pérenniser ses activités de maîtrise automobile sur le site dont il était déjà occupant.



Nous avons des réservations pour la quasi-totalité des parcelles restantes.

Genval : Acquisition du Mazerin Business Center

En septembre 2013, nous avons fait l'acquisition de deux étages (rez et 1er étage - 2x1000 m²) d'un bâtiment de bureaux situé 200 Rue du Cerf à Rixensart et dénommé « Le MAZERIN » (situé sur l'ancien site Intermills). L'autre partie (2 étages supérieurs) a été acquise par un privé, à savoir la société BIA. Le montant de l'acquisition s'élève à 1.600.000 EUR. Nous avons reçu un subside de 500.000 EUR de la part de la Région wallonne en vue de la transformation du bâtiment en centre d'entreprises, sur le modèle du Einstein Business Center et du centre d'entreprises Champagne Landas.

Cette acquisition a une haute portée stratégique. En effet, nous disposons ainsi de surfaces locatives disponibles quasi immédiatement, ce qui nous permet « d'économiser » de l'espace en zone d'activité économique mixte, devenu au fil des années denrée rare. C'est une première pour in BW d'acquérir un bâtiment hors de nos parcs d'activité.

Le bâtiment a une grande qualité architecturale et dispose de parkings en sous-sol et autour du bâtiment. La localisation est idéale. En effet, le bâtiment se situe à proximité des gares de Genval et La Hulpe. Le bâtiment, après étude approfondie, a subi une rénovation profonde selon le principe du « cradle to cradle ». En 2015, les travaux de rénovations se sont achevés. Nous avons accueilli les premières TPE et PME.

Qu'est-ce que le principe du « cradle to cradle » (littéralement « du berceau au berceau »)? Il s'agit d'une démarche d'écoconception qui intègre à tous les niveaux de la conception, de la production et du recyclage du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % recyclage. En simplifiant, un produit fabriqué doit pouvoir, une fois recyclé, produire à nouveau le même produit, seul un ajout d'énergie renouvelable intervenant dans le cycle. Cette solution est novatrice, économique, durable et rapide.

- Nous avons veillé à récupérer un maximum de matériaux existants (mobilier, cloisons, dalle de sol etc) ;
- Tous les déchets ont été envoyés vers des filières de recyclage.
- Nous avons conservé les châssis en aluminium et fait poser un châssis intérieur en sapin produit en Europe pour améliorer l'isolation.
- Les tapis sont 100% recyclés et certifiés « cradle to cradle ».
- Ce projet a également permis le développement d'un

nouveau matériau. L'entreprise DERBIGUM a mis en œuvre un complexe d'isolation et de pare-vapeur posé côté intérieur de la façade, totalement « cradle to cradle ». Il se compose d'un isolant en liège et d'un pare-vapeur végétal qui est un prototype, le tout amenant le bâtiment au niveau de performance du standard passif.

Ce projet valorise la qualité architecturale du bâtiment tout en veillant à l'amélioration de sa qualité environnementale et technique.

Parc scientifique de Louvain-la-Neuve : Acquisition de bâtiments

> Acquisition du Centre MONNET

Le 15 septembre 2015, in BW a signé l'acte d'achat du Centre Monnet dans le Parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Il s'agit de l'ancien site de recherche SHELL construit en 1988. Les bâtiments, laboratoires et halls de stockage ont une superficie de 26.000 m², construits sur un terrain de 8 ha. C'est une acquisition en pleine propriété, ce qui est très rare sur le parc scientifique. Nous avons sollicité des subsides de la RW pour le centre d'entreprises et avons reçu 500.000 EUR ainsi que 2x 375.000 EUR.

Grâce à cette acquisition, les sociétés ont la possibilité de nous louer des laboratoires, ce qui nous permet d'accueillir d'autant plus de sociétés innovantes en Brabant wallon. En à peine deux ans, de nombreux changements ont été apportés. Nous avons mis sur pied une formule de mise à disposition des locaux suivant le principe du « centre de services » pour tous les occupants, anciens et nouveaux. De nouvelles conventions de service ont été signées avec tous les occupants, prévoyant une redevance mensuelle fixe forfaitaire incluant toutes les charges, services etc sous le régime TVA. Les contrats fournisseurs ont été renégociés. Nous avons engagé du personnel in BW (4 personnes à temps plein) afin d'assurer la gestion optimale du site et lancé des travaux de rénovation au niveau technique et design.

En 2017, la politique de promotion s'est poursuivie. Les bureaux sont maintenant occupés à 100% et les laboratoires à 80%. C'est un succès grâce aux mesures structurelles d'amélioration du bâtiment, que nous poursuivrons, à la satisfaction des locataires. En 2017, les actions suivantes ont été menées :

- Nous avons lancé une étude de grande ampleur concernant la rationalisation de la ventilation et du chauffage au sein des laboratoires. Des travaux d'amélioration sont prévus suivant les recommandations qui seront issues de l'étude.



- Un espace de bureaux de 300 m² a été entièrement rénové et relié à un data center privatif créé in situ afin d'accueillir une startup active dans les Telecom.
- L'ancienne infirmerie a été transformée en espace bureau/laboratoire afin d'accueillir la société d'un laboratin.
- Des bureaux supplémentaires ont été créés au sein d'un des deux halls afin de répondre à une demande d'extension d'un locataire.
- Toute la connectivité internet du Centre Monnet a été revue avec la pose d'une fibre optique supplémentaire.
- Deux salles de cours ont été rénovées et équipées d'un système de projection performant.
- Quatre emplacements de recharge pour véhicules électriques ont été mis en service.
- La signalétique sécurité a été entièrement refaite et un exercice d'évacuation réalisé afin d'assurer la sécurité des locataires.
- La rénovation de l'espace cafétaria a été réalisée.

› Acquisition du Einstein Business Center

in BW a fait l'acquisition en juin 2011 de l'immeuble occupé précédemment par la société Wyeth (active dans le domaine pharmaceutique) situé au sein du Parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Cette acquisition en pleine propriété s'élève à 4.000.000 EUR et subsidiée à hauteur de 1.750.000 EUR. Il s'agit d'un ensemble de quatre bâtiments incluant un hall de 1500 m² et quelques 5800 m² de bureaux sur deux étages et sur une superficie de 2 ha. Bien que construit par phase sur une période de vingt ans, l'immeuble fait preuve d'une grande cohérence architecturale.

La polyvalence des bâtiments et leur excellent état permet d'accueillir un grand nombre de sociétés, qu'elles soient spin offs, start-ups ou encore multinationales. Alors que le bâtiment 1 comprend un hall de stockage de 1500 m² et 500 m² de bureaux attenants, les bâtiments 2 et 3 ont été transformés en centre d'entreprises baptisé « Einstein Business Center ». Enfin, le bâtiment 4 qui est le plus récent (construit en 2000) et qui fait l'objet de finitions très soignées, a été loué dans son entièreté.

Le programme de construction de bâtiments de bureaux initialement prévu à Louvain-la-Neuve est postposé suite à cette acquisition.

Le succès rencontré au sein de ce bâtiment confirme le bien-fondé de l'acquisition. En 2015/2016, le bâtiment a été entièrement loué. Le centre de conférence est également fort demandé. Nous avons procédé à la réalisation de nouveaux parkings.

En 2017 nous avons déposé un permis pour la réalisation d'une voirie depuis la rue du Bosquet vers le terrain de 2,76 ha à l'arrière du Centre Einstein dont nous sommes propriétaire et qui est actuellement réservé à deux sociétés. Nous avons également poursuivi l'étude du développement de nouvelles places de parking, à l'arrière du site.



Objectif stratégique – « Etre au service des communes et de la population, et un soutien à leur développement »

Les projets développés dans ce cadre ne sont, en principe, pas dédiés à la promotion du développement économique de notre province. Ils se situent en aval et en amont de celui-ci. Autre caractéristique : ces projets sont pris à l'initiative de nos actionnaires et ne peuvent donc être programmés sur le moyen et le long terme. Ils nécessitent une approche particulière en termes de gestion de personnel en cas de fortes variations de la demande. Ces projets ont été décidés en vue de permettre à l'ensemble de nos actionnaires et partenaires de pouvoir bénéficier de notre savoir-faire dans les métiers de génie civil et de la construction de bâtiments.

Contournement de Jodoigne

Le permis d'urbanisme a été obtenu en 2011 pour la partie du contournement reprise au plan de secteur entre la rue de la Maladrerie et la N29 (statut de voirie régionale). Cette voirie assurera la liaison entre les deux parcs, Trois Fontaines et Maladrerie, situés de part et d'autre de la Ghette. Cette partie de contournement constitue l'amorce d'une solution au désengorgement du centre de Jodoigne. Les procédures d'acquisition des terrains par le Comité d'acquisition de Bruxelles I Antenne Brabant wallon pour le compte de la DGO1 ont débuté en 2012 et se sont poursuivies en 2013. En 2014, le permis est arrivé à échéance.

En 2014, l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (ex Régie Foncière Provinciale) a sollicité in BW afin d'acheter des terrains dont nous étions propriétaires. Nous avons marqué notre accord sur cette vente, le logement étant le cœur de métier de la Régie. Les 5 ha de terrain ont été cédés à l'Agence (ex Régie) en 2015. Afin de permettre le développement de la zone de logement et dans un souci de faciliter la gestion administrative, nous avons, lors de la réintroduction de la demande du permis du contournement de Jodoigne reliant la N29 à la N222 en décembre 2015, également inclus la partie du contournement reliant la N222 à la N240, celle-ci ayant une influence directe sur la réalisation du futur lotissement.





La gestion des travaux sera cependant prise en charge par in BW et la DGO1 pour le tronçon entre la RN29 et la RN222 et par la Régie et le promoteur privé pour le tronçon entre la RN222 et la RN240. Suite à l'introduction du permis, le fonctionnaire délégué a cependant souhaité disposer d'analyses complémentaires. Le permis a été suspendu. Les travaux ont un coût total de 2.000.000 EUR subsidiés à concurrence de 80% par le département économie de la Région wallonne et 20% par le SPW DGO1.

Contournement Nord de Wavre

in BW a pris l'initiative de démarrer les études de ce dossier indispensable au développement économique de Wavre et à la mobilité. Le gouvernement wallon a prévu un montant de subside de l'ordre de 20.000.000 EUR dans le cadre du plan Marshall 2. Vert et 15 millions EUR dans le cadre du Plan Infrastructures de la DGO1. Le projet est entièrement financé par la Région wallonne.

Nous avons déposé le permis du contournement le 16 décembre 2013. Un avis d'urbanisme a été émis en février 2014. Nous avons reçu un avis favorable de Wavre et Grez-Doiceau. Cependant cet avis était conditionnel à la réalisation d'une étude d'incidence préalable. La DGO1 a émis de nouvelles exigences. Eu égard à ces éléments, nous avons retiré le permis (puisque nous devons refaire les études techniques afin d'adapter les plans conformément aux demandes de la DGO1) et lancé l'étude d'incidence. En 2015/2016, l'étude d'incidence s'est poursuivie.

Pour rappel, les travaux sont subsidiés tant par le Plan Marshall 2. vert que par le Plan Infrastructure de la DGO1 et de la SOFICO. Le contournement de Wavre ainsi que la Chaussée des Collines appartenant au réseau structurant de la SOFICO, c'est son organe opérationnel, à savoir la DGO1 qui gère la demande de permis.

Les travaux d'élargissement de la chaussée des Collines entre le rond-point avec la RN4 jusqu'à celui de la Verte Voie ont été repris par la SOFICO suite à l'étude et au dépôt de permis effectués par in BW. Ces travaux sont également financés par des subsides octroyés d'une part à in BW et d'autre part à la DGO1 et la SOFICO. Ils ont débuté en mars 2017, pour un montant de 1.600.000 EUR.

Braine-le-Château - Logement

A Braine-le-Château, nous sommes propriétaire d'une parcelle de 8,5 ha depuis des temps immémoriaux, destinée au logement. Le rapport urbanistique et environnemental (RUE) a été approuvé. Il est prévu de réaliser 59 lots. Suite à un premier refus en 2015, nous avons retravaillé la demande de permis d'urbanisation et l'avons obtenue en mars 2017.

L'acteur majeur en matière de logement au sein de la province est l'Agence de Promotion immobilière du Brabant wallon (ex-Régie Foncière Provinciale), avec laquelle in BW collabore régulièrement.

Projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes

in BW mène une mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation de divers projets dont le commissariat de police de Nivelles, le centre d'entraînement de la zone Nivelles-Genappe, le commissariat de police de Genappe, le poste avancé des pompiers de Villers-la-Ville. Citons également parmi les projets suivis par le service, la rénovation du moulin de Saintes et le centre de tri de Mont-Saint-Guibert.

Nos missions en maîtrise d'assistance d'ouvrage se poursuivront lors des trois années à venir.

En 2014, des travaux de sauvegarde du moulin de Saintes ont été réalisés. L'étape suivante et la réalisation de l'état des lieux des derniers étages et la réalisation du levé complet en vue de la rédaction du certificat de patrimoine. En 2015, nous avons effectué de petits travaux pour enlever les ailes et réalisé la fiche d'état sanitaire du patrimoine. Nous avons finalisé le certificat de patrimoine au terme d'une longue procédure à la fin 2017.

La Ville de Jodoigne nous a sollicités afin de prendre également en charge le montage d'un partenariat public-privé (PPP) en vue de la construction et de la gestion d'une piscine ludique à Jodoigne. En 2015, nous avons lancé la procédure négociée du marché de partenariat public privé. La remise des offres était prévue pour décembre 2016. Cependant en juin 2016, une tempête a ravagé le hall des sports ce qui a amené l'administration communale à réfléchir à une meilleure organisation du site et à délocaliser le projet de piscine vers un projet de plus grande ampleur regroupant : piscine, cafétéria, hall des sports et hall polyvalent sur un autre terrain. En 2017, les études étaient en cours afin de valider le montage financier et technique de ce projet plus ambitieux.

Une convention a été signée en juin 2012 entre la zone de Police Orne-Thyle et in BW afin que nous menions également une mission de consultance administrative et technique dans le cadre de la construction d'un nouveau commissariat de police. En 2013, nous avons lancé les appels d'offre d'architecte. La zone de police occupe actuellement le bâtiment 4 de l'Einstein Business Center. En 2014, l'architecte a été désigné. Le dossier de dépôt de permis est prêt. Nous sommes en attente d'une décision des communes concernées.



La commune d’Orp-Jauche nous a sollicités pour une mission d’assistance technique et administrative pour la construction d’un hall-relais prévu dans le plan communal de développement rural. Les communes de Rebecq et Tubize nous ont sollicités pour la construction d’un hall de travaux. La commune de Ittre nous a sollicité pour l’agrandissement de son hall des travaux.

La Ville de Wavre nous a également sollicités pour une piscine, un parking et le développement d’une zone d’activité économique et le CPAS pour la construction d’une maison de soins et de repos. Les conventions ont été signées pour la plupart des projets et les études ont pu démarrer.

La commune de Mont-Saint-Guibert nous a sollicité en 2017 pour de nombreux dossiers : la réalisation d’un terrain multisport et la sécurisation de nombreuses voiries, telles que la place de l’église Héவில்lers, la rue des 3 Burettes, la rue Fond Cattelain et la rue des Ecoles.

A Jodoigne, l’Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (ex Régie Foncière et provinciale) a sollicité in BW en vue de réaliser un parking et une voirie d’accès dans le cadre de la mise en œuvre de la zone « Stampia ». Celle-ci a pour vocation d’accueillir le stockage et les tentes de la compagnie des Balladins du Miroir ainsi qu’une zone d’espaces verts. Une petite phase des travaux a été réalisée par in BW pour le compte de l’Agence (ex Régie) en 2015, in BW ayant une mission d’assistance technique et administrative. Le permis déposé par la Régie a été retiré suite à la demande de la réalisation d’une étude d’incidence. L’étude a été finalisée. Sur cette base, l’Agence (ex Régie) nous a recontacté pour modifier le permis et le réintroduire. Malheureusement ce-dernier a été refusé. Les études ont repris afin d’intégrer les remarques et de pouvoir introduire rapidement une nouvelle demande afin de lancer la deuxième phase des travaux en 2018.

En 2018/2019, les études se poursuivront et les travaux pourront débuter au rythme des validations administratives et budgétaires.



Objectif stratégique – « Participer au dynamisme du BW en développant des activités en matière de stimulation économique »

Développement des actions en matière de stimulation économique

L’évolution des services offerts par in BW est nécessaire car, si les aspects matériels d’une stratégie de développement territorial restent essentiels, ils tendent à céder lentement mais sûrement la primauté aux actions plus immatérielles liées à l’animation économique au sens large.

En 2017, nous avons poursuivi notre politique d’accompagnement des entreprises s’implantant dans les PAE ou souhaitant y développer leurs activités mais aussi d’autres sociétés actives dans le Brabant wallon. Cet accompagnement vise les aides, les montages financiers et techniques, en ce compris les immeubles. in BW a accompagné ou fourni tous les renseignements utiles à une vingtaine d’entreprises concernant les démarches d’obtention d’aides publiques à l’investissement (estimation, aide au montage du dossier et procédures,...).

Nous avons organisé des conférences à destination des entreprises en collaboration avec d’autres partenaires. Les thèmes étaient variés : l’environnement, les aides publiques à l’investissement, les normes ISO 14001 et 9001, le financement collaboratif, le programme « Made Different » avec Digital Wallonia, la gestion des conflits de personnel, les réseaux sociaux, informations sur le contournement de Perwez, les aides à l’emploi, la prise de parole en public, la protection des données, la nouvelle réglementation des marchés publics, l’économie circulaire ... Entre 20 et 160 personnes ont assisté à chacune de ces conférences.

Tous les deux mois, une newsletter est envoyée à un large panel d’entreprises du Brabant wallon pour les informer de sujets économiques pertinents pour leur développement. Il y est question d’immobilier, d’aides et d’incitants financiers, de focus sur une entreprise qui a rejoint nos PAE, de l’agenda de nos formations et conférences, de la présentation d’opérateurs wallons de l’économie,...

Activités organisées en 2018

Event du	Thématique	Lieu	Partenaires
19-02-18	Entreprise Nature Admise «La biodiversité au sein des entreprises, c’est possible»	AGC GLASS EUROPE	Ville d’Ottignies / LLN Science Park / in BW
21-02-18	L’éco-conception dans mon entreprise : quelles applications concrètes ?	Centre Einstein	UCM / in BW
08-03-18	L’export, un projet à portée de toutes les entreprises du Bw	Centre Monnet	AWEX / in BW
10-04-18	Le tax shelter PME	Centre Mazerin	Province / UCM / Vlan / in BW



Event du	Thématique	Lieu	Partenaires
19-04-18	Chèques-entreprises : l'aide wallonne aux entreprises passe en 5G !	Centre Champagne-Landas	UCM / in BW
15-06-18	Entreprise Nature Admise «Aménagez les abords de votre entreprise de façon écologique»	Ferme de Marbaix	Ville d'Ottignies / LLN Science Park / in BW
20-06-18	La gestion des déchets et les attractions/ lieux touristiques	Centre Monnet	FOSTPLUS / Fédération Tourisme Bw / in BW
12-09-18	Aménager les abords de votre entreprise de façon écologique	Cap Innove	NIVELLES ENT / UED / in BW
20-09-18	Le parcours de réintégration et la rupture du contrat de travail	Centre Champagne-Landas	UCM / in BW
20-09-18	Festival Maintenant -> présentation des résultats Etude via IGNEOS	Centre Monnet	ALLIANCE
21-09-18	Roadshow énergie durable	Perwex	ADL (soutien CAEP et in BW)
25-09-18	Petit-déjeuner mobilité destiné aux RH	Centre Monnet	ALLIANCE / in BW / Parc Scientifique
16-10-18	L'impact de l'industrie 4.0 sur le personnel de votre entreprise	Centre Monnet	MECATECH / in BW
18-10-18	Tribune Nivelles Entreprises	SADINTER	NIVELLES ENT / in BW
19-10-18	Collecte de sang Croix-Rouge	Centre Champagne-Landas	UED / in BW
25-10-18	Réussir sa transmission	Centre Monnet	UCM / ALLIANCE / ASTE / in BW
12-11-18	Séance d'infos Projet ZELDA	Centre Champagne-Landas	
14-11-18	Séance d'infos Projet ZELDA	Cap Innove	
20-11-18	Spectacle «25 minutes qui bousculent»	CCIBW	AVIQ / CCIBW / in BW
22-11-18	Prévention du burn-out	Centre Mazerin	UCM / in BW
29-11-18	Déjeuner-rencontre WLBA	Centre Mazerin	WLBA / in BW



Fondation économique et sociale du Brabant wallon (FESBW)

Le secrétariat permanent de la Fondation économique et sociale du Brabant wallon (FESBW) est également assuré par le service économique qui détient un siège d'administrateur/secrétaire au sein du C.A de la fondation. La mise à jour de la brochure « Brabant wallon en Chiffres » 2017 a mobilisé toute notre énergie dans le cadre de notre mission de prise en charge du secrétariat permanent. La parution a eu lieu en mai 2017. Cette édition a été largement revue puisque les nouvelles données statistiques ont permis d'augmenter encore le volume du contenu, notamment sur les données concernant l'enseignement. Une attention particulière est apportée à l'aspect pédagogique afin de permettre une meilleure compréhension des concepts et donc à une utilisation plus complète par les lecteurs. Nous pouvons dire que le « Brabant wallon en chiffres » est devenu une référence pour le pouvoir politique, la presse et les citoyens.

Collecte de sang

in BW a également mis en place une collecte de dons de sang à destination du personnel travaillant au cœur des PAE pour pallier le manque de poche de sang durant les grandes vacances. 2 collectes ont donc été organisées début juin et début juillet à Louvain-la-Neuve. Cela était organisé en collaboration avec la Croix-Rouge et l'Alliance Centre B-w. Ces collectes étant un succès, l'opération devrait être à nouveau reproduite en 2018. in BW dispose d'un siège d'administrateur depuis octobre 2011 au sein de la Fondation pour la Jeune Entreprise, organisme d'accompagnement de porteurs de projets.

Associations d'entreprises

in BW a toujours souhaité rester proche des entreprises et poursuit résolument sa participation aux diverses associations d'entreprises actives dans notre province. Par le biais de l'UNest ou de l'UED, en passant par l'Alliance Centre Bw, la CCIBW, Nivelles Entreprises, le CAEP ou la WLBA et l'UCM, nous



maintenons ces contacts privilégiés avec des centaines de sociétés membres, le plus souvent implantées sur l'un de nos parcs.

in BW a également permis aux locataires du Einstein Business Center et du Centre Monnet de profiter gratuitement de la plateforme de co-voiturage « Commuty ». Des actions de promotion de l'usage du covoiturage et du vélo pour une meilleure mobilité ont été mises en place durant l'année 2017. in BW a activement participé à la mise en place du Trophée d'économie circulaire de la Province du Brabant wallon. Ce trophée a pour objectif de sensibiliser les entreprises et le grand public aux avantages de l'économie circulaire face à l'économie actuelle linéaire.

D'autres types de collaborations sont maintenus, que ce soit avec l'Instance Bassin Enseignement Qualifiant - Formation - Emploi du Brabant wallon, ou avec l'AWEX/OFI (Agence wallonne à l'exportation et à l'investissement étranger). Grâce à sa participation à Wallonie Développement, qui regroupe les différentes intercommunales wallonnes de développement économique, in BW prend part activement aux commissions relatives à l'aménagement du territoire, l'animation économique, l'aménagement qualitatif des infrastructures d'accueil, la communication ou encore l'attractivité des investissements étrangers.

in BW a rejoint en 2017 le réseau PALME, regroupant des opérateurs belges, suisses, québécois et français, association ayant pour objet l'amélioration de la qualité des territoires d'activités économiques, s'inscrivant dans le cadre de stratégies territoriales globales de développement durable autour des questions de requalification des parcs d'activités, de gestion et d'animation de ces espaces dans un souci constant de dialogue territorial.

Ce réseau nous permettra à l'avenir d'approfondir nos projets de développement sous différents aspects, notamment environnementaux, en bénéficiant de l'expertise et des expériences de l'ensemble des membres. L'objectif étant de continuellement repenser nos parcs d'activités dans un souci de développement harmonieux.

in BW participe aux différentes plateformes de réflexions dans le cadre de la réforme du SDER (schéma de développement de l'espace régional) et du CWATUPE ou CoDT suivant la nouvelle dénomination.

Fonds structurels européens FEDER – programmation 2014-2020

in BW a en 2014 assuré la tâche de coordination de l'ensemble des fiches-projets des opérateurs du Brabant wallon en créant une task-force pour créer des synergies entre les

différents opérateurs et éviter ainsi les doublons, tout en optimisant les chances de financement des différents projets. Différentes réunions et un important travail de coordination ont été réalisés par in BW afin de permettre à tous les opérateurs de rentrer leurs projets dans les délais impartis. De plus, in BW a assuré un service de conseil dans la rédaction des fiches en étant à la disposition des opérateurs durant tout le processus lié aux fonds structurels européens.

in BW est elle-même partie prenante dans une fiche projet portée par la Province. Nous avons acquis un entrepôt à Glimes et avons pour projet de transformer la zone en petit parc d'activité économique destiné aux artisans.

L'entrepôt est loué à deux indépendants locaux, l'un maraicher, l'autre menuisier. Le développement d'un petit PAE est toujours d'actualité.



Objectif stratégique – « Etre un appui au développement touristique du BW »

Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW)
Conscient que le secteur touristique est un secteur de développement économique à part entière, in BW a rejoint en décembre 2016 le CITW.

Le CITW regroupe aujourd'hui les 8 intercommunales de développement économique wallonnes, IDETA, IGRETEC, BEP, SPI, IDELUX, IEG, IDEA et in BW. Il a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie. Ce travail s'effectue en réseau avec le CGT en charge de la politique touristique en Wallonie et les Intercommunales en charge de l'opérationnalisation de programmes et projets touristiques concrets.

On trouve différentes catégories de projets d'ingénierie opérationnelle et de développement de partenariats publics-privés développés par le CITW :

- Les Plans qualité territoriaux, élaborés par différents consultants privés, accompagnés dans leur analyse par l'expertise des différents membres du CITW et plus particulièrement de l'intercommunale active sur le territoire concerné. L'objectif de ces plans qualité est, en complément aux actions « qualité » sectorielles menées dans le cadre de la démarche « Wallonie Destination Qualité », d'améliorer la qualité dans les communes touristiques wallonnes en définissant les aménagements à y réaliser et les services touristiques à y développer. Un diagnostic du modèle touristique de la commune concernée a été établi (identité, image qu'elle renvoie, analyse de l'offre touristique : points forts

et faibles,...), suite à quoi différentes options stratégiques et actions à mettre en œuvre sont proposées.

- Les études : de faisabilité, qui analysent si un projet est techniquement faisable et économiquement rentable; sectorielles, territoriales et spécifiques à une filière de produit touristique ou stratégiques, qui étudient les potentialités de développement d'une filière ou d'un territoire touristique.
- Les Guides de bonnes pratiques : outils méthodologiques élaborés à partir des études réalisées afin d'aider concrètement, par des fiches pratiques, les opérateurs dans la mise en œuvre d'actions thématiques (financement, aménagement des espaces publics, animation ou traitement des façades par exemple).

C'est dans ce cadre que in BW a lancé en 2017 l'étude « schéma directeur touristique en Brabant wallon » qui permettra, outre un diagnostic des acteurs privés et publics du secteur, de déterminer des pistes d'actions et l'identification de segments touristiques à développer dans notre province. Cette étude a été confiée à IDEA Consult et ses résultats devraient être connus début de l'année 2018.

in BW prolonge donc sa mission de développeur économique en offrant aux entreprises du secteur touristique un accueil plus poussé, à l'instar des entreprises des autres secteurs.

Le secteur touristique étant un secteur économique d'avenir, cette mission sera encore développée en 2018 par l'accueil de nouveaux investisseurs et de nouvelles études afin de déterminer les opportunités d'attirer ces derniers en Brabant wallon.



Objectif stratégique – « Faire du développement durable une composante forte de notre action »

Installations photovoltaïques

Depuis août 2014, l'Einstein Business Center, situé dans le Parc scientifique de Louvain-la-Neuve, s'est tourné vers les technologies vertes. En effet, le centre d'entreprises a été équipé d'un ensemble de 748 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle d'électricité estimée à 168 Mwh. Le principe retenu par in BW pour ce projet est celui du tiers-investisseur. En quelques mots, nous avons mis les toitures de notre bâtiment et une parcelle de terrain à la disposition de la société PVFINVEST pour une durée de dix ans. Cette société a réalisé les études et l'investissement suivant des conditions contractuelles définies entre les deux parties. Au terme des dix années, in BW deviendra pleinement propriétaire de l'installation dont la durée de vie est estimée à 25 ans.

Les grandes lignes du principe du tiers-investisseurs sont les suivantes :

- in BW versera pendant dix ans à l'investisseur une redevance fixe annuelle déterminée en fonction de la puissance installée (cette redevance représente environ 30 % du gain qui sera obtenu sur la facture annuelle d'électricité) ;
- nous cèderons à l'investisseur les certificats verts octroyés par le Service Public de Wallonie pendant cette période de dix ans ;
- nous bénéficierons d'environ 70 % du gain qui sera obtenu sur la facture annuelle d'électricité.

Pour in BW, l'objectif est double :

- Réduire notre empreinte écologique en limitant au maximum la quantité de CO2 rejetée dans l'atmosphère ;
- Investir le gain réalisé sur notre facture d'électricité en travaux de rénovation, essentiellement en vue d'améliorer les performances énergétiques de notre bâtiment.

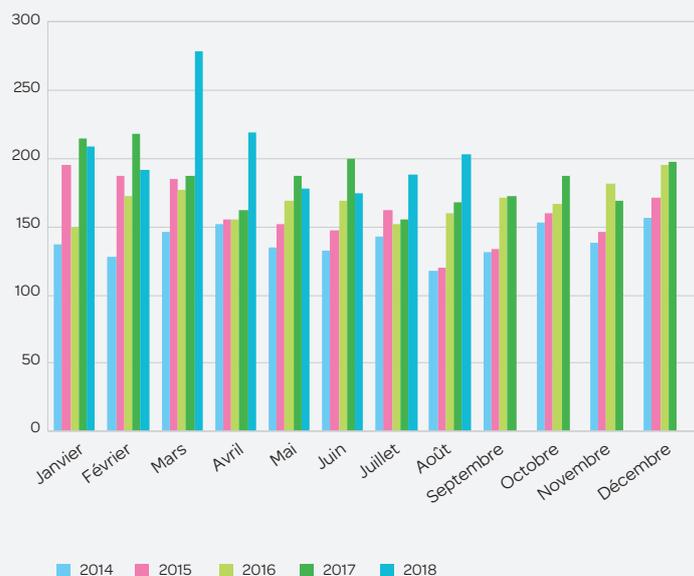
Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre politique environnementale.

Le système est fonctionnel et tient toutes ses promesses.



1.2 – Statistiques de créations jusque 08/2018

Evolution graphique des créations depuis 2014



Annexe 1.3 – Conclusions pour le département Economique

Le présent plan stratégique met en évidence les nombreuses actions menées par in BW dans le domaine de l'expansion économique et du développement territorial.

Certaines de ces actions sont au long cours et prennent, tels les contournements ou les nouvelles zones d'activité économique, plusieurs années avant d'arriver à la phase de réalisation.

Les projets de création de zones d'activité économique sont non seulement mis en exergue mais également les solutions mises en œuvre afin de poursuivre l'accueil de nouvelles entreprises sur notre territoire étant donné la raréfaction des terrains à vocation économique.

Afin de maintenir un rythme d'implantation de PME/PMI nouvelles ou en croissance dans notre Province, nous intensifions la politique d'accueil centrée sur la location d'immeubles érigés en collaboration avec le département wallon chargé de l'économie.

Dans le cadre de ses projets, in BW s'inscrit clairement dans la dynamique régionale visant à promouvoir les énergies « vertes » et à réduire l'empreinte écologique. Pour preuve, citons la réalisation de halls-relais basse énergie à Saintes et Perwez, la mutualisation des services dans le cadre de la copropriété, la pose de 748 panneaux photovoltaïques au sein du Einstein business center ou encore la rénovation du bâtiment le Mazerin suivant le principe du « cradle to cradle ». Nous sommes également partie prenante de l'initiative « wind 4 Wallonia ». Dans les prochaines années, d'autres projets « éoliennes » pourraient se concrétiser.

in BW met également tout son savoir-faire dans le développement de projets au service de la population des 27 communes de la Province, via notamment l'assistance à maîtrise d'ouvrage de même que la construction et la gestion du crématorium. Nous envisageons une réflexion sur la revitalisation des centres urbains. C'est également là tout le sens de l'engagement d'in BW pour les années à venir.



Annexe 2

Département Assainissement & Investissement

Annexe 2.1 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Assainissement-Investissement



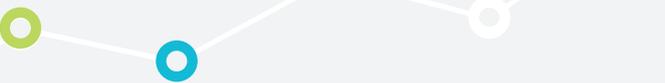
2.1.1 – Liste des dossiers de l'assainissement collectif proposés à la SPGE

■ En bleu : dossiers autorisés dans le programme 2017-2021.

■ En jaune : les dossiers qui peuvent faire l'objet d'études anticipées pour servir d'éventuelles réserves à des dossiers qui seraient arrêtés ou bloqués. Le tout dans le respect de l'enveloppe globale financière destinée au Brabant wallon.

SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	BEAUVECHAIN	Collecteur de L'Ecluse	150	DG13R	Médiocre	bon état 2027	2
DYLE-GETTE	BEAUVECHAIN	STATION L'ECLUSE	150	DG13R	Médiocre	bon état 2027	2
DYLE-GETTE	BEAUVECHAIN	Optimisation de la collecte (collecteur, égouttage) en vue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration		DG13R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	Réalisation d'un déversoir d'orage sur le collecteur Hain lot 2	930	SN06R	Mauvais	objectif moins strict	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	Collecteur du Hain lot 2B (Odeghien)	100	SN06R	Mauvais	objectif moins strict	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	SP Ermite	200	SN_VL 05_92	Mauvais	objectif moins strict	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	SP rue du Bois de Neuve-Cour	100	SN06R	Mauvais	objectif moins strict	2
DYLE-GETTE	CHASTRE	Collecteur d'Ernage	890	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	CHAUMONT-GISTOUX	Collecteur et SP de Corroy-le-Grand	753	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	GENAPPE	Collecteur de Baisy-Thy	500	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	Station d'épuration de Baisy-Thy	500	DG01R	Bon	bon état 2015	0





SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	GENAPPE	Collecteur du Ry Aronelle	127	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	Déviation des eaux claires parasites du ri des Crawannes		DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	Collecteur de Glabais	375	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	Station d'épuration de Glabais	375	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	SP Ri du Marais	360	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GREZ-DOICEAU	Collecteur de Bossut	200	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	GREZ-DOICEAU	Collecteur de Gottechain	700	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	GREZ-DOICEAU	Collecteur de Piétrebais	1900	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	INCOURT	Collecteur de Sart-Risbart	610	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	INCOURT	Station de Sart-Risbart	610	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
SENNE	ITTRE	Station d'épuration et collecteur de Haut-Ittre	200	SN05R	Moyen	bon potentiel 2021	2
SENNE	ITTRE	Collecteur de Haut-Ittre	150	SN05R	Moyen	bon potentiel 2021	2
DYLE-GETTE	JODOIGNE	Collecteur de la Gette lot 5 (Lathuy)	530	DG09R	Moyen	bon état 2027	0
DYLE-GETTE	JODOIGNE	Collecteur et station de Molembais	260	DG08R	Mauvais	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	JODOIGNE	Collecteur de Piétrain	930	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	JODOIGNE	STATION PIETRAIN	930	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	LA HULPE	Collecteur de surverse de Maleizen	3000	DG03R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	LASNE	Collecteur d'Anogrune	160	DG03R	Bon	bon état 2015	0



SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
SENNE	NIVELLES	Station d'épuration du Clair Soleil	100	SN11R	Médiocre	bon état 2021	0
SENNE	NIVELLES	Collecteur + SP de Monstreux	120	SN11R	Médiocre	bon état 2021	0
SENNE	NIVELLES	Réduction des boues		SN11R	Médiocre	bon état 2021	0
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	Station de pompage d'Enines	510	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	Collecteur de Folx-les-Caves	634	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	STATION FOLX LES CAVES	600	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	STATION JANDRENOUILLE	300	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	Collecteur de Jandrenouille	341	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	Collecteur Marilles	680	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	STATION MARILLES	1200	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	Collecteur de Noduwez	720	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	STATION NODUWEZ	720	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	Collecteur de Jandrain	630	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	SP Bois des Rêves		DG02R	Médiocre	bon état 2021	3
DYLE-GETTE	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	Augmentation du volume de stockage de boues extérieures non valorisables en agriculture		DG02R	Médiocre	bon état 2021	3
DYLE-GETTE	PERWEZ	Station d'épuration de Malèves-Ste-Marie	710	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	Collecteur de Malèves-Ste-Marie	710	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	Collecteur d'Orbais	990	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	STATION ORBAIS	990	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	Extension de capacité, mise au tertiaire et rénovation de la station de Perwez	4600	DG07R	Moyen	bon état 2021	1



SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	PERWEZ	STATION TH LES BEGUINES	600	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	Collecteur de Thorembais-les-Béguines	640	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	Collecteur de Thorembais-St-Trond	1000	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	STATION TH ST TROND	1000	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	STATION AUTRE-EGLISE	900	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	collecteur d'Autre-Eglise	900	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	STATION HUPPAYE	950	DG08R	Mauvais	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	Collecteur de Huppaye	950	DG08R	Mauvais	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	STATION RAMILLIES	500	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	Collecteur de Ramillies	411	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
SENNE	REBECQ	Collecteur de Wisbecq + 2 SP	180	SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	REBECQ	SP Drève des soupirs		SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	REBECQ	Extension et mise au tertiaire de la step de Bierghes	2700	SN02R	Médiocre	Bon état 2027	2
SENNE	REBECQ	SP et refoulement de Petit-Enghien	1600	SN02R	Médiocre	Bon état 2027	2
SENNE	TUBIZE	Collecteur et SP de Mussain	330	SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	TUBIZE	Mise au tertiaire (N et P) et rénovation de la step de Saintes	2600	SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
DYLE-GETTE	VILLERS-LA-VILLE	Station d'épuration de Rigenée	200	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	VILLERS-LA-VILLE	Optimisation de la collecte (collecteur, égouttage) en vue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration		DG01R	Bon	bon état 2015	



SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	WALHAIN	Construction de la station d'épuration de LERINNES	1300	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	Collecteur de LERINNES	1300	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	Construction de la station d'épuration de Libersart	150	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	Construction de la station d'épuration de Tourinnes-Saint-Lambert	920	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	Collecteur de Tourinnes-Saint-Lambert	920	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	Construction de la station d'épuration de Walhain-Saint-Paul	1830	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	Collecteur de Walhain-Saint-Paul	1830	DG01R	Bon	bon état 2015	0
SENNE	WATERLOO	Réhabilitation et extension de la station d'épuration de Waterloo	20000	DG03R	Bon	bon état 2015	0

Lexique :

SBH : sous bassin hydrographique - MESU : masse d'eau de surface - DCE : directive cadre sur l'eau (2000/60/CE-DCE) - PC : physico - chimique

Auxquels viennent s'ajouter les dossiers non-adjudés des programmes précédents :

SBH	Commune concernée	EH Chantier	Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité
SENNE	Braine-l'Alleud	Station d'épuration de Bois-Seigneur-Isaac	800	SN05R	Moyen	2021	2
SENNE	Braine-l'Alleud	Collecteur de Bois-Seigneur-Isaac	800	SNO5R	Moyen	2021	2
DYLE-GETTE	Grez-Doiceau	Construction de la station d'épuration de Nethen	1950	DG06R	Médiocre	2015	1
DYLE-GETTE	Grez-Doiceau	Collecteur de Nethen	1950	DG06R	Médiocre	2015	1
DYLE-GETTE	Orp-Jauche	Réparation collecteur de Orp-Jauche -					
Lot 1- Home Malevé	/	DG12R	Médiocre	2021	3		
DYLE-GETTE	Ottignies-Louvain-la-Neuve	Construction de la station d'épuration de Pinchart	230	DG02R	Médiocre	2021	3
DYLE-GETTE	Waterloo	Lot 1 - dégrillage de la serverse du bassin d'orage de Waterloo	/	DG03R	Bon	2015	0



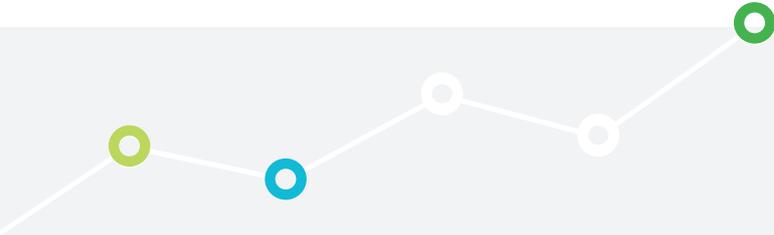
2.1.2 – Objectifs d'avancement Stations d'épuration et collecteurs

- Etude
- Adjudication
- Travaux
- Mise en service

Coll = collecteur
 DG = Sous-Bassin Hydrographique Dyle-Gette
 Step = station d'épuration
 S = Sous-Bassin Hydrographique Senne

Programme	Dossier	Nombre EH	2017	2018	2019
2005-2009					
	DG Collecteur Gette lot 3 B (Jodoigne-Incourt)	2140	■ ■		
	S Collecteur Oisquerqc (Tubize)	3000	■	■	
	S Step Oisquerqc (Tubize)	3000	■	■	
2010-2014					
	S Station de pompage de le rue de la Déportation (Tubize)	2000	■ ■		
2015-2016					
	Repris au PI 2017-2021				
2017-2021					
	DG Réparation collecteur de Orp-Jauche-Lot1-Home Malevé (Orp-Jauche)		■ ■ ■		
	DG Lot1 Dégrillage de surverse du bassin d'orage de Waterloo (Waterloo)		■ ■ ■ ■		
	DG Station de Pinchart (OLLN)	230	■	■ ■	■
	S Collecteur de Bois-Seigneur-Isaac (Braine l'Alleud)	800	■	■ ■	■
	DG Collecteur de Néthen (Grez-doiceau)	1950	■	■ ■	■
	DG Station de Néthen (Grez-Doiceau)	1950	■	■ ■	■
	S Station de Bois-Seigneur-Isaac (Braine l'Alleud)	800	■	■ ■	■
	DG Collecteur d'Autre-Eglise (Ramillies)	900	■	■ ■	■ ■
	DG Station d'Autre-Eglise (Ramillies)	900	■	■ ■	■ ■
	DG Collecteur de Noduwez (Orp-Jauche)	720	■	■ ■	■ ■
	DG Station de Noduwez (Orp-Jauche)	720	■	■ ■	■ ■
	DG Station de Jandrenouille (Orp-Jauche)	300	■	■ ■	■ ■
	DG Station de pompage et collecteur de Molembais (Jodoigne)	260	■	■ ■	■ ■
	S Collecteur de Haut-Ittre (Ittre)	200		■ ■	■ ■
	DG Collecteur de Jandrain (Orp-Jauche)	630		■ ■	■ ■
	DG Collecteur de Sart-Risbart (Longpré-Incourt)	610		■ ■	■ ■
	DG Station de Sart-Risbart (Longpré-Incourt)	610	Remplacée par une SP incluse au collecteur		
	DG Collecteur de Marilles (Orp-Jauche)	1200		■ ■	■ ■
	DG Station de Marilles (Orp-Jauche)	1200			■ ■
	DG Collecteur de Huppaye (Ramillies)	950			■ ■
	DG Station de Huppaye (Ramillies)	950			■ ■
	DG Collecteur de Thorembais-St-Trond (Perwez)	1000			■ ■





	DG	Station de Thorembais-St-Trond (Perwez)	1000			
Etudes anticipées	DG	Station Folx-Les-Caves (Orp-Jauche)	600			
	DG	Collecteur de Folx-les-Caves (Orp-Jauche)	600			
	S	Station de pompage et refourlement de Petit-Engnien (Bierghes-Rebecq)	1600			



2.1.3 – Objectifs financiers Stations d'épuration et collecteurs

(Adjudication = désignation de l'adjudicataire par le Bureau exécutif d'in BW. Ce n'est qu'en possession du permis et des acquisitions, plusieurs mois plus tard, qu'in BW pourra débiter les travaux).

Type		2017	2018	2018 révisé	2019
Adjudications:					
Step:	montant	175.000	4.278.000	850.000	5.888.000
	nbre dossiers	1	4	1	5
Coll :	montant	475.000	1.487.000	2.325.000	9.974.000
	nbre dossiers	1	2	2	7
Step + Coll :	montant	650.000	5.765.000	3.175.000	15.862.000
	nbre dossiers	2	6	3	12
Travaux :					
Step:	montant (\sum EA)	1.231.000 ¹	700.000	1.400.000	850.000
	nbre chantiers		3	2	1
Coll :	montant (\sum EA)	1.769.000	300.000	100.000	1.500.000
	nbre dossiers	4	2	0	5
Step + Coll :	montant (\sum EA)	3.000.000	1.000.000	1.500.000	2.350.000
	nbre dossiers	5	5	21	6

\sum EA = somme des états d'avancement

Remarque : les indicateurs de performance sont les taux de réalisation annuels des montants d'adjudication et de travaux ainsi que le nombre d'adjudications et de chantiers réalisés par rapport au nombre prévu.



2.1.4 – Objectifs techniques Stations d'épuration et collecteurs

Type	2017	2018	2018 révisé	2019
STATIONS D'EPURATION				
Nombre d'EH mis en service :				
Dyle-Gette	0 EH	0 EH	0 EH	0 EH
Senne	0 EH	3.000 EH	3.000 EH	0 EH
Global	0 EH	3.000 EH	3.000 EH	0 EH
Capacité existante :				
Dyle-Gette	449.200 EH	449.200 EH	449.200 EH	449.200 EH
Senne	179.400 EH	182.400 EH	182.400 EH	182.400 EH
Global	628.600 EH	631.600 EH	631.600 EH	631.600 EH



Type	2017	2018	2018 révisé	2019
Capacité à terme (PASH) :				
Dyle-Gette	463.970 EH	463.970 EH	463.970 EH	463.970 EH
Senne	182.050 EH	182.500 EH	182.500 EH	182.500 EH
Global	646.470 EH	646.470 EH	646.470 EH	646.470 EH
STATIONS D'EPURATION				
Nombre d'EH mis en service :				
Dyle-Gette	0 EH	0 EH	0 EH	0 EH
Senne	0 EH	3.000 EH	3.000 EH	0 EH
Global	0 EH	3.000 EH	3.000 EH	0 EH
Capacité existante :				
Dyle-Gette	449.200 EH	449.200 EH	449.200 EH	449.200 EH
Senne	179.400 EH	182.400 EH	182.400 EH	182.400 EH
Global	628.600 EH	631.600 EH	631.600 EH	631.600 EH
Capacité à terme (PASH) :				
Dyle-Gette	463.970 EH	463.970 EH	463.970 EH	463.970 EH
Senne	182.050 EH	182.500 EH	182.500 EH	182.500 EH
Global	646.470 EH	646.470 EH	646.470 EH	646.470 EH
Type	2017	2018	2018 révisé	2019
Taux d'équipements (*)				
Dyle-Gette	96,82 %	96,82 %	96,82 %	96,82 %
Senne	98,30 %	99,95 %	99,95 %	99,95 %
Global	97,24 %	97,70 %	97,70 %	97,70 %
COLLECTEURS				
Km réalisés :				
Dyle-Gette	0,25 km	0,10 km	0 km	1,5 km
Senne	0,25 km	0,18 km	0 km	0,35 km
Global	0,5 km	0,28 km	0 km	1,85 km
Km existants :				
Dyle-Gette	273,8 km	273,9 km	301,9 km	303,4 km
Senne	79,6 km	79,8 km	90,7 km	91,1 km
Global	353,4 km	353,7 km	392,6 km	394,5 km
Km à terme (PASH) :				
Dyle-Gette	325,4 km	325,4 km	354 km	354 km
Senne	86,4 km	86,4 km	98,3 km	98,3 km
Global	411,8 km	411,8 km	452,3 km	452,3 km
Taux de collecte (**) :				
Dyle-Gette	84,1 %	84,2 %	85,3 %	85,7 %
Senne	92,1 %	92,4 %	92,3 %	92,7 %
Global	85,8 %	85,9 %	86,8 %	87,2 %

PASH : plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique

(*) Taux d'équipement step = capacité existante/capacité à terme x 100 (**) Taux de collecte = km existants/km à terme x 100



Commune	Intitulé	Plan investissement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études	2018	2019
Court-St-Etienne	Quartier du Lobra - Phase 2 (Retard de transmission du dossier à la DGO1 par la commune)	PIC 2017-2018	IBW	non		
Genappe	Avenue des Faisandeaux	PIC 2013-2016	IBW	non		
Genappe	Parc de la Dyle (Coût à l'EH prohibitif - Arrêt au stade avant-projet - Eventuellement dossier conjoint avec la Province)	Reporté	IBW	oui		
Genappe	Rue du Moulin	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Genappe	Rue Banterlez	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Grez-Doiceau	Rues du Puits, Cocher et des Alloux	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Grez-Doiceau	Diverses rues à Nethen, associé coll. Nethen	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Hélécine	Trottoir Chaussée d'Hannut et rue de l'Abbaye (Décision unilatérale de la commune de reporter la pose de l'égout)	Reporté	Commune	non		
Incourt	Rue de la Commone	PIC 2017-2018	Commune	non		
Ittre	Rues du Petit Paradis et Paisible (Démarrage des travaux reporté en raison des négociations d'emprises)	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Ittre	Rue Bruyère de Virginal - Phase 1	PIC 2013-2016	IBW	non		
Ittre	Rue Bruyère de Virginal - Phase 2	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Jodoigne	Chaussée de Tirlemont	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Jodoigne	Rue de l'Abattoir	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Jodoigne	Rue du Tombois	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Jodoigne	Rue de la Source	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Jodoigne	Traversée de Dongelbert - Rue d'Incourt	PIC 2017-2018	SPW	non		
La Hulpe	Cénacle (Arrêt au stade avant-projet - Pas de travaux à réaliser)	PIC 2017-2018	IBW	oui		



Commune	Intitulé	Plan investissement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études	2018	2019
Lasne	Egouttage de jonction PL308	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Lasne	Rue Caturia - Phase 2	PIC 2013-2016	IBW	non		
Lasne	Rue Haute (Démarrage des travaux tardif pour non-respect des procédures d'approbation par la commune)	PIC 2017-2018	Commune	non		
Lasne	Rue Odrimont (Démarrage des travaux tardif pour non-respect des procédures d'approbation par la commune)	PIC 2017-2018	Commune	non		
Mont-St-Guibert	Rue des Tilleuls	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Nivelles	Avenue du Centenaire (Report des travaux d'asphaltage au printemps 2018)	PIC 2013-2016	IBW	non		
Nivelles	Rue des Canonniers	Hors PIC	IBW	oui		
Nivelles	Rue Castelain	PIC 2017-2018	Commune	non		
Nivelles	Rues des Moulins et Ri des Corbeaux (Réétude du dossier sans station de pompage)	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Orp-Jauche	Rues de la Grande Ferme et de Biamont	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Orp-Jauche	Rue du Bois d'Hemptinne (Report des études en raison de la difficulté d'accès au site et au complément d'étude nécessaire)	Reporté	IBW	oui		
Orp-Jauche	Rue de Piétrain - Aval	PIC 2017-2018	Commune	non		
Ottignies-LLN	Diverses voiries, rue Céroux - Vanderdilt, Bois Henri, Hergé,...	PIC 2013-2016	Commune	non		
Ottignies-LLN	Rues des Vergers et des Prairies	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Ottignies-LLN	Rues du Charnois, des Châtaigniers et de Lasne	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Perwez	Rue Longpré	PIC 2013-2016	Commune	non		



Commune	Intitulé	Plan investissement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études	2018	2019
Perwez	Rue du Mont	PIC 2017-2018	Commune	non		
Ramillies	Rue du Chênois et de Saussois	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Rebecq	Station de pompage Cantelaube	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Rebecq	Rue du Trieu du Bois (Investigation endoscopique supplémentaire à réaliser)	Reporté	IBW	oui		
Rixensart	Quartier Panorama - Amont	PIC 2013-2016	IBW	non		
Rixensart	Drève du Val Saint-Pierre	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Rixensart	Diverses rues	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Tubize	Avenue du Hain (Retard en raison des négociations des emprises)	PIC 2017-2018	SPW	non		
Tubize	Rue des Frères Vanbellinghen (Report du démarrage des travaux en raison de de difficultés administratives)	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Villers-la-Ville	Avenue Arsène Tournay (En attente d'études complémentaires)	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Walhain	Rue de la Cruchenère	PIC 2013-2016	IBW	oui		
Walhain	Station de pompage rue de la Sucrierie (Report de l'attribution lié à la nécessité de relancer la procédure)	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Waterloo	Avenue des Chasseurs	PIC 2013-2016	IBW	non		
Waterloo	Drève des Chasseurs	PIC 2017-2018	IBW	oui		
Waterloo	Rue Sainte-Gertrude	PIC 2017-2018	IBW	non		
Waterloo	Route du Lion - Phase 3 (Report de l'attribution liée aux études complémentaires réalisées)	PIC 2017-2018	IBW	non		
Waterloo	Rue Champ Rodange	PIC 2017-2018	IBW	non		
Wavre	Bois du Manil	PT 2010-2012	IBW	non		
Wavre	Diverses voiries	PIC 2017-2018	IBW	non		



2.1.6 – Objectifs financiers Egouttage (hors voiries)

Type	2017 révisé	2018	2018 révisé	2019
Montant travaux	3.000.000 €	4.500.000 €	3.500.000 €	4.500.000 €

Remarque : les indicateurs de performance seront les taux de réalisation annuels des montants des travaux.



2.1.7 – Objectifs d'avancement Ouvrages de lutte contre les inondations

■ Etude ■ Adjudication ■ Travaux

Nature de la demande	Nom du dossier	Commune concernée	Capacité (m³)	Type de convention	2017	2018	2019
Communale	ZIT du Coeurcq	Tubize	100.000	AMO	■	■	
Communale	ZIT de Laubecq	Tubize	30.000	AMO	■	■	
Communale	ZIT rue de la Haie	Wavre		AMO	■	■	■
Communale	ZIT Venelle du Val, verte Voie, Antoine André, ch Bruxelles	Wavre		(*)			
Provinciale	ZEC Ferme de Gentissart	Villers-la-Ville	27.400	DMO	■		■
Provinciale	ZEC de Cocrou	Grez-Doiceau	41.600	DMO	■	■	■
Provinciale	ZEC du Pont de l'ONE	Chastre	10.991	DMO	■	■	■
Provinciale	ZEC de la Cala	Genappe	14.745	DMO		■	■
Provinciale	ZEC du Pont Neuf stincup-Laubecq	Rebecq	48.300	DMO		■	■
Provinciale	ZEC du Ry des Corées	Orp-Jauche	8.512	DMO		■	■
Provinciale	ZEC de la Petite Gette	Orp-Jauche	21.869	DMO		■	■
Provinciale	ZEC de la Thyle	Villers-la-Ville	16.500	DMO		■	■
Provinciale	ZEC du Pisselet	Chaumont-Gistoux	19.054	DMO			■
Provinciale	ZIT de Gaesbeek	Ittre	30.000	DMO		■	■

(*) La nature et le volume des travaux se sont fortement réorientés et réduits et in BW intervient sous forme de conseil dans ces dossiers qui seraient alors pilotés par la Commune et le GISER (Cellule du SPW-DGO3 : Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement).



2.1.8 – Cadastre des réseaux en Brabant wallon



Cadastre de l'égouttage: état d'avancement (septembre 2018)					
Communes	Egouttage communal (km)	Fiabilité 1 : bonne précision	Fiabilité 2 : précision moyenne	Fiabilité 3 : pas de donnée	% réalisé (fiabilités 1 et 2)
Beauvechain	59	9	0	50	16%
Braine-l'Alleud	174	11	1	162	7%
Braine-le-Château	65	10	0	55	16%
Chastre	46	9	0	37	21%
Chaumont-Gistoux	70	9	1	61	14%
Court-Saint-Etienne	61	53	3	5	91%
Genappe	96	10	2	84	13%
Grez-Doiceau	95	16	1	78	18%
Hélocine	27	4	0	23	14%
Incourt	33	3	2	29	13%
Ittre	29	3	0	26	12%
Jodoigne	83	16	0	67	20%
La Hulpe	52	42	2	8	84%
Lasne	116	23	0	93	20%
Mont-Saint-Guibert	57	49	4	4	93%
Nivelles	149	97	39	12	92%
Orp-Jauche	70	15	0	55	21%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	175	150	6	19	89%
Perwez	60	26	1	32	46%
Ramillies	54	4	1	49	8%
Rebecq	53	11	0	42	21%
Rixensart	130	5	0	124	4%
Tubize	99	11	2	87	12%
Villers-la-Ville	73	13	0	60	18%
Walhain	44	2	0	42	5%
Waterloo	165	11	2	152	8%
Wavre	192	17	12	163	15%
TOTAL	2326	629	79	1618	30%

Sources: PASH et données InfoNet, septembre 2018

Cadastre des réseaux : planification (collecteurs et égouts confondus)				
	2018	2018 révisé	2019	2020
Nombre de km à cadastrer	180	150	180	180
Cumul des km cadastrés	1170	1118	1298	1478
Taux du réseau cadastré	43 %	41 %	47 %	54 %

Annexe 2.2 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Exploitation des ouvrages d'épuration

FICHES D'ACTIONS RELATIVES A L'AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Création d'une nouvelle cellule de compétence : Cellule Mécanique / Soudure	- 2 ETP - 2 véhicules équipés avec du matériel de soudure	<p>Cette nouvelle cellule se compose de 2 agents sous la responsabilité d'un Chef de Zone qui a pris en main la réalisation de nombreux travaux mécaniques et de soudure avec une vue transversale sur l'ensemble des sites.</p> <p>Réduction du recours à la sous-traitance (p. ex. placement de débitmètres pour eaux de service, soudure PEHD et Inox, réalisation de rampes d'aération pour le stockeur de la station d'épuration de Hamme-Mille).</p> <p>L'organisation des travaux devra aussi passer par la GMAO.</p>	75%
		 <p>Travaux de la Cellule Mécanique/Soudure sur le stockeur de la station d'épuration de Hamme-Mille (placement de la rampe d'aération)</p>	
Mise en place de l'agenda partagé Outlook® pour le personnel d'encadrement	4.400 €/an	Afin de mieux gérer les agendas et planifier les réunions (service, groupes de travail, coordination, etc.), l'acquisition de licences complémentaires devrait se faire pour rendre le projet possible, de manière à ce que l'ensemble des personnes concernées utilise la même version du programme.	0%





Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
<p>Evolution constante et importante de la GMAO dans le service</p> <p>En peu de temps, cet outil est devenu indispensable à l'exploitation et à l'organisation du service</p>	<p>- équivalent d'1 ETP</p> <p>- frais liés au contrat d'entretien</p>	<p>L'ensemble des sites a basculé sur la GMAO le 22/01/2018 pour les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous types de demandes d'intervention (DI (électricité, automation, autosurveillance, soudure) ; cela remplace le journal d'exploitation « STEP/015/E »)); - rédaction du planning du personnel (permet la planification des travaux liés à la GMAO, formation, congé, etc.); - génération automatique des rondes suivant une fréquence définie ; - intégration de la gestion et du suivi des déversoirs d'orage : ronde sur les déversoirs critiques ou non, documents de sécurité, scan de chaque déversoir d'orage via code barre pour identification aisée - développement spécifique pour les équipements en cours ; - ajouts des caractéristiques spécifiques liées à un équipement (un projet d'ajouter les caractéristiques spécifiques de chaque sonde et débitmètres est en cours avec l'aide la Cellule Autosurveillance ; - chaque caractéristique est ajoutée manuellement à l'équipement) ; - mise en place et paramétrage des compteurs liés aux stations de pompage : plus de 700 compteurs ont été créés et liés aux équipements afin de suivre leurs consommations (agitateur/pompe, compteur jour/nuit, etc.). L'encodage du compteur est réalisé à partir d'un écran de « saisie rapide ». <p>Projets pour 2019 : intégration des habilitations et formations du personnel, et intégration des contrôles réglementaires réalisés par un organisme agréé.</p>	<p>50%</p> <p>De très nombreuses évolutions sont encore possibles pour l'amélioration de l'exploitation.</p>

Relevés de compteurs (Saisie rapide)

Utilisateur : SBEAD (Salvatore Belnato Administrateur) -

Numéro d'équipement	Nom de l'équipement	Compteur	Valeur du relevé	Dernier relevé	Dernière valeur entrée	Unité	Date du relevé	Date dernier relevé
TUB-ALL								
SP-TUB-ALLE	SP Tubize Allende	SP-01-Horaire-P1		13 064,00	13064,00	h	03/09/2018	10/07/2018
SP-TUB-ALLE	SP Tubize Allende	SP-02-Horaire-P2		13 630,00	13630,00	h	03/09/2018	10/07/2018
SP-TUB-ALLE	SP Tubize Allende	SP-06-Niveau-Cale		440,00	440,00	m	03/09/2018	10/07/2018
SP-TUB-ALLE	SP Tubize Allende	SP-07-Ampérage-P1		7,5000	7,50	A	03/09/2018	10/07/2018
SP-TUB-ALLE	SP Tubize Allende	SP-08-Ampérage-P2		7 5000	7 50	A	03/09/2018	10/07/2018

Tableau de relevé des compteurs des stations de pompage, extrait de la GMAO



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Logiciel de gestion des données GEAO (GT OAA/SPGE)	SPGE	<p>Modification du contexte, constat et enjeux de la gestion des données d'exploitation.</p> <p>De plus en plus souvent et dans des temps impartis très restreints, la SPGE a besoin de données d'exploitation sous une forme standardisée identique (charge d'une station d'épuration, données d'économie, nombre de véhicules, etc.). Jusqu'à présent, chaque OAA gérait de manière spécifique ces données dans des tableaux-type différents.</p> <p>Pour simplifier le travail d'analyse, la SPGE passera par ce logiciel afin d'obtenir une information identique et globalisée pour toutes les OAA.</p>	100%
	SPGE et 2 ETP (8h) pour chaque thème + période d'encodage des données	<p>Etablissement des thématiques de travail (travail préalable, thèmes prioritaires, actions à réaliser).</p> <p>Les 6 premiers thèmes ont été définis et les dates de réunion de finalisation notées aux agendas des participants.</p> <p>Données liées au patrimoine et aux charges (définition des données à gérer, logigramme des conformités, actions à réaliser).</p> <p>Données liées aux boues et choix du logiciel (définition des données à gérer pour les boues, proposition de logiciel).</p> <p>Données liées aux boues (présentation des premiers résultats de la convention charges).</p> <p>Installation par IPALLE du logiciel dans son état de développement.</p> <p>Le logiciel est sur une machine virtuelle gérée par le responsable de la Cellule Automation.</p> <p>Nous sommes en cours de test du logiciel pour sa mise en place sur un nouveau serveur externe « GEAO-inBW ».</p> <p>Formation de base au logiciel IPALLE pour les OAA.</p> <p>Réunion thématique toutes les 6 semaines avec la participation d'un personne référence et du spécialiste de la thématique.</p> <p>Thème 1 : Patrimoine et charges (sept. 2018) Thème 2 : Véhicules et Energies (nov. 2018) Thème 3 : Boues (Gestion et Valorisation) (déc. 2018) Thème 4 : Déversoirs d'orage (janv. 2019)</p> <p>Fin de l'implémentation : planifiée en décembre 2019.</p> <p>Mise à disposition pour les agents, afin de commencer les encodages annuels sur l'année 2020.</p>	<p>100%</p> <p>80%</p> <p>100%</p> <p>80%</p> <p>90%</p> <p>80%</p> <p>10%</p> <p>10%</p>

FICHES D'ACTIONS RELATIVES A L'OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Achat de 3 citernes souples mobiles - step Perwez - step Beauvechain La Bruyère - step Vallée de la Dyle	20.000 €	Les 2 citernes Perwez et Beauvechain La Bruyère sont opérationnelles.	100%
		Pour la Vallée de la Dyle, l'apport d'intrant externe en quantité variable impose la création d'un endroit de stockage, afin d'améliorer la maîtrise de l'injection du produit.	50%
		La construction d'une dalle béton a été nécessaire pour l'accueil de ce futur silo.	pour la Vallée de la Dyle
		Nouvelle dalle permettant d'accueillir un silo vertical	
Remplacement de conduite de refoulement en asbestociment - stpo Louvain-la-Neuve Ottignies Cotubel	131.980 €	Cette conduite de refoulement longe toute une série de bâtiments de bureaux, et à cause du développement industriel, nous sommes régulièrement contraints de devoir nous adapter dans les interventions par des arrêts de production, des difficultés d'accès voirie et des zones de parking interdit, etc.	25%
		L'avant-projet est terminé et le CSC également (2017). Le projet définitif doit être fait et le marché lancé.	
		Vue aérienne du tracé de la nouvelle conduite	



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Pose de clapets anti-retour sur exutoire (déversoirs d'orage) - collecteurs	60.000 €	Nous dressons la liste des déversoirs d'orage nécessitant le placement de clapets anti-retour. L'analyse des offres est en cours.  Déversoir d'orage muni d'un clapet anti-retour	25%
Rénovation de regards de visite, chambre de chute du collecteur de Louvain-la-Neuve - collecteur Dyle à Louvain-la-Neuve	En attente	Consultation de différentes sociétés pour déterminer la technique la plus adéquate pour réaliser ces travaux. Sur base de ces informations, le CSC sera rédigé par la Cellule Entretien des collecteurs et stations de pompage. Travaux envisagés en 2019.	10%
Fourniture de 2 laveurs à sable à sec à adapter sur les classificateurs existants - step Nivelles - step Tubize	- 35.000 € (Nivelles) - 15.000 € Tubize) hors calorifugeage	Après avoir pu tester en 2013 les 2 types d'installation de lavage des sables disponibles sur le marché (laveur humide et sec), nous pouvons rédiger le CSC avec un laveur humide pour Nivelles et un laveur sec pour Tubize.  Exemple d'installation de laveur sec	25%

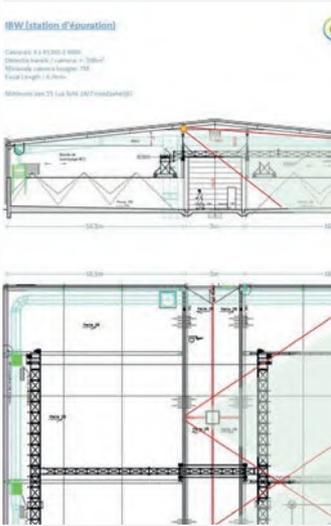


Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Rénovation de l'atelier de déshydratation des boues - step Nivelles	707.103 €	<p>Il s'agit de travaux de fourniture et installation d'un système d'épaississement dynamique des boues (doublement de la ligne de pré-traitement des boues) + travaux de pose des tuyauteries.</p> <p>Une adaptation des conduites de recirculation des boues doit être envisagée pour le soutirage des boues en excès. Ce marché est particulièrement conséquent.</p> <p>Le CSC est rédigé et le marché sera lancé d'ici fin 2018.</p>	25%
Aménagement du chemin de roulement avec des tôles Inox ou solution similaire - step Genappe Ways - step Beauvechain La Bruyère - step Perwez - step Nivelles - step Rebecq	158.000 €	<p>Une restauration durable des bétons est impossible suite à des difficultés de scellement du chemin de roulement dans le voile de béton de l'ouvrage.</p> <p>Malgré quelques soucis de pose et une modification du mode opératoire, l'ensemble des sites précités sont aménagés.</p>  <p>Chemin de roulement rénové avec plaque Inox</p>	100%
Réfection du chemin de roulement endommagé - step Rebecq Bierghes	21.000 €	<p>Ces travaux de réfection bien nécessaires sur cette station vieillissante ont permis de garantir un bon fonctionnement du pont mobile.</p> <p>Les travaux sont à présent clôturés.</p>	100%
Rénovation chemin d'accès à la station - step Houtain-le-Val	50.531 €	<p>Le chemin d'accès en empierrement s'affaisse complètement. Le passage des camionnettes et camions en devient périlleux.</p> <p>Un premier marché avait été lancé, mais les offres reçues étaient nettement supérieures à l'estimation du montant (+30%).</p> <p>Une réévaluation de la technique à utiliser a été faite avec les sous-traitants. Le marché sera relancé.</p>	25%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Curage ou traitement visant à diminuer la hauteur de boues - lagune Wavre Nord Petite Bilande	33.990 €	<p>Cette installation a plus de 15 ans de fonctionnement.</p> <p>Le curage biologique s'est étalé sur 9 mois avec ensemencement de la lagune avec des bactéries fixées sur un support minéral à 3 reprises.</p> <p>La réduction du taux de boues est de l'ordre de 15%. Malgré la réduction intéressante, le taux de boues et surtout le volume utile d'eau restent perturbants pour assurer le fonctionnement optimal de cette installation. Un curage mécanique est nécessaire pour éliminer les boues résiduelles. Cela fera partie d'un nouvel objectif.</p> <p>Les travaux se sont terminés en mars 2018.</p>  <p>Traitement biologique sur la lagune</p>	100%
Fourniture et installation d'un aspirateur pour la cheminée télescopique de vidange du silo de poudres/pellets - step Vallée de la Dyle	25.000 €	<p>L'installation de cet appareillage a permis de nettement améliorer la qualité de la zone de travail pour le personnel exploitant du sécheur.</p> <p>Les travaux sont terminés.</p>	100%
Séparation des déchets de dégrillage (sable et refus), installation d'un laveur à sable à sec sur le classificateur existant, placement d'un auvent, et aménagement d'une dalle existante - step Waterloo	384.000 €	<p>Le marché sera lancé dès la fin des travaux sur le dégrillage d'orage mentionné ci-après, ces 2 chantiers ne pouvant être réalisés en même temps.</p> <p>Nous intégrerons probablement les travaux relatifs au renforcement du réseau de distribution d'eau de service/ groupe hydrophore.</p> <p>A ce jour, le CSC est en cours de rédaction. Nous avons reçu la validation de la SPGE pour lancer ce marché.</p>	10%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Installation d'une unité de dégrillage des eaux du bassin d'orage - bassin d'orage Waterloo	635.331 € (montant global)	<p>Les travaux se réalisent en 2 phases.</p> <p>La première est relative au positionnement de chenaux afin d'améliorer la répartition des eaux dans le bassin et au placement du dégrilleur à grappin en sortie de bassin.</p> <p>La seconde est relative au fond de l'ouvrage et à la réfection via le placement d'un tarmac spécial.</p> <p>Les travaux doivent se clôturer fin octobre 2018.</p> 	75%
Rénovation et amélioration de la centrale de détection incendie - step Vallée de la Dyle	227.528,66 € (1 ^{er} marché adjugé et refusé par la SPGE) 107.287,03 € (nouveau marché relancé en août 2018 avec ouverture des offres en septembre 2018)	<p>Le système de détection incendie initial a été renforcé et amélioré lors du chantier de rénovation de la station d'épuration (nouvelles zones, zone ATEX, etc.).</p> <p>Suite à l'annulation du premier marché, le service a revu son CSC et s'est concentré sur le bâtiment administratif qui accueille les enfants, le local du sécheur qui n'est pas pourvu de détection automatique, et l'ajout de caméras thermiques dans le hall à pellets (technologie qui permet d'anticiper la montée en température éventuelle des tas de pellets, et d'alerter le responsable de garde). Il nous a paru que cette technologie était la plus sécuritaire pour cette installation sensible.</p> 	50%

Plan d'implantation des caméras thermiques dans le hall à pellets



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Rénovation de trapillons - déversoirs d'orage	25.735 €	Les travaux sont planifiés pour 2019.  Rénovation de chambres de visite	25%
Remplacement d'un des 2 surpresseurs + remplacement et amélioration des 2 capots accoustiques - lagune Villers-la-Ville 1815	10.000 €	Machine présentant une usure des lobes (pas de réparation possible sur cette machine de petite taille). Attention particulière au niveau de l'isolation phonique (pas de local). Ce marché est reporté.	0%
Installation de protection anti-chute (peignes) aux endroits les plus dangereux (déterminés en fonction de l'analyse de risques) - certaines step	Coût moyen par station : 4.000 €	Le risque de chute est un point critique des analyses de risques des stations d'épuration. Dans la Zone Est, les grilles sont déjà placées sur les sites de Perwez, Beauvechain La Bruyère, Incourt Sainte Wivinne, Grez-Doiceau, Jodoigne, Orp-le-Grand, Hélicine, et Ramillies Bomal. Il reste la station d'épuration de Longueville qui nécessite un aménagement complémentaire dû au fait que la cale de relevage est située en voirie.	90%
Installation de protection anti-chute (peignes) aux endroits les plus dangereux (déterminés en fonction de l'analyse de risques) - certaines stpo	35.000 €	Nous avons dénombré environ 85 ouvertures à équiper de peignes anti-chute (ouverture pour pompes, agitateur et panier de dégrillage) pour l'ensemble de nos stations de pompage.	25%
Achat de conteneurs pour le stockage des produits inflammables, chimiques (lubrifiants) - step Vallée de la Dyle - step Vallée de la Lasne - step Vallée du Hain - step Nivelles - step Tubize	100.000 €	Les analyses de risques incendie réalisées en collaboration avec l'ANPI montrent que nous devons améliorer le stockage des lubrifiants sur ces sites (non conformes aux exigences réglementaires). Un inventaire des besoins a été réalisé et un marché doit être lancé.	10%
Remplacement de la centrifugeuse - step Ways Genappe	90.000 €	Suite aux essais concluants réalisés en 2017, nous partons vers le choix d'une presse à vis pour le remplacement de cette centrifugeuse (outil peu énergivore, autonome et tout à fait adapté à ce genre de petite station d'épuration). Le marché sera lancé en 2019.	10%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Nouveau bloc sanitaire : douches, sanitaires et vestiaires - step Waterloo	203.403 €	Le CSC est rédigé et les plans des futurs bâtiments sont réalisés avec une volonté d'aménager plus de commodités pour le personnel (douches, cuisine, etc.), mais aussi d'intégrer le bâtiment dans le paysage. Les travaux sont prévus en 2019.  Plan du nouveau bâtiment avec possibilité de bardage en bois	25%
Curage et nettoyage d'une des lignes de traitement - step Vallée du Hain	17.094 € (nettoyage du bassin) (79,92 €/T de produits évacués)	Il s'agit de procéder au curage/nettoyage du bassin biologique d'une des 3 lignes de traitement. C'est la 1 ^{ère} ligne en fonctionnement mise en service des collecteurs. Par conséquent, les dépôts de particules minérales sont très importants. De simples opérations de pompage ne suffiront pas pour évacuer les sables. Le Service Exploitation a consulté plusieurs sociétés et doit maintenant procéder à l'établissement du CSC en fonction de la technique proposée.  Bassin biologique à curer (développement de végétation)	10%
Achat d'un tracteur agricole afin de tracter la remorque servant à transporter les boues séchées de la station - step Vallée de la Dyle	39.440 €	Afin de transporter les poussières du silo vers le hall de stockage et opérer les manœuvres avec la remorque aisément et en toute sécurité, nous avons besoin d'un tracteur de petite taille, mais avec cabine afin de protéger le personnel des poussières lors du déchargement. Un tracteur en location a été utilisé, mais pour éviter les frais de cette location dans le temps, nous avons opté pour l'achat d'un nouveau tracteur avec 2 ans de garantie. Le nouveau tracteur a été livré tout récemment.  Nouveau tracteur acquis en septembre 2018	75%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Installation d'un 2 ^e épaisseur dynamique en lieu et place du flottateur (traitement des boues) - step Waterloo	119.310 €	La technologie de l'épaisseur dynamique a l'avantage d'avoir un très faible encombrement et est similaire à l'unité existante (épaisseur à disque). Cet investissement nous permettra de travailler durant l'hiver en période de gel, ce qui n'est pas le cas du flottateur placé à l'extérieur.	50%
Remplacement de 4 pompes à vis excentrée par des pompes centrifuges résistantes à l'abrasion - step Vallée de la Dyle	25.000 €	Après avoir consulté plusieurs fournisseurs, un essai de longue durée a été réalisé. Le remplacement de l'ensemble des pompes est en cours après l'utilisation des pièces de stock sur les pompes d'origine. Celui-ci devrait se clôturer d'ici fin 2018.	25%
Remplacement des toiles des filtres-presses (+- 600 pc pour 4 filtres) - step Vallée de la Lasne	16.375 € (pour les 2 filtres de la Vallée de la Lasne)	Les toiles pour les filtres de la Vallée de la Lasne sont en attente de livraison. Un nouveau CSC sera lancé pour les toiles des filtres de la station de la Vallée du Hain.	100% pour la Vallée de la Lasne
- step Vallée du Hain	16.375 € (pour les filtres de la Vallée du Hain)		0% pour la Vallée du Hain
Remplacement des diffuseurs d'air de la seconde ligne par des diffuseurs à plaques - step Tubize	115.396 €	Réalisation de nouvelles rampes et placement de diffuseurs à plaques. Les diffuseurs d'air des 2 bassins commencent à montrer des signes de vieillissement. La première ligne a dû être changée en urgence. Pour la seconde, la SPGE nous a demandé d'envisager de changer de technologie afin de pouvoir éprouver et comparer les technologies sur 2 bassins identiques. Une offre de dimensionnement et de prix obtenue nous permettra de rédiger le CSC.	10%



Exemple de diffuseur à plaque dans un bassin



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Travaux de stabilisation de la berge et du tuyau exutoire (pose de pieux en bois et dalle béton) - stpo Tubize Allende	15.000 €	Le tuyau de surverse de la station de pompage équipée d'un clapet anti-retour s'est affaissé dans le lit de la Senne. A chaque crue, notre station de pompage, ainsi que tout le collecteur à l'amont, est sous eau.	0%
Remplacement des diffuseurs d'air - step Nivelles	315.455 €	La station ne possédant qu'un seul bassin biologique, il nous est imposé de maintenir cet ouvrage en fonctionnement. Des tests pour déterminer la méthodologie de travail ont été réalisés avec un plongeur et une société de curage (GODART S. SPRL). Un dossier mentionnant le type de rampes d'aération et la méthodologie à utiliser a été rédigé. Nous avons demandé un accord de principe sur la méthode de travail et le coût de ce chantier à la SPGE.	10%
		 <p>Test de nettoyage sous eau via un plongeur</p>	
Démantèlement de 3 citernes enterrées et de 2 stations-service + achat d'une citerne hors sol pour le mazout - step Vallée de la Dyle	8.000 €	Cuve mazout de chauffage bâtiment « boues »	25%
	10.000 €	Cuve mazout de roulage (15.000 litres) + station-service pour véhicules	25%
	20.000 € (sans tenir compte d'une éventuelle pollution des sols inconnue à ce jour)	Cuve mazout de chauffage pour engins de chantier compost et stations d'épuration (30.000 litres) + station-service pour véhicules chantier Approbation par la Région Wallonne de la seconde étude de caractérisation de la pollution du sol pour le projet de désaffectation des citernes à gasoil. Conformément à la législation, cela nous impose de poursuivre la démarche d'expertise en proposant un projet d'assainissement du sol réalisé par des experts à soumettre avant travaux à la Région Wallonne.	25%
		 <p>Pompe pour engin de chantier</p>	



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Augmentation de production de biogaz - step Vallée de la Dyle	8.217,50 € (gain financier) + gain du gaz produit	En 2017, la production énergétique est de 849.914 kW/h. A ce jour, nous continuons d'intégrer les sous-produits issus de la société FIRMENICH.	100%
	13.600 € (4 études à 3.400 €)	<p>Introduction de matières fermentescibles :</p> <p>D'autres tests laboratoires ont été réalisés afin de connaître le pouvoir méthanogène d'autres intrants possibles.</p> <p>Parmi ceux-ci, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lactosérum (20 à 30Nm³ de biogaz en plus par m² de lactosérum injecté) ; - gadoues de fosses septiques (production de 705 nm³ biogaz par rapport au volume injecté) ; - sous-produits de pressage de pommes ; - sous-produits liquides des cuisines de collectivités de l'entreprise GSK : le rapport définitif est en attente, mais les informations provisoires montrent un apport possible de 65 Nm³ de biogaz par m³ de produit injecté. <p>Le volume hebdomadaire est variable et peu important, mais sa proximité et son origine sont suffisamment d'éléments pour considérer cet apport comme intéressant.</p> <p>Un essai sur site a déjà été réalisé avec les résidus de pressage de fruits produits, étant donné qu'il correspond au même code déchet que le produit FIRMENICH. La dérogation de valorisation étant en attente de renouvellement, le Service Public Fédéral (Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement) a hésité à classer nos boues comme hygiénisées après passage dans le sécheur.</p> <p>La prolongation de la dérogation nous est parvenue en juin 2018, nous allons procéder à des tests sur site avec les autres produits dès que possible.</p> <p>Les résultats sont repris au tableau et à la figure suivante.</p> <p>Production de biogaz de l'échantillon de lactosérum par rapport à l'échantillon témoin de nos boues</p>	50%



	5.753 €	<p>Prétraitement des boues avant digestion :</p> <p>En parallèle à cela, nous avons étudié la possibilité d'encore accroître la production de gaz en prétraitant les boues avant leur introduction dans la digestion.</p> <p>Le prétraitement des boues consiste à faire subir à la matière un traitement (lyse cellulaire), afin de casser les parois des cellules et mettre à disposition plus de matières fermentescibles.</p> <p>Ce prétraitement peut s'effectuer de plusieurs manières : chimique, mécanique, ou physique (thermique, ultrasons).</p> <p>Deux techniques ont été retenues : thermique et ultrasonique, électrocinétique.</p> <p>Une étude de la réactivité des boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle aux deux systèmes a été commandée au CEBEDEAU pour déterminer les avantages des systèmes et les gains en biogaz.</p> <p>Le prétraitement aux ultrasons permet une augmentation de 20% de la production.</p> <p>Nous devons maintenant obtenir une estimation de prix pour la mise en place d'une technologie et étudier le retour sur investissement.</p> 	20%
--	---------	---	-----

Exemple d'une unité de prétraitement via système électrocinétique



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement										
	21.515 € (gain financier) (65 € reçu/ certificat vert)	<p>Certificats verts :</p> <p>La situation est rentrée dans l'ordre, la comptabilisation a même pu se faire rétroactivement, ce qui a permis d'acquérir nos premiers certificats verts pour la période de 2013 à 2017 pour 845 certificats verts.</p> <p>Depuis 2018, nous avons déjà atteint pour le premier quadrimestre près de 331 certificats verts.</p> <p style="text-align: center;">Evolution de la production d'énergie verte (cogénération)</p> <table border="1"> <caption>Evolution de la production d'énergie verte (cogénération)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Production (kW/h)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2015</td> <td>606.322</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>836.311</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>849.914</td> </tr> <tr> <td>Estimation 2018</td> <td>849.914</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Production (kW/h)	2015	606.322	2016	836.311	2017	849.914	Estimation 2018	849.914	50%
Année	Production (kW/h)												
2015	606.322												
2016	836.311												
2017	849.914												
Estimation 2018	849.914												
Remplacement des accélérateurs de courant sur le bassin biologique - step Nivelles	65.524 €	<p>Lors du projet de rénovation du bassin biologique de la station, les mats supportant les propulseurs permettant le brassage de la liqueur mixte (boues biologiques + eau) ont montré des signes de faiblesse. Ces machines fonctionnent 24h/24 et sont immergées en permanence.</p> <p>Un CSC a été rédigé et lancé pour le remplacement de ces 5 machines.</p> <p>Nous attendons la livraison de celles-ci et les mats de soutien. Un plongeur sera nécessaire pour leur fixation dans le fond du bassin (impossibilité de le vider).</p> <p style="text-align: center;">Propulseurs présents dans les bassins biologiques pour le brassage</p>	60%										



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Tests sur le rendement des cultures après épandage de différents types d'amendements (collaboration entre le Laboratoire de La Hulpe, l'UCL Michamps et in BW)	1.000 € (25.000 € : étude par un organisme agréé)	<p>Afin de définir de façon empirique la valeur fertilisante de nos différents sous-produits valorisés en agriculture, nous avons réalisé des tests d'épandage sur différentes petites parcelles (appartenant à la même parcelle de base). Nous avons effectué le relevé des rendements sur les différentes micro-parcelles l'année de l'épandage, et les années suivantes, des analyses du profil cultural ont été réalisées afin de définir la quantité d'azote disponible (collaboration avec le centre technique agricole de La Hulpe).</p> <p>En parallèle, des tests en laboratoires réalisés par le centre Michamps (UCL) ont été effectués.</p> <p>Nous avons rencontré quelques difficultés qui nous ont fait manquer un an de mesures. Aujourd'hui, la situation de la parcelle est réglée et nous avons pu reprendre notre suivi. Nous pourrions tirer des conclusions après compilation et analyse des résultats au cours de la campagne 2019.</p> <p>Si elles ne se montrent pas assez probantes, nous envisagerons soit de réitérer l'expérience en interne, soit de faire réaliser une étude par un organisme spécialisé.</p>	60%
		 Epandage sur champ	
Etude générale des alternatives et des adaptations de process envisagées pour anticiper une augmentation de la charge sur la station d'épuration de Waterloo avec le programme WEST	16.400 €	<p>in BW a présenté les conclusions de l'étude WEST à la SPGE.</p> <p>Au vu de ces informations, la SPGE a décidé de donner priorité à ce dossier en l'intégrant au plan d'investissement.</p> <p>Pour rappel, la limite hydraulique de la ligne de traitement actuelle est limitée à 27.000 EH avec la charge polluante actuelle. La SPGE nous donne donc l'autorisation de débiter l'étude de réhabilitation de cette station en incluant la rénovation et l'extension de la ligne biologique, et l'optimisation du digesteur.</p> <p>Ce dossier est donc dorénavant entre les mains du Service Investissement d'in BW.</p>	100%

FICHES D' ACTIONS RELATIVES A LA STABILISATION, VOIRE LA REDUCTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET AMELIORATION ENERGETIQUE DES INSTALLATIONS



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Etablissement d'un plan reprenant les économies réalisées, en cours et à venir en vue d'une discussion avec la SPGE	10 jours de travail pour 3 ETP	<p>Montrer les économies engendrées par les diverses actions entreprises ou à entreprendre.</p> <p>Elles sont de plusieurs ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des économies directes, en euros ; - des économies administratives (le personnel initialement consacré à ces tâches pouvant être affecté à d'autres missions et le personnel complémentaire sollicité étant limité) ; - une amélioration de la qualité du service. <p>Seul les économies relatives au Service Exploitation sont reprises dans le tableau ci-après.</p> <p>Suite à l'envoi d'un courrier à la SPGE en janvier 2018 reprenant l'ensemble des économies substantielles pouvant être ou étant réalisées au sein de notre service, nous avons reçu un tableau reprenant les avis des autres OAA.</p> <p>Celui-ci contient d'autres lignes directrices pour la réalisation d'économies que nous avons pondérées et commentées de manière à quantifier les économies. Cela a été demandé sur une échelle de 10 années pour celles déjà réalisées et celles à envisager.</p> <p>Ce tableau a été transmis à la SPGE mi-septembre 2018.</p>	60%
Objectif de diminution des consommations de réactifs chimiques	Organisationnel sans impact financier	<p>Renforcement de la surveillance des consommations de produits en vrac (quantité et type de produits).</p> <p>Il s'agit de demander en interne de vérifier via les rapports trimestriel, les consommations et types des produits en vrac et de poser les questions en réunion de coordination.</p>	50%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement																														
Achat et mise en place de systèmes de mesures en continu du phosphore	Géré par la SPGE	Réduction de consommation de produits de déphosphatation tout en garantissant un respect strict des conditions de rejet. Le Groupe de Travail SPGE sur le regroupement de ces achats a rédigé le brouillon d'un CSC qui devrait aboutir au placement de ces appareils en 2019.	25%																														
Réalisation d'un CSC sur l'entretien des sondes	45.000 €/an	Réduction des coûts sur l'entretien des sondes avec deux axes de travail. La rationalisation des travaux réalisés en externe (retrait des entretiens sur les sondes qui peuvent rapidement et sans frais de main d'œuvre complémentaire être réalisées en interne). Réalisation d'un CSC pour l'ensemble de nos sondes pour leur entretien annuel et les interventions externes afin de réduire les coûts de ceux-ci.	25%																														
Surveillance des consommations d'eau de ville et actions visant à améliorer l'utilisation de l'eau épurée (mise à disposition de groupes-hydrophores pour délivrer l'eau de process, etc.)	45.000€	Globalement, la consommation d'eau a augmenté (cf. graphique ci-après), ce qui s'explique essentiellement par l'utilisation d'eau de ville à la station d'épuration de la Vallée de la Lasne pendant la période d'indisponibilité des installations durant les travaux sur les tanks membranaires. <ul style="list-style-type: none"> L'utilisation d'eau de ville pour la préparation des polymères des décanteurs lamellaires de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle doit encore être améliorée (filtration de l'eau afin d'éviter les impuretés). La rédaction d'un CSC pour l'amélioration du réseau d'utilisation de l'eau de service à la station d'épuration de Grez-Doiceau est terminée, et le débitmètre présent sur site a été réutilisé pour la comptabilisation des eaux allant vers la dalle de compostage de la Dyle. 	75%																														
			0%																														
Evolution des frais de consommation d'eau																																	
<table border="1"> <caption>Evolution des frais de consommation d'eau (2009-2017)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Consommation d'eau (€)</th> <th>€/EH</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2009</td><td>60 000 000</td><td>0,11</td></tr> <tr><td>2010</td><td>90 000 000</td><td>0,15</td></tr> <tr><td>2011</td><td>100 000 000</td><td>0,18</td></tr> <tr><td>2012</td><td>105 000 000</td><td>0,18</td></tr> <tr><td>2013</td><td>120 000 000</td><td>0,18</td></tr> <tr><td>2014</td><td>130 000 000</td><td>0,19</td></tr> <tr><td>2015</td><td>150 000 000</td><td>0,23</td></tr> <tr><td>2016</td><td>145 000 000</td><td>0,23</td></tr> <tr><td>2017</td><td>150 000 000</td><td>0,23</td></tr> </tbody> </table>				Année	Consommation d'eau (€)	€/EH	2009	60 000 000	0,11	2010	90 000 000	0,15	2011	100 000 000	0,18	2012	105 000 000	0,18	2013	120 000 000	0,18	2014	130 000 000	0,19	2015	150 000 000	0,23	2016	145 000 000	0,23	2017	150 000 000	0,23
Année	Consommation d'eau (€)	€/EH																															
2009	60 000 000	0,11																															
2010	90 000 000	0,15																															
2011	100 000 000	0,18																															
2012	105 000 000	0,18																															
2013	120 000 000	0,18																															
2014	130 000 000	0,19																															
2015	150 000 000	0,23																															
2016	145 000 000	0,23																															
2017	150 000 000	0,23																															



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Etude ULg d'optimisation de l'unité de digestion anaérobie - step Vallée de la Dyle	52.851 €	<p>Pour rappel, les premières conclusions doivent être complétées.</p> <p>Les travaux sont réalisés.</p> <p>Reste la configuration des cartes automates et leur mise en service.</p> <p>Quelques soucis de reconnaissances de cartes automates reportent l'obtention des premières données au mois de septembre 2018.</p>	75%
Fourniture et placement matériel de mesure énergétique - step Vallée de la Dyle	35.000 €	<p>L'installation du matériel est prévue courant du 2^e trimestre 2018 pour obtenir les premières valeurs à fournir à l'ULg début du 3^e trimestre 2018.</p>  <p>Instrumentation pour mesure énergétique sur les installations de biométhanisation</p>	50%
Mise en place de panneaux solaires	Estimation à l'étude	<p>Le projet consiste en l'installation potentielle d'une série de panneaux photovoltaïques par un tiers investisseurs sur 5 stations d'épuration.</p> <p>A ce jour, les actions pour ce projet se limitent à la réservation des certificats verts et report de leur validité, la rédaction d'un projet de convention entre in BW et un fournisseur, l'avant-projet d'implantation limité à des vues aériennes, et la pré-étude ORES (adaptation ou non des installations électriques).</p> <p>Des frais administratifs et de mise en conformité des installations sont à prendre en charge par in BW : estimation en cours de réalisation avec le Contremaître Cellule Electrique.</p>	10%
Installation des systèmes de récupération énergétique sur les centrifugeuses (TurboJet)	27.416 € (pour les 8 machines)	<p>Suite à l'installation des systèmes de récupération énergétique sur les centrifugeuses des stations d'épuration de Grez-Doiceau, Tubize (2 machines), Nivelles (2 machines), Chastre, et de la Vallée de la Dyle (2 machines), en collaboration avec ANDRITZ, nous allons maintenant quantifier à plus long terme les gains générés par ce système.</p>	100%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Essais de réduction du nombre de bassins d'aération en fonctionnement - step Vallée de la Dyle	52.218 € (gain financier)	<p>Après une étude complète de la charge hydraulique et massique traitée par la station, l'équipe a décidé de mettre à l'arrêt 4 bassins d'aération (anciennes lignes).</p> <p>La mise à l'arrêt de ces bassins a permis de réduire la consommation énergétique actuelle sur la station. Cette réduction est de l'ordre de 55%, soit 538.331 kW.</p> <p>Cette baisse importante s'explique par le fait que les 4 surpresseurs d'aération de ces bassins sont parmi les plus gros consommateurs énergétiques de la station.</p>	100%
Mise en place d'un logiciel de régulation du chauffage à distance des locaux en fonction de l'occupation	Estimation en cours (step Vallée de la Dyle)	<p>Depuis 2015, nous mettons en œuvre des dossiers de régulation énergétique sur les chauffages de nos installations de Grez-Doiceau, Ways Genappe, et Jodoigne.</p> <p>Les gains sur ces stations sont avérés, comme mentionné dans le plan stratégique 2016.</p> <p>Suite à cela, le site de la Vallée de la Dyle en a également été pourvu. A ce jour, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais nous sommes plutôt confiants au vu des résultats précédents sur le fait que l'économie sera substantielle. Un débitmètre est placé sur la conduite de gaz alimentant la chaudière du bâtiment administratif, ce qui permettra de quantifier plus précisément les gains.</p> <p>D'autres stations sont en projet (p. ex. Héléciné et Ramillies Bomal). Pour celles-ci, l'estimation du gain sera plus difficile, car ce sont des chauffages électriques dont la consommation est insignifiante par rapport à la station, mais néanmoins optimisable.</p> <p>Un projet sur la station d'épuration de Tubize est à l'étude.</p>	60%
Recherche des fuites d'air dans nos installations d'air sous pression	Gains : - 2.500 €/an (Vallée de la Dyle) - 4.175 €/an (Vallée du Hain) - 450 €/an (Grez-Doiceau) - 1.050 €/an (Jodoigne) - 1.450 €/an (Nivelles) - 3.000 €/an (Nivelles) - 480 €/an (Waterloo)	<p>Sous la surveillance d'un agent de la Cellule Mécanique/ Soudure, la société DEMPSEY continue ses investigations pour la détection de fuite.</p> <p>Le second passage sur les sites les plus importants comme la Vallée de la Dyle vient d'avoir lieu. Il consistait à vérifier l'efficacité des réparations ou améliorations réalisées sur le réseau et mettre en évidence de nouvelles fuites ou certaines plus petites (qui n'auraient pas pu être détectées lors du premier passage à cause des perturbations sonores liées aux fuites plus conséquentes).</p>	75%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement												
Optimisation et sécurisation de l'unité de séchage - step Vallée de la Dyle	266.000 € (première estimation)	<p>L'étude HAZOP « sécheur » a débouché sur des remarques et recommandations que nous avons regroupées avec celles de l'étude HAZOP « digestion » pour ne plus faire qu'un seul document de travail à suivre lors des réunions sécurité de la zone.</p> <p>La levée des remarques restantes est progressive. Une de celles-ci reste le remplacement du filtre à manches critique au point de vue sécurité par une unité de récupération des fines par voie humide. Le CSC a été rédigé et le marché devrait être lancé fin 2018.</p> <p>L'estimation de production faite dans le rapport précédent s'est vérifiée en fin d'année. D'une part, nous avons séché une quantité importante de boues, mais en plus le ratio poudre/pellets s'est inversé en 2017 avec un tonnage de poudre de 1.106 T pour 1.426 T de pellets.</p> <p style="text-align: center;">Production de boues séchées</p> <table border="1"> <caption>Production de boues séchées (TMS)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Production (TMS)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014</td> <td>~1300</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>~1400</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>~2100</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>~2500</td> </tr> <tr> <td>Estimation 2018</td> <td>~2000</td> </tr> </tbody> </table> <p>Suite à l'optimisation de la ligne de traitement des boues, cela a permis une stabilisation de la chaîne complète.</p> <p>Objectifs 2018 : la gestion des boues de la station étant optimisée, nous allons pouvoir envisager le traitement de boues extérieures à la Vallée de la Dyle sur le sécheur.</p> <p>Ces boues issues de stations in BW et d'une siccité (matière sèche) proche de celle de la station de la Vallée de la Dyle pourraient être injectées dans l'unité de séchage par l'intermédiaire des fosses extérieures, du grappin et de la trémie. C'est un objectif majeur de l'équipe de la Vallée de la Dyle pour l'année à venir.</p>	Année	Production (TMS)	2014	~1300	2015	~1400	2016	~2100	2017	~2500	Estimation 2018	~2000	25%
Année	Production (TMS)														
2014	~1300														
2015	~1400														
2016	~2100														
2017	~2500														
Estimation 2018	~2000														

**FICHES D' ACTIONS RELATIVES A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME QSE
(QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT)**



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Former le personnel d'encadrement à la nouvelle norme	5 jours de travail	Sensibiliser l'ensemble du personnel aux différences entre l'ancienne et la nouvelle version ISO 14.001. - Formation externe ISO 1400 pour le Res et le Ces ; - Réalisation d'un support pour la formation interne ; - Date de formation à planifier.	50%
Réalisation des processus	30 jours de travail	Intégration de la vue processus dans le cadre du système : - Réalisation d'un plan de mise en œuvre des processus pour fin 2018 ; - Demande de participation des équipes à la réalisation des processus ; - Les processus sur la valorisation des boues, l'analyse des eaux, et l'accueil des nouveaux agents sont terminés depuis fin août 2018 ; - Les processus sur le fonctionnement hors des heures d'ouverture (garde), les stations de pompage, les collecteurs, et l'organisation du travail d'exploitation courant au niveau des stations d'épuration seront réalisés d'ici fin 2018 ; - Les processus liés à la sécurité comme les contrôles SECT, la gestion des urgences (pollution, incendie, inondation, etc.) seront travaillés en 2019.	25%
Utilisation du logiciel EMAS SPGE	Coût pris en charge par la SPGE	L'implémentation du logiciel est terminée et son utilisation se fait pour l'ensemble des enregistrements de données liées à l'environnement (veille réglementaire, incident, pollution, objectif, etc.).	90%
Mise en place de nichoirs	Recyclage du bois de la terrasse de la step de la Vallée de la Lasne + main d'œuvre interne	Favoriser le développement de la biodiversité par la mise en place de nichoirs sur les stations d'épuration de la Vallée du Hain et Villers-la-Ville.	90%
Création de panneaux de sensibilisation sur la step de Villers-la-Ville	1.000 €	Création de panneaux de sensibilisation sur la station d'épuration de Villers-la-Ville, afin de mettre en valeur les actions réalisées dans ce cadre.	90%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Mise en place d'une action 5S+S	Main d'œuvre interne (mise en place de bonnes pratiques de travail)	<p>Réalisation d'un suivi et application des règles 5 S + S.</p> <p>Ordonner Ranger Dépoussiérer Rendre évident Etre rigoureux</p> <p>ORDRE</p> <p>Test mis en place sur le site de la Vallée de la Dyle en 2018. Projet à étendre sur l'ensemble des sites dans les 3 ans.</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px;"> <p>Origine du 5S</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Le 5 S est d'origine américaine et japonaise • Il a été mis sur pied durant la 2^{ème} guerre mondiale pour former le personnel aux postes de travail par les américains • Il a ensuite été développé et amélioré pour le système de production de l'entreprise Toyota au Japon • Il vise l'amélioration continue dans les entreprises • Il tire son appellation des 5 premières lettres des actions ou opérations à mener. • On peut le traduire par le mot O-R-D-R-E. </div> <p>Présentation du 5S+S donnée aux contremaîtres</p>	25%
Etude sur l'allotissement des boues (OAA-SPGE-CEBEDEAU)	Main d'œuvre interne : 5 jours de travail pour l'étude	<p>Suite à une demande de la SPGE ayant pour but d'adapter le taux d'analyses des boues aux risques inhérents à chaque station d'épuration, le CEBEDEAU a réalisé un modèle d'analyse de risques type dont découlera le nombre d'analyses minimum à réaliser.</p> <p>Début des travaux en juin 2018.</p>	25%
Formation continue des agents travaillant en zone ATEX (ATmosphère EXplosive)	260-500 €/ ETP	<p>Suite des formations ATEX (base) pour les travailleurs intérimaires du sécheur.</p> <p>Et suite des formations internes ATEX pour le personnel.</p>	100%
Poursuite de l'élaboration des procédures de travail pour les zones à risque de type ATEX à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle	3.700 € (étude HAZOP)	<p>Nouveau plan d'action suite aux conclusions de l'étude de risques HAZOP réalisée sous forme d'un Groupe de Travail encadré par un bureau d'études spécialisé.</p> <p>Certaines actions sont en cours depuis le début de l'année 2017 et se poursuivront jusqu'en 2019.</p> <p>L'ensemble des remarques liées à ces études ont été rassemblées dans le tableau des actions sécurité de la Zone Est.</p>	100%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Réalisation des analyses de risques participatives pour les nouvelles stations d'épuration et celles réhabilitées	Réalisées en routine	Deuxième révision de l'ensemble des analyses sur base des modifications des installations suite aux évolutions techniques et aux remarques des anciennes versions. Cette révision s'est voulue la plus participative possible. Mise à jour de la planification des actions avec les contremaîtres des sites (incorporation des actions dans le cadre des réunions de coordination).	100%
Analyse des risques liés aux produits chimiques	20.000 €	Amélioration du stockage et de la gestion des produits dangereux : <ul style="list-style-type: none"> - Remise à jour des procédures relatives à l'achat à la commande et aux dépotages de ces produits ; - Analyses de risques réalisées via le logiciel SEIRICH ; - Commande de matériel afin de réaliser des points de stockage sécurisés. 	25%
 <p>Extrait du logiciel de gestion des produits chimiques SEIRICH</p>			
Sécurisation des sites d'exploitation (sécurité = tous concernés)	Réduction des risques d'accident de travail (p. ex. ½ jour/ mois pour la step de la Vallée de la Lasne)	Mise en place progressive des premières « rondes » de sécurité sur l'ensemble des sites : <ul style="list-style-type: none"> - Afin d'aider le personnel à s'approprier la sécurité, mise en place de rondes de sécurité qu'il effectue mensuellement ; - Remarques concernant des manquements/pistes d'amélioration traités en réunion de coordination ou directement par le responsable ; - Phase de test fin 2017 ; - Mise en route 2018. 	50%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Révision de l'inventaire de l'amiante des sites	1 ETP pendant 2 jours	Planification d'un contrôle et d'une mise à jour de notre inventaire par un organisme agréé (2017-2018) (p. ex. retrait des frises en amiante sur l'auvent de Waterloo).	0%
Révision des procédures d'intervention sur les stations de pompage, ainsi que lors d'interventions d'endoscopie	3 ETP pendant 5 jours	<p>Poursuite de l'adaptation et rédaction de procédures de travail avec les responsables de la Cellule Entretien des collecteurs et stations de pompage.</p> <p>Mise en place d'une analyse des risques simplifiée (LMRA) consultable via la GMAO.</p> <p>Cette action est encore à affiner et à faire valider par un bureau extérieur.</p> <p>Formation du personnel planifiée en janvier 2019.</p>	75%
Amélioration de la procédure, ainsi que de l'utilisation des bons de consignation	4 ETP pendant 5 jours	<p>Amélioration de l'habilitation électrique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Amélioration des documents de consignation/déconsignation pour les stations d'épuration et de pompage (travaux en cours en 2017) ;- Note de Service éditée pour l'application et l'organisation de la consignation/déconsignation nouvelle version, et tests jusque fin mars 2017 ;- Formation des agents et test pratique réalisé par le Contremaître Electricité afin d'attribuer à chaque agent un niveau de connaissance défini.	75%
Modification de la procédure d'accueil	4 ETP pendant 4 jours	Modification de la procédure d'accueil, mise en place d'un formulaire d'enregistrement des formations du premier jour et d'une charte de parrainage.	100%
Inspection des lieux de travail	3 ETP pendant 6 jours	Suite aux inspections des lieux de travail : mise à jour des fiches de poste, ainsi que le suivi médical qui en découle (2017-2018).	25%
Analyse de risques électriques	3 ETP pendant 10 jours	<p>Assurer la conformité électrique de nos sites.</p> <p>Suite des analyses de risques électriques et établissement des priorités du plan d'action.</p> <p>Rédaction d'un CSC intégré : inspection des installations électriques par un SECT, suivi et/ou réalisation des analyses de risques et prestations éventuelles qui découlent de l'analyse de risques.</p>	75%
Travailleur isolé	10.000 € (ETP + envisager l'achat de matériel)	<ul style="list-style-type: none">- Création d'un Groupe de Travail dans le but d'établir une procédure de travail pour les travaux isolés.Engagement d'un intérimaire Conseiller en Prévention en septembre 2018.- Rédaction, achat de matériel, phase de test, etc. prévus en 2018-2019.	25%



Description	Estimation (HTVA)	Motivation	Etat d'avancement
Mise à niveau des ateliers	57.690 € (step Vallée de la Dyle)	Mise à niveau des ateliers des stations d'épuration des Vallées de la Dyle et de la Lasne, et de Waterloo : réfection des sols, travaux de peintures, mise à jour de l'électricité et de l'éclairage, ainsi que mise en conformité ou remplacement des équipements ne répondant pas aux normes CE.	75%
		A gauche, après rénovation de l'ancien atelier de Waterloo et mise en place du nouveau magasin ; à droite, nouvel atelier de Waterloo	
Choix des Equipements de Protection Individuels (EPI)	Matériel homogène entre site sans surcoût	Création d'une procédure relative à l'achat des EPI, ainsi que d'un guide d'achat basé sur les différentes normes en vigueur et leurs applications, formation du personnel et mise en application avant fin 2017.	100%
		Lunettes de sécurité	
Analyse de risques « Protection de la Maternité »	500 €	Protéger nos travailleuses de terrain des risques identifiés. Réalisation d'une analyse de risques spécifique à la protection de la maternité. - validation de cette analyse par le Médecin du Travail ; - rédaction d'une charte sur base de ces éléments. L'ensemble du travail a été transmis au SIPP qui lui donnera la suite administrative escomptée. Au niveau du service, le principe de précaution est déjà d'application.	100%

Annexe 3

Département Eau Potable



Les différents projets ou actions qui découlent des objectifs stratégiques du département Eau Potable sont repris en détail ci-après. Chaque projet ou action est rattaché à un objectif opérationnel qui est complété, si besoin, par un résultat à atteindre. Les tableaux ont été mis à jour en 2017 et en 2018.

L'avancement des actions est évalué sur base d'un statut (à programmer, en cours ou terminé) et d'un indice de santé (😊 bon déroulement, 😟 risque, 😞 blocage).

Annexe 3.1 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Production

Objectifs et actions	Avancement						Atteinte des résultats		
	Période			Statut			Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	à programmer	en cours	finalisé			
OS1 – La production d'eau – « Garantir la continuité de l'approvisionnement, assurer la qualité de l'eau distribuée avec l'aide des nouvelles technologies »									
OO1.1 - Garantir le traitement de l'eau	x	x	x				Date de remise en service de la station de traitement de SDA	30/06/2019	-
ACT1.1.1 - Renover la station de traitement de Sart-Dames-Avelines pour mi-2018	x	x	x		x		2017 : Procédure de marché public en cours. Les travaux prévus lors d'un premier avant-projet ont été étendus, ce qui a impliqué la révision du Cahier des charges. 2018 : Le marché public pour la station de traitement de Sart-Dames-Avelines a dû être relancé en 2018 (attribué en août) mais les prévisions de rétablissement de la station sont toujours prévues pour juin 2019.		
OO1.2 - Assurer la continuité de la production d'eau	x	x					Date de mise hors service des captages Gémioncourt Ouest / Centre et Houtain	31/12/2017	22/11/2017
							Nombre d'étude de faisabilité réalisé avec des partenaires privées sur la période du plan stratégique	1	-
ACT1.2.1 - Remplacer les captages faiblement productifs (Gémioncourt Ouest, Centre et Houtain) par un nouveau captage dans la zone de Thyle	x	x			x		2017 : Les puits de Gémioncourt Centre et de Houtain sont à l'arrêt. Il reste à démonter les installations électriques de ces puits et à reboucher les puits. La prospection d'une nouvelle ressource est terminée. Un nouvel emplacement a été retenu et le marché public pour la mise en œuvre du nouveau puits a été attribué. 2018 : Les puits de Houtain et de Gémioncourt Centre ont bien été rebouchés conformément à la législation. Les travaux d'aménagement du nouveau puits de Thyle sont en cours et se termineront en 2018.		
ACT1.2.2 - Valoriser les eaux de sites privés dans notre réseau	x	x			x		2017 : Une étude a été menée avec un partenaire externe. En attente de la réaction de ce partenaire externe.		
OO1.3 - Disposer d'outils innovants pour automatiser et téléopérer les ouvrages de production	x	x	x				Nombre d'automates remplacés chaque année	-	2017 = 7 Prévision 2018 = 5
ACT1.3.1 - Poursuivre le déploiement de la nouvelle génération d'automates pour l'automatisation et la télégestion des ouvrages de production	x	x	x		x		Fin 2017, 7 automates auront été remplacés. Il en restera 5 à remplacer pour la période 2018-2019. 2018 : cette action se poursuit conformément à nos prévisions (cycle de Sart-Dames-Avelines en 2018 et la station de traitement d'Aywières en 2019).		
OO1.4 (NEW) - Garantir l'approvisionnement à pression constante même lors de très fortes consommations (période de sécheresse notamment)			x						
ACT1.4.1 (NEW) - Sécuriser l'approvisionnement en eau sur la région Nord de Wavre par les surpresseurs de Chechienne (placement de variateurs sur chacune des 6 pompes)			x	x			Nouvelle action pour 2019.		



Annexe 3.2 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du service Distribution

Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut			Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	à programmer	en cours	finalisé				
OS 2 - La distribution d'eau – « Renouveler et maintenir en bon état les composantes du réseau de distribution, intégrer les nouvelles technologies à la gestion du réseau »										
OO 2.1 - Maintenir un service continu de qualité aux clients en matière de distribution d'eau	x	x	x					Rendement du réseau	min 89%	2017 : 90,7%
								Nombre de plaintes fondées pour interruption de fourniture d'eau	-	2017 : 2 Situation au 31/5/18 : 0
ACT 2.1.1 - Suivre le rendement du réseau	x	x	x		x		😊	2017 : Maintien de la politique de recherche fuites : recherche active et réparation dans les plus brefs délais des fuites détectées (= travaux prioritaires). Tout indique que la cible de 89 % sera atteinte. 2018 : maintien du rendement à +/- 90 %		
OO 2.2 - Maintenir le réseau en bon état de fonctionnement	x							Nombre de plaintes pour eau sale sans lien avec des travaux par 10 km de conduites	-	2017 : 0,05 Situation au 31/5/18 : 0,02
ACT 2.2.1 - Adapter le programme de gestion des purges du réseau de distribution	x				x		😞	2017 : Lancement du projet retardé. Les purges importantes sont néanmoins réalisées. 2018 : Suivi des purges réseau		
OO 2.3 - Assurer la continuité de la distribution d'eau	x	x	x					Nombre de fuites par 10 km de réseau chaque année	-	2017 : 1,27 Situation au 31/8/18 : 0,93
								Nombre annuel d'appareils de régulation en réseau non entretenus au moins une fois sur une période de 2 ans	-	2018 : 95%
								Taux de remplacement du linéaire réseau	1,2 % (ensuite 1,5 %)	2017 : 1,23%
								Nombre de raccordements en plomb restant dans le réseau au terme de chaque année	-	Situation au 12/10/17 : 1067 et au 30/6/18 : +/- 750
ACT 2.3.1 - Identifier les points faibles du réseau de distribution sur base des fuites encodées dans le système cartographique	x				x		😞	2017 : Non initié (requête nécessaire dans l'outil cartographique et dans GEDIPRO) 2018 : certains points faibles ont été identifiés et recensés. L'étude se poursuivra en 2019 sur base des requêtes dans les outils informatiques.		
ACT 2.3.2 - Mettre en place un programme préventif d'entretien des appareils de régulation en réseau		x			x		😊	2017 : Le programme est défini et la mise en application des mesures sera finalisée fin 2017. 2018 : Suivi de l'entretien des régulateurs réseau		
ACT 2.3.3 - Mettre en œuvre le programme de renouvellement des canalisations	x	x	x		x		😊	2017 : Les critères de remplacement des conduites ont été déterminés. Les critères internes sont l'âge estimé de la conduite et l'historique de fuites dans les dernières années ainsi que les matériaux des conduites. A cela s'ajoute le critère externe principal qui est l'initiation d'une synergie par un autre impétrant ou par un gestionnaire de voirie. 2018 : Maintien de la politique d'investissement et le renouvellement de min 1,1% des conduites par an (à suivre l'augmentation du prix des ouvertures de tranchée en synergie)		
ACT 2.3.4 - Eradiquer le reliquat de raccordements en plomb	x	x	x		x		😞	2017 : Les raccordements restants sont parfois situés dans des zones complexes (nouvelles voiries, ...) et la base de données se complète avec les nouvelles informations amenées lors du passage de nos agents (de nouveaux raccordements en plomb sont encore identifiés chaque année). De plus, les raccordements encore existants en plomb sont fort dispersés (dans +/- 450 rues). La politique est de procéder au remplacement en même temps qu'une nouvelle conduite en voirie lorsque c'est prévu sinon par commune ponctuellement. La moyenne annuelle de remplacement des raccordements en plomb est de 300. 2018 : Estimation au 31/12/2018 = 600 racc Pb répertoriés (0,7%)		
OO 2.4 - Déployer le nouvel outil cartographique	x	x						Pourcentage des projets de pose conduite géré de manière numérique	-	2017 : ± 90% 2018 : ± 95%
								Taux de gestion du réseau de protection cathodique à l'aide de la cartographie au terme de la durée de ce PS	50%	2018 : 100%
ACT 2.4.1 - Mettre en place la gestion projet pour les poses de canalisations	x	x			x		😊	2017 : Finalisé et opérationnel.		



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint	
	2017	2018	2019	à programmer	en cours					finalisé
OS 2 - La distribution d'eau – « Renouveler et maintenir en bon état les composantes du réseau de distribution, intégrer les nouvelles technologies à la gestion du réseau »										
ACT 2.4.2 - Mettre en place la gestion de la protection cathodique afin d'en garantir la continuité		x			x		😊	2017 : Initié en 2017 : création d'objets spécifiques dans l'outil cartographique. Il reste à en créer d'autres et de mettre en relation tous ces objets. 2018 : En cours pour le suivi de la protection cathodique		
ACT 2.4.3 - Mettre en place via les synoptiques la gestion de la qualité de l'eau et des actions en cas d'urgence afin d'avoir une vue globale (prévenir les clients, possibilité des secours, identifier les clients sensibles, les liaisons externes)		x			x		😐	2018 : NOK pour synoptiques intelligents Modes opératoires pour les secours réseaux accessibles sur les synoptiques		
OO 2.5 - Mettre à niveau les équipements informatiques	x	x						A définir	-	-
ACT 2.5.1 - Mettre en œuvre la migration vers Panorama E2V6 (version qui permettra l'intégration graphique)	x	x	x		x		😐	2017 : Projet jugé non critique et non prioritaire, pas d'avancement opéré à ce jour. 2018 : Reporté à 2019 Préalable : remplacement de l'infrastructure serveur à Ways		

Annexe 3.3 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du Service Clientèle

Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint	
	2017	2018	2019	à programmer	en cours					finalisé
OS 4 - Le service aux clients – « Déployer les nouvelles technologies au service du client et de la communication »										
OO 4.1 - Moderniser la communication de service avec les clients	x	x	x					Taux de clients actifs pour lesquels on dispose d'un contact de type GSM	-	2017 : 64 % 2018 : 66%
								Taux de clients qui ont créé un compte sur la plate-forme web	30% après 3 ans	2017 : 10,5% Situation 31/8/18 : 16%
								Evolution du taux de récupération d'index après la mise en place du smart-metering (avec mesure initiale avant-projet)	-	-
								Nombre de surconsommation signalée après la mise en place du smart-metering (avec mesure initiale avant-projet)	-	-
								Nombre de fraudes détectées après la mise en place du smart-metering (avec mesure initiale avant-projet)	-	-
ACT 4.1.1 - Utiliser la technologie d'envoi de SMS en cas : - de rappels de dépassement d'échéances de facture afin de réduire les rappels pour non-paiement, - de problèmes de qualité et de coupures d'eau afin de fournir un meilleur service aux clients, - de confirmation et de rappel de rendez-vous afin de réduire les rdv manqués.		x			x		😐	2018 : Le projet relatif à l'utilisation de la technologie du SMS pour prévenir les clients a pris du retard.		
ACT 4.1.2 - Analyser la possibilité de mettre à disposition nos factures dans une application afin de fournir plus de services aux clients (envoi rappel sur mobile, paiement en ligne, gestion des mandats de domiciliation en toute autonomie)			x		x		😊	2018 : Plusieurs prestataires (comme Doccle, Digiteal) ont été rencontrés en 2018. Cette fonctionnalité a été intégrée dans le marché d'outsourcing de l'impression et de l'envoi des factures lancé en 2018 (démarrage 2019).		
ACT 4.1.3 - Mener une réflexion sur la technologie du smart-metering et mettre en place un test pilote	x	x			x		😐	2017 : Les informations ont été récoltées. Un rapport a été présenté fin 2017. 2018 : Une expérience pilote doit être planifiée avec les phases suivantes : - Concertation à l'échelle régionale suite à l'étude sur la rationalisation du secteur (Roland Berger) - Analyse des solutions existantes, - Choix de minimum 2 voire 3 partenaires pour les pilotes - Installer les compteurs sur le réseau - Installer l'infrastructure ICT et le système de communication		
ACT 4.1.4 - Mettre en place un nouveau central téléphonique (passage sous IP, interfaçage avec ERP, messages en cas d'urgence, ...)		x			x			2017 : Priorité à réévaluer mais peut-être à maintenir. 2018 : Toujours d'actualité (nécessaire pour mettre en place le télétravail, avoir des statistiques correctes, insérer des messages en urgence (par exemple cas de coupure d'eau, d'inondation, ...). La migration vers VOIP est prévue vers la fin 2018 dans la continuité de l'installation à in BW Nivelles et dans une optique multi-sites.		



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint	
	2017	2018	2019	à programmer	en cours					finalisé
OS 4 - Le service aux clients – « Déployer les nouvelles technologies au service du client et de la communication »										
ACT 4.1.5. (NEW) – Développer des e-services			x		x		😊	2018 : Souscrire une domiciliation en ligne Faire une demande de remboursement en ligne Faciliter la remise d'un index par les clients Généraliser progressivement la communication par voie électronique pour les clients qui le souhaitent Permettre à un syndic d'immeubles de gérer en ligne l'ensemble des raccordements dont il assume la responsabilité		
OO 4.2 - Rendre plus flexible notre outil ERP Gedipro en matière de facturation		x						Pourcentage de clients actifs ayant opté pour des acomptes mensuels après la mise en place du projet	-	
ACT 4.2.1 - Donner plus de souplesse à la facturation des acomptes afin de revoir la fréquence des acomptes et de réduire le nombre de plans de paiement		x	x		x		😊	2018 : En parallèle du développement des e-services		
OO 4.3 - Dynamiser les outils de communication numérique et élaborer une politique éditoriale (corporate)	x	x						Nombre de visiteurs du site internet par année	-	2017 : 54.887
								Nombre de newsletters ouvertes si publication pendant l'année		-
								Evolution (%) du nombre d'abonnés à la newsletter clients		-
								Evolution (%) du nombre d'abonnés d'une page d'un réseau social d'in BW (DEP) (1 indicateur par réseau social)	-	-
ACT 4.3.1 - Créer une newsletter informative	x			x			😊	2017 : A revoir dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Création d'une newsletter clients avec mise en place d'un opt in en vue du RGPD Indicateur : 1405 comptes client créés sur le site web - 10,3 % Indicateur : 13 894 newsletters envoyées - 7988 ouvertes		
ACT 4.3.2 - Définir et développer une stratégie en matière de médias sociaux pour y assurer la présence d'in BW DEP	x	x			x		😊	2017 : Mise en place terminée et à revoir dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Création d'une page FB, Twitter, Linked'in et Youtube in BW - mise en place d'une politique éditoriale des outils de communication numérique, d'un calendrier social media et de rapports statistiques.		
ACT 4.3.3. (NEW) – Définir une nouvelle identité pour in BW (nouveau logo, charge graphique, déploiement)	x	x	x			x	😊	2018 : fait courant 2017 avec déploiement sur tous les supports en 2018 Poursuite en 2019		
ACT 4.3.4. (NEW) – Développer un nouveau site internet in BW englobe l'Espace Clients du Département Eau Potable	x	x				x	😊	2018 : fait courant 2017 et mis en ligne avec succès le 1er janvier 2018 Rem : Le site internet « IECBW » ayant disparu au 31/12/2017, il n'est plus possible de calculer pour 2018 les indicateurs repris ci-dessus pour le département Eau Potable.		
ACT 4.3.5. (NEW) – Elaborer un plan de communication transversal			x	x						

3.4 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein des services transversaux de l'ex-IECBW



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats		
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	programmé	en cours				
OS 3 - Le service ICT – « Améliorer l'infrastructure locale, maîtriser et réduire les risques, mettre en œuvre des solutions innovantes »									
OO 3.1 - Déployer le nouvel outil cartographique	x	x					Taux d'automatisation de réponses à des demandes de plan	90%	95%
							Délai moyen de réponse aux demandes de plan	48h	24h
ACT 3.1.1 - Terminer les développements en cours sur le système de cartographie (application mobile, multimédias)	x	x			x	☹️	2017 : La migration vers la version 2101 a été effectuée pour apporter des corrections de problèmes et améliorer la stabilité du système. Il reste à finaliser : - Interfaçage avec Gedipro - le but étant d'un simple clic dans le logiciel, faire apparaître le plan du raccordement - finalisation de l'interface, fonctionnelle mais sujette à amélioration - procédures de synchronisation à développer + accès depuis Gedipro à développer - Elyx Mobile - le but étant de consulter les plans de n'importe où via tablette ou PC : installation sur Windows 2010 validée, l'application doit être testée avant le choix de la tablette/portable, l'achat du matériel et le déploiement de la solution. 2018 : NOK pour la solution mobile – pas d'avancement majeur par manque de disponibilité du service IT suite fusion		
OO 3.2 - Mettre en place un service ICT transversal et de nouveaux outils d'aide à la gestion journalière	x	x	x				Gain de temps dans l'encodage des factures fournisseurs entre un encodage classique et un encodage avec l'outil de reconnaissance de caractères	-	-
							Délai moyen de traitement des demandes au helpdesk informatique	-	Pas de mesures pour 2018
							Taux de réponse aux demandes des clients y compris demande par mail	90 % en moins de 15j	2017 : 86,5% (courrier) Situation au 31/8/18 : 93,2% (courrier)
ACT 3.2.1 - Mettre en place un nouvel outil Helpdesk pour le service informatique avec un suivi optimal	x	x			x	😊	2017 : Suite à la fusion, ce projet a été pensé dans une vision plus globale de traitement. 2018 : 3 applications ont été testées : Mantis, JIRA et Odoo. Le choix s'est porté sur JIRA. Le déploiement est en cours (configuration, tests).		
ACT 3.2.2 - Mettre en place une gestion documentaire centralisée comme support au travail collaboratif et afin d'aider à la mise en place du télétravail			x	x			2017 : Nouvel élément = projet de fusion avec l'IBW : projet à intégrer dans une vision plus globale de traitement		
ACT 3.2.3 - Mettre en place un outil de gestion collaborative (mails et courriers)			x	x			2017 : Nouvel élément = projet de fusion avec l'IBW : projet à intégrer dans une vision plus globale de traitement 2018 : A intégrer dans le cadre de la fusion et de la migration complète vers Office 365 (dossiers partagés) et du choix du type de solution (utilisation de Sharepoint par exemple).		
ACT 3.2.4. (NEW) – Structurer le service ICT pour répondre efficacement aux demandes des utilisateurs			x		x	😊	2018 : Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire amenée à intervenir sur les différents sites Formaliser et homogénéiser les procédures et outils Inventorier les assets matériels et logiciels, informer, documenter, mettre en place un suivi, anticiper les besoins Reprise en gestion progressive de l'informatique administrative (serveurs, pc, multifonctions, ...)		
OO 3.3 - Augmenter la fiabilité du réseau de communication et de l'outil informatique	x	x					Nombre de plaintes informatiques (lenteur, impossibilité de se connecter, ...)	0	Pas de mesures pour 2018
							Nombre d'infection du système informatique par des virus durant l'année	0	Situation au 31/8/18 : 0
							Autre indicateur à définir en fonction des risques	-	-
ACT 3.3.1 - Procéder à une analyse des risques du processus informatique afin de mettre en place le plan de continuité	x	x			x	😊	2017 : Vu l'évolution future du service, ce projet est maintenu en première priorité. La sélection des consultants a été réalisée L'appel d'offres sera lancé au cours du dernier trimestre 2017. 2018 : Le scope a été élargi à l'ensemble des outils IT de in BW. Un audit préliminaire « RGPD » a démarré en juin 2018 et comportait 2 volets : identification des traitements de données à caractère privé (plus de 250 ont été recensés) et un audit du système de gestion de l'information (ISO27001). Les conclusions seront présentées avant la fin de l'année. Un plan d'accompagnement sera mis en place dans la foulée.		
ACT 3.3.2 - Augmenter la bande passante internet au niveau de l'intercommunale	x	x			x	😊	2017 : Ce projet est finalisé, le passage à la fibre est terminé, accompagné du remplacement des firewalls.		



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats		
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	à programmer	en cours / finalisé				
OS3 - Le service ICT – « Améliorer l'infrastructure locale, maîtriser et réduire les risques, mettre en œuvre des solutions innovantes »									
ACT 3.3.3 - Réaliser un audit du réseau informatique et de ses éléments actifs afin d'optimiser son fonctionnement ainsi que d'un audit au niveau sécurité	x	x			x	😊	2017 : L'audit a été commandé et nous attendons le résultat et les recommandations avant la fin de l'année. 2018 : Cet audit est finalisé. Les observations ramenées suite à cet audit doivent être mises en œuvre. Elles relèvent principalement d'un durcissement des normes depuis l'installation en 2004. Cela sera finalisé en 2018 mais n'est pas prioritaire.		
ACT 3.3.4 - Adapter et mettre en place une meilleure sécurité des outils informatiques : antivirus, contrôle des accès distants, gestion des droits, gestion du matériel nomade, hébergement-dédoublement externalisé de matériels	x	x			x	😊	2017 : A déterminer et mettre en œuvre après l'audit sécurité et l'analyse des risques. 2018 : A déterminer et à mettre en œuvre suite à l'audit préliminaire RGPD. Les points d'attention ressortant de l'audit préliminaire seront transposés au besoin sur les sites ne faisant pas partie de cet audit. Ultérieurement et au besoin, des audits complémentaires seront effectués (2019).		
ACT 3.3.5. (NEW) – Poursuivre la mise en conformité au RGPD		x	x		x	😊	2018 : Conscientisation du personnel et des sous-traitants Mise en place d'un système structuré de gestion de la sécurité de l'information Prendre systématiquement l'avis du DPD en cas de modification des traitements Procédure de réponse à une demande Procédure en cas de fuite de données Modèles de consentements Compléter les registres (traitements, données, applications, violations, contrats, vidéo-surveillance) Révision systématique des risques		
ACT 3.3.6. (NEW) – Augmenter la connectivité entre les sites géographiques d'in BW			x	x			2018 : Incorporer le site de Genappe dans le réseau Explore Connexion du site de Rosières à la fibre Permettre les accès à distance à des dossiers communs (restructuration des données à prévoir)		
OO 3.4 - Mettre à niveau les équipements informatiques	x	x					Nombre d'heures chômées en raison d'une panne informatique > 2h impactant plusieurs personnes Autre indicateur à définir en fonction du projet GEDIPRO	-	0
ACT 3.4.1 - Mettre à niveau les systèmes d'exploitation informatiques (passage à la version supérieure)	x	x			x	😐	2017 : Dépend de l'avancement du projet de virtualisation 2018 : Cela dépend de l'avancement du projet de virtualisation (prévu au second semestre 2018) dans le contexte de la fusion.		
ACT 3.4.2 - Mettre à niveau le serveur mails (passage à la version supérieure)	x	x				x	2017 : A initier quand la rénovation de l'installation électrique de la station de pompage sera finalisée (fin 2018). 2018 : Suite à la fusion, la migration vers Office 365 a été opérée. L'ancien serveur de mail reste actif jusqu'en fin d'année afin d'évacuer les adresses tardifs vers nos anciennes boîtes mails.		
ACT 3.4.3 - Développer une nouvelle interface (G.U.I.) pour GEDIPRO (ERP spécifique d'in BW DEP) – cahier des charges et marché		x	x	x			2018 : Voir ACT 3.6.1 collaboration avec une personne externe pour Gedipro. Structuration de la documentation 2019 : rédaction du cahier des charges et lancement du marché		
ACT 3.4.4 - Mettre en place une redondance physique/logicielle des serveurs	x	x	x		x	😊	2017 : A réévaluer en fonction du projet de virtualisation et dans le cadre de la fusion en regard de l'avancement de l'IBW et de l'intégration éventuelle avec leur solution - initié en septembre 2017 (A adapter d'ici fin septembre car en cours de mûrissement). 2018 : mise en place d'une nouvelle infrastructure virtualisée pour la comptabilité avec mise en commun des DB - redondance matérielle et logicielle (backup / sécurité) et accès à distance. 2018-2019 Remplacement infrastructure existante par des serveurs virtualisés sur le site de Genappe.		
OO 3.5 - Faciliter la connexion mobile	x	x	x				Nombre de virus introduit par un appareil nomade	0	0
ACT 3.5.1 - Etudier les possibilités d'externaliser certaines applications informatiques dans le cloud		x	x		x		2017 : La priorité de ce projet doit être augmentée vu l'évolution du service dans le contexte de la fusion avec l'IBW (à adapter d'ici fin septembre). 2018 : A envisager de manière plus générique avec la fusion. Cela sera progressif mais a débuté avec Office 365 (gestion des mails)		
ACT 3.5.2 - Mettre en œuvre une solution MDM (gestion du matériel nomade) afin de sécuriser le réseau dans le cadre de l'utilisation des outils portables en dehors de l'intercommunale	x	x	x	x		😐	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion (contexte beaucoup plus global). Description des besoins à faire (type de matériel à connecter, usages, données à consulter, ...) 2018 : Solution à réévaluer dans le cadre de la fusion		
OO 3.6 - Disposer d'outils informatiques innovants	x	x	x				Taux de satisfaction des utilisateurs GEDIPRO (mesure fin 2017)	90%	pas de mesures en 2018
ACT 3.6.1 - Enrichir Gedipro de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux nombreuses attentes et suggestions d'amélioration sur base de la liste arrêtée après consultation interne	x	x	x		x	😊	3 versions livrées en 2017. Pour pérenniser Gedipro et assurer son évolution, une nouvelle organisation est mise en place (équipe Gedipro composée d'utilisateurs-clés) avec le concours d'une personne extérieure (mission de coordination / chef de projet). 2018 : Une nouvelle version du logiciel a été installée en septembre (regroupant les améliorations ou corrections (120 points) de 3 versions précédentes). L'équipe de Key-users est bien en place et la collaboration avec le coordinateur externe se passe bien. De nombreuses suggestions ont été identifiées et seront déployées prochainement en fonction des priorités		



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats		
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	à programmer	en cours				
OS 3 - Le service ICT – « Améliorer l'infrastructure locale, maîtriser et réduire les risques, mettre en œuvre des solutions innovantes »									
ACT 3.6.2. (NEW) – Nouvelle solution pour le relevé des index des compteurs d'eau			x		x		😊	2018 : Solution logicielle et portable pour les releveurs	
OO 3.7 - Promouvoir l'équilibre vie professionnelle-vie privée		x	x					Pourcentage de postes de travail virtualisés	100% pour fin 2019
ACT 3.7.1 - Mettre en place la virtualisation des postes de travail afin de permettre la mise en place du télétravail et de faciliter la maintenance des postes de travail		x	x	x				2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : A réévaluer dans le cadre de la fusion ainsi que du télétravail.	
OS 5 - La gestion des ressources humaines – « Permettre à chacun d'enrichir ses compétences, promouvoir l'équilibre vie professionnelle/vie privée, développer le sentiment d'appartenance et la motivation du personnel »									
OO 5.1 - Assurer une continuité dans la gestion de l'intercommunale		x						-	-
ACT 5.1.1 - Assurer et suivre la planification du remplacement du directeur général de l'intercommunale		x				x		2017 : Projet supprimé dans le contexte de la fusion avec l'IBW.	
OO 5.2 - Promouvoir la communication interactive (descendante, ascendante et transversale) et le partage des connaissances en accordant plus de place à l'interaction et la collaboration		x	x	x				Nombre de sondages réalisés durant l'année	min 1/an
ACT 5.2.1 - Réaliser des mini-sondages sur divers thèmes		x	x	x		x	😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Diffusion d'un sondage baromètre social des managers (Taux de participation : 68,4 %) et de deux sondages à l'ensemble du personnel : nouveau logo (taux de participation (62,2%) et valeurs (taux de participation : 44,7 %).	
OO 5.3 - Renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance		x	x	x				Nombre d'actions qui développent le sentiment d'appartenance mises en place durant l'année	min 1/an
ACT 5.3.1 - Organiser des événements/actions qui développent le sentiment d'appartenance		x	x	x		x	😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Organisation d'un événement vœux/valeurs, opération nettoyage de printemps et de participations à des manifestations sportives pour des œuvres sociales	
OO 5.4 - Optimiser les canaux et outils de la communication		x						Nombre de personnes utilisant le réseau social interne	-
ACT 5.4.1 - Mettre en place un réseau social interne		x				x	😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Mise en place d'in BWALL au sein du département eau potable	
OO 5.5 - Développer la culture de la responsabilisation		x	x	x				-	-
ACT 5.5.1 - Systématiser la formation de groupes de travail sur les projets internes destinés au personnel		x	x	x		x	😊	2017 : Mise en place de groupe de travail (dans un service) sans présence du N+1 pour analyser des dossiers complexes et trouver des solutions, pour analyser les suggestions et amener des propositions concrètes en termes d'organisation du travail et de traitement de dossiers. 2018 : Dans le cadre de la fusion avec l'IBW, organisation de GT spécifiques sans présence du N+1	
OO 5.6 - Développer le leadership de nos managers		x	x	x				Résultat moyen issu des évaluations des managers en ce qui concerne les aptitudes managériales (mesure initiale = 2018 - année d'évaluation 2017)	-
ACT 5.6.1 - Mettre en place un programme de formation pour développer les compétences de « leader » et de « manager » suite aux nouvelles fiches de fonction en y intégrant les aspects de communication		x	x	x		x	😊	2017 : Programme mis en place. Les formations s'étaleront de novembre 2017 à juin 2018. 2018 : Finalisation du programme de formation en y intégrant les aspects de communication, ayant aussi pour objectif d'améliorer les performances de l'entreprise par le développement de tous les employés	
OO 5.7 - Mise en place d'une culture de la sécurité		x	x	x				Taux annuel d'absentéisme pour les accidents de travail	à la baisse chaque année
ACT 5.7.1 - Déployer le programme de formation : habilitations aux tâches à risques, impétrants, chantier, ...		x	x	x		x	😊	2017 : Les habilitations à risques pour les thématiques urgentes (amiante) sont prévues pour fin 2017. Les autres thématiques suivront en 2018. 2018 : retard dans la mise en œuvre des habilitations	
OO 5.8 - Favoriser le bien-être au travail		x	x	x				Taux annuel d'absentéisme	à la baisse chaque année
ACT 5.8.1 - Mise en œuvre d'actions visant à réduire le taux d'absentéisme (ex : entretiens d'absentéisme)		x	x	x		x	😊	2017 : Les premiers entretiens d'absentéisme ont débuté en octobre 2016. L'action 5.5.1 a contribué à la baisse du taux d'absentéisme dans le service où des groupes de travail se sont mis en place. 2018 : Des actions ont été menées en 2018 mais aucune réelle mesure de suivi n'a été mise en place. Il conviendrait d'en définir afin de pouvoir communiquer les avancées en la matière au personnel en 2019.	



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint	
	2017	2018	2019	à programmer	en cours					finalisé
OS 3 - Le service ICT – « Améliorer l'infrastructure locale, maîtriser et réduire les risques, mettre en œuvre des solutions innovantes »										
ACT 5.8.2 - S'assurer que les formations identifiées lors des évaluations sont planifiées	x	x	x		x		☹️	2017 : Réflexion en cours sur l'outil de suivi et formation de la ligne hiérarchique au rôle de manager. 2018 : Dans le cadre de la politique de gestion des compétences définie par le service RH et des outils mis à disposition des managers, il est constaté le peu de suivi de ces outils, entre autres en matière de demande de formation. Il est important de s'assurer de ce suivi en 2019 afin de garantir le bien-être au travail.		
OO 5.9 - Récompenser le personnel autrement	x	x						Taux de satisfaction du personnel sur les mesures mises en œuvre en matière de «récompense»	-	-
ACT 5.9.1 - Mettre en œuvre des pistes pour récompenser une personne individuellement ou une équipe spécifique	x	x	x		x		😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Des éléments sont prévus dans la nouvelle politique salariale.		
ACT 5.9.2 - Assurer une continuité dans l'évolution de la carrière barémique des collaborateurs	x	x	x		x		😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Des éléments sont prévus dans la nouvelle politique salariale.		
OO 5.10 - Promouvoir l'équilibre vie professionnelle-vie privée	x	x						Taux de satisfaction du personnel sur les mesures mises en œuvre en matière de flexibilité du temps de travail	-	-
ACT 5.10.1 - Analyser les possibilités d'augmenter la flexibilité du temps de travail	x	x			x		😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Des éléments sont prévus dans le nouveau règlement de travail in BW.		
ACT 5.10.2 - Examiner les possibilités de mettre en œuvre le télétravail (aspects juridiques)		x			x		😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion avec l'IBW. 2018 : Un chapitre sur le télétravail est prévu dans le nouveau règlement de travail in BW.		
OO 5.11 - Accompagner le travailleur en fin de carrière				x				Taux de satisfaction des travailleurs en fin de carrière	-	
ACT 5.11.1 - Mettre en œuvre un programme d'accompagnement des travailleurs en fin de carrière sous la conduite du conseiller en prévention			x	x						
OS 6 - Le développement durable – « Réduire notre empreinte carbone, maîtriser et optimiser nos coûts pour maintenir un accès à l'eau pour tous »										
OO 6.1 - Obtenir une réduction de coût de 5 % endéans les 3 ans grâce au changement de formule de tarification (tarif jour/nuit => tarif variable en fonction de la charge du réseau)		x	x					Par cycle de production, gain annuel en % du coût total (par comparaison entre les 2 formules de tarification)	-	
ACT 6.1.1 - Mettre en place un test pilote sur le site de production de Limal dont l'objectif est d'analyser la consommation en électricité par quart-horaire et d'évaluer les possibilités de modifier le profil de consommation afin d'acheter l'électricité aux périodes où elle est la moins chère	x	x			x		😊	2017 : Les modifications techniques ont été réalisées. Le test pilote va être menée en octobre 2017. 2018 : Le test pilote pour la gestion intelligente des consommations a été initié en 2018 mais il a dû être arrêté en raison d'un fonctionnement inadéquat avec nos installations		
OO 6.2 - Réduire les coûts consommations énergétiques globales des sites de production de 5% en 3 ans	x	x						Pourcentage de réduction annuelle de l'énergie consommée par m³ d'eau mis en distribution (kWh/m³) pour l'ensemble des cycles de production	-	Pas de mesure au 31/8/18
ACT 6.2.1 - Poursuivre le déploiement des variateurs de fréquence sur tous les sites de production pour 2018	x	x			x		😊	2017 : Evolution en lien avec le remplacement des automates (action 1.3.1) : 3 variateurs ont été placés en 2017. Il en reste 4 pour 2018. 2018 : remplacement des surpresseurs et des variateurs sur le site de La Hulpe et sur le site de Sauvagemont.		
ACT 6.2.2 - Modifier le mode d'alimentation de Nivelles afin de sécuriser le stockage d'eau ainsi que de réduire la consommation électrique			x	x				2017 : A initier quand la rénovation de l'installation électrique de la station de pompage sera finalisée (fin 2018).		
OO 6.3 - Suivre l'évolution de la partie contrôlable de nos coûts		x	x	x				Pourcentage de réduction de la partie contrôlable des coûts après la mise en place de chaque action	2 actions sur la période 2017-2019	-
ACT 6.3.1 - Identifier les possibilités d'économie sur les parties contrôlables de nos coûts en participant à des benchmark	x	x	x		x		😊	2017 : - Renégociation du prix des petits compteurs. Décision de placer des compteurs de 15mm au lieu de compteurs de 20mm qui sont surdimensionnés (les compteurs de 15mm sont plus précis au démarrage). - Amélioration de la consommation en électricité pour la production et la distribution d'un m³ d'eau potable (ex/ utilisation de turbines, de pompes réversibles, ...) - Amélioration de l'indice linéaire de perte - Amélioration du montant des charges pour les consommations directes		
OO 6.4 - Maintenir un tarif sous l'inflation sur la durée de ce plan stratégique		x	x	x				Rapport de l'évolution annuelle du CVD (%) sur l'évolution annuelle de l'inflation (%)	<1	0
ACT 6.4.1 - Identifier et conduire des actions pour maintenir le CVD sous l'inflation	x	x	x		x		😊	2017 : Voir actions 6.3.1. Le CVD reste constant et sous l'inflation. 2018 : Pas d'augmentation du CVD. Cela n'est pas prévu non plus en 2019. Nous resterons donc 6 ans au même tarif.		
OO 6.5 - Développer une communication en matière de développement durable	x	x	x					Nombre de communication externe (tout support confondu) en matière de développement durable	1/an	-



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint	
	2017	2018	2019	à programmer	en cours					finalisé
OS 6 - Le développement durable – « Réduire notre empreinte carbone, maîtriser et optimiser nos coûts pour maintenir un accès à l'eau pour tous »										
ACT 6.5.1 - Organiser une campagne de communication sur la gestion différenciée	x	x	x		x		😊	2017 : Le projet global devra être reporté dans le contexte de la fusion avec l'IBW. Divers actions ponctuelles de communication ont néanmoins été menées en 2017 : - communiqué de presse sur notre politique de déploiement de ruches dans le cadre de la gestion différenciée de nos sites. - informations sur nos réalisations d'implantation de nichoirs via FaceBook et Twitter - articles dans le journal interne concernant l'implantation de nichoirs et de déploiement de ruches sur nos sites. 2018 : Projet reporté mais diverses actions ponctuelles de communication ont été menées malgré la fusion : ouverture du site de production d'eau de Gaillmarde avec la sensibilisation du public sur l'utilisation raisonnée des pesticides et la gestion différenciée, ouverture de sites de production de Villers-la-Ville avec sensibilisation gestion différenciée avec la présence de ruches.		
ACT 6.5.2 - Communiquer régulièrement sur différentes actions environnementales (ruches, ...)	x	x	x		x		😊	2017 : Ce projet devra être reporté dans le contexte de la fusion avec l'IBW. Divers actions ponctuelles de communication ont néanmoins été menées en 2017 : - en interne : collecte de bouchons en plastique - en externe : collecte de bouchons en plastique, évènement de Gaillmarde (gestion différenciée, ruches, chauve-souris). 2018 : Diverses communications ont été effectuées en 2018 depuis la création du site internet, des RS in BW. Indicateurs : 18 sujets environnementaux sur les réseaux sociaux et 15 sur le site internet.		
OO 6.6 - Protéger la ressource vis-à-vis de pollutions potentielles	x	x	x					Délai moyen d'exécution des programmes d'actions d'in BW DEP (spécifique à chaque captage) à partir de la date de publication de l'Arrêté de délimitation	max 1 an	2,7 années
								Organisation d'une réunion d'information aux habitants concernés par Arrêté de délimitation	-	-
ACT 6.6.1 - Poursuivre le programme de protection des captages	x	x	x		x		😐	2017 : En attente de l'instruction auprès de l'administration et de la publication de plusieurs zones. 2018 : Les études pour les captages Nord-Ouest de Wavre sont en cours de finalisation (études sur le terrain réalisées). Les études pour les nouveaux captages de Chapelle et de Thyle sont en cours afin de voir s'il y a une extension des zones de prévention actuelles.		
ACT 6.6.2 - Organiser une sensibilisation des riverains situés dans des zones de protection nouvellement publiées	x	x	x	x				2017 : Contact pris avec la SPGE pour organiser la sensibilisation des riverains. En attente de leur outil de gestion des zones de prévention (lié à la cartographie des parcelles).		
OO 6.7 - Mettre en place de nouveaux outils d'aide à la gestion journalière		x	x					Evolution (%) du nombre total de km parcourus chaque année pour les camionnettes	-	-
								Evolution (%) du nombre total de km parcourus chaque année pour les camions	-	-
ACT 6.7.1 - Mettre en place un outil de géolocalisation afin d'optimiser la planification des interventions et de réduire les consommations en carburant	x	x			x		😊	2017 : L'analyse a été réalisée et soumise à la Direction pour prise de décision. Il faut décider si le projet est maintenu tel que prévu initialement ou s'il doit dès à présent intégrer des missions/véhicules de la nouvelle entité. 2018 : réalisé par priorité pour les agents effectuant de nombreux déplacements		
OO 6.8 - Assurer la transition du système de management intégré pour satisfaire aux exigences des nouvelles versions de normes	x	x						Date d'obtention de la certification suivant les nouvelles versions des normes ISO	fin septembre 2018	Juin 2018
								Taux de satisfaction du personnel concernant le système de management après la fin du projet de simplification/ mise en conformité aux nouvelles versions des normes	-	-
ACT 6.8.1 - Mettre en place une culture d'identification et de gestion des risques	x	x			x		😊	2017 : Le projet avance selon le planning. Une formation à la gestion des risques a été donnée au 1er semestre 2017 dans chaque service. Un outil support a également été développé. 2018 : Finalisation du projet avec le consultant externe, coaching interne de certains chefs de processus pour l'analyse de risque Le projet peut être clôturé suite à l'obtention de la certification selon les nouvelles versions des normes GSE. Vérification de l'appropriation et de la consolidation des outils sous forme d'audits internes. 2018 : Adaptation documentaire suite analyse des CP en cours de déploiement – les bases sont établies, le projet peut être clôturé et on prévoit des contrôles sous forme d'audits internes.		



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats			
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut			Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	à programmer	en cours	finalisé				
OS 6 - Le développement durable – « Réduire notre empreinte carbone, maîtriser et optimiser nos coûts pour maintenir un accès à l'eau pour tous »										
OO 6.9 - Anticiper le terme du contrat de service avec Vivaqua			x					Date de décision concernant la méthode de travail	1/1/2019	-
ACT 6.9.1 - Analyser les points du contrat en matière de gestion des hydrants, de la protection cathodique et des analyses de qualité d'eau afin de voir ce qu'il serait plus intéressant d'internaliser ou de lancer un appel d'offres vers différents prestataires potentiels (analyses,...)	x	x	x					2018 : en attente de la décision concernant la gestion des hydrants dans la province du Brabant wallon		
OO 6.10 - Optimiser l'organisation du service Distribution			x					A définir	-	-
ACT 6.10.1 - Analyser l'opportunité d'optimiser l'organisation du service distribution en vérifiant la compatibilité entre la charge de travail et les objectifs (Remplacement des compteurs, remplacement des raccordements, renouvellement du réseau) et chercher une meilleure efficacité		x			x		😊	2018 : analyse des opportunités d'amélioration au service chargé du remplacement des compteurs, révision de l'horaire de travail pour les équipes DI Traitement informatique des feuilles de travail (encodage, gestion stock,...) Modélisation de réseau de distribution		
ACT 6.10.2 - Evaluer le point d'équilibre entre main d'œuvre propre et sous-traitance pour le service distribution			x	x						
OO 6.11 - Améliorer la planification de l'ensemble des activités liées à la gestion des sinistres		x						Date de mise en place d'un processus interne de traitement et de suivi des sinistres	1/1/2018	-
ACT 6.11.1 - Améliorer le suivi des dossiers « sinistres » jusqu'à l'indemnisation	x				x			2017 : Projet à réévaluer dans le cadre de la fusion et de l'outil mis en place à l'IBW.		
OO 6.12 - Renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance	x	x	x					Nombre d'actions à caractères sociétaux mises en place durant l'année	1/an	-
ACT 6.12.1 - Organiser des actions à caractères sociétaux	x	x	x	x				2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion.		
OO 6.13 - Développer la culture de la responsabilisation	x	x	x					Résultat moyen issu des évaluations des managers en ce qui concerne la compétence comportementale « innovation » (mesure initiale = 2018 - année d'évaluation 2017)	Augmentation	pas de mesure en 2018
ACT 6.13.1 - Développer une méthode de management qui vise l'amélioration des performances de l'entreprise par le développement de tous les employés (lean management) pour permettre à chacun d'apporter une contribution à l'amélioration de son environnement de travail et pour augmenter la satisfaction du personnel	x	x	x		x		😊	Voir action 5.5.1		
OS 7 - L'intercommunalité et les partenaires – « Donner la possibilité aux communes et leurs représentants d'appuyer et de faire évoluer notre service de qualité et de proximité, assurer l'avenir de nos activités au service du citoyen et des communes »										
OO 7.1 - Maintenir l'indemnisation de nos communes pour les dégradations causées par nos travaux sur le domaine public	x	x	x					Montant total relatif à l'indemnisation payé chaque année aux communes	-	2017 : 1.025.260 € 2018 : ±1.046.000 €
ACT 7.1.1 - Maintenir l'indemnité statutaire	x	x	x		x		😊	2017 : L'indemnisation sera maintenue pour 2017 puis dans le cadre de la fusion avec l'IBW.		
OO 7.2 - Développer des réseaux avec nos communes associées	x	x	x					Nombre d'événements et/ou communication d'in BW DEP au cours desquels les communes sont associées durant l'année	2/an	2018 : 4
ACT 7.2.1 - Identifier des événements pour lesquels on peut associer les communes	x	x	x		x		😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion. 2018 : Les communes sont associées à chaque ouverture de site technique. Les communes disposent dorénavant d'un outil de sensibilisation important pour leurs propres événements ou inaugurations : nos fontaines Totems promouvant l'eau du robinet.		
ACT 7.2.2 - Identifier des thématiques pour lesquelles on peut inviter nos communes à partager nos communications via leurs supports communaux	x	x	x		x		😊	2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion. 2018 : Dans les communications publiées sur les réseaux sociaux, si nos communes associées sont concernées, elles sont taguées et peuvent donc automatiquement reprendre cette information sur leurs propres RS (ex : faux agents des eaux, événements, fermeture de recy parc, ...).		
ACT 7.2.3 - Assurer une stabilité et une pérennité à l'intercommunale en étroite collaboration avec les élus	x	x	x		x		😊	2017 : Le projet de la fusion a été initié en vue de maintenir sous maîtrise les activités de production et de distribution en Brabant wallon par des élus locaux. En outre, la mise en commun d'outils et de ressources permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de service aux citoyens et aux communes du Brabant wallon.		
OO 7.3 - Créer plus de lien entre les administrateurs et renforcer le sentiment d'appartenance pour l'intercommunale et son personnel			x					Taux de satisfaction des administrateurs en ce qui concerne le programme d'accueil	-	-
ACT 7.3.1 - Mettre en place un programme d'accueil pour le futur conseil d'administration (2019) afin de créer plus de lien et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'intercommunale			x	x				2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion.		



Objectifs et actions				Avancement			Atteinte des résultats		
Description (OS = Objectif Stratégique ; OO = Objectif Opérationnel ; ACT = action)	Période			Statut		Indice de santé	Indicateur de résultats	Cible	Résultat atteint
	2017	2018	2019	à programmer	en cours				
OS 7 - L'intercommunalité et les partenaires – « Donner la possibilité aux communes et leurs représentants d'appuyer et de faire évoluer notre service de qualité et de proximité, assurer l'avenir de nos activités au service du citoyen et des communes »									
OO 74 - Maximiser l'implication des mandataires communaux dans la gestion de l'intercommunale au terme de ce plan stratégique							-	-	-
ACT 74.1 - Propositions à faire par le Bureau exécutif							2017 : A réévaluer dans le cadre de la fusion.		

Annexe 3.5 – Perspectives économiques et prévisions budgétaires du département Eau Potable



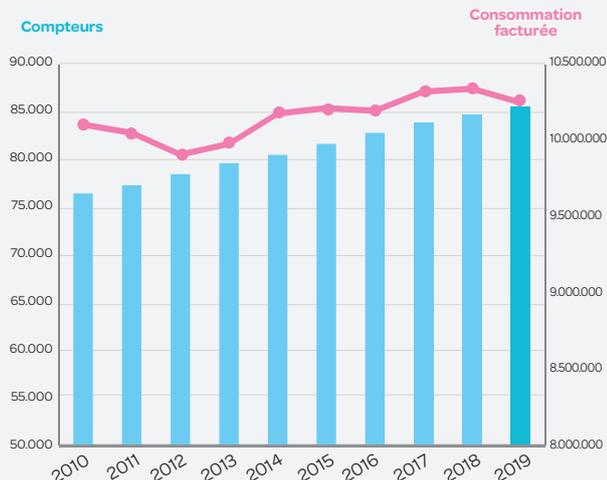
Evolution de la démographie / Consommation facturée

Vu les projets de développement immobiliers prévus en Brabant wallon, nous continuons à tabler sur une croissance du nombre de compteurs de l'ordre de 1 % par an.

En ce qui concerne la consommation totale facturée, on constate un statut quo depuis 3 ans. L'étude réalisée par Aquawal en 2015 sur la consommation des ménages conclut à une diminution de la consommation moyenne par compteur essentiellement en raison du renouvellement des appareils électro-ménagers qui consomment de moins en moins d'eau.

En 2017 et 2018, nous avons connu deux étés particulièrement secs. Il en résulte une légère hausse de la consommation globale. Nous tablons sur une légère diminution en 2019 (sauf nouvelle canicule).

Evolution nombre de compteurs et de la consommation facturée



Consommation par compteur et par an (globale)



Evolution de l'inflation

Selon le Bureau Fédéral du Plan, le taux d'inflation annuel a évolué comme suit :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019*
Taux	0,34 %	0,56 %	1,97 %	2,13 %	2,0 %	1,9 %

* hypothèse Département Eau Potable – pas de données disponibles

Après une très faible inflation en 2014 et 2015, elle est repartie à la hausse en 2016. En 2018, l'inflation sera finalement plus élevée que prévue (2,0 % contre 1,4% estimée) entraînant une indexation des salaires (01/10/2018). L'inflation estimée pour 2019 est de 1,9 %.



Augmentation des charges

Achat de matières premières (tuyaux, vannes, bouches incendie, ...)

Pour 2018, il s'agit d'une moyenne des années précédentes (cela dépend fort du diamètre des conduites posées) à laquelle nous avons appliqué l'inflation pour 2019.

Energie

Ce poste est beaucoup plus difficile à évaluer. Entre 2013 et 2015, le prix unitaire moyen Haute Tension du KWh est passé de 12,09 eurocents à 12,90 eurocents soit une majoration de 6,8 %.

Les prix moyens sont restés stables en 2016 et 2017 aux alentours de 12,90 € le KWh.

Par prudence, nos chiffres tablent sur une augmentation de 6,1 % entre 2018 et 2019.

Les achats d'eau

Nous achetons 45 % de l'eau distribuée auprès de VIVAQUA. Le prix d'achat a subi une indexation de seulement 0,18 % en 2018. Le prix ne devrait pas être indexé pour 2019.

Loi de financement des pensions du secteur public

Au cours du précédent plan stratégique, l'ex-IECBW avait commandé une étude auprès de KPMG.

Il en est ressorti que quel que soit le régime (contractuel ou statutaire), cette nouvelle loi aura un impact financier non négligeable (estimé entre 27 millions et 61 millions d'euros d'ici 2050 selon le choix opéré).

Malgré cette nouvelle charge importante, il sera moins coûteux d'occuper du personnel sous contrat de travail (avec assurance groupe) en raison des économies annuelles substantielles réalisées sur les cotisations patronales (22 % moins élevées pour un agent contractuel).

En effet, la différence de coût d'ici 2050 entre le régime contractuel et le régime statutaire est estimée à 24 millions d'euros

sans la prise en compte de la couverture totale des rémunérations des jours de maladie auxquels les statutaires ont droit.

Le Conseil d'administration de l'ex-IECBW avait pris la décision de provisionner chaque année un montant de 785.000 € pour couvrir les futures cotisations de responsabilisation.

A partir de 2018, avec la fusion, le Collège exécutif a décidé de suspendre les provisions et de faire actualiser l'étude pour l'ensemble in BW.

Autres charges de personnel

> Engagement de personnel

Le nombre d'ETP du département Eau Potable devrait rester stable autour de 131 unités en 2019.

> Indexation automatique des salaires

En 2018, l'indexation automatique des salaires dans le secteur public de 2 % a eu lieu le 01/10/2018 en lieu et place du 01/12/2018 prévu initialement.

Malgré cela, les prévisions budgétaires du département Eau Potable ont été respectées.

Pour 2019, le bureau du plan ne prévoit pas de dépassement de l'indice-pivot.



Prévisions budgétaires du département Eau Potable

Libellé	2014	2015	2016	2017	Projections 2018	«Prévisions 2019»
Achat d'eau	-4.576.667	-4.562.512	-4.561.296	-4.598.468	-4.574.300	-4.574.500
Achat de marchandises (tuyau, accessoires, compteurs,..)	-1.965.841	-2.128.555	-1.924.708	-2.243.035	-2.152.900	-2.254.500
Autres achats	-143.936	-143.120	-135.654	-128.374	-135.000	-140.000
Sous-traitance générales	-620.536	-654.695	-663.664	-716.290	-708.100	-735.900
Entretien, réparation, maintenance	-954.979	-989.024	-1.010.512	-1.067.993	-1.141.750	-1.149.100
Energie, telecom et fournitures diverses	-1.341.953	-1.320.916	-1.287.933	-1.316.428	-1.345.000	-1.371.600
Assurances, honoraires, fonds social, analyses	-648.631	-812.061	-828.374	-1.006.282	-1.275.650	-1.060.050
SPGE (CVA, protection captage), SPW (contrib prélev.)	-16.301.986	-18.190.820	-19.876.820	-21.059.886	-22.069.600	-22.077.400
Abonnement et documentation	-4.873	-5.599	-7.233	-5.206	-6.400	-6.500
Communication et cotisations diverses	-155.168	-132.174	-193.022	-198.747	-169.580	-150.310
Intérimaires	-221.588	-210.427	-158.408	-157.013	-150.000	-150.000



Libellé	2014	2015	2016	2017	Projections 2018	«Prévisions 2019»
Mandataires	-145.286	-147.814	-138.118	-137.027	0	0
Rémunérations et charges sociales	-7.947.099	-7.842.654	-7.817.284	-8.057.080	-8.430.300	-8.560.300
Amortissements et provisions	-6.489.535	-6.809.095	-7.110.821	-7.179.252	-6.522.500	-6.672.350
Indemnité voirie et autres charges exploitation	-1.105.555	-1.106.581	-1.155.385	-1.155.132	-1.192.000	-1.182.000
Charges financières	-691.527	-631.239	-578.727	-524.000	-475.650	-611.700
Charges exceptionnelles	-88.022	-33.031	-168.498	-344.016	-108.500	-185.000
Impôts et précomptes	-62.251	-10.442	-4.766	-19.559	-3.000	-3.000
Ventes d'eau (CVD, CVA et Fonds social)	38.980.933	41.103.062	42.923.986	44.289.021	45.109.200	45.139.100
Travaux	565.382	576.449	588.221	560.726	536.400	541.400
Production immobilisée	5.497.644	5.303.389	5.009.705	5.709.803	5.483.100	5.884.200
Autres produits d'exploitation	1.000.814	991.326	1.496.402	1.353.673	1.257.200	1.297.800
Produits financiers	731.713	659.062	697.677	724.062	734.920	774.820
Produits exceptionnels	139.554	258.753	232.097	287.134	16.000	16.000
Résultat comptable	3.450.606	3.161.282	3.326.866	3.010.632	2.676.590	2.769.110
Amortis, provision (dotation/reprise)	5.757.823	6.150.033	6.413.144	6.455.189	5.787.580	5.897.530
CASH FLOW	9.208.429	9.311.315	9.740.010	9.465.821	8.464.170	8.666.640
Remboursement tranche d'emprunts existants	-1.628.017	-1.459.006	-1.429.037	-1.405.574	-1.408.967	-1.412.523
Recettes extensions réseaux	1.574.849	1.761.406	1.267.047	1.418.092	1.400.000	1.450.000
Coûts extensions réseaux	-1.071.182	-1.288.178	-850.592	-1.211.581	-1.200.000	-1.250.000
Mise en réserve / reprise pour cotisations responsabilisation pensions	-750.000	-785.000	-785.000	-785.000	98.500	175.000
Investissements récurrents (Renouvellement du réseau, remplacement des raccordements et des compteurs)	-5.606.200	-5.540.669	-5.630.090	-6.351.427	-5.938.000	-6.267.000
Autres investissements (production / matériel / véhi / engin / ICT / mobilier /...)	-1.334.387	-1.423.787	-940.848	-952.239	-1.350.000	-1.808.000
Solde trésorerie (à emprunter si négatif)	393.492	576.081	1.371.490	178.092	65.703	-445.883

Annexe 3.6 – Conclusions pour le département Eau Potable

Le mode de gestion et la stratégie mis en œuvre au sein du département Eau Potable permettent d'afficher un bilan global positif de l'évolution et de l'état des activités au service des clients. Dès lors, nous pouvons conclure que le département Eau Potable d'in BW est actuellement :



Un département performant au service des clients

Taux de renouvellement du réseau

La politique d'investissement, grâce à un taux élevé de renouvellement des installations de distribution (min 1,2%/an), porte ses fruits avec un rendement du réseau de 90 % depuis plusieurs années, une amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement et un coût de maintenance en baisse.

- Cette politique est maintenue pour les 3 prochaines années.
- Evaluation 2017 : le programme réalisé a respecté les objectifs, un léger ralentissement est observé en 2018 pour respecter les limites budgétaires fixées.
- Evaluation 2018 : l'objectif revu à la baisse devrait être respecté tout en restant supérieur au seuil minimum de 1 % de renouvellement fixé

Pas d'interruption de fourniture d'eau pour les clients

Les investissements réalisés au niveau des infrastructures de production d'eau (dont les interconnexions et prises de secours) permettent d'assurer un approvisionnement fiable à un coût stable et maîtrisé en toute circonstance. La continuité de l'approvisionnement de nos réseaux est assurée. Il n'y a plus eu d'incident depuis 2008.

- Cette politique se poursuivra et atteindra prochainement un stade optimisé.
- Evaluation 2017 : la continuité de l'approvisionnement a été bien assurée, des projets de nouveaux captages et de rénovation d'installation de traitement ont été initiés.
- Evaluation 2018 : nous avons poursuivis les projets en cours conformément aux prévisions. Nous n'avons pas rencontré de difficulté d'approvisionnement lors de la sécheresse observée cet été, malgré les pointes plus importantes de consommation.



Un département dans l'amélioration continue

Nouvelles technologies au service des clients et du personnel

Sur le plan informatique, des outils efficaces et performants ont été mis en place notamment pour améliorer le service et la communication vers les clients. Le challenge est maintenant d'évoluer en tenant compte de la digitalisation qui trouve son application dans de très nombreux domaines tout en maîtrisant les risques grandissants en matière de sécurité des infrastructures et des données.

- Les prochaines années seront mises à profit pour sécuriser l'outil et maîtriser au mieux les risques. Des développements sont également prévus pour digitaliser les informations afin de les mettre à disposition de plates formes accessibles depuis les appareils mobiles.
- Evaluation 2017 : les clients commencent à ouvrir un compte sur notre plateforme web, la facturation électronique a fait ses premiers adeptes.
- Evaluation 2018 : 16% des clients ont créé leur compte personnel dans l'espace client. La facturation électronique atteint presque 10%. Les projets suivent leur cours.

Développement des compétences et d'une culture d'entreprise basée sur les valeurs

Le développement des compétences du personnel et son bien-être sont au cœur de nos préoccupations. Pour y parvenir, divers outils ont été mis en œuvre ainsi que l'instauration d'une culture d'entreprise basée sur nos valeurs.

- Les prochaines années seront mises à profit pour développer les compétences managériales et de leadership auprès des collaborateurs de la ligne hiérarchique du département Eau Potable.
- Evaluation 2017 : un trajet de formation pour développer les compétences managériales et de leadership a été initié.
- Evaluation 2018 : Le trajet de formation débuté en 2017 a été poursuivi jusqu'à son terme.

Processus participatif

Plus récemment, des méthodes participatives avec les responsables hiérarchiques ont été déployées. Le plan stratégique 2017-2019 en est une illustration : pour la première fois, il est le résultat d'un travail collectif d'une vingtaine de collaborateurs de la ligne hiérarchique.

- Nous entretiendrons cette initiative dans le futur tout en innovant en matière d'équilibre vie professionnelle/vie privée et de valorisation de l'expérience des aînés.



- Evaluation 2017 : ce type de démarche a été utilisé pour évaluer la situation du plan stratégique et pour initier un premier travail collectif sur la vision, la mission et les valeurs de l'entité fusionnée.
- Evaluation 2018 : des membres de la ligne hiérarchique ont été impliqués dans le processus de classification des fonctions suite à la fusion.

un suivi de l'évolution des coûts et la mise en œuvre d'actions pour réduire ceux-ci, avec pour résultat final le maintien d'un CVD constant à 2,16 €/m³ durant la période de 2014 à 2018.

- Evaluation 2018 : l'objectif est maintenu, le tarif est resté inchangé
- Evaluation 2019 : il n'est pas prévu d'augmentation pour 2019, le tarif sera resté inchangé pendant 6 années consécutives.



Un département qui maîtrise son tarif (CVD)

Politique de gestion par la qualité

Le suivi des indicateurs opérationnels et financiers ainsi que la participation à des exercices de benchmark, permettent

Annexe 4 Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein du département RH de l'ex-IBW

Gestion documentaire des dossiers

Gestion administrative

Nous avons, en 2018, scanné et alimenté le logiciel de l'ensemble des dossiers existants du personnel, ce qui nous a permis de réduire, de manière considérable, le nombre de documents papiers et de bénéficier d'un réel gain de temps en classement.

De plus, nous alimentons le logiciel des mails que nous recevons afin de pouvoir garder un historique concernant un membre du personnel sur un sujet particulier.

Quelques chiffres : nous avons créés une base de données de 422 dossiers. Chaque dossier reprend un signalétique complet du travailleur ainsi que tous les documents inhérents à sa carrière qui sont organisés et classés par

catégorie (absences, salaire, évaluation, disciplinaire, mouvements,) afin de rendre la base de données exploitable pour des reportings éventuels ou tout au moins une consultation claire et rapide du dossier de la personne.

Réserve de recrutement

Les candidats peuvent postuler en ligne sur la page emploi de notre site internet pour une candidature spontanée ou pour tous les postes pour lesquels un recrutement est en cours. Nous disposons à ce jour d'une base de données de 3000 candidatures. Grâce au logiciel cité ci-dessus, la recherche des candidatures est beaucoup plus rapide et la réponse aux nombreuses candidatures que nous recevons est un réel gain de temps : en quelques minutes, grâce à des envois groupés, nous pouvons répondre jusqu'à 200 candidatures en même temps.



Annexe 5

Département Déchets

Annexe 5.1 – Développement interne de la stratégie 2017-2019 au sein de VALMAT Industrie



Description OS : objectif stratégique / OO : objectif opérationnel	2017	2018	2019	Etat d'avancement
OS1 - Diminuer le risque en matière de sécurité et améliorer le bien être au travail				
OO 1.1 Améliorer les comportements				
Formation habilitation élingage UVE	x			Réalisé
Manutention manuelle des charges UVE		x		Réalisé
Formation et habilitations harnais UVE	x			Réalisé
Plan Simplylife 18 mois	x	x		Réalisé
Formation et habilitations sprinklage UVE		x		Réalisé
Formation CQ Analyses de risques UVE		x		Programmé fin 2018
Engagements personnels de modification de comportement UVE		x	x	En cours
Formation habilitation conduite de la grue CDT		x		Réalisé
Formation habilitation pontier CDT		x		Réalisé
Formation CAP (permis poids lourd) CDT	x	x	x	en continu
Formation secourisme + recyclages	x			Réalisé
Formation BA4 BA5 (HT à l'UVE)	x			Réalisé
OO 1.2 Améliorer les procédures et l'organisation				
Plan prévention incendie.	x	x		Réalisé
Plan d'urgence interne	x	x		Réalisé en 2017. Complété et nouvelle mise en forme en 2018
Propreté et ordre.	x	x	x	Ronde journalière assurée par une personne dédiée à l'UVE
Consignation	x	x		En cours à l'UVE. Visites d'autres sites réalisées
Contrôles périodiques des organes de sécurité.	x	x	x	En cours à l'UVE
Analyses de risques machines tournantes		x	x	Réalisée à l'UVE. Travaux en cours. A finaliser en 2019
Analyse ATEX	x	x	x	En cours : finaliser charbon actif à l'UVE et poussières au CDT
Analyse de risques débouchage trémies	x	x		Réalisé en 2017. Certaines actions à finaliser (UVE)
Analyse de risques installations électriques BT et HT	x			Réalisé
Plan de circulation piétons et amélioration signalisations		x	x	En cours UVE et MSG. Visite autre site réalisée. Groupe de travail constitué
Procédure espaces confinés		x		En cours
Procédure dépôtage fuel			x	Suite permis (UVE)



OO 1.2 Améliorer les procédures et l'organisation					
	Réunion de sécurité trimestrielle au CDT / mensuelle à l'UVE	x	x	x	En continu
	Renforcement de la lutte contre les blattes et rats	x	x	x	En continu CDT et UVE
OO 1.3 Améliorer le matériel					
	Appareil détection homme mort pour personnel isolé.	x			Acheté et en service à l'UVE
	Identification des machines sur site	x	x		A finaliser fin 2018 (UVE)
	Plan action suite audit assureur incendie		x	x	Chiffrages en cours
	Brumisation (rabattement de poussière hall de broyage)		x		Réalisé. Etude à réaliser pour amélioration niveau poussières
	Stabilité de la grue avec cabine élévatrice CDT		x		en cours
	Climatisation bureau administratif et salle de contrôle CDT		x		Réalisé bureau , à faire salle de contrôle
	Déplacement portique radioactivité CDT		x		Réalisé
	Isolation du compteur puits CDT	x			Réalisé
	Isolation du local BT contre la poussière CDT		x		en cours
	Epuration des eaux CDT (traitement UV)		x		Réalisé
	Etude à réaliser pour raccordement au réseau d'eau CDT			x	En parallèle avec l'étude chaudière bois B

OS 2 - Assurer et améliorer la fiabilité des installations

OO 2.1 CDT - Ligne broyage et pont roulant					
	Remplacement partie chaîne porte-câble	x			Réalisé
	Remplacement des rouleaux des convoyeurs		x		En cours
	Remplacement radiateur du broyeur		x		Réalisé
	Remplacement de la table de coupe du broyeur		x	x	En cours
	Remplacement tôle convoyeur métallique	x	x	x	En continu
	Achat d'un nouveau chargeur frontal		x	x	En cours
	Remplacement du tracteur tondeuse		x		Réalisé
	Remplacement armoire condensateur	x			Réalisé
	Achat pièces de rechange (broyeur+ ligne)		x	x	En cours
OO 2.2 UVE - Remplacements éléments de fours / chaudières					
	L1 Remplacement paroi intermédiaire foyer - parcours libre 2	x			Réalisé
	L1 Rplct parcours libre 2	x			Réalisé
	L1 Rplct parcours libre 3	x			Réalisé
	L1 Remplacement tubes d'attaque surchauffeur 3	x			Réalisé
	L1 Remplacement échangeurs grille		x		Réalisé
	L2 Remplacement paroi intermédiaire post combustion / PL2			x	Commandé. Programmé premier trimestre 2019
	Remplacement trémies d'enfournement refroidies à l'eau	x	x		Ligne 1 réalisé en 2017. Programmé fin 2018 pour ligne 2



OO 2.3 UVE - Remplacement matériel obsolète plus supporté par constructeurs				
Remplacement automates traitement des fumées	x			Réalisé
Remplacement serveurs et PC contrôles / commandes	x			Réalisé
Revamping turboalternateurs (automation / électricité)		x	x	Etude terminée. Attente étude revamping 2019 avant réalisation éventuelle
Remplacement de l'ensemble des bruleurs fuel			x	Marché public à lancer 2019
Remplacement des différents transporteurs fines et refioms			x	Marché public à lancer 2019
Nouvelles vannes de contournement			x	Marché public à lancer 2019
Nouveaux ponts roulants			x	Marché public à lancer 2019
Nouveaux compresseurs filtres à manches	x	x		Un compresseur installé. Attente étude revamping pour achat éventuel d'un second
Nouveaux chargeurs sur pneu			X	
Nouveau camion UVE			X	
OO 2.4 Amélioration organisation exploitation				
Réunion journalière d'exploitation UVE	x	x	x	Devenu systématique (animée par responsable d'exploitation)
Amélioration suivi rondes d'exploitation UVE		x	x	Chiffrage tablettes en cours
Réunion d'exploitation + sécurité CDT	x	x	x	
OO 2.5 Synergies à développer CDT / UVE				
Organisation maintenance			x	
Marchés de service communs			x	Mécanique, nettoyage industriel, échafaudages,....
Extension GMAO au CDT			x	
Développement maintenance prédictive au CDT			x	Analyse vibratoire notamment
OS 3 - UVE - Améliorer la performance des installations				
OO 3.1 Amélioration rendement énergétique				
Nouvelle turbine atomisation lait de chaux			x	En chiffrage
Remplacement casing absorbeurs ou suppression	x			Casing en partie remplacée sur les 2 lignes. Attente étude globale pour la suite
Nouvelles gaines de fumées et suppression électrofiltres		x	x	Etude et chiffrage en cours. Réalisations en 2019 et 2020
Remplacement casing et caissons des filtre à manches		x	x	Etude et chiffrage en cours. Réalisations en 2019 et 2020
Construction auvent pour protéger le refus de tamisage				En attente suivant décision biométhanisation / dalle compostage/ permis
Diminution consommation électrique réseau d'air			x	Etude en 2019 avec revamping
Améliorer la combustion des fours	x	x		Formations et audit réalisés.
Contrôles infrarouges par drones		x		Réalisé
OO 3.2 Optimisation utilisation des réactifs traitement des fumées				
Essais bicarbonate de sodium (L1 et L2 durant 6 mois)	x			Réalisés. Concluant mais peu fiable si on ne modifie pas nos installations. Attente pour suite éventuelle
Essais nouveau type de chaux hydratée (arrêt lait de chaux)	x			Réalisés. Non concluant économiquement



	Essais nouveau type de charbon actif.	x			Réalisé. Non concluant. Nouveau marché à lancer
	Amélioration suivi analyses rejets fumées	x			Une seule offre reçue. Attente développement par ABB
OO 3.3 Diminution consommation d'eau de distribution					
	Amélioration suivis consommations (Senette + réseau)	x	x		Réalisé. Relevés réguliers manuels dans un premier temps, automatisé en 2018.
	Etude et chiffrage captage sur site UVE			x	
OS4 - Assurer la pérennisation et le développement de nos sites					
OO 4.1 CDT - Unité de traitement du bois B					
	Etude et chiffrage		x	x	En cours
OO 4.2 Espace pour le transfert des déchets organiques					
	Etude et chiffrage			x	Projet
OO 4.3 CDT - Zone de transfert papier-carton à agrandir					
	Etude et chiffrage			x	Projet
OO 4.4 CDT - Nouvel hall de stockage					
	Etude et chiffrage			x	Projet
OO 4.5 CDT - Aménagement / construction voiries, bâtiments					
	Réorganisation du service valmat			x	Suivant projet bois
	Parkings supplémentaires			x	Suivant projet bois
	Réorganisation zone stockage conteneur			x	Suivant projet bois
	Nouveaux réfectoire et vestiaires			x	Suivant projet bois
OO 4.6 UVE - Renouvellement permis d'environnement					
	Désignation bureau d'études agréé	x			Incitec
	Réunion préalable à l'étude d'incidences	x			Réalisée
	Rapport de base	x			Réalisé (Tauw) mais analyse reportée par SPW (attente MTD)
	Etude d'incidences	x	x		Réalisée
	Enquête publique		x		Réalisée
	Avis département permis et autorisations		x		Attendu 10/2018
	Avis commune		x		Attendu 11/2018
OO 4.7 UVE - Remplacement post combustion et surchauffeurs L1					
	Etude et chiffrage			x	
OO 4.8 UVE - Remplacement grille refroidie à l'eau par grille refroidie à l'air F2					
	Etude et chiffrage			x	
OO 4.9 UVE - Remplacement turboalternateur et aérocondenseurs					
	Etude et chiffrage			x	
OO 4.10 UVE - Unité de biométhanisation					
	Etude et chiffrage			x	

Certifications

Selon ses départements, in BW a choisi différents types de référentiel pour mettre en place son système de management :

Norme	Objectifs
ISO 9001 – système de management de la qualité	Développer une dynamique de progrès au sein de l'entreprise en plaçant la satisfaction des clients au centre des enjeux tout en démontrant la performance des méthodes utilisées, et l'efficacité des processus et la conformité aux différentes exigences (clients, légales, réglementaires).
ISO 14001 – système de management de l'environnement EMAS – système d'audit et de management environnemental de l'Union européenne	Accomplir et poursuivre une politique environnementale de l'entreprise en réduisant au maximum les impacts générés par ses activités, produits et services en prenant en considération une perspective de cycle de vie, dans le but d'amener par ses résultats une valeur ajoutée pour l'environnement, pour l'entreprise elle-même et pour les parties intéressées.
ISO 45001 – système de management de la sécurité et de la santé	Placer la sécurité et la santé des travailleurs, ainsi que leur environnement de travail, au cœur des préoccupations de l'entreprise en vue d'améliorer, par la mise en place d'une gestion des risques, les conditions de travail et le bien-être des travailleurs, en tenant compte des facteurs tels que le contexte dans lequel l'entreprise évolue ainsi que les besoins et attentes des parties intéressées.

Secteur d'activités - Entreprises

Département Economie

Certification ISO 14001 et Enregistrement EMAS depuis 2002 (gestion administrative des activités de la cellule Développement économique et Aménagement du territoire).



Secteur d'activités - Eau

Département Production et Distribution d'eau

Certification ISO 14001 depuis 2005
Certification ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 45001 depuis 2008 (gestion administrative et technique, exploitation des 43 sites de production, gestion du réseau de distribution sur 13 communes)



Département Assainissement des Eaux Usées

Certification ISO 14001 et Enregistrement EMAS depuis 2002 (étude de projets et exploitation des 35 stations d'épuration)

Secteur d'activités - Déchets

Département Valorisation des Matières

Certification ISO 14001 et Enregistrement EMAS depuis 2002 (valorisation des matières collectées dans 17 recyparcs, collectes sélectives, activités du centre de tri de Mont-St Guibert, compostage des déchets vers sur 2 plates-formes)



Unité de valorisation de Virginal

Certification ISO 14001 et Enregistrement EMAS depuis 2002

Secteur d'activités – Crématorium

Certification ISO 14001 depuis 2012

ISO 45001 depuis 2018 - précédemment OHSAS 18001 depuis 2008





SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles

Tél. : 067/21.71.11 • Fax : 067/21.69.28

e-mail : direction@inbw.be

www.inbw.be

